Premier feuillet.

1873.

COMMUNE d. Clermont

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

Perception d. Clermont.

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens d. La Neuville en hez pendant l'année mil huit cent soixante-treize.

Le présent Registre contenant Dix — Sept ——— feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Bourguignat, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-douze. Bourguignat

L'an mil huit cent soixante-treize, le quatorze Janvier, à dix heures et demie du matin par devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville-en hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Casimir Denorroy

N° 1

Acte de Mariage entre Casimir Denorroy et Julma Tallon. Garçon majeur et fille mineure.

âgé de trente trois ans et dix mois, ébéniste, domicilié à Clermont, oise, rue de Compiègne n° 12, né en cette commune le quatre Mars mil huit cent trente-neuf, fils majeur des défunts Jean Pierre Denorroy, décédé en cette commune le vingt-deux Juillet mil huit cent soixante-neuf, et Genevieve Lemaire, aussi décédée en cette commune le vingt-huit Octobre mil huit cent soixante-douze, procédant comme libre dans l'exercice de ses droits, ses aïeuls et aïeules étant également décédés ainsi que la preuve en résulte des actes de décès de ses père et mère, que nous avons sous les yeux lesquels mentionnent le décès antérieur desdits aïeuls et aïeules; et Julma Tallon, âgée de dix-huit ans et trois mois, couturière, née dans la présente commune le vingt-quatre Septembre mil huit cent cinquante-quatre, fille mineure de Charles Joseph Adolphe Tallon, âgé de quarante-six ans, Lattier, et de Louise Césarine Desprès, âgée de quarante-quatre ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants, et tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la ville de Clermont les Dimanches vingt-neuf Décembre dernier et cinq Janvier présent mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage ont déclaré sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des dispositions du code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre

pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Casimir Denorroy et Julma Tallon, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jean Nicolas Marchand, âgé de soixante sept ans, ébéniste, domicilié à Clermont, oise, ami de l'Epoux, Gabriel Sénéchal, âgé de quarante deux ans, limonadier, ami de l'Epoux, domicilié en cette commune, Alfred Hubart, âgé de trente ans, peintre, ami de l'Epouse, et Charles Tallon, âgé de vingt-trois ans, Lattier, frère de l'Epouse, tous deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous

Denorroy Casimir Tallon Julma
Tallon Desprès Marchand
G. Sénéchal
Tallon
Hubart
J. P. Lemaire

N° 2

Acte de Décès de Adélaïde Célestine Virginie Gérardot, âgée de soixante-deux ans et cinq mois, veuve de Pierre Nicolas Cailleux.

L'an mil huit cent soixante-treize, le seize Janvier, à deux heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville-en-Lez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Aimé Cailleux, âgé de quarante et un ans, Employé de chemin de fer, domicilié à Paris, rue Jouffroy, et Charles Jean Baptiste Bayard, âgé de vingt-neuf ans et demi, Employé de Commerce, domicilié à Paris quai Napoléon n° 9, lesquels nous ont déclaré que ce seize

Janvier courant à une heure du soir, Adelaïde Célestine Virginie Girardet, âgé de soixante ans et cinq mois, aubergiste domiciliée en cette commune née en cette ville de Chevrainne oise, fille des époux Jean Girardet décédé à Wagicourt, et Anne Geneviève Prudhomme de Pierre Nicolas Guilleux décédé en cette commune l'année mil huit cent soixante. Dix, mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée dans sa demeure grande rue de Clermont à Beauvais, auprès nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte, les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Guilleux Bazard J.P. Pellemant

N° 3

Acte de Naissance de Henri Rouyagens garçon naturel

Décédé à Bretuil (Oise) le 13 mars 1965

Le Maire de Mezy

Rouyagens

Vu pour légalisation de la signature de Monsieur Mezy

Soubeb

J.P. Pellemant

Par acte en date du 8 oct 1898 enregistré dit jour à la mairie de Bulles, Henri Rouyagens dont la naissance est constatée ci-contre a contracté mariage avec Germaine Alphonsine Adélaïde Flore. Dont mention le vingt-six octobre mil huit cent quatre vingt dix-huit

L'officier de l'état civil : Pelet

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt et un janvier à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Bellemant Maire et officier de l'état civil de la Commune de la Neuville-en-Hez canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Henri Bazard, âgé de vingt trois ans manouvrier domicilié en cette commune lequel nous a déclaré que le vingt janvier courant à onze heures du soir, il est né, en la maison de Marie Augustine Hen manouvrière, grande rue de Clermont à Beauvais, un enfant du sexe masculin, que il nous présente, et auquel il déclare donner le prénom de Henri, se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoir eu de Augustine Victorine Duverger âgée de vingt et un ans, couturière de garde demeurant en cette commune fille de la susdite Marie Augustine Hen ; les présentes déclaration et présentation faites en présence de Pierre Prosper Soubeb âgé

Le Conseil de la naissance est constaté dans l'acte ci-contre à la Baptême dans l'acte de mariage de ce jour et mise en date de Neuville Haut cent soixante-treize

TIMBRE 2f 75 EN SUS F.

La Neuville le vingt-deux décembre mil huit cent soixante-treize

J.P. Pellemant

N° 4

Décès de Geneviève Jagniage Veuve Deffors

N° 36

cinquante trois ans, menuisier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente deux ans instituteur tous deux domiciliés en cette commune, et ont le témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, le déclarant ayant dit ne savoir signer de ce requis.

Soubeb Duverger J.P. Pellemant

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt Février à neuf heures du matin, nous Jean Charles Bellemant maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de la Ville de Clermont, oise, et qui nous est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin

Maire d'Clermont

Du registre des actes de l'Etat civil de la ville de Clermont, oise, pour l'année mil huit cent soixante treize a été extrait ce qui :

L'an mil huit cent soixante treize, le vendredi vingt-cinq janvier, à deux heures de midi, par devant nous Philippe Simon Edouard Ferel, Adjoint au Maire, remplissant par délégation les fonctions d'officier de l'Etat civil de la ville de Clermont oise, chevalier de la Légion d'honneur sont comparus, à l'Hotel de Ville, les sieurs Louis Adolphe Guinard, Employé, âgé de trente ans, demeurant à Clermont, rue de Condé, 92, et Nicolas Victor Richet, employé à Clermont, rue de Condé, 92, âgé de quarante neuf ans, demeurant à Clermont, rue de Condé 3, lesquels nous ont déclaré que Geneviève Jagniage,

profession, âgée de quatrevingt un ans, née à Moyenneville (Oise), demeurant à La Neuville en hez (Oise), veuve de Antoine Louis Deflers, fille de Antoine Gagniage et de Marie Louise Elisabeth Dupont, est décédée à Clermont, rue Saint André 2, hier vingt quatre janvier, à onze heures du soir, et après nous être assuré du décès avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. ——

Ainsi signé au Registre Guénard, Richer et Feret, adjoint

—— Pour expédition conforme au Registre, délivrée par —— nous, Maire de la Ville de Clermont, (Oise) pour être inscrite en conformité de l'art. 80 du Code civil, sur les registres de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, (Oise), à Clermont, en l'Hotel-de-ville, le Premier février mil huit cent soixante treize. —— Le Maire signé: Feret.

—— Vu pour la légalisation de la signature de M. Feret adjoint au Maire de la Ville de Clermont, (Oise) apposée ci-contre. ——

Clermont le 19 Février 1873. — Le Sous Préfet

—— signé: Hudault. ——

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte, que nous avons signé.

Le Maire

J. P. Pottemont

N° 5.

Acte de Mariage entre Emile Dumoulin et Marie Hortense Essling. Garçon et fille majeurs.

L'an mil huit cent soixante treize le Lundi trois Mai à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, Canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eusèbe Emile Dumoulin, garçon, âgé de vingt quatre ans



maçon, domicilié dans la commune de Fay Saint Quentin, canton de Nivillers, Oise, y étant né le quinze décembre mil huit cent quarante huit, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le vingt six février dernier, fils majeur de Sylvestre Dumoulin, maçon âgé de soixante trois ans, de Euphroisine Defricourt, ménagère âgée de soixante et un ans, ses père et mère domiciliés audit Fay-Saint-Quentin; Et demoiselle Marie Hortense Essling couturière, âgée de vingt trois ans et neuf mois, née à Paris, septième arrondissement (ancien) le quatre mai mil huit cent quarante neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Conseiller de Préfecture, le vingt cinq mars mil huit cent soixante sept, fille majeure de Jean Essling âgé de quarante six ans, fumiste, et de Maria Olympe Marminia, ménagère, âgée de quarante sept ans, tous les trois domiciliés dans cette commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune, et dans la commune de Fay-Saint-Quentin, les dimanches seize et vingt trois février dernier, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au registre des Publications de Mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire dudit Fay-Saint-Quentin le vingt six février dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de con-

trat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants de toutes les pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Eusèbe Emile Dumoulin, et Marie Hortense Essling sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Antoine Dumoulin, âgé de quarante et un ans, charpentier, frère de l'Epoux; Nicolas Joseph Dumoulin, âgé de trente huit ans, maçon, frère de l'Epoux; Télesphore François Joseph Devillez, âgé de trente quatre ans, fumiste, beau frère de l'Epouse et Jules Marminia, âgé de cinquante deux ans, scieur de long, oncle maternel de l'Epouse, les deux premiers témoins domiciliés au susdit Fay saint Quentin et les deux derniers en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Eusèbe Emile Dumoulin Dumoulin Sylvestre
Marie Hortense Essling Defrucourt
Essling Olympe Marminia
Antoine Dumoulin Joseph Dumoulin
Devillez Marminia

J.A. Pottemont

L'an mil huit cent soixante treize le trois Mars à douze heures du matin devant nous, Jean Charles

N° 6.



Acte de Décès de Julienne Eléonore Favrel, âgée de vingt ans et deux mois. Epouse de Emile Faurd.

Par jugement du onze Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze le tribunal civil de Clermont a ordonné que, dans l'acte de décès ci-contre on devra substituer au nom de Faurd celui de Fouard qui est le véritable nom du mari de la défunte Julienne Eléonore Favrel. — Pour Mention. La Neuville-en-Hez le dix-neuf Janvier mil huit cent quatre-vingt-quinze. Le Maire

Lecreau

N° 7.

Acte de Décès de Gabriel Dodé, âgé de soixante dix-huit ans et cinq mois; veuve de Jean Marie Troisœufs.

Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Fulgence Guilbert Favrel, âgé de quarante cinq ans, cultivateur, et Casimir Debeaupuis, âgé de cinquante et un ans propriétaire, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le deux Mars courant, à onze heures du soir, Julienne Eléonore Favrel, âgée de vingt ans et deux mois, blanchisseuse, née à Avrigny, canton de Clermont, oise, le neuf Janvier mil huit cent cinquante trois, domiciliée à Louvres canton de Luzarches, Seine et Oise, fille légitime du premier comparant et de Clémentine Lefort son épouse, âgée de quarante et un ans, ménagère, domiciliée en cette commune; épouse de Emile Faurd, âgé de vingt-quatre ans, maçon, domicilié audit Louvres, et amie du second comparant, est décédée au domicile de son père+, sis grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite, et approuvé le renvoi fait en marge de deux mots oubliés.

Favrel Debeaupuis J.A. Pottemont

L'an mil huit cent soixante treize le vingt-trois Mars, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Troisœufs, âgé de cinquante deux ans, bûcheron et Pierre Prosper Loubet, âgé de cinquante trois ans,

mmunes, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt trois Mars à neuf heures du matin, Gabriel Dodé, âgé de soixante dix huit ans et cinq mois, sans profession, domicilié en cette commune, né à Gannes, canton de Saint-Just-en-Chaussée, le Dix vendémiaire an trois de la République, fils des défunts Jacques Dodé et Marie Jeanne Davenne veuve de Jean Marie Croisaufs décédé le cinq Novembre mil huit cent soixante huit, mère du premier comparant et Tante par alliance du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lecoeur Denis Senes J.L. Pottemont

N° 8
Acte
de
Décès
de
Artémise Félicité Dupuis,
âgé de soixante dix neuf ans;
Veuve de Emmanuel Frédéric Seigneurgens.

L'an mil huit cent soixante treize le vingt cinq Avril à dix heures du matin devant nous Jean Charles Collemans Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville-en-hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Monsieur Frédéric Soudier, âgé de quarante quatre ans, négociant, domicilié à Paris, rue de la Butte-chaumont N° 38, et Monsieur Charles François Patte âgé de quarante cinq ans, propriétaire domicilié à Clermont (Oise) rue de Paris, lesquels nous ont déclaré que le vingt-quatre Avril, à huit heures et demie du soir, Artémise Félicité Dupuis, âgée de soixante dix neuf ans, propriétaire domiciliée en cette commune, née à Mouy (Oise) le douze mars mil sept cent quatrevingt quatorze, fille des défunts Lucien Chas-

N° 9
Acte
de
Naissance de Marie Zéphirine Duval.

Décédée à Le Jeuille-en-Hez le dix-huit mars mil neuf cent quarante neuf.
Le Maire.
Paul Lefort

Gabriel Dufresne, et Marie Anne Félicité Lachelle, veuve de Emmanuel Frédéric Seigneurgens décédé dans la présente commune le vingt trois Avril mil huit cent trente huit, tante des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Soudier Ch. Patte J.L. Pottemont

L'an mil huit cent soixante treize le cinq Mai, à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemans, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Monsieur Saint-Benjamin Chabert, âgé de soixante huit ans, médecin domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né hier, à huit heures du soir, en cette commune, rue de l'Eglise de Elisa Angot, âgée de trente cinq ans et demi, ménagère domiciliée en cette commune, dans la dite rue, épouse de Casimir Marie Duval, manouvrier, âgé de quarante quatre ans, actuellement absent; auquel enfant il a déclaré donner les prénoms de Marie Zéphirine. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante ans, tonnelier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente deux ans, journalier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont le déclarant et les témoins signé avec nous lecture faite.

présent acte après que lecture leur en a été faite.

Ed. Thabaut Wallet J.C. Pouzeaux

J.C. Lemoyez. C.

Nº 10

Acte

de

Décès de Narcisse Caroline Dubus

âgée de soixante-quinze ans et onze mois, veuve de Michel Sepellotier Eloy.

L'an mil huit cent soixante treize le vingt six Mars à sept heures du matin Devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Auguste Fulgence Eloy, âgé de quarante huit ans facteur de lettres, et François Eloy, âgé de trente cinq ans, cultivateur, tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que le vingt six Mars à quatre heures et demie du matin, Narcisse Caroline Dubus, âgée de soixante quinze ans et onze mois, Rentière, domiciliée en cette commune, née en celle d'Omécourt le vingt trois prairial An cinq, fille des défunts Pierre Dubus et Marie Anne Barbe Senechal, veuve de Michel Sepellotier Eloy, décédé en cette commune le vingt un janvier mil huit cent soixante, et mère des deux comparants, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Froissais ; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Eloy Eloy Fulgence J.C. Pouzeaux

L'an mil huit cent soixante treize, le trente Mars à sept heures du matin, Devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Désiré Leclerc, âgé

Nº 11

Acte

de

Décès de Anastasie Silvie Aubourg

âgée de cinquante trois ans un mois, épouse de Louis Frédéric Wallet.

De cinquante huit ans, menuisier et Casimir Debeaupuis âgé de cinquante deux ans propriétaire tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt neuf Mai courant, à sept heures et demie du soir, Anastasie Silvie Aubourg, âgée de cinquante trois ans et un mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille de défunt Jean Baptiste Aubourg, et Marie Elizabeth Silvie Bastard, épouse de Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante ans, tonnelier domicilié dans la présente commune, et ici présent et assistant, est décédée dans son domicile, rue de Luzarches, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

+ âgé de soixante quatorze ans sans profession domicilié en cette commune

approuvé :

Leclerc Debeaupuis J.C. Pouzeaux

Leclerc Debeaupuis

J.C. Pouzeaux

Nº 12.

Acte

de

Mariage entre Félix Lesquillon et Alexandrine Croisaufs

Garçon et fille majeurs.

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt huit Juin, à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en bez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise ont comparu Félix Lesquillon, garçon âgé de vingt six ans et huit mois, bûcheron, né dans la présente commune le trente septembre mil huit cent quarante six, soldat au 61e de Ligne, en congé jusqu'à sa libération, et agissant en vertu d'une permission de Mariage délivrée par Monsieur le Général Commandant la Subdivision de l'Oise, le Deux Juin courant, fils majeur de Pierre Nicolas Lesquillon

âgé de cinquante quatre ans, bûcheron, et de Clémentine Elisa Lejeune, âgée de cinquante trois ans, ménagère, tous les trois domiciliés dans cette commune, et Alexandrine Troisœufs, âgée de trente deux ans, couturière, fille majeure, née dans la présente commune, le vingt sept Juin mil huit cent quarante et un, de Etienne François Troisœufs, âgé de soixante neuf ans, bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, et de défunte Félicité Rose, décédée dans la présente commune le dix-neuf mars mil huit cent cinquante trois; lesquels assistés de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage, dont les publications ont été faites dans cette commune les dimanches quinze et vingt-deux Juin courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe féminin, né d'eux le douze Janvier mil huit cent soixante dix, en cette commune, et qui a été inscrit sur les registres à la date du douze Janvier de ladite année, sous les noms de Désirée Troisœufs, comme né de Félix Lesguillon et de Alexandrine Troisœufs, lesdits comparants. Les futurs époux, et leurs pères et mère ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Félix Lesguillon et Alexandrine Troisœufs sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de François Lesguillon âgé de quarante cinq ans bûcheron, Oncle et parrain de l'Epoux; Nicolas Lesguillon, âgé de trente six ans, bûcheron, oncle de l'Epoux; Auguste Delarue, âgé de quarante huit ans, bûcheron, parrain de l'Epouse, et Alphonse Troisœufs, âgé de trente trois ans, frère de l'Epouse, tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mère, et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse du père de l'Epouse, et du premier témoin qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Félix Lesguillon Alexandrine Troisœufs
Lesguillon Nicolas Lesguillon Delarue
Troisœufs

J. L. Perrement

N° 13.

Acte de Présentation d'un enfant sans vie

L'an mil huit cent soixante treize le vingt trois Juillet à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Amédée Troisœufs, bûcheron âgé de vingt ans et neuf mois, et Jean Baptiste Coppin, Galocher, âgé de soixante quatre ans, domiciliés dans la présente commune; lesquels nous

ont présenté un enfant sans vie du sexe masculin qu'ils nous ont dit être dudit Amédée Troisœufs, lieu des comparants, et de Désirée Troisœufs, brossière âgée de dix sept ans et neuf mois, son épouse, domiciliée en cette commune, déclarant en outre que cet enfant est sorti du sein de sa mère ce vingt-trois Juillet à sept heures et demie du matin; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Coppin

J. P. Pruneaux

Troisœufs

N° 14.
=
Acte de Naissance de Noémi Eloy.

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt Août à deux heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu François Eloy âgé de trente six ans, Bûcheron, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix neuf Août courant, à trois heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Alphonsine Guénard, son épouse, âgée de vingt-neuf ans, couseuse de gants; et il a donné à cet enfant le prénom de Noémi. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Auguste Florentin Dangoise âgé de trente-cinq ans, charron, et de Auguste Fulgence Eloy, âgé de quarante-huit ans, facteur de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le

présent acte, après que lecture en a été faite.

Eloy Eloy Fulgence

Dangoise

J. P. Pruneaux

TIMBRE 2 FR 1

N° 15
=
Acte de Naissance de Théodore Alexandre Delaherche

L'an mil huit cent soixante treize, le vingt-neuf Août à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Athanase Delaherche, âgé de vingt-trois ans, conducteur + domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-huit Août courant, à onze heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Amélie Alexandrine Carroyer, âgée de vingt-trois ans, son épouse, couturière, et il a donné à cet enfant les prénoms de Théodore Alexandre. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Médard Labbé, âgé de cinquante-quatre ans, Marchand de bois et de Joseph Laurent Bazin, âgé de vingt-sept ans, Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

+ de voitures publiques approuvé

Labbé

Bazin

J. P. Pruneaux

Labbé Bazin J. P. Pruneaux

N° 16.
Acte de Naissance de Hippolyte Richard

L'an mil huit cent soixante treize, le dix Septembre à huit heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement

Par acte en date du deux avril mil huit cent quatre vingt-dix-huit, inscrit le même jour à la mairie de Breteuil (Oise) Richard (Hippolyte) dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Patte (Eugénie Thérèse). Dont mention faite par nous officier de l'état civil le dix avril mil huit cent quatre-vingt-dix-huit.

[signature]

Richard Hippolyte dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre est décédé à Agnetz (Oise) le dix janvier mil neuf cent quarante-six. Dont mention faite le vingt-trois octobre mil neuf cent quarante-six. Le Maire.

Paul Lefort

de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Hippolyte Leclercq âgé de cinquante-cinq ans, Cultivateur, domicilié en cette Commune lieudit la Garde, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix Septembre courant à cinq heures du soir, dans son domicile, de Louise Alexandrine Leclercq sa fille, âgée de vingt ans, employée à la Culture, domiciliée au même lieu, épouse de Désiré Richard, âgé de vingt-six ans, manouvrier domicilié en la présente commune, actuellement absent; auquel enfant il a déclaré donner le prénom de Hippolyte. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Pierre Prosper Loubet âgé de cinquante-trois ans, menuisier, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de vingt-sept ans, Limonadier, tous deux domiciliés dans la présente Commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Bazin Loubet Leclercq

J.P. Pollemont

No 17.

Acte de Naissance de Marie Claire Philomène Blin

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt-deux Septembre à midi, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Pierre François Nicolas Alphonse Blin, âgé de trente-neuf ans Garde Forestier, domicilié en cette commune, lieu dit L'Magasin en forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-deux Septembre courant à six heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Sophie Clémentine Ernestine Dupuis, âgée

de trente-trois ans, ménagère, son épouse avec lui domiciliée et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Claire Philomène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Crépin, âgé de quarante six ans Brigadier forestier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-deux ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Jo. Crépin L. Duverger J.P. Pollemont

No 18.

Acte de Naissance de Remi Balochard.

L'an mil huit cent soixante-treize le vingt-huit Septembre à six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Charles Julien Balochard âgé de vingt-huit ans, charretier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt-sept septembre courant à cinq heures du soir dans son domicile, de lui déclarant et de Mathilde Gabriel Closier, âgée de vingt-quatre ans, couturière, son épouse ainsi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Remi. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Hector Prothais, âgé de trente-cinq ans Bûcheron, et de Désiré Hen, âgé de trente-trois ans, Bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Hen Prothais Balochard J.P. Pollemont

N° 19

Acte de Naissance de Arthur Troisaufs.

L'an mil huit cent soixante treize, le premier Octobre à six heures du soir, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Arthur Victor Troisaufs, âgé de vingt cinq ans, sieur de long, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le premier Octobre courant à quatre heures du soir dans son domicile de lui déclarant et de Elise Wallet, âgée de dix huit ans et demi, couseuse de gants, son épouse aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Arthur. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Désir Théodore Wallet, âgé de quarante neuf ans, Marchand de bois, et de Charles Tallon, âgé de vingt trois ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

* à l'exception du père qui a déclaré ne savoir signer approuvé.

Désiré Wallet
Octave Tallon
J. C. Pourcaud

Désiré Wallet Octave Tallon
J. C. Pourcaud

N° 20.

Acte de Décès de Geneviève Victoire Soutain âgée de soixante-dix ans et six mois, veuve de François Basset.

L'an mil huit cent soixante treize, le deux Octobre à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Jacquet, âgé de cinquante ans, Coiffeur, et Jean Baptiste Coppin, âgé de soixante quatre ans, Galocher, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le premier Octobre courant, à neuf heures et demie du soir,

11

Geneviève Victoire Soutain, âgée de soixante dix ans et six mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Baptiste Soutain et Geneviève Delille, veuve de François Basset, décédé à Laigneville, oise, le vingt-cinq Octobre mil huit cent trente deux, belle-mère du premier comparant et cousine germaine par alliance, du second, est décédée au domicile du susdit Joseph Jacquet, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Coppin
J. C. Pourcaud

N° 21.

Acte de Décès de Louise Rosalie Villon âgée de soixante treize ans et cinq mois, épouse de François Alexandre Duval.

L'an mil huit cent soixante treize, le neuf Octobre, à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Alexandre Duval, âgé de soixante treize ans, propriétaire, et Louis Joseph Duverger, âgé de cinquante huit ans, jardinier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le neuf Octobre courant à deux heures du soir, Louise Rosalie Villon, âgée de soixante treize ans et cinq mois, sans profession, domiciliée en cette commune, née à Agnetz, canton de Clermont, oise, le vingt cinq Germinal, an huit, fille de défunts Pierre Antoine Joseph Marie Louis Villon et Marie Anne Dangoulemme, tous deux décédés à Agnetz, épouse du susdit François Alexandre Duval

premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duval Duverger J.P. Pottemont

N° 22.

Acte de Décès de Marie Augustine Boutillier

âgée de soixante-quatre ans et six mois, Epouse de Louis Joseph Duverger

L'an mil huit cent soixante-treize le quinze Octobre, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Duverger, âgé de cinquante-huit ans, jardinier, et Louis Désiré Duverger âgé de trente-deux ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quinze Octobre courant à quatre heures et demie du matin, Marie Augustine Boutillier, âgée de soixante quatre ans et six mois, ménagère, domiciliée en cette commune, née à Laversines, canton de Nivillers (oise) le vingt-six Mars mil huit cent neuf, fille des défunts Jean François Boutillier et Marie Anne Augustine Marchand, tous deux décédés à Bresles (oise), Epouse du susdit Louis Joseph Duverger premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, numéro 33; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger L. Duverger J.P. Pottemont

N° 23.

Acte de Naissance de Juliette Louise Boulanger.

L'an mil huit cent soixante-treize, le vingt Octobre à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Boulanger, âgé de vingt-six ans, bûcheron, sceur de long, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-neuf Octobre courant, à dix heures du soir, dans son domicile, rue de Luzarches, de lui déclarant, et de Céline Landot, son épouse, agée de vingt ans et demi, couseuse de gants, et il a donné à cet enfant les prénoms de Juliette Louise. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Jean Baptiste Boulanger, âgé de cinquante ans, sceur de long, et de Anatole Philibert Mercier, âgé de vingt-neuf ans, Ebéniste, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Boulanger Louis Boulanger
A Mercier J.P. Pottemont

N° 24.

Acte de Mariage entre Aristide Edmond Geffroy & Elise Désirée Duval,

homme veuf et fille majeure

L'an mil huit cent soixante-treize le Jeudi vingt Novembre, à onze heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Aristide Edmond Geffroy, âgé de trente-deux ans et neuf mois, Limonadier, traiteur domicilié à Bresles, canton de Nivillers, Oise, où il est

né le quatre février mil huit cent quarante un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Bresles, le dix huit du présent mois, et légalisé le dix-neuf suivant par Monsieur le Juge de Paix du canton de Nivillers, veuf de Maria Théodorine Comon, décédée audit Bresles le dix sept Octobre mil huit cent soixante onze, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès délivré par Monsieur le Maire de Bresles le dix huit du présent mois et légalisé le dix neuf suivant par Monsieur le Juge de Paix du canton de Nivillers, et fils majeur de François Pascal Geffroy, âgé de soixante ans, menuisier, et de Augustine Joséphine Octavie Odent, son épouse, ménagère, âgée de soixante ans, tous deux aussi domiciliés à Bresles, et demoiselle Elise Désirée Duval, âgée de vingt deux ans, couturière, domiciliée dans la présente commune, où elle est née le cinq septembre mil huit cent cinquante un, comme le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil pour la dite année sous le numéro trente quatre; fille majeure de défunt Jean François Désiré Duval, décédé en cette commune le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante neuf ainsi qu'il est constaté par son acte de décès inscrit sous le numéro trois du Registre des actes de l'Etat civil pour la dite année, et de Prudence Elisa Poulain, âgée de quarante trois ans, ménagère, domiciliée aussi dans la présente commune, lesquels, assistés de leurs père et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans cette commune et dans

celle de Bresles les dimanches neuf et seize Novembre courant, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des publications de mariage de cette commune pour la présente année, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire de Bresles le dix-neuf du présent mois et légalisé le même jour par Monsieur le Juge de Paix du canton de Nivillers, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux, et leurs père et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants de toutes les pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Aristide Edmond Geffroy, et Elise Désirée Duval, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Octave Desaintjean, âgé de trente deux ans, Boucher, domicilié à Bresles, cousin Germain de l'Epoux; Anatole Poitevin, âgé de vingt sept ans, voyageur de commerce, domicilié à Persan Beaumont, Seine-et-Oise, ami de l'Epoux; de Raphaël Poulain, âgé de vingt sept ans, Instituteur public à Bucamp, oise, oncle et parrain de l'Epouse, et de Ernest Courtois, âgé de trente deux

ant tant de l'Epouse Domicilié en cette commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux époux, leurs pere et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous

Elise Désirée Dural Geffroy
Odent
Geffroy
Odent
Cantero
A. Pasteur
Cantero
J.C. Pruneaux

N° 25

Acte de Décès de Pierre Alexandre Poulain âgé de soixante-seize ans et dix mois époux de Sophie Odent.

× Du soir
Duverger
Mathieux
J.C. Pruneaux

L'an mil huit cent soixante treize, le huit Décembre à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Charles Mathieux, âgé de quarante ans, Facteur, et Antenne Duverger, âgé de quarante cinq ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le sept Décembre courant, à deux heures et demie + Pierre Alexandre Poulain, âgé de soixante-seize ans et dix mois, Cultivateur, né et domicilié en cette commune, fils des défunts Pierre Poulain et Marie Elisabeth Sophie Lequeux, veuf de Sophie Hodent, décédé en cette commune le vingt et un Septembre mil huit cent cinquante huit, et beau-père des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue Tantôt; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que

Elise Désirée Dural Geffroy
Elie Poulain Desaint-jean
St-Pasteur
J.C. Pruneaux

N° 26.

Acte de Décès de Alfridine Butteux âgée de cinq ans et neuf mois, fille légitime.

les Déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Mathieux J.C. Pruneaux

L'an mil huit cent soixante treize le vingt et un Décembre à huit heures du matin devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Augustin Butteux âgé de vingt-six ans, bûcheron, domicilié à Clermont de l'Oise rue de Béhencourt, et Joseph Constantin Croisaeufs, âgé de quarante-six ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt Décembre courant à cinq heures et demie du soir Alfridine Butteux âgée de cinq ans et neuf mois, née et domiciliée dans cette Commune, fille du premier Comparant et de Désirée Croisaeufs, âgée de vingt-trois ans, ménagère, son épouse avec lui domiciliée audit Clermont, et petite-fille du second comparant, est décédée au domicile de ce dernier rue Saint Louis; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Butteux Croisaeufs J.C. Pruneaux

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, soussigné le trente et un décembre mil huit cent soixante treize.

J.C. Pruneaux

Table des Actes contenus au Registre.

N°s des Actes.	Noms et Prénoms.	Dates des Actes.
	Naissances:	
18	Balochard Remi	28 Septembre
17	Blin Marie Claire Philomène	22 d.
23	Boulanger Juliette Louise	30 Octobre
15	Delahereche Théodore Alexandre	29 Août
9	Duval Marie Zéphirine	5 Mai
14	Eloy Noémi	20 Août
16	Richard Hippolyte	10 Septembre
3	Roeygens Henri	21 Janvier
19	Grosbeuf Arthur	1er Octobre
13(bis)	Présentation d'un enfant sans vie	23 Juillet
	Dix ~~Neuf~~ Naissances	
	Mariages:	
1	Denorroy Casimir Callon Julma	14 Janvier
5	Dumoulin Eusèbe Emile Essling Marie Hortense	3 mars
24	Geffroy Aristide Edmond Duval Elise Désirée	20 Novembre
12	Lesquillon Félix Boisseaux Alexandrine	28 Juin
	Quatre Mariages.	
	Décès:	
11	Aubourg Anastasie Silvie	30 Mai
22	Boutellier Marie Augustine	15 Octobre

26	Bulteux Alfredine	21 Décembre
7	Dodé Gabriel	23 Mars
10	Dubus Narcisse Caroline	26 Mai
8	Dupuis Artémise Félicité	25 Avril
6	Favrel Julienne Eléonore	3 Mars
4	Gagniage Geneviève	20 février
2	Gérardot Adélaïde Célestine Virginie	16 Janvier
25	Poulain Pierre Alexandre	8 Décembre
20	Soutain Geneviève Victoire	2 Octobre
21	Villon Louis Rosalie	9 Octobre
13	Présentation d'un enfant sans vie	23 Juillet

Treize Décès.

Nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès contenant Vingt-six Actes.

A La Neuville-en-hez le dix Janvier mil huit cent soixante-quatorze.

J. Collemant

Premier feuillet.
La Chevallier

1874.

TIMBRE 2/10 EN SUS F. 1

COMMUNE de La Neuville-en-Hez.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier Public se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précé-
» dens, de la part des fonctionnaires y dénom-
» més, sera poursuivie devant le Tribunal de
» première instance, et punie d'une amende
» qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent soixante-quatorze.

Le présent Registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous Bourguignat, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-treize.

Le Chevallier

L'an mil huit cent soixante quatorze, le neuf Janvier, à sept heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de

Perception d

N° 1er

Acte de Naissance de Céline Leroy.

Clermont, Département de l'Oise, a comparu Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente trois ans, Scieur de long domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré que le huit Janvier courant à dix heures du soir, un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté, est né dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant, et de Léopoldine Hen, ménagère âgée de vingt-sept ans, son épouse, et il a donné à cet enfant le prénom de Céline. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Victor Troisœufs, âgé de cinquante deux ans, scieur de long, et Henri Ferdinand Levieil, âgé de cinquante quatre ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Leroy Troisœufs Levieil J. P. Pottemont

N° 2.

Acte de Décès de Marie Félicité Célestine Postel âgée de soixante et onze ans et neuf mois, veuve de Auguste Cauchie.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le dix neuf février à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théodore Bléry, âgé de cinquante six ans, Marchand boulanger, et Pierre François Daudrieux, âgé de soixante trois ans, propriétaire, tous deux domiciliés dans la présente Commune; lesquels nous ont déclaré que ce dix-neuf février courant à une heure et demie du matin, Marie Félicité Célestine Postel, âgée de soixante et onze ans et neuf mois, rentière, née à Esquennoy, canton de Breteuil, oise, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean Baptiste Postel, et Marie Cervant, tous deux décédés audit Esquennoy, veuve de Auguste Cauchie, décédé à Bordeaux, tanne des deux comparants, est décédée dans son domicile,

grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Daudrieux Bléry J. P. Pottemont



N° 3

Acte de Naissance de Clothilde Mansard

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt et un février, à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Joseph Mansard, âgé de quarante deux ans, Courrelier, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt février courant, à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Julie Duverger, son épouse, âgée de trente huit ans, ménagère, et il a donné à cet enfant le prénom de Clothilde. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Auguste Florentin Dangoise, âgé de trente cinq ans, Charron, et de François Eloy, âgé de trente six ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Mansard Eloy Dangoise J. P. Pottemont

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt trois

N° 4.

Acte de Décès de Bertin Amable Félix Hariel âgé de soixante dix ans et dix mois, Epoux de Elisabeth Augustine François.

Mars à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Nicolas Désiré, âgé de soixante six ans, cultivateur, et François Julien Joseph, âgé de soixante et onze ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux Mars courant à sept heures du soir, Bertin Amable Félix Hariel, âgé de soixante dix ans et dix mois, domicilié en cette Commune, né en celle de Bresles le douzième jour du mois de Floréal an douze de la République française, rentier, fils des défunts Jean Baptiste Hariel et Marie Rose Scholastique Vassel, Epoux de Elisabeth Augustine François, âgée de soixante huit ans, ménagère, son épouse domiciliée en cette commune, et beau frère des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

François François J.A. Poyenel

N° 5.

Acte de Décès de Francine Léonida Larive, âgée de trente neuf ans et deux mois, Epouse de Jean Baptiste Alphonse Hermant.

L'an mil huit cent soixante-quatorze le vingt-cinq Mars à quatre heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Alphonse Hermant, âgé de quarante et un ans, Marchand Epicier, et Louis

TIMBRE 2 1/10 EN SUS F. 1.

Désiré Duverger, âgé de trente trois ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq Mars courant à deux heures du soir, Francine Léonida Larive, âgée de trente neuf ans et deux mois, Marchande Epicière, domiciliée en cette commune, née en celle de Hermes, oise, le vingt cinq Janvier mil huit cent trente cinq, fille de Jean Baptiste Alexandre Larive, âgé de soixante neuf ans, Tonnelier, et de Marie Anne Angélique Caroline Magot, âgée de soixante sept ans, ménagère, ses père et mère domiciliés en la dite commune de Hermes; Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermant L. Duverger J.A. Poyenel

N° 6.

Acte de Naissance de Mathias Essling.

L'an mil huit cent soixante quatorze le six Avril à sept heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre Essling, âgé de trente neuf ans, constructeur de cheminées, domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré que ce six Avril courant à dix heures du matin, un enfant du sexe masculin qu'il nous a présenté, est né dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Antoinette Duverger son épouse âgée de trente sept ans, couturière

et il a donné à cet enfant le prénom de Mathias. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Désiré François, âgé de soixante six ans, cultivateur, et de Henri Ferdinand Leneil, âgé de cinquante quatre ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Essling François Leneil J.A. Poyenant

No 7.

Acte de Naissance de Marie Haudegond

L'an mil huit cent soixante quatorze le sept Mai, à cinq heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Octave Arnoult Haudegond âgé de trente six ans, domestique, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le sept Mai courant à onze heures du matin, de lui déclarant, et de Judith Florentine Thémé, dite Georgette, son épouse âgée de vingt trois ans et huit mois, journalière, et il a donné à cet enfant le prénom de Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Hyppolite Boucher âgé de cinquante sept ans, maçon, et de Joseph Petit, âgé de trente quatre ans, cantonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après

que lecture en a été faite.

Haudegond Petit J.A. Poyenant

Boucher

No 8.

Acte de Naissance de Marie Blanche Acher.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt six Mai à sept heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre Francisse Acher, âgé de trente huit ans, Cordonnier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt six Mai courant à quatre heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Aurélie Coppin, son épouse, âgée de trente trois ans, couturière, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Blanche. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Coppin, âgé de soixante cinq ans, Galocher, et de François Nicolas Hermant âgé de soixante et un ans, Cucheron, tous leux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Hermand J. Coppin J.A. Poyenant

F. Acher

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt et un Juin, à dix heures du matin, pardevant nous

N° 9

Acte de Naissance d'Ernest Croisaufs.

Le dénommé à contre a contracté mariage à Agnès (département du Pas de Calais) le premier avril mil neuf cent cinq avec la nommée Odette Marie Louise Angèle née Vallet le quatorze janvier mil huit cent quatre vingt neuf et ne marie le premier avril mil neuf cent cinq Officier de l'Etat civil

Vallet

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt deux juin à huit heures du matin devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise a comparu François Joseph Croisaufs âgé de quarante trois ans bucheron domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt juin courant à une heure du soir, dans son domicile, rue Neuve de lui déclarant, et de Apoline Adelaïde Leverve son épouse, âgé de quarante et un ans et ménagère de gants, et il a donné à cet enfant le prénom de Ernest. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesguillon âgé de trente sept ans, bucheron, et de Alphonse Croisaufs, âgé de trente quatre ans, bucheron tous les deux domiciliés dans la présente commune lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Croisaufs Lesguillon Croisaufs J.P. Poyenneau

N° 10.

Acte de Décès de Auguste Napoléon Boucher âgé de soixante et un ans et six mois époux de Geneviève Elisabeth Callon.

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt deux juin à huit heures du matin devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Alfred Victoria Levasseur âgé de trente huit ans, cultivateur, et Louis Désiré Diverger, âgé de trente trois ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt et un juin courant, à neuf heures du soir, Auguste Napoléon Boucher, âgé de soixante et un ans et six mois, rentier, né et domicilié en cette commune, fils de défunt Pierre Auguste Boucher, et Marguerite Augustine Boucher, époux de Geneviève Elisabeth Callon, âgé de soixante ans, sans profession, domiciliée en cette commune, beau père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Levasseur L. Diverger J.P. Poyenneau

58

N° 11.

Acte de Décès de Marie Eulalie Wallet âgée de soixante seize ans et demi veuve de François Amable Sallot.

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt trois juin à sept heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théodule Dufer, âgé de quarante trois ans, jardinier, et Dieu Théodore Wallet, âgé de cinquante ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt trois juin courant à onze heures du matin, Marie Eulalie Wallet, âgée de soixante seize ans et demi, sans profession, née et domiciliée en cette commune, fille des défunts Pierre Wallet, et Marie Lucienne Bastard, veuve de

François Amable Sallot, décédé en cette commune le vingt quatre Avril mil huit cent soixante et onze et belle-mère des deux comparants est décédée dans son domicile, rue Cantôt, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Désiré Wallez Dufex J. A. Dorremont

No. 12.

Acte de Mariage entre Théophile Locque et Joséphine Lesguillon, garçon majeur et fille mineure

L'an mil huit cent soixante quatorze, le premier Juillet à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Théophile Locque, âgé de vingt quatre ans, scieur de long, domicilié à Boulincourt, section d'Agnetz, canton de Clermont, oise, y étant né le vingt six Juin mil huit cent cinquante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de Naissance délivré par Monsieur le Maire d'Agnetz le trente Juin dernier et légalisé le même jour par Monsieur le Président du tribunal civil de Clermont, garçon, fils majeur de François Théophile Locque, âgé de quarante sept ans scieur de long, et de Désirée Sophie Ducoron, âgée de quarante cinq ans, sans profession, ses père et mère domiciliés audit Boulincourt; et Demoiselle Joséphine Lesguillon, âgée de vingt ans et trois mois, couturière, née dans la présente commune le dix neuf Mars mil huit cent cinquante quatre fille mineure de François Joseph Lesguillon, âgé de



TIMBRE 2 1/10 EN SUS F. 1.

quarante six ans et demi, bûcheron, et de Flore Virginie Troisœufs, âgée de quarante cinq ans, sans profession, tous trois domiciliés en cette commune, lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle d'Agnetz les Dimanches quatorze et vingt et un Juin dernier, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au registre des Publications de mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire d'Agnetz le trente Juin dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du Titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Théophile Locque et Joséphine Lesguillon sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Aimable Ducoron, âgé de cinquante sept ans et demi, bûcheron, domicilié audit Boulincourt, oncle maternel de l'Epoux, Arthur Auguste Millier, âgé

vingt quatre ans, cordonnier, domicilié à Liancourt, son beau père de l'Epouse, Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante cinq ans, bucheron, oncle de l'Epouse, et Nicolas Lesguillon âgé de trente sept ans, bucheron, oncle de l'Epouse, tous deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux époux, leurs pères et mère et les témoins susdénommés ont signé avec, à l'exception du père et de la mère de l'Epouse qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Theophile Lesguillon Josephine Lesguillon
Ducoron Lesguillon Ducoron
Lesguillon Lesguillon J.P. Pruvenuit

96 13.

Acte de Décès de Marguerite Julie Grévin âgée soixante seize ans et trois mois, Veuve de Pierre Frédéric Dufossé.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le treize Juillet à midi devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, sont comparus Jules Eugène Dufossé âgé de vingt cinq ans, Clerc de notaire, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente trois ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize Juillet courant à deux heures du matin Marguerite Julie Grévin, âgée de soixante seize ans et trois mois, sans profession domiciliée en cette commune, née en celle de Chézy Glinant canton de Boves (Somme), le vingt cinq Germinal an six, fille des défunts Louis Francois Grévin, et Julie Pulleux, décédés en cette commune, Veuve de Pierre Frédéric Dufossé, décédé en cette commune le douze mars mil huit cent quarante trois, quand vivait du premier comparant et amie du second, est décédé en sa demeure grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

E. Dufossé L. Duverger J.P. Pruvenuit

16 14.

Acte de Naissance de Ermine Hen.

Décédé à La Neuville-en-Hez le vingt-trois janvier mil neuf cent quarante neuf. - Le 23-1-1949 Le Maire. Paul Lefort

L'an mil huit cent soixante quatorze, le deux Août à onze heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désiré Hen âgé de trente quatre ans, Bûcheron, domicilié en cette commune, rue de Lugarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le premier Août à trois heures du matin, dans son domicile de lui déclarant et de Désirée Levasseur, âgée de trente trois ans, couturière de gants, son épouse, et il a donné à cet enfant le prénom de Ermine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Toussaint Leroy, âgé de trente trois ans, bucheron, et de Henri Berdinand Lericil âgé de cinquante quatre ans, maçon tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Hen Leroy Lericil J.P. Pruvenuit

N° 15

Acte de Naissance de Marie Annette Dumoulin.

L'an mil huit cent ~~soixante~~ soixante-quatorze le vingt sept Août à six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise a comparu Eusèbe Emile Dumoulin, âgé de vingt cinq ans et demi, maçon, domicilié en cette commune lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt sept Août courant à sept heures et demi du matin dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Marie Hortense Essling, son épouse âgée de vingt cinq ans, couturière, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Annette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de trente trois ans, instituteur, et de Pierre Médard Labbé âgé de cinquante cinq ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et approuvé un mot rayé nul.

Dumoulin Labbé — L. Duverger — J. L. Pellemont

N° 16

Acte de Décès de Marie Annette Dumoulin

âgée de un jour, fille légitime.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt huit Août à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eusèbe Emile Dumoulin, âgé de vingt cinq ans et demi, maçon, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente trois ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt huit Août courant, à onze heures et demie du matin Marie Annette Dumoulin, âgée de un jour, née et domiciliée en cette commune fille du premier comparant, et de Marie Hortense Essling, âgée de vingt cinq ans, couturière, domiciliée également en cette commune, et ami du second comparant est décédée au domicile de ses père et mère grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dumoulin — L. Duverger — J. L. Pellemont

N° 17

Acte de Décès de Marie Marguerite Hinard

âgée de quatre vingts ans et trois mois veuve de André Parfait Rély.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt neuf Août à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Joseph Adolphe Callon âgé de quarante neuf ans, bucheron, et Gabriel Auguste Sénéchal âgé de quarante quatre ans, Limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Août courant, à quatre heures du matin, Marie Marguerite Hinard, âgée de quatre vingts ans et trois mois, sans profession, domiciliée en cette commune, née en celle d'Haudivillers le huit

Mai mil sept cent quatrevingt-quatorze, fille des défunts Pierre Hinard et Marie Julithe Rancon, veuve en premières noces de François Tallon, et en secondes noces de André Parfait Rety, décédé en cette commune le vingt septembre mil huit cent soixante douze, mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile du susdit Charles Joseph adolphe Tallon, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Tallon G. Dénéchal J.P. Poissonnet

N° 18.

Acte de Décès de Cyrille Isidore Magnier, âgé de soixante huit ans et cinq mois, Epoux de Victoire Rosine Bayard.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le vingt neuf Août à cinq heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Isidore Magnier, âgé de trente trois ans, menuisier, domicilié à Saint Just en Chaussée, Oise, et Désiré Bayard, âgé de vingt trois ans, Faisandier, domicilié à Château-Vert commune du Ouagne, canton de Clamecy, (Nièvre) lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Août courant, à une heure et demie du soir Cyrille Isidore Magnier, âgé de soixante huit ans et cinq mois cantonnier, domicilié dans la présente Commune, né en celle d'Agnetz le treize mars mil huit cent six, fils des défunts Adrien Magnier et Adélaïde Soutaix, Epoux de Victoire Rosine Bayard, âgée de soixante douze ans, sans profession domiciliée en cette commune, père

du premier comparant et oncle du second, est décédé dans son domicile; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Magnier Bayard J.P. Poissonnet



N° 19

Acte de Décès de Marie Antoinette Duverger, âgée de soixante trois ans et demi, veuve de Jean Baptiste Marc Groux.

L'an mil huit cent soixante quatorze le dix neuf Septembre, à trois heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de cinquante huit ans, rentier, et Louis Joseph Duverger, âgé de cinquante neuf ans, jardinier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix neuf courant à deux heures et demie du soir Marie Antoinette Duverger, âgée de soixante trois ans et demi, née et domiciliée en cette commune, marchande de beurre, fille des défunts Lucien Duverger, et Marie Genevièn Lemaire, veuve de défunt Jean Baptiste Marc Groux, amie du premier comparant et tante du second est décédée dans son domicile, rue Saint Louis, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Héron J.P. Poissonnet

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt trois Septembre à neuf heures du matin, pardevant nous

N° 20.

Acte
de
Naissance de Henri Léon Cerant

Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Joseph Cerant, dit Dieppois, âgé de vingt-quatre ans, artiste d'agilité, domicilié à Amiens (comme un Blanquetaguin, Numéro 25) lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt trois Septembre courant, à huit heures du matin, sur la place Communale, dans sa voiture lui servant de logement; de lui déclarant et de Maria Dépelchin, âgée de vingt ans, son épouse, marchand bimbloterie, et il a donné à cet enfant les prénoms de Henri Léon. Les déclarations et présentation ont été faites en présence de Théodor Bonsec, âgé de quarante cinq ans, marchand bimbloteur domicilié à Rouen, et de Louis Désiré Duverger âgé de trente trois ans instituteur, domicilié en cette commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

L'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a été légitimé par le mariage de ses père et mère contracté à Hazebrouck (Nord) le vingt cinq juin mil huit cent quatre vingt deux (vous Lucien Cerant) La Neuville en Bez le neuf juillet mil huit cent quatre vingt dix

Le Maire

Le dénommé ci-contre a contracté mariage à Orval (Ardennes) arrondissement de Rethel le dix sept janvier 1907 avec la nommée Marie Alberthine Gauthier. Par un mariage le dénommé avait été déclaré né à Orval le neuf cent sept.

Le maire,

J. Guesnet

L. Duverger

Bonsec

J.B. Pellerin

N° 21

Acte
de
Mariage entre Gustave Adolphe Cornette et Aurore Eloy.
Garçon et fille majeurs.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le cinq Novembre, à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en bez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Gustave Adolphe Cornette âgé de vingt cinq ans et neuf mois, Maçon, né à

à La Rue Saint Pierre, canton de Clermont, ce, le neuf Mars mil huit cent quarante neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le vingt neuf Octobre dernier et légalisé le trente du même mois par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont; Garçon, fils majeur de Auguste Isidore Cornette, âgé de quarante huit ans, maçon, et de Adele Elisme Boucher, âgée de quarante neuf ans, sans profession, tous trois domiciliés en cette commune; — et Demoiselle Aurore Eloy, âgée de vingt deux ans et trois mois, couturière, née à Paris, onzième Arrondissement (ancien) le deux Août mil huit cent cinquante deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur Sébire, Conseiller de Préfecture, le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante, et légalisé au tribunal civil de première instance de la Seine le vingt six Octobre dernier, et domiciliée dans la présente commune, fille majeure de Fulgence Eloy, âgé de quarante neuf ans, Gardien vente, domicilié en cette commune, et de défunte Joséphine Deligny, décédée en cette commune le six Décembre mil huit cent soixante huit; lesquels, assistés de leurs pères et mère ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches vingt cinq Octobre dernier et premier Novembre courant, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune, sans qu'il soit inter-

venu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mère ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi, que Gustave Adolphe Cornette, et Aurore Eloy, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Joseph Angot, âgé de soixante dix-sept ans, maçon, Grand oncle maternel de l'Epoux; Joseph Adolphe Jacquet, âgé de cinquante et un ans, perruquier, ami de l'Epoux, tous deux domiciliés en cette commune; de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante cinq ans, Marchand de bois domicilié en cette commune, parrain de l'Epouse, et de Julien Picourt, âgé de trente huit ans, Marchand de bois demeurant à Clermont, oise, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mère et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Gustave Adolphe Cornette Aurore Eloy
Cornette Boucher Eloy Angot
[illegible] Labbé J. Picourt
J.A. Pourcelet

5

N° 22.

Acte de Naissance de Aimmée Labbé fille naturelle

L'an mil huit cent soixante quatorze, le quatre Décembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de trente trois ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a déclaré que le deux Décembre courant, à six heures du soir, la nommée Rosa Labbé, âgée de dix neuf ans, couturière, domiciliée en cette commune chez ses père et mère Eugène Théophile Labbé, âgé de quarante trois ans, bûcheron, et Eugénie Denorroy, âgée de quarante ans, couturière, est accouchée au domicile de ses parents, d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nous présente, et auquel elle donne le prénom de Aimmée; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Louis Honoré Désiré Hubart âgé de soixante quatre ans, maçon, et de François Casimir Debeaupuis, âgé de cinquante trois ans, rentier tous deux domiciliés en cette commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Joséphine Vaillant J.A. Pourcelet
Hubart Debeaupuis

N° 23.

Acte de Décès de Aimmée Labbé âgée de trois jours, fille naturelle

L'an mil huit cent soixante quatorze, le cinq Décembre, à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont com-

paru Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de soixante quatre ans, maçon, et François Casimir Debeaupuis, âgé de cinquante trois ans, rentier tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq Décembre courant, à cinq heures et demie du soir, Aimmée Labbé, née et domiciliée en cette commune, âgée de trois jours, fille naturelle de Rosa Labbé+ et de père inconnu, et voisine des deux comparants, est décédée au domicile de sa mère, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

+ âgée de dix neuf ans couturière, domiciliée en cette Commune

Hubart

Debeaupuis

J.P. Porsemont

Debeaupuis Hubart J.P. Porsemont

N° 24.

Acte de Mariage entre Edouard Vital Levieille et Amante Troisœufs.

Garçon majeur et fille mineure.

L'an mil huit cent soixante quatorze, le huit Décembre, à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Edouard Vital Levieille, âgé de vingt-sept ans et demi, ouvrier brossier, domicilié dans la présente Commune, y étant né le vingt-six mars mil huit cent quarante-sept, fils majeur de défunt Onésime Levieille, décédé en cette commune le vingt et un Juin mil huit cent soixante-deux, et de Marie Anne Alexandrine Ducoron, âgée de cinquante-cinq ans, couturière, domiciliée dans cette commune; — et Amante Troisœufs, âgée de dix neuf ans et deux mois, ouvrière brossière, domiciliée dans la présente commune, y étant née le vingt-cinq Septembre mil huit cent cinquante-cinq, fille mineure de Joseph Constancien Troisœufs, âgé de quarante-sept ans, bûcheron, domicilié en cette commune, et de défunte Célestine Désirée Sallot, décédée dans la présente commune le quatre mai mil huit cent soixante-six; lesquels, assistés de leurs père et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Novembre dernier, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs père et mère ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du Titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Edouard Vital Levieille, et Amante Troisœufs sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de+ ~~Louis Isidore Levieille, âgé de quarante quatre ans Marchand de bois, demeurant à Bresles, oise, oncle et parrain de l'Epoux~~; Alexandre Caussin, âgé de qua-

+ Théophile Locque, âgé de vingt-quatre ans, sœur de long.

domicilié en cette commune, âgé de quatre ans, fabricant de brosses, domicilié en cette commune, ami de l'Epoux, de Louis Frédéric Bled, cultivateur, âgé de quarante trois ans, manouvrier, et de Nicolas Desguillon, âgé de trente sept ans, bucheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, oncles paternels et par alliance de l'Epouse, et Du présent acte les nouveaux Epoux, leurs père et mère, les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de l'Epouse et de la mère de l'Epoux qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis. Bled

Edouard Vital Leveille trois ans
Mre Caufin Theophile Lecque Desguillon

J.P. Perreaux

N° 25.

Acte de Naissance de Léon Georges Leveil.

Garçon naturel

L'an mil huit cent soixante quatorze, le quinze Décembre, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Josephine Vaillant, âgée de trente trois ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a déclaré que le quatorze du présent mois à huit heures du matin, la nommée Perpétue Constance Leveil, âgée de dix neuf ans, couturière, domiciliée en cette commune, chez sa mère, Marie Anne Alexandrine Ducoron, âgée de cinquante cinq ans, couturière, est accouchée audit domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, d'un enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente, et auquel elle donne les Prénoms de Léon Georges; lesdites déclaration et présentation faites en présence de Edouard Vital Leveille, âgé de vingt-sept ans et demi, ouvrier brossier, et de François Leonard Desguillon, âgé de trente six ans, bucheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont les déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Josephine Vaillant — Vommeseu

Leveille — J.P. Perreaux

L'enfant dont la naissance est ci-contre a été légitimé dans l'acte de mariage de ses père et mère en date du onze septembre mil huit cent soixante quinze, n° 22 du Registre de l'état civil pour les actes de la Mairie de cette Commune. En foi de quoi nous avons le présent acte que nous avons signé avec nous le onze septembre mil huit cent soixante quinze.

Le Maire

J.P. Perreaux

Par acte en date du vingt huit janvier mil huit cent quatre-vingt dix-neuf inscrit le même jour à la mairie de Clermont (Oise)

Masset Jean Georges, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Blanchart Marie Adeline Joséphine suivant mentions faites par nous, officier de l'état civil le cinq février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Vaillant

N° 26.

Acte de Décès de Jules Joseph Mansard

âgé de dix-septans et demi

+ Deux apposé:

Mansard

Eloy

J.P. Perreaux

L'an mil huit cent soixante quatorze le vingt Décembre à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en bez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Mansard, âgé de quarante deux ans, bourrelier et Louis Joseph Eloy, âgé de quarante ans, sieur de long tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt et un Décembre courant, à onze heures du soir Jules Joseph Mansard, âgé de dix sept ans et demi, ouvrier bourrelier, né et domicilié en cette Commune, fils du premier comparant, et de Julie Duverger âgée de trente huit ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune, et neveu du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mansard — Eloy — J.P. Perreaux

Le présent Registre a été clos et arrêté par nous Jean

Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, soussigné, le trente et un Décembre mil huit cent soixante quatorze.

J.C. Collemant

Table des Actes contenus au présent Registre

N° des Actes	Noms et Prénoms :	Date des Actes.
	Naissances :	
8	Acher, Marie Blanche	26 Mai
15	Dumoulin, Marie Annette	27 Août
6	Essling, Mathias	6 Avril
7	Haudegond, Marie	7 Mai
14	Hen, Ermine	2 Août
22	Labbé, Aimmée	4 Décembre
1	Leroy, Céline	9 Janvier
25	Levieil, Léon Georges	15 Décembre
3	Mansard Clothilde	21 Février
20	Tirant, Henri Léon	23 Sept^bre
9	Croisaufs, Ernest	21 Juin
	Onze Naissances.	
	Mariages :	
21	Cornette, Gustave adolphe Eloy, Aurore	5 Novembre
24	Levieille, Edouard Vital Croisaufs, Amante	8 Décembre
12	Locque, Théophile Lesquillon, Joséphine	1er Juillet
	Trois Mariages.	

N° des Actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Décès :	
10	Boucher, Auguste Napoléon	22 Juin
16	Dumoulin, Marie Annette	28 Août
19	Duverger, Marie Antoinette	19 Septbre
13	Grévin, Marguerite Jules	13 Juillet
4	Hariel, Berthe Amable Félix	23 Mars
17	Hinard, Marie Marguerite	29 Août
23	Labbé, Aimmée	5 Décembre
5	Larive, Francine Léonida	23 Mars
18	Magnier, Cyrille Isidore	29 Août
26	Mansard, Jules Joseph	22 Décembre
2	Postel, Marie Félicité Célestine	19 février
11	Wallet, Marie Eulalie	23 Juin
	Douze Décès.	

Nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès, contenant vingt six actes.

A La Neuville en Hez le douze Janvier mil huit cent soixante quinze.

J.C. Collemant



Premier feuillet.

1875.

COMMUNE

d

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

ART. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparans.

ART. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt-un ans au moins, parens ou autres; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparans et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparans et les témoins de signer.

ART. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédens, de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, et punie d'une amende qui ne pourra excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en hez. pendant l'année mil huit cent soixante-quinze.

Le présent Registre contenant Dix-huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le ~~premier~~ décembre mil huit cent soixante-quatorze.

vingt

P. M. le Président

[illegible]

[illegible]

N° 1.

Acte
de
Naissance de Arcade Jules Lièvois.
Garçon légitime.

Le dénommé à coter a contracté mariage le vingt novembre mil huit cent quatre vingt cinq avec Mlle Isaure Louise Acarguant ainsi qu'il conste de l'acte de mariage le vingt trois mil huit cent soixante dix sept
La Neuville en Hez le vingt trois novembre mil huit cent quatre vingt cinq
Le Maire,
Vallard

L'an mil huit cent soixante quinze le vingt janvier a cinq heures du soir pardevant nous Jean Charles Cellemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désiré Hippolyte Lièvois, âgé de trente huit ans, manouvrier, domicilié en cette commune grande rue de Clermont a Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce vingt Janvier courant a dix heures du matin. Sans son domicile. De lui déclarant, et de Alexandrine Loubet, son épouse âgée de trente six ans, couturière de gants, et lui donne a cet enfant les prénoms de Arcade Jules. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante cinq ans Marchand de bois, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de vingt huit ans. Simonaco tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bazin
Lièvois Labbé J.A. Pellevuit

N° 2.

Acte
de
Naissance de Louise Roeggens
Fille naturelle

L'an mil huit cent soixante quinze, le deux février une heure du soir, pardevant nous Jean Charles Cellemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henri Roeggens, âgé de vingt quatre ans

La dénommée à contre a contracté mariage le 6 octobre mil huit cent soixante dix avec Mr Charles Henri Potier
Le Maire
La Neuville en Hez le dix neuf octobre mil huit cent soixante dix

L'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte contre a été légitimé par le mariage de ses père et mère en date du Sept Décembre mil huit cent soixante quinze N° 30 de présent Registre.
La Neuville en Hez le sept Décembre mil huit cent soixante quinze
Le Maire
J.A. Pellevuit

manouvrier, domicilié en cette commune, lequel nous a déclaré que ce deux février courant, a quatre heures du matin, en la maison de Marie Augustine Hen manouvrière, âgée de soixante ans, grande rue de Clermont a Beauvais, où il demeure, il est né un enfant du sexe féminin qu'il nous présente et auquel il déclare donner le Prénom de Louise, se reconnaissant pour être le père de cet enfant et l'avoue eu de Augustine Victoire Duverger, âgée de vingt trois ans, couseuse de gants, demeurant en cette commune avec sa mère la susdite Marie Augustine Hen. Les présentes déclaration et présentation faites en présence de Pierre Prosper Loubet, âgé de cinquante cinq ans, menuisier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente quatre ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après que il leur en a été fait lecture, le déclarant ayant été ne savoir signer de ce requis

V. Duverger
Loubet J.A. Pellevuit

N° 3

Acte
de
Mariage entre Léon Mary et Lucie Maisard.
Garçon et fille majeurs

L'an mil huit cent soixante quinze, le six février, à dix heures du matin, pardevant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, adjoint au Maire de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Léon Mary garçon, âgé de vingt et un ans

et neuf mois, brassier domicilié dans la commune de Chury sous Clermont, canton de Mouy, Oise, y étant ne le dix neuf Avril mil huit cent cinquante-trois ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le quatre février courant, et légalisé le même jour par Monsieur le Juge de paix du canton de Mouy fils majeur de Désiré Nicolas Mary, âgé de quarante cinq ans, cultivateur, et de Augustine Alexandrine Dumats, âgé de trente huit ans et onze mois, cultivatrice, ses père et mère domiciliés audit Chury-sous Clermont; et demoiselle Lucie Mansard âgée de trente et un ans, cultivatrice, née dans la présente commune le treize Décembre mil huit cent quarante trois fille majeure de Léopold Mansard âgé de soixante dix ans, cultivateur, et de Marie Victoire Sabitte, âgé de soixante dix ans, cultivatrice, tous les trois domiciliés dans cette commune lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Chury-sous Clermont, les Dimanches vingt quatre et trente et un Janvier dernier, ainsi que le tout est constaté par les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire dudit Chury-sous Clermont le quatre février courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux

TIMBRE 2 10 EN SUS F. 1

et leurs pères et mères nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage à la date du vingt un Janvier dernier devant Hector Hyacinthe Semel Notaire en cette commune, ainsi que le constate le certificat dudit Notaire, qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants de toutes les pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Léon Mary et Lucie Mansard, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Joseph Séal Dumath, âgé de soixante quatre ans, cultivateur, grand père maternel de l'époux domicilié audit Chury-sous Clermont de Philippe Doscot, âgé de cinquante ans, rentier, oncle maternel de l'Epouse, domicilié à Beauvais, Oise, de Casimir Decoulevers âgé de trente ans, cultivateur domicilié dans la présente commune, beau frère de l'Epouse, et de Joseph Sabitte, âgé de quarante cinq ans, Marchand de fromages, domicilié à Rollot Département de la Somme, cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte le ~~susnommé~~, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins tous dénommés

sont signé avec nous et approuvé deux mots rayés nuls.

Lem Marx Lucie Mansard Augustine Dumats Mansard de Lasalle Dumats Desruelles Labille Lacroix

N° 1

Acte de Décès de Clémence Collemant, âgée de vingt et un ans et deux jours

L'an mil huit cent soixante quinze, le mardi neuf février à deux heures du soir, devant nous Narcisse Charles Vincent Lacroix adjoint au Maire de la commune de la Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire pour remplir les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de cinquante-neuf ans et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de cinquante deux ans, tous deux rentiers et domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf février courant, à dix heures et demie du matin — Clémence Collemant, âgée de vingt et un ans et deux jours, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille de Jean Charles Collemant âgé de quarante six ans, Rentier et Maire de cette commune et de Héloise Carmélime Warée, son épouse âgée de quarante deux ans; mère du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile de

TIMBRE 2/10 EN SUS F. 1.

ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Corbillon a Corbillon Lacroix

N° 5

Acte de Décès de Narcisse Désiré Hubart âgé de trente deux ans et six jours.

L'an mil huit cent soixante quinze le onze février à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de cinquante neuf ans, et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de cinquante deux ans, tous deux rentiers et domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze février courant, à une heure du matin, Narcisse Désiré Hubart, âgé de trente deux ans et six jours, peintre, né et domicilié dans la présente commune, fils de Louis Honoré Désiré Hubart, maçon, âgé de soixante quatre ans, et de Marie Anne Elisa Duval, âgée de soixante quatre ans, couturière, tous les deux domiciliés dans cette commune, et cousin des deux comparants, est décédé au domicile de ses père et mère, rue de l'Eglise; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Corbillon a Corbillon J. C. Collemant

N° 6.

Acte de Décès de Marie Marguerite Julie Diguet âgée de quatre vingt cinq ans et cinq mois, Veuve de François Nicolas Duverger

L'an mil huit cent soixante quinze, le vingt et un février, à une heure du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Antoine Maurice Duverger, âgé de cinquante sept ans bûcheron, et Noel Albert Gomord, âgé de trente huit ans bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un février courant, à huit heures du matin Marie Marguerite Julie Diguet, âgée de quatre vingt cinq ans et cinq mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Antoine Diguet et Marie Julie Lequeux, veuve de François Nicolas Duverger, décédé en cette commune le neuf mars mil huit cent soixante dix; mère du premier comparant et grand mère du second, est décédée au domicile du susdit Antoine Maurice Duverger, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger — Gomord — J.C. Perreaux

N° 7.

Acte de Décès de Marie Elizabeth Silvie Batard âgée de soixante quinze ans et huit mois, Veuve de Henry Jean Baptiste Auboury

L'an mil huit cent soixante quinze, le dix sept Mai à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maximilien Nicolas Corbillon âgé de cinquante neuf ans, et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de cinquante

deux ans, tous deux propriétaires rentiers Domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix huit Mars courant à onze heures du matin Marie Elizabeth Silvie Batard, âgée de soixante quinze ans et huit mois, rentière, née et domiciliée dans la présente Commune, fille des défunts François Joseph Batard et Antoinette Felicité Pullenx, veuve de Henry Jean Baptiste Auboury, décédé en cette commune le vingt cinq juin mil huit cent soixante deux, cousine du premier comparant et tante du second, est décédée dans son domicile sur la place; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Corbillon — Corbillon — J.C. Perreaux

N° 8.

Acte de Décès de Charles François Douche âgé de quatre vingt deux ans et un mois, Veuf de Geneviève Felicité Batard

L'an mil huit cent soixante quinze, le onze Avril, à sept heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Désiré Douche, âgé de cinquante deux ans, cultivateur, domicilié à Thury-sous Clermont, Oise, et Lucien Alphonse Maigret, âgé de quarante six ans, cultivateur, domicilié en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze Avril courant, à dix heures et demie du matin, Charles François Douche, âgé de quatre vingt deux ans et un mois, rentier, né à Ully le quatorze mars mil sept cent quatre vingt treize, et domicilié

dans la présente commune, sur la place, fils des défunts Charles Joseph Douche, et Marie Catherine Thérèse Sabrouf, Geneviève Félicité Bastard, décédé en cette commune le cinq Août mil huit cent soixante-sept; fils du premier comparant et beau père du second, est décédé en cette commune; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Douche. A. Maizaret. J.P. Pellerin

3

N° 9.

Acte

de

Décès de Marie Joséphine Céleste Pillon

âgée de soixante douze ans et cinq mois veuve de Louis Marie Victor Bonnefoy

L'an mil huit cent soixante quinze le deux Juin à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemand, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Joseph Constant Bonnefoy, âgé de quarante sept ans, Cultivateur, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de cinquante cinq ans, menuisier, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux Juin courant, à neuf heures du matin, Marie Joséphine Céleste Pillon, âgée de soixante douze ans et cinq mois, rentière, domiciliée dans la présente commune, née à Chevry-sous-Clermont, oise, le deux nivose an X, fille des défunts Louis Adrien Pillon, et Marie Joseph Charlier, veuve de Louis Marie Victor Bonnefoy, décédé en cette commune le neuf Novembre mil huit cent soixante-douze, mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée au domicile du susdit Joseph Constant Bonnefoy, rue du Clos à bœufs;

TIMBRE 2/3 EN SUS T. 1.

après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lequeux. Bonnefoy. J.P. Pellerin

3

N° 10.

Acte

de

Naissance de Félicité Blandine Locque

fille légitime

L'an mil huit cent soixante quinze le deux Juin à deux heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemand, Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville en hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque âgé de vingt cinq ans, tisseur de long, domicilié en cette commune, ~~quartier~~ de ~~Clermont~~ ~~Beauvais~~, rue Saint Louis, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce deux Juin courant à huit heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesquillon, son épouse, âgée de vingt et un ans, couturière, et il a donné à cet enfant les prénoms de Félicité Blandine.

Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesquillon, âgé de trente huit ans, bûcheron, et de Félix Lesquillon, âgé de vingt huit ans aussi bûcheron tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite et approuvé ces mots rayés nuls.

Locque Théophile Nicolas Lesquillon

Lesquillon

J.P. Pellerin

3

N° 11.

Acte de Naissance de Balochard. fille légitime

L'an mil huit cent soixante quinze, le huit Juin, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Charles Julien Balochard, âgé de trente ans, charretier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe ~~masculin~~ féminin, qu'il nous a déclaré être né le sept Juin courant, à six heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Mathilde Gabriel Closier, âgée de vingt six ans, couturière, son Epouse avec lui domiciliée, et il a donné à cet enfant le prénom de Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Hector Prottais, âgé de trente sept ans, bucheron, et de Eloy François âgé de trente huit ans, aussi bucheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, et approuvé un mot rayé nul.

Balochard H. Prottais
Eloy J.C. Collemant

N° 12.

Acte de Naissance de Marie Claire Augustine Sacroix. fille légitime

L'an mil huit cent soixante quinze, le vingt six Juin à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Harnesse Charles Vincent Sacroix, âgé de quarante trois ans, Instituteur libre, demeurant en cette commune, lequel nous a déclaré que le vingt cinq Juin courant, à sept heures un quart du soir, dans son domicile, grande Rue de Clermont à Beauvais, Marie Antoinette Clotilde Boyart son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Marie Claire Augustine, ajoutant qu'il est né jumeau et sorte le premier du sein de sa mère. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Alexis Alexandre Augustin Angot âgé de soixante ans, géomètre, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de cinquante cinq ans menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Lacroix Angot
Lequeux J.C. Collemant

Décédé à Pontoise (Seine et Oise) le trois Janvier mil neuf cent soixante trois
Le 16 janvier 1963
Le Maire

N° 13.

Acte de Naissance de Claire Marie Clotilde Lacroix. fille légitime

L'an mil huit cent soixante quinze, le vingt six Juin, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Harnesse Charles Vincent Sacroix, âgé de quarante trois ans, Instituteur libre, demeurant en cette commune, lequel nous a déclaré que le vingt cinq Juin courant, à sept heures trois quarts du soir, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, Marie Antoinette Clotilde Boyart, son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession, est accou-

+ courant
Lacroix Lequeux
Angot
J.C. Collemant

chée d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné les prénoms de Claire Marie Clotilde, ajoutant qu'il est né jumeau et sorti le second du sein de sa mère. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexis Alexandre Augustin Angot, âgé de soixante ans, géomètre, et de Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de cinquante cinq ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Lacroix Angot Lequeux J.S. Perreaux

N° 14

Acte de Décès de Claire Marie Clotilde Lacroix, âgée de cinq jours.

L'an mil huit cent soixante quinze, le trente Juin, à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de quarante trois ans, Instituteur libre, et Alexis Alexandre Augustin Angot, âgé de soixante ans, géomètre, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Juin courant à six heures du matin, Claire Marie Clotilde Lacroix, âgée de cinq jours, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime du premier comparant et de Marie Antoinette Clotilde Boyard son épouse, âgée de trente cinq ans, sans profession et cousine du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont

à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lacroix Angot J.S. Perreaux

N° 15

Acte de Naissance de Emilienne Petit, fille légitime.

Décédée à Beauvais (oise) le six Mars mil neuf cent soixante sept. Dont mention le neuf Mars mil neuf cent soixante sept. Pour Le Maire chef L'Adjoint: Cornet

L'an mil huit cent soixante quinze, le trente Juin, à six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joseph Louis Aimé Petit, âgé de trente six ans, cantonnier, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trente Juin courant à midi et demi, dans son domicile rue du Clos à Bœufs, de lui déclarant, et de Silvie Félicie Pellon, âgée de trente trois ans, couturière, son épouse avec lui domiciliée, et il a donné à cet enfant le prénom de Emilienne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Désiré Pétré, âgé de cinquante huit ans manouvrier, et de François Joseph Troisœufs, âgé de quarante quatre ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Petit Pétré Troisœufs J.S. Perreaux

L'an mil huit cent soixante quinze, le dix sept Juillet, à dix heures du matin, pardevant nous Jean

N° 16

Acte de Mariage de Henri Alexandre Amédé Sentier & Anatolie Sallot, garçon et fille majeurs.

Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, jardinier, âgé de vingt six ans et huit mois, manouvrier, domicilié dans la commune de Litz, canton de Clermont, Oise, y étant né le huit Novembre mil huit cent quarante huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le quinze Juillet courant, et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal de première instance de Clermont; fils majeur de Pierre François Sentier, âgé de cinquante-huit ans, journalier, et de Marie Elisabeth Eléonore Maillard, âgée de cinquante-neuf ans, sans profession, ses père et mère domiciliés audit Litz; — et Demoiselle Anatolie Sallot, âgée de dix-neuf ans et deux mois, gantière, née dans la présente commune le douze mai mil huit cent quarante six, fille mineure de François Sallot, âgé de quarante-quatre ans et demi, jardinier, et de Héloïse Loubet, âgée de trente six ans, sans profession, tous les trois domiciliés en cette commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Litz les Dimanches quatre et onze Juillet courant ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune et par le certificat de publications et de non-opposition délivré par Monsieur le Maire dudit Litz le quinze Juillet courant et légalisé le même jour comme ci-dessus sans qu'il nous soit survenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs père et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Henri Alexandre Amédé Sentier, et Anatolie Sallot, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Adonis Debré, âgé de trente trois ans, maçon demeurant à Litz, beau-père de l'Epoux, Pierre François Loir, âgé de cinquante ans, manouvrier demeurant à la Rue St Pierre, oncle de l'Epoux; de Pierre Prosper Loubet, âgé de cinquante six ans, manouvrier, grand père de l'Epouse, et de Pierre Vincent Mauriceaux, âgé de soixante ans, rentier, cousin de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins susdénommés ont signé avec nous.

Henri Alexandre Amédé Sentier — Anatolie Sallot

Sentier — Maillard — Sallot — Héloïse Loubet

Debré Adonis — Loir — Loubet

Mauriceaux

J. P. Perrement

N° 17.

Acte de Mariage entre Paul Sébastien Martin Feine et Marie Eugénie Champy

Garçon majeur et fille mineure

L'an mil huit cent soixante quinze le vingt et un Juillet à dix heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Paul Sébastien Martin Feine, âgé de vingt cinq ans et huit mois, employé de papetier, domicilié dans la commune d'Etouy canton de Clermont, Oise, y étant né le dix Novembre mil huit cent quarante neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire d'Etouy le seize Juillet courant, et légalisé le dix sept du même mois par Monsieur le Président du tribunal civil de Clermont; garçon, fils majeur de feu Paul François Feine, décédé au dit Etouy le treize février mil huit cent soixante, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de décès délivré et légalisé dans les mêmes formes que l'extrait de naissance précité; et de Marie Rose Virginie Bertrand, âgée de cinquante deux ans et demi, journalière, aussi domiciliée à Etouy; — et Demoiselle Marie Eugénie Champy, âgée de vingt ans et dix mois, couseuse de gants, née dans la présente commune le quinze Août mil huit cent cinquante quatre, fille mineure de Antoine Edmond Champy, âgé de cinquante cinq ans et demi, agent d'assurances, et de Louise Amable Guignard, âgée de cinquante et un ans, sans profession, tous les trois domiciliés ensemble en cette commune; lesquels assistés de leurs père et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle d'Etouy les Dimanches quatre et onze Juillet courant ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire d'Etouy le seize Juillet courant et le dix sept, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs père et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux.

Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi que Paul Sébastien Martin Feine, et Marie Eugénie Champy sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Protestat Evariste Petit, âgé de cinquante ans, cousin de l'Epoux, de Ernest Feine âgé de trente deux ans, frère de l'Epoux, tous les deux terrassiers et domiciliés à Etouy; de Louis Joseph Guignard, âgé de cinquante huit ans, rentier, oncle maternel de l'Epouse, et de Edmond Champy, âgé de vingt quatre ans,

suivants, frère de l'Epouse, tous les deux demeurants à Paris le premier rue Didot n° 33 et le second rue Saint Placide n° 2. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requis. Paul Sébastien Martin Père
Marie Eugénie Champy Champy
Adrien Gueignard
Petit Père
Champy

Signé J.C. Collemant

N° 18.

Acte de Mariage entre Amédée Prosper Ernest Salot et Clémence Hermand

Garçon majeur et fille mineure

L'an mil huit cent soixante quinze le vingt quatre juillet à dix heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Ste Neuville en bez canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise ont comparu Amédée Prosper Ernest Salot, garçon, âgé de vingt six ans et trois mois manœuvrier, né à Litz canton de Clermont Oise, le dix Avril mil huit cent quarante-neuf, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le dix huit juillet courant et légalisé le vingt deux du même mois par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont Oise; fils majeur de Antoine Prosper Salot, âgé de cinquante-neuf ans, manœuvrier, et de Honorine Adélaïde Delamarre, âgé de cinquante huit ans, ménagère, tous les trois domiciliés audit Litz. — Et Demoiselle Clémence Hermand, âgée de dix sept ans et quatre mois, couturière, née dans la présente commune le trois Mars mil huit cent cinquante huit, fille mineure de Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante et un ans, galocher, et de Antoinette Wallet, âgé de quarante ans, gantière, tous les trois domiciliés ensemble en cette commune, lesquels, assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Litz les Dimanches onze et dix huit juillet courant ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire de Litz le vingt deux juillet courant et légalisé le même jour, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant ensuite séparément et affirmativement, nous répondu

avons prononcé, au nom de la loi que Amédée Prospet Ernest Salot, et Clémence Hermand sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Victor Hippolyte Lecomte, âgé de quarante-sept ans, charretier, et de Charles Henri Bruyère, âgé de trente-cinq ans, manouvrier, tous deux cousins germains de l'Epoux et domiciliés à Litz; de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante-deux ans, facteur-courrier, oncle maternel de l'Epouse; et de Fulgence Auguste Delarue, âgé de cinquante ans, bûcheron, cousin de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères, et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir signer de ce requise. Amédée Prospet Ernest Salot Clémence Hermand Salot Herman Lecomte Bruyère A. Wallet Wallet Delarue

J. P. Lorrement

N° 19

Acte de Naissance de Léa Cornette fille légitime

L'an mil huit cent soixante-quinze, le cinq Août à une heure du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Gustave Adolphe Cornette, âgé de vingt-six ans, maçon, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le quatre Août courant à neuf heures du soir, dans son domicile, de lui, déclarant et de Aurore Eloy, son épouse, âgée de vingt-trois ans, couturière, et il a donné à cet enfant le prénom de Léa. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Isidore Auguste Cornette, âgé de quarante-neuf ans, maçon, et de Auguste Fulgence Eloy, âgé de cinquante ans et demi, facteur de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Cornette Cornette Eloy

J. P. Lorrement

N° 20

Acte de Décès de Marie Anne Elisa Duval, âgée de soixante quatre ans et onze mois, Epouse de Louis Honoré Désiré Hubart.

L'an mil huit cent soixante-quinze le vingt-six Août, à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Maximilien Nicolas Corbillon, âgé de cinquante-neuf ans, et Louis Modeste Alfred Corbillon, âgé de cinquante-deux ans, tous deux rentiers et domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six Août courant, à cinq heures du soir, Marie Anne ~~Désiré~~ ~~Elisa~~ Duval âgée de soixante-quatre ans et onze mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts François Duval, et Elisabeth Anne Lesieur, épouse de Louis

+ Elisa approuvé le renvoi ci-dessus et les deux mots rayés ci-contre Corbillon A. Corbillon

J. P. Lorrement

Honoré Désiré Hubart, âgé de soixante-quatre ans et huit mois, maçon, domicilié en cette commune, et cousine par alliance des deux comparants, est décédé dans son domicile rue de l'Eglise; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Corbillon

J. P. Perrement

A. Corbillon

N° 21

Acte de Décès de Louise Césarine Desprès âgée de quarante-sept ans et onze mois; Epouse de Charles Joseph Adolphe Tallon

L'an mil huit cent soixante-quinze, le vingt-sept Août, à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Joseph Adolphe Tallon, âgé de cinquante ans, lattier, et Charles Tallon, âgé de vingt-cinq ans, bûcheron, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-six Août courant, à dix heures du soir, Louise Césarine Desprès, âgée de quarante-sept ans et onze mois, ménagère, née à Amblainville, canton de Méru, le cinq septembre mil huit cent vingt-sept, et domiciliée dans la présente commune, fille naturelle de Madeleine Louise Desprès, âgée de soixante-neuf ans, cabaretière demeurant à Litz, oise, Epouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants

ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Tallon Tallon fils

J. P. Perrement

N° 22

Acte de Mariage entre Léon Masset et Perpétue Constance Levieille. Garçon et fille majeurs

L'an mil huit cent soixante-quinze le onze Septembre à dix heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Léon Masset, âgé de vingt-trois ans, professeur, domicilié à la Rue Saint-Pierre, canton de Clermont, (oise) y étant né le premier Septembre mil huit cent cinquante deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le huit Juin mil huit cent soixante et onze et légalisé le même jour par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont, garçon, fils majeur de Félix Prosper Masset, âgé de cinquante-six ans, tailleur d'habits, domicilié au même lieu, et de défunte Appoline Bonhomme décédée audit La Rue Saint Pierre le vingt-trois février mil huit cent soixante sept, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de décès délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le huit de ce mois et légalisé le neuf suivant par Monsieur le Président du tribunal civil de Clermont;

et Demoiselle Perpétue Constance Levieille, âgée de vingt ans et quatre mois couturière, née dans la présente commune le seize Avril mil huit

cent cinquante-cinq, fille majeure de défunt Onésime Levieille, décédé en cette commune le vingt et un Juin mil huit cent soixante-deux, et de Marie Anne Alexandrine Ducoron, âgée de cinquante-six ans, couturière, sa mère, avec laquelle elle est domiciliée dans la présente commune, lesquels assistés de leurs père et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de la Rue-saint-Pierre, les Dimanches vingt-neuf Août dernier et cinq Septembre courant, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire de la Rue-Saint-Pierre le huit de ce mois et légalisé le lendemain, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe masculin né d'eux le quatorze Décembre mil huit cent soixante-quatorze, et qui a été inscrit sur les registres de la présente commune à la date du quinze Décembre sous les noms de Léon Georges, et comme né de père inconnu. Les futurs Epoux et leurs père et mère nous ont déclaré, sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon

au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Léon Masset et Perpétue Constance Levieille sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de François Thomas Louis Désir Dacquin Leclerc, âgé de soixante ans, menuisier, cousin de l'Epoux, domicilié en cette commune; Léocal Debrie, âgé de vingt-cinq ans, maçon, demeurant à la Rue-Saint-Pierre, ami de l'Epoux; de Isidore Levieille, âgé de quarante-cinq ans, Marchand de bois, demeurant à Bresles, oise, oncle de l'Epouse; et de Henri Ferdinand Levieille âgé de cinquante-cinq ans, maçon, aussi oncle de l'Epouse et domicilié dans la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs père et mère et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requise.

Perpétue Constance Levieille

Léon Masset Masset Levieille

Leclerc Debrie

Levieille J. P. Pressemant

L'an mil huit cent soixante-quinze le Jeudi vingt-huit Octobre, à onze heures du matin, pardevant

N° 23

Acte de Mariage entre Jean Baptiste Narcisse Angot et Marie Pauline Anais Boisselen. Hommes majeurs et fille majeur

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le trente Octobre, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en Hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Narcisse Angot, âgé de vingt-neuf ans moins un mois, menuisier, demeurant à Litz canton de Clermont, oise, y étant né le treize Novembre mil huit cent quarante-six, neuf de Chiche Boucher, décédé audit Litz le dix huit Juin dernier, et fils majeur de Jean Baptiste Angot, âgé de cinquante-six ans, menuisier, demeurant au même lieu, et de défunte Marie Clémentine Severe, décédé à Clermont, (oise), le sept Décembre mil huit cent soixante-deux; ——— et Demoiselle Marie Pauline Anais Boisselen, âgée de vingt-quatre ans et dix mois, femme de chambre demeurant à Clermont, (oise) Place de l'Hôtel de ville n° 10, fille majeure de défunt Jean Baptiste Boisselen, décédé à Hédencourt annexe de la commune de Saint-André-Farivillers, canton de Froissy (oise) le seize Octobre mil huit cent cinquante cinq, et de Adele Valérie Cocu, âgé de quarante huit ans, cuisinière, domiciliée dans la présente commune; lesquels assistés de leurs père et mère ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans cette commune, dans celle de Litz et dans la ville de Clermont, les Dimanches dix-sept et vingt-quatre du présent mois sans qu'aucune opposition nous ait été signifiée, ainsi qu'aux officiers de l'Etat civil de Litz et de

+ né à Saint-Just en Chaussée (oise) le vingt-quatre Décembre mil huit cent cinquante

Marie Pauline Anais Boisselen

Angot

Adele Cocu

Dupressoir

Corpentier

Cocu

J. B. Desiré Angot

Clermont. A l'appui de leur réquisition, les comparants nous ont remis: 1° leurs actes de naissance; 2° les actes de décès de la mère et de la première Epouse du futur Epoux; 3° l'acte de décès du père de la future Epouse; 4° les certificats constatant que les publications ont été faites dans la commune de Litz et dans la ville de Clermont. Les futurs époux, ainsi que les personnes ici présentes pour autoriser le mariage, interpellés par nous de déclarer s'il a été fait un contrat de mariage, la date de ce contrat, le nom et la résidence du notaire qui l'a reçu, nous ont répondu qu'un contrat de mariage a été dressé le vingt-six Octobre courant par Monsieur Alfred Auguste Guérin notaire à Bulles (oise) et nous ont présenté un certificat qui le constate. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage sur les devoirs et les droits respectifs des époux, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Jean Baptiste Narcisse Angot et Marie Pauline Anais Boisselen, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Joseph Désiré Angot, âgé de cinquante-neuf ans, manouvrier, oncle de l'Epoux, de Bellonie Dupressoir, âgé de trente ans aussi, manouvrier, beau frère de l'Epoux tous deux

Domiciliés à Litz ; De Casimir Carpentier, âgé de cinquante ans, charretier, domicilié dans la présente commune, ami de l'Epouse, et De Charles Léon Coeu âgé de quarante neuf ans, cultivateur, domicilié à Noyers Saint Martin (Oise) oncle de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs père et mère et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous. Marie Pauline Louise Désirée

jeanpbte Narcisse Augt. Augt Adèle Coeu

Augt Carpentier

Duprissoir Coeu J.B. Pollemont

N° 24

Acte

de

Naissance de Augustine

Richard.

fille légitime.

L'an mil huit cent soixante-quinze le cinq Novembre à cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Josephine Vaillant, âgée de trente quatre ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a déclaré que ce cinq Novembre courant à une heure après midi la nommée Louise Alexandrine Leclercq, âgée de vingt-deux ans, employée à la culture, épouse de Désiré Richard, âgé de vingt-huit ans, manœuvrier, domicilié en cette commune et actuellement absent, est accouchée au domicile de son père, lieu dit la Garde, écart de cette commune où elle demeure, d'un enfant du sexe féminin, que nous présente et auquel elle donne le prénom de Augustine, les dites déclaration et présentation faites en présence de Cyrille Lefèvre, âgé

de trente quatre ans, charbonnier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente quatre ans, instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Josephine Vaillant Cyrille Lefèvre

L. Duverger J.B. Pollemont

N° 25

Acte

de

Décès de Lucien Hubert Hen, âgé de soixante-cinq ans, veuf de Marie Agnès Duru.

L'an mil huit cent soixante-quinze le seize Novembre, à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jules Etienne Lesage, âgé de cinquante-cinq ans, marchand de bois, et Alphonse Désiré Hen, âgé de quarante-cinq ans, rentier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce seize Novembre courant, à neuf heures du matin, Lucien Hubert Hen, âgé de soixante-seize ans, rentier domicilié dans la présente commune, né à Litz (Oise) le premier Novembre mil sept cent quatre-vingt dix-neuf, fils des défunts Lucien Hen et Marie Rose Angot, veuf de Marie Agnès Duru, décédé en cette commune, beau-père du premier comparant et père du second, est décédé dans son domicile, rue du Connétable Raoul, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesage Hen J.B. Pollemont

N° 26

Acte de Mariage entre Edmond Dufer et Hélène Adéline Gueudet, Garçon et fille majeurs

L'an mil huit cent soixante quinze, le vingt trois Novembre, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Cellemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Edmond Dufer, âgé de vingt et un ans et quatre mois, cordonnier, domicilié dans la présente Commune, y étant né le trois Juillet mil huit cent cinquante-quatre, fils majeur de Jean Baptiste Théodule Dufer, âgé de quarante cinq ans, jardinier, et de Victorine Sallot, âgée de quarante quatre ans, gantière, tous deux domiciliés en cette commune, — Et demoiselle Hélène Adéline Gueudet, âgée de vingt et un ans et onze mois, domestique domiciliée en cette commune, née à Caply, commune de Vendeuil Caply, canton de Breteuil (Oise) le vingt et un Décembre mil huit cent cinquante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Vendeuil Caply le dix huit du présent mois et légalisé le vingt courant par Monsieur le Juge de Paix du canton de Breteuil (Oise) fille majeure de Antoine Nicolas Gueudet, âgé de quarante sept ans, manouvrier, demeurant audit Caply, et de défunte Hortense Ismérie Martin, décédée audit Caply le huit septembre mil huit cent cinquante-six ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès délivré et légalisé comme l'extrait de naissance relaté ci-dessus; lesquels, assistés de leurs pères et mère ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches sept et quatorze Novembre courant, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mère, nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Edmond Dufer, et Hélène Adéline Gueudet, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Désir Théodore Wallet, âgé de cinquante et un ans, tourbier, demeurant en cette commune, oncle maternel par alliance de l'Epoux, de Charles Callon, âgé de vingt six ans, bûcheron, demeurant aussi en cette commune, cousin de l'Epoux; de Antoine Protais, âgé de trente-sept ans, cordonnier, demeurant à Caply (Oise) ami de l'Epouse; et de Antoine Crispin Alfred Lefèvre, âgé de quarante ans, cultivateur demeurant également audit Caply, aussi ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux,

foues pres et mois et les temoins ci-dénommés lecture
signé avec nous
Edmond Dufoz Melaine et Adelaïde Gaudet
Sylvie Sallot Gueudet
Désiré Hallé Tallon Bratois
Defoix

J.B. Pouchet

16e 97
Acte
de
Décès de Honoré Charles Denis Levasseur.
âgé de Cinquante-sept ans et quatre mois, Epoux de Constance Josephine Mahieux

L'an mil huit cent soixante quinze, le cinq Décembre à douze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Désiré Hallé, âgé de trente cinq ans, bucheron, et Louis Charles Levasseur, âgé de soixante et un ans, cordonnier, tous deux domiciliés en cette commune lesquels nous ont déclaré que le quatre Décembre courant à onze heures du soir, Honoré Charles Denis Levasseur, âgé de cinquante-sept ans et quatre mois, cordonnier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Charles Levasseur et Clotilde Laval, Epoux de Constance Josephine Mahieux, âgée de cinquante six ans, sans profession domiciliée en cette commune, beau père du premier comparant et frère du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarant ont signé avec nous après lecture faite.

Hallé Levasseur J.B. Pouchet

16e 98
Acte
de
Décès de François Jean Baptiste Boulanger, âgé de cinquante deux ans et un mois, Epoux de Eloïde Albertine Boudeville.

L'an mil huit cent soixante quinze le onze Décembre à huit heures du matin, devant nous Jean charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Boulanger, âgé de cinq huit ans, bucheron, demeurant en cette commune, et Anatole Thelebert Léonard Mercier, âgé de trente et un ans, Ebeniste, demeurant à Clermont Oise, lesquels nous ont declaré que le onze Décembre courant, à neuf heures un quart du soir François Jean-Baptiste Boulanger, âgé de cinquante deux ans et un mois, bucheron, ne et domicilié dans la présente commune, fils de défunts Louis Joseph Boulanger, et Honorine Severine Deffers tous deux décédés en cette commune, Epoux de Eloïde Albertine Boudeville, âgé de cinquante et un ans, sans profession, domicilié en cette commune, père du premier comparant et beau-père du second est décédé dans son domicile rue Cantôt, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Boulanger J.B. Pouchet
Mercier

16e 99
Acte
de
Décès de François Marie Delayen
âgé de quatre vingt ans et demi
Epoux de Marie Elizabeth Piges.

L'an mil huit cent soixante quinze le quatorze Décembre, à midi, devant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu François Eugène Delayen, âgé de cinquante huit ans, cantonnier, et Joseph Jean Marie Croisaufs, âgé de cinquante cinq ans, bucheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Décembre courant, à neuf heures et demie du matin François Marie Delayen, âgé de quatre vingts ans et demi, sans profession, né et domicilié dans la présente commune, fils naturel de défunt Marie Elizabeth Delayen, décédée en cette commune, Epoux de

Marie Elizabeth Piget, âgée de quatre-vingt trois ans sans profession, domiciliée en cette commune, veuve du premier comparant et beau-père du second, est décédée au domicile dudit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delaizen Heroisen Jh. Prugent

L'an mil huit cent soixante quinze, le onze Décembre à six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Henricus Rooygens âgé de vingt six ans et quatre mois, manouvrier, domicilié dans la présente commune, né à Knesselare, Arrondissement de Gand, Province de la Flandre orientale, Belgique, le six Août mil huit cent quarante neuf, ainsi qu'il est constaté par l'extrait en règle de son acte de naissance délivré par Monsieur le Bourgmestre officier de l'Etat civil dudit Knesselare le vingt et un octobre dernier, garçon, fils majeur de Ignace Rooygens âgé de soixante deux ans, sans profession de manouvrier audit Knesselare, et de défunte Blandine Van Speybroeck, décédé au même lieu, le vingt neuf Février mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait également en règle de son acte de Décès délivré par Monsieur le Bourgmestre

---

Le onze Décembre mil huit cent soixante quinze à six heures du soir, nous Jean Charles Collemant, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, avons clos et arrêté le présent Registre contenant vingt neuf actes.

Jh. Prugent

Supplément au registre de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez pour l'année mil huit cent soixante quinze contenant quatre feuillets.

Enregistré avec le timbre ordinaire ... le ... 1875 ... Folio ... Case ... Reçu ... centimes

Le Notaire

Dudit lieu le vingt et un Octobre dernier, à Demoiselle Augustine Victorine Duverger, âgée de vingt quatre ans et un mois, couturière de garde, née dans la présente commune, le vingt deux Octobre mil huit cent soixante quinze, fille majeure de défunt François Clément Duverger, décédé à Clermont, ou le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante huit, ainsi que le constate son acte de Décès transcrit sur le registre de l'Etat civil de la présente commune pour l'année mil huit cent cinquante neuf à la date du huit avril et sous le numéro cent dix dudit registre, et de Marie Augustine Thon, âgée de soixante deux ans, rentière, sa mère, ensemble domiciliés en cette commune. Lesquels ont l'autorisation de leurs père et mère, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune le Dimanches cinq et douze du présent mois ainsi que le constatent les deux actes insérés au Registre des publications de mariages de cette commune, et dans la commune de Knesselare les Dimanches vingt sept et vingt quatre Octobre dernier comme le constate le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Bourgmestre dudit commune dans lequel il n'est intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition, les parties nous ont remis: 1° expédition de l'acte de naissance du futur Epoux, 2° expédition de l'acte de Décès de la mère du futur Epoux

4033

N° 30

Acte de Mariage entre Henricus Rooygens et Augustine Victorine Duverger, garçon et fille majeurs

2e fol.

2e Ch

3° l'acte de consentement audit mariage donné par le père du futur époux, reçu par Maître Jules Ebe, notaire à Knesselare, en date du vingt et un Octobre dernier, 4° le certificat des publications faites à Knesselare ; et 5° une pièce concernant le divorce prononcé. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer deux enfants nés d'eux ; le premier, du sexe masculin, le vingt Janvier mil huit cent soixante treize, dans la présente Commune, et qui a été inscrit sur les Registres de l'Etat civil pour ladite année à la date du vingt et un Janvier sous le numéro trois et sous les noms de Henri Roeyggens ; et le second, du sexe féminin, né le deux Février dernier, aussi en cette commune, et qui a été inscrit sur les Registres de l'Etat civil pour la présente année à la date dudit deux Février sous le numéro deux et sous les noms de Louise Roeyggens. Après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants tels voulant se prendre pour Epoux chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Henricus Roeyggens, et Augustine Victorine Duvergez sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Désiré Amant Hen, âgé de soixante deux ans, bûcheron, de Louis Joseph Mansard, âgé de quarante trois ans, couvreur, tous deux domiciliés en cette commune et amis de l'Epoux, de Antoine Maurice Duvergez, âgé de cinquante huit ans, marchand de bois, domicilié en cette commune ; et Maxime Hen, âgé de soixante huit ans, bûcheron, domicilié à La Neuville-Saint-Pierre,

(vises) tous deux oncles de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins ici dénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de l'Epoux et de la mère de l'Epouse qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Augustine Victorine Duvergez
Désiré Hen
Duvergez Mansard
Hen

Le présent supplément au Registre des actes de naissances mariages et décès pour l'année mil huit cent soixante quinze, contenant un acte a été clos et arrêté par nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat de la commune de La Neuville-en-Hez soussigné le trente et un Décembre mil huit cent soixante quinze.

Le Maire
J. C. Collemant

Table des Actes contenus au Registre

N.os des Actes.	Noms et Prénoms	Dates des Actes
	Naissances:	
11	Balochard, Marie	8 Juin
19	Cornelle, Léa	3 Août
13	Lacroix, Claire Marie Clothilde	26 Juin
12	Lacroix, Marie Claire Augustine	26 Juin
1	Lievois, Arcade Jules	20 Janvier
10	Locque, Félicité Blandine	2 Juin
15	Petit, Emilienne	30 Juin
24	Richard, Augustine	3 Novembre
2	Roeyggens Louise	2 février

Neuf Naissances.

Mariages:

23	Angot, Jean Baptiste Narcisse Boisselier, Marie Pauline Anais	28 Octob
26	Dufer, Edmond Glaudet, Héline Adéline	23 Nov
17	Feine, Paul Sebastien Martin Champy, Marie Eugénie	21 Juillet
3	Mary, Léon Mansard, Lucie	6 Février
22	Massel, Léon Sevieille, Perpétue Constance	11 Sept
30	Rocygens, Henricus Duverger, Augustine Victorine	16 Déc
18	Salot, Amédée Prosper Ernest Hermand, Clémence	24 Juillet
16	Sentier, Henri Alexandre Amédé Sallot, Anatolie	17 Juillet

Huit Mariages.

Décès:

7	Batard, Marie Elizabeth Silvie	18 Mars
28	Boulanger, François Jean Baptiste	12 Décemb
4	Collemant, Clémence	9 Février
29	Delayen, François Marie	14 Décemb
21	Desprès, Louise Césarine	27 Août
6	Diguet, Marie Marguerite Julie	21 Février
8	Bouche, Charles François	11 Avril
20	Duval, Marie Anne Elisa	26 Août
25	Hen, Lucien Hubert	16 Nov
5	Hubart, Narcisse Désiré	11 Février

14	Lacroix, Claire Marie Clotilde	30 Juin
27	Levasseur, Honoré Charles Denis	5 Décembre
9	Pillon, Marie Joséphine Céleste	2 Juin

Treize Décès

Nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, certifions exacte le présent Table des Naissances, mariages et Décès, contenant Trente Actes.

A la Neuville-en-Hez le quinze Janvier mil huit cent soixante-seize

Le Maire

C. H. Collemant



Premier feuillet.

1876. Brière

TIMBRE 2/10 ENSIS F. 1.

COMMUNE	ARRONDISSEMENT	DÉPARTEMENT
d	DE CLERMONT.	DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil, dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres ; et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'Officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés, par l'Officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, » de la part des fonctionnaires y dénommés, sera » poursuivie devant le Tribunal de première » instance, et punie d'une amende qui ne pourra » excéder cent francs.

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La neuville en hez pendant l'année mil huit cent soixante-seize.

Le présent registre contenant Dix huit feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-quinze.

P. M. le Président

Brière

Perception d

N° 1

Acte

de

Naissance de Félicienne Blin. fille légitime.

13 Janvier 1876.

Décédé à Chaumont-en-Vexin le vingt-six janvier mil huit cent cinquante-neuf. Le 23 janvier 1876 Le maire Pouvel Le Fort

L'an mil huit cent soixante seize, le quatorze Janvier à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre François Nicolas Alphonse Blin âgé de quarante et un ans, Garde forestier, domicilié en cette commune, au lieu dit le Magasin en forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qui nous a dit être né le treize Janvier courant, à neuf heures du soir, dans son domicile de lui déclarant et de Marie Sophie Clémentine Ernestine Dupuis, âgé de trente cinq ans, ménagère, son épouse, avec lui domiciliée, et il a donné à cet enfant le prénom de Félicienne. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Crépin, âgé de quarante huit ans, Brigadier forestier, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante six ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Blin Labbé J.C. Collemant

N° 2

Acte

de

Décès de Marie Elizabeth Piget âgée de quatre vingt trois ans et quatre mois, veuve de François Marie Delayen

23 Janvier 1876

L'an mil huit cent soixante seize le vingt trois Janvier à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Eugène Delayen, âgé de cinquante huit ans, cantonnier, et Joseph Jean Marie Croisaux, âgé de cinquante cinq ans, bucheron, tous deux domiciliés en cette Commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt trois Janvier courant à quatre heures du matin, Marie Elizabeth Piget, âgée de quatre vingt trois ans, et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime des défunts Jean Piget et Marie Levoire, veuve de François Marie Delayen, décédé en cette commune le quatorze Décembre dernier, mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée au domicile du susdit premier comparant grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delayen Croisaux J.C. Collemant

N° 3.

Acte

de

Décès de Louise Sallot âgée de quinze ans et huit mois, célibataire.

29 Janvier 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt neuf Janvier à deux heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Sallot, âgé de quarante cinq ans, jardinier, et François Alexandre Sallot, âgé de soixante quinze ans, bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Janvier courant à midi, Louise Sallot, âgée de quinze ans et huit mois, ouvrière brossière, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime de Joseph Alexandre Sallot, âgé de cinquante ans manouvrier, domicilié en cette commune, et de Emélienne Basset décédée, nièce du premier com-

parant et petite fille du second, est décédée au domicile de son père. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sallot François

Sallot J.P. Pollemont

N° 4
Acte
de
Mariage entre Eugène Alfred Morenville et Pauline Sommereux
Garçon et fille majeurs
3 Février 1875

L'an mil huit cent soixante seize, le trois Février à dix heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Eugène Morenville, garçon, âgé de vingt deux ans et trois mois, Manouvrier, né à Boulincourt, section d'Agnetz (Oise) le vingt Octobre mil huit cent cinquante trois, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur l'adjoint de ladite commune le vingt-six Janvier dernier et légalisé le deux février courant par Monsieur le Président du tribunal civil de Clermont (Oise); fils majeur de Louis Dominique Eugène Morenville, manouvrier, âgé de quarante quatre ans, et de Eugénie Henriette Adèle Gelée, son épouse, sans profession, âgée de quarante deux ans, tous les trois domiciliés audit Boulincourt, — et Demoiselle Pauline Sommereux, couseuse de gants, âgée de vingt-deux ans, née dans la présente commune le dix Janvier mil huit cent cinquante quatre, fille majeure de François Vincent Sommereux, Manouvrier, âgé de soixante et un ans, et de Joséphine Victorine Boulanger, sans profession, âgée de soixante et un ans, tous les trois domiciliés en cette commune; lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune d'Agnetz les dimanches vingt trois et trente Janvier dernier ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré à Agnetz le deux février courant et légalisé le même jour par Monsieur le Président du tribunal civil de Clermont, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Alfred Eugène Morenville et Pauline Sommereux, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Louis Désiré Gelée, âgé de soixante ans, bûcheron, oncle maternel de l'Epoux, domicilié audit Boulincourt,

de Constancien Florimont Delormel, âgé de trente-deux ans, charpentier, demeurant à Gicourt, section d'Agnès, parrain de l'Epoux, de François Sommereux, âgé de trente-sept ans, manouvrier, frère de l'Epouse, et de Jean Charles Mahieux, âgé de quarante-deux ans, facteur, cousin de l'Epouse, tous deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mères, et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Alfred eugène Morenville

Pauline sommereux Morenville

Sommereux Gelée Boulanger henrette gelée

Mahieux

Delormel Sommereux François

J.A. Poissonnet

N° 5

Acte de Naissance de Alfred Henri Danton garçon légitime

6 Février 1876

L'an mil huit cent soixante-seize le six Février à huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Alphonse Danton, âgé de trente-cinq ans et demi, charron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce six février courant, à une heure moins le quart du matin, dans son domicile, rue Cantôt, de lui déclarant et de Florine Gosset, âgée de trente-quatre ans son épouse, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de

Alfred Henri. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Joseph Jules Bazin, âgé de cinquante-quatre ans, Cultivateur, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de vingt-neuf ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Danton

Bazin Hubert Bazin Cuignon

J.A. Poissonnet

N° 6

Acte de Décès de Marie Elizabeth Hermand, âgée de quatre vingt six ans et quatre mois, veuve de Lucien Charles Julien Troisœufs

24 février 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize le vingt-quatre février à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Stanislas Victor Troisœufs, âgé de cinquante-quatre ans, bûcheron, domicilié en cette commune et François Médé Lurnile, âgé de cinquante-huit ans, bourrelier, demeurant à Breslet, Oise, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre Février courant, à huit heures du matin, Marie Elizabeth Hermand, âgée de quatrevingt-six ans et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime des défunts Jean Baptiste Hermand, et Marie Rose Langelin, veuve de Lucien Charles Julien Troisœufs, décédé en cette commune le trente et un Janvier mil huit cent soixante huit, mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise; après nous être assuré du décès

nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Trois vœufs Carmèle J.P. Pollemant

N° 7
Acte de Décès de Camille Eugénie Bertin âgée de trois ans et trois mois
7 Mars 1876

L'an mil huit cent soixante seize le sept Mars à midi devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Etienne Firmin Bertin, âgé de quarante-quatre ans, garçon boulanger et Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante deux ans, Galocher, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce sept Mars courant à huit heures du matin, Camille Eugénie Bertin, âgée de trois ans et trois mois, née et domiciliée en cette commune, fille légitime du premier comparant et de Victoire Labitte, âgée de quarante-trois ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune, et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite, à l'exception du père qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Hermand J.P. Pollemant

L'an mil huit cent soixante seize le neuf Mars à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondisse-

N° 8
Acte de Décès de Marie Marguerite Marcéline Bousiquier âgée de soixante sept ans veuve de Pierre Adrien Court.
8 Mars 1876

ment de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Gilbert Auguste Dubois, âgé de vingt deux ans, marchand Epicier, et Alexandre Eloi Lieuré, âgé de cinquante et un ans, Limonadier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le huit Mars courant, à sept heures du soir, Marie Marguerite Marcéline Bousiquier, âgée de soixante sept ans, rentière, née à Bresles oise le neuf mars mil huit cent neuf, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Nicolas René Bousiquier et Marie Marguerite Morlay, veuve de Pierre Adrien Court, grand mère maternelle du premier comparant, et amie du second, est décédée au domicile dudit premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dubois [illegible] J.P. Pollemant

N° 9
Acte de Naissance de Léa Boulanger.
Fille légitime
22 Mars 1876

L'an mil huit cent soixante seize le vingt deux mars à cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Louis Boulanger, âgé de vingt huit ans et demi, bûcheron domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt deux mars courant à une heure un quart du soir dans son domicile.

rue de Luzarches, de lui déclarant, et de Céline Lana son épouse, âgée de vingt trois ans, couseuse de gants, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Léa. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Noël Albert Gomord, âgé de trente neuf ans, bûcheron et de Antoine Maurice Duverger, âgé de cinquante huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Boulanger Duverger

Gomord J.A. Perreaumont

N° 10

Acte de Naissance de Ida Delandat

Fille légitime

28 avril 1876

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt huit Avril à midi, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Célestin Delandat âgé de vingt-neuf ans, jardinier demeurant en cette commune, rue de Luzarches, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt huit Avril courant à sept heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Marie Virginie Bidault, âgée de vingt-huit ans, son épouse sans profession, avec lui domiciliée, et il a donné à cet enfant le prénom de Ida. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eusèbe Emile Dumoulin, âgé de vingt sept ans, fumiste, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente cinq, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père,



Pef 4

ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Delandat Célestin Duverger

J.A. Perreaumont

Dumoulin

N° 11

Acte de Mariage entre Théodule Xavier Carly et Marie Olympe Darcaigne

Garçon et fille majeure

29 avril 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt neuf Avril, à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théodule Xavier Carly, âgé de vingt sept ans né à Avrechy (oise) le vingt trois février mil huit cent quarante neuf, Garçon meunier, domicilié à Ronquerolles, de la commune d'Agnetz, fils majeur de défunt Jean Baptiste Xavier Carly, décédé à La Rue Saint Pierre, (oise) le vingt et un septembre mil huit cent soixante sept, et de Maria Desprès, âgée de quarante neuf ans et demi, domestique, domiciliée à Gicourt, annexe de la commune d'Agnetz, ici présente et consentante; Et Demoiselle Marie Olimpe Darcaigne, âgée de vingt cinq ans et cinq mois, née à Clermont (oise) le vingt huit Novembre mil huit cent cinquante, domestique domiciliée en cette commune, fille majeure des défunts Antoine Léon Darcaigne, décédé à Fitz-James, canton de Clermont, oise, le vingt neuf Août mil huit cent cinquante six, et Léontine Olimpe Joséphine Bourdon, décédée à Clermont (oise) le dix-huit Août mil huit cent cinquante quatre; petite fille du côté paternel des défunts Louis Marie Joseph Darcaigne, décédé à

Clermont, le dix février mil huit cent soixante quinze et Catherine Joséphine Lavoye, décédée à Clermont le vingt quatre Janvier mil huit cent soixante douze, petite fille du côté maternel des défunts Pierre Alexandre Bourdon, décédé à Clermont le neuf Janvier mil huit cent soixante douze, et Marie Catherine Crépin décédée à Clermont le quatorze mai mil huit cent cinquante six. Les comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans cette commune et en celle d'Agnetz les Dimanches seize et vingt-trois Avril courant sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition les comparants nous ont remis 1° les expéditions en forme de leurs actes de naissance; 2° les expéditions également en forme des actes de décès du père du futur, du père et de la mère de la future, ainsi que de ses aïeuls paternels et maternels; 3° le certificat constatant que les publications ont été faites dans la commune d'Agnetz. Les futurs Epoux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Maître Blanche Hilaire, notaire à Clermont, le vingt cinq Avril courant ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré le même jour et à nous présenté sur notre demande. Après avoir donné lecture des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, sur les devoirs et les droits respectifs des époux nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé



au nom de la loi, que Théodule Xavier Carly et Marie Olimpe Darcaigne, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Antoine Delaherche, âgé de soixante-deux ans, rentier, cousin de l'Epoux, domicilié à Beauvais; Louis Philibert Loir, âgé de cinquante ans, manouvrier, oncle de l'Epoux, demeurant à la Rue Saint Pierre; de Louis Pierre Darcaigne, âgé de cinquante cinq ans, jardinier, oncle de l'Epouse, demeurant à Clermont, et Achill Paillard, âgé de vingt-neuf ans, boutonnier, ami de l'Epouse, domicilié à la Rue Saint Pierre. Lecture faite du présent acte, l'Epouse, la mère de l'Epoux et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous. L'Epoux ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Marie Darcaigne Olympe
A. Desprès Loir
Paillard Delaherche
Darcaigne J. A. Pirenne

N° 12.
Acte
de
Décès de Augustine Richard, âgée de cinq mois et vingt-quatre jours.
28 Avril 1876

L'an mil huit cent soixante seize le vingt neuf Avril à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Hyppolite Leclercq, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente cinq ans Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune

lesquels nous ont déclaré que le vingt huit Avril courant à six heures du soir, Augustine Richard âgée de cinq mois et vingt quatre jours, née et domiciliée en cette commune, fille légitime de Désiré Richard âgé de vingt huit ans, manouvrier domicilié en cette commune et actuellement absent et de Louise Alexandrine Leclercq, âgée de vingt deux ans, employée à la culture, aussi domiciliés dans la présente commune, petite fille du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile du premier comparant, à la Garde, écart de cette commune; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Leclercq Dumorgez J.A. Perreaux

L'an mil huit cent soixante seize le quatre Mai à onze heures du matin par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ildefonse Georges Fournier âgé de vingt six ans et trois mois, brossier, né à Bresles (oise) le vingt sept janvier mil huit cent cinquante ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré à la date du deux mai courant et légalisé le trois du même mois, fils majeur de Pierre François Fournier, âgé de soixante deux ans cultivateur, et de Ursule Hélène Lefèvre, âgé de soixante trois ans, ménagère, tous les trois domiciliés à Bresles, canton de Nivillers, (oise),

et Demoiselle Victoire Jacquet, âgée de vingt deux ans et deux mois, bonnetière, née dans la présente commune le sept Février mil huit cent cinquante quatre, fille majeure de Joseph Adolphe Jacquet âgé de cinquante deux ans et demi, Perruquier, et de Célina Basset, âgé de quarante huit ans, bonnetière, tous les trois domiciliés en cette commune; lesquels assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage. Dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Bresles, les dimanches vingt trois et trente Avril dernier ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune, et par le certificat de publications et de non opposition délivré à la Mairie de Bresles et légalisé à Beauvais le trois de ce mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux, et leurs pères et mères ont déclaré sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Ildéfonse Georges Fournier, et Victoire Jacquet sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le

N° 13
Acte
de
Mariage
entre Ildefonse Georges Fournier
& Victoire Jacquet.
Garçon et fille majeurs.
4 Mai 1876.

faisant acte en présence de Aimable Nicolas Lefèvre âgé de soixante et onze ans, Marchand de bois, demeurant à Bresles, de Louis Antoine Fournier âgé de cinquante ans, propriétaire demeurant à Froidmont commune de Bailleul-sur-Thérain, oise, tous deux oncles de l'Epoux; de Eugène Jacquet âgé de quarante-neuf ans, Perruquier demeurant à Liancourt (oise) oncle de l'Epouse; et de François Joseph Troisœufs âgé de quarante-cinq ans bûcheron domicilié en cette commune, parrain de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de la future qui a déclaré ne savoir signer de ce requise.

Adelphonse Georges Fournier Lefèvre
Victoire Jacquet
Pierre François Fournier Jacquet
Lefèvre Fournier Jacquet Troisœufs
J.A. Pouvement

N° 14.
Acte de Décès de Louis Désiré Batard âgé de soixante et onze ans et neuf mois. Epoux de Elisabeth Lebel
3 Mai 1876.

L'an mil huit cent soixante seize le quatre Mai à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Joseph Constant Bonnefoy, âgé de quarante-huit ans, cultivateur, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de cinquante-six ans, Menuisier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré



TIMBRE 2 FR 25 CENTS F. 1

+ approuvé un mot rayé nulle
Lequeux Bonnefoy
J.A. Pouvement

Elisabeth
Lequeux
Bonnefoy

15
J.A. Pouvement

N° 15
Acte de Mariage entre Marc Médéric Albert Legrand & Clarisse Lefèvre. Garçon majeur et fille mineure.
10 Mai 1876.

que le trois Mai courant à cinq heures du soir Louis Désiré Batard, âgé de soixante et onze ans et neuf mois, rentier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts François Joseph Batard, et Marie Félicité Pulleux, époux de ~~Jos~~ ~~phine~~ # Lebel, âgée de soixante sept ans, sans profession domiciliée en cette commune, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile rue du Clos à Bœufs; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lequeux Bonnefoy J.A. Pouvement

L'an mil huit cent soixante seize le dix Mai à onze heures du matin, pardevant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, adjoint au Maire de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire le neuf mai courant pour remplir aujourd'hui, en son absence, les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Marc Médéric Albert Legrand, âgé de vingt-quatre ans tabletier, né à Sainte Geneviève, canton de Noailles (oise), le vingt-cinq Avril mil huit cent cinquante deux, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de la dite commune le quatre de ce mois et légalisé le six courant par Monsieur le Juge de paix du canton

de Noailles, fils majeur de Jean Pierre Frédéric Legrand
âgé de soixante deux ans, tabletier, et de Joséphine Ai-
mable Lhotellier, âgée de cinquante cinq ans, sans
profession, tous les trois domiciliés à Sainte Geneviève
et Demoiselle Clarisse Lefèvre, âgée de vingt ans
modiste, née dans la présente commune le vingt sept
Avril mil huit cent cinquante six, fille mineure de
défunt Louis Paschal Lefèvre décédé en cette commune
le dix neuf Décembre mil huit cent soixante douze, et
de Clarisse Hermand, âgée de cinquante huit ans
sans profession, toutes deux domiciliées en cette com-
mune; lesquels, assistés de leurs père et mères, ici
présents et consentants, nous ont requis de procéder
à la célébration de leur Mariage dont les publications
ont été faites dans la présente commune et dans celle
de Sainte Geneviève, les Dimanches seize et vingt trois
Avril dernier, ainsi que le constatent les deux actes in-
scrits au Registre des Publications de mariages de cette
commune, et le certificat de publications et de non oppo-
sition délivré le quatre mai courant par Monsieur le
Maire de Sainte Geneviève et légalisé à Noailles le six
suivant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition
Les futurs Epoux et leurs père et mères ont déclaré, sur
notre interpellation, qu'il n'a point été fait de con-
trat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des par-
ties, nous avons donné lecture aux comparants des
pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code
Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après
quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre
pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu sépari-

ment et affirmativement, nous avons prononcé
au nom de la loi, que Marc Médéric Albert
Legrand, et Clarisse Lefèvre sont unis par
le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la
maison commune, les portes ouvertes, et nous en
avons dressé immédiatement le présent acte en
présence de Eugène Legrand, âgé de vingt huit ans
et demi, buraliste, demeurant à Sainte Geneviève, frère
de l'Epoux; de Pierre Achille Mallet, âgé de quarante
huit ans, brossier, demeurant à Mouchy le Châtel, ois-
parrain de l'Epoux, de Ladislas Mamert Deslavière,
âgé de vingt sept ans et demi, maréchal ferrant
demeurant à Gournay (Seine inférieure), beau frère
de l'Epouse, et de Jules Eugène Dufossé, âgé de vingt
sept ans, clerc de Notaire, demeurant en cette commu-
ne, ami de l'Epouse; Lecture faite du présent
acte les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les
témoins susdénommés l'ont signé avec nous

Marc Médéric Albert Legrand
Clarisse Lefèvre Legrand
Ainable Lhotellier
Hermant Eugène Legrand
Mallet Achille
Deslavière
Lacroix
adjoint
Eugène Dufossé

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt trois Mai,
à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles
Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la

de Noailles, fils majeur de Jean Pierre Frédéric Legrand
âgé de soixante deux ans, tablétier, et de Joséphine Ai-
mable Chotellier, âgée de cinquante cinq ans, sans
profession, tous les trois domiciliés à Sainte Geneviève
et Demoiselle Clarisse Lefèvre, âgée de vingt ans,
modiste, née dans la présente commune le vingt sept
Avril mil huit cent cinquante six, fille mineure de
défunt Louis Paschal Lefèvre décédé en cette commune
le dix neuf Décembre mil huit cent soixante douze, et
de Clarisse Hermand, âgée de cinquante huit ans
sans profession, toutes deux domiciliées en cette com-
mune; lesquels, assistés de leurs père et mères, ici
présents et consentants, nous ont requis de procéder
à la célébration de leur Mariage dont les publications
ont été faites dans la présente commune et dans celle
de Sainte Geneviève, les Dimanches seize et vingt trois
Avril dernier, ainsi que le constatent les deux actes ins-
crits au Registre des Publications de mariages de cette
commune, et le certificat de publications et de non oppo-
sition délivré le quatre mai courant par Monsieur le
Maire de Sainte Geneviève et légalisé à Noailles le six
suivant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition
les futurs Epoux et leurs père et mères ont déclaré, sur
notre interpellation, qu'il n'a point été fait de con-
trat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des par-
ties, nous avons donné lecture aux comparants des
pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code
Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après
quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se pren-
dre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu sépari-

ment et affirmativement, nous avons prononcé
au nom de la loi, que Marc Médéric Albert
Legrand, et Clarisse Lefèvre sont unis par
le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la
maison commune, les portes ouvertes, et nous en
avons dressé immédiatement le présent acte en
présence de Eugène Legrand, âgé de vingt huit ans
et demi, buraliste, demeurant à Sainte Geneviève, frère
de l'Epoux; de Pierre Achille Mallet, âgé de quarante
huit ans, brossier, demeurant à Mouchy le Châtel, ou-
parrain de l'Epoux; de Ladislas Mamert Deslavière,
âgé de vingt sept ans et demi, maréchal ferrant
demeurant à Gournay (Seine inférieure), beau frère
de l'Epouse, et de Jules Eugène Dufossé, âgé de vingt
sept ans, clerc de Notaire, demeurant en cette commu-
ne, ami de l'Epouse; Lecture faite du présent
acte les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les
témoins susdénommés l'ont signé avec nous

Marc Médéric Albert Legrand
Clarisse Lefèvre Legrand
Aimable Chotellier
Hermant Eugène Legrand
Mallet Achille
Deslavière
Lacroix
Dufossé

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt trois Mai,
à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles
Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la

N° 16

Acte

de

Mariage entre Charles Zephir Alfred Godet et Henriette Croisaufs

Garçon majeur et fille mineure

23 mai 1876

commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Charles Zephir Alfred Godet, age de vingt cinq ans, charpentier, né à Catillon, oise, le trois février mil huit cent cinquante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le trois de ce mois et légalisé le dix-neuf mai Courant par Monsieur le Juge de Paix du canton de Saint Just en Chaussée, oise, fils majeur de Nicolas Charles Joseph Godet, âgé de cinquante huit ans, aussi charpentier, et de Marie Albertine Ladam âgée de cinquante et un ans, sans profession, tous les trois domiciliés à Nourard le Franc, canton de Saint Just en Chaussée, oise; — et Demoiselle Henriette Croisaufs, âgée de dix huit ans et onze mois, brossière, née dans la présente commune le vingt trois Juin mil huit cent cinquante sept, fille mineure de Stanislas Victor Croisaufs, âgé de cinquante quatre ans et deme, brossier, et de Henriette Elisa Hugonnier, âgée de cinquante trois ans, sans profession, tous les trois domiciliés en cette commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur Mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Nourard-le-Franc, les Dimanches sept et quatorze mai courant, ainsi que le constatent les deux actes encore au Registre des Publications de Mariages de cette commune, et le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire de Nourard le dix huit de ce mois et légalisé à Saint Just en Chaussée le dix-neuf du même mois, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Charles Zéphir Alfred Godet, et Henriette Croisaufs, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Théophile Godet, âgé de quarante sept ans, couvreur en ardoises, oncle paternel de l'Epoux, de Philodème Ladam, âgé de trente huit ans, manouvrier, oncle maternel de l'Epoux, tous deux domiciliés à Catillon, oise; de Amédée Lazuel, âgé de cinquante neuf ans, bourrelier, demeurant à Bresles, oise, oncle par alliance de l'Epouse; et de Auguste Gourdain, âgé de trente quatre ans, manouvrier, demeurant à Mouy, oise, parrain de l'Epouse. Lecture faite de présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les

témoins susdénommés l'ont signé avec nous à la réception de la mère de l'Epoux que a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Charles Alphonse Alfred Godet — Godez
Henriette Trois œufs — Trois œufs
Augustine Godet — Godet
Samuel Auguste Gaudebert — Godam
J.P. Bruneau

N° 17
Acte
de
Naissance de Gaston Dumoulin
Garçon légitime
26 Mai 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize le vingt-six Mai, à six heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Emile Dumoulin, âgé de vingt-huit ans, marbrier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a déclaré être né de vingt-six mai courant, à quatre heures et demie du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Hortense Essling, son épouse, âgé de vingt huit ans, couturière; et il a donné à cet enfant le prénom de Gaston. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Emmanuel Sénéchal âgé de soixante huit ans, manouvrier, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de vingt neuf ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sénéchal — Dumoulin — Bazin
J.P. Bruneau

N° 18
Acte
de
Décès de Louis Alexandre Soulain, âgé de cinquante huit ans et deux mois, Epoux de Joséphine Cocq
11 Juin 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize, le onze Juin à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre François Médard Labbé âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois et Louis Désiré Duvergez, âgé de trente cinq ans, Instituteur, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le onze Juin courant à minuit, Louis Alexandre Soulain, âgé de cinquante huit ans et deux mois, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Sébastien Soulain et Marie Jeanne Blanchet, époux de Joséphine Cocq, âgé de cinquante deux ans, sans profession aussi domicilié en cette commune et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue Saint Louis; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé — L. Duvergez — J.P. Bruneau

N° 19
Acte
de
Décès de Joséphine Alexandrine Warnier, âgée de cinquante quatre ans et cinq mois, Epouse de Hippolyte Leclercq
14 Juin 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatorze Juin à deux heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Hippolyte Leclercq, âgé de cinquante sept ans et demi domicilié à la Garde, dépendance

de cette commune, cultivateur, et Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois, domicilié en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Juin courant à sept heures du matin Josephine Alexandrine Warnier, âgée de cinquante-quatre ans et cinq mois, sans profession, domiciliée à Le Gard en cette commune, née à Etouy, oise, le treize Janvier mil huit cent vingt-deux, fille légitime des défunts Adrien Warnier et Marie Marguerite Collier, Epouse du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Leclercq Labbé J.A. Pierremont

N° 20.
Acte de Naissance de Eugène Duval. Garçon légitime
19 Juillet 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt Juillet à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise a comparu Josephine Vaillant, âgée de trente-cinq ans, sage-femme demeurant en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a dit être né le dix-neuf Juillet courant à huit heures du matin, en cette commune, rue de l'Eglise, de Elisa Angot, âgée de trente huit ans et demi, journalière, domi-

Par acte en date du vingt décembre mil huit cent quatre vingt dix huit inscrit ce même jour à la mairie de la Neuville-en-Hez, Duval Eugène, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Salot Amélie.
Dont mention faite par nous officier de l'état civil le vingt décembre mil huit cent quatre vingt-dix-huit.
[illegible]

cilié dans ladite commune, Epouse de Casimir Marie Duval manouvrier, âgé de quarante-sept ans, actuellement absent, auquel enfant elle a déclaré donner le prénom de Eugène. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois, domicilié en cette commune, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-cinq ans, Instituteur, demeurant au même lieu, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Josephine Vaillant
L. Duverger Labbé J.A. Pierremont

N° 21.
Acte de Décès de Gaston Dumoulin, âgé de Deux mois et dix-neuf jours.
14 Août 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize, le quatorze Août, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Eusebe Emile Dumoulin, âgé de vingt-huit ans, maçon, et Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Août courant, à quatre heures et demie du matin, Gaston Dumoulin, âgé de deux mois et dix-neuf jours, né et domicilié en cette commune, fils légitime du premier comparant, et de Marie Hortense Essling, âgée de vingt-huit ans, couturière, aussi domiciliée dans

la présente commune, et ami du second comparant est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dumontier — Labbé — J.P. Porrement

N° 22.

Acte de Naissance de Emile Edouard Acher

Garçon légitime

19 Août 1876

Par acte n° 29 en date du 20 avril 1907 reçu en notre mairie M. Acher Emile Edouard né en cette commune et dont l'acte est ci contre a contracté mariage avec Mlle Marguerite Cécile Aurélie Coppin ce vingt sixième mil neuf cent sept. L'officier de l'état civil.

G. Guesnot

L'an mil huit cent soixante seize, le dix-neuf Août, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre Francisse Acher, âgé de quarante ans, cordonnier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix-neuf Août courant à une heure du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Aurélie Coppin, son épouse âgée de trente-cinq ans, couturière, et il a donné à cet enfant les prénoms de Emile Edouard. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Coppin, âgé de soixante-sept ans, Galocher, et de François Nicolas Hermand, âgé de soixante-trois ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Hermand Soutien — Coppin — Acher — J.P. Porrement

N° 23.

Acte de Décès de Pierre Jean Baptiste Hardiviller, âgé de cinquante sept ans et deux mois, Epoux de Désiré Cholet.

22 Août 1876.

14e fol

L'an mil huit cent soixante-seize, le vingt deux Août, à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Théodule Dufer, âgé de quarante-cinq ans, jardinier, et Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de quarante-quatre ans, Maître de Pension, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-deux Août courant à cinq heures et demie du soir, Pierre Jean Baptiste Hardiviller, âgé de cinquante-sept ans et deux mois, né à Boulincourt, commune d'Agnetz oise, le dix-neuf Juin mil huit cent dix-neuf, et domicilié en la présente commune, rentier, fils de Jean Pierre Nicolas Hardiviller, sans profession, âgé de quatrevingt quatre ans, domicilié en cette commune, et de défunte Marie Louise Rosalie Villon, époux de Désirée Cholet, âgée de cinquante et un ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lacroix — Dufer — J.P. Porrement

L'an mil huit cent soixante seize le sept Octobre à six

N° 24

Acte
de
Mariage entre Medardo Plasido Romera
et Léonie Godeau
Garçon et fille majeurs

7 Octobre 1876.

heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Medardo Plasido Romera, âgé de trente quatre ans et demi, peseur de rails, domicilié dans la présente commune, né à Banejan Districts de Vicella, Espagne, le vingt huit Avril mil huit cent quarante deux, garçon, fils majeur des défunts Felipe Romera, et Maria Sandaram, ses père et mère décédés audit Banejan le cinq Avril mil huit cent cinquante cinq, et dont les actes de décès constatent également les décès de ses aieuls paternels et maternels; et Demoiselle Léonie Godeau, âgée de trente-huit ans et dix mois, couturière, domiciliée en cette commune, née à Chimes, Belgique, le onze Décembre mil huit cent trente sept, fille légitime de Louis Godeau, âgé de soixante et onze ans, maréchal, et de Augustine Duquet, âgée de soixante et onze ans, sans profession, ses père et mère domiciliés à Nivelles, Province de Brabant, Belgique; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites en cette commune les Dimanches dix sept et vingt quatre Septembre dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, et nous ont remis, à l'appui de leur réquisition; 1° expédition de l'acte de naissance du futur époux, 2° expédition de l'acte de Décès du père du futur époux, 3° expédition de l'acte de Décès de la mère du futur époux, 4° expédition de l'acte de naissance de la future épouse,

15/24

et 5° l'acte de consentement audit mariage donné par les père et mère de la future épouse, et reçu par Maître Piévet, notaire à Nivelles, en date du onze Septembre dernier; Les futurs époux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Nous avons donné lecture aux parties des pièces ci dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, sur les droits et les devoirs respectifs des époux; après quoi, faisant droit à la réquisition des comparants, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Medardo Plasido Romera, et Léonie Godeau sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Gabriel Auguste Sénéchal, âgé de quarante six ans, limonadier, et de Alexandre Ernest Courtois, âgé de trente cinq ans, Aubergiste, tous deux domiciliés en cette commune et amis de l'Epoux; de Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante quatre ans, tonnelier, et de Auguste Eulgence Eloy, âgé de cinquante deux ans, facteur de bois, tous deux aussi domiciliés dans la présente commune et amis de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, la nouvelle Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, l'Epoux ayant déclaré ne savoir signer de ce requis. J. Sénéchal Courtois

Léonie Godeau Eloy J.A. Collemant

Wallet

N° 25

Acte de Naissance de Marie Croisacqs. Fille légitime

6 Octobre 1876

L'an mil huit cent soixante-seize, le huit Octobre à cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Amédée Croisacqs, âgé de vingt-quatre ans, militaire, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le six Octobre courant, à trois heures et demie du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Désirée Brousse, âgée de vingt et un ans, manouvrière, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-cinq ans, Instituteur, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainés que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Croisacqs L. Duverger Labbé J.P. Pollemus

N° 26

Acte de Naissance de Gaston Dufer. Garçon légitime

10 Octobre 1876

L'an mil huit cent soixante-seize, le dix Octobre à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Dufer, âgé de vingt deux ans, cordonnier, domicilié dans la présente commune, lequel

Par acte de mariage du 9 mai 1901 (Canton de ...) il est dit qu'il est né à Villeneuve-les-Bonnières, canton de Bonnières, le 5 janvier 1877

E. Dufer

Vaillant

Décédé à La Neuville-en-Hez le sept novembre mil neuf cent cinquante quatre

Le Maire

Paul Lefort

nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce dix Octobre courant, à cinq heures et demie du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Hélène Adeline Gueudet, son épouse, âgée de vingt deux ans et demi, sans profession, avec lui domiciliés et il a donné à cet enfant le prénom de Gaston. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Théodule Dufer, âgé de quarante cinq ans, jardinier, et de Charles Callon, âgé de vingt sept ans, tailleur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainés que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dufer Callon Dufer J.P. Pollemus

N° 27

Acte de Naissance de Joseph Eloy. Garçon légitime

16 Octobre 1876.

Marié à Clermont (Oise) le 31 août 1929 avec Alida Maria Robillard

Le Maire

Décédé le 11/10/1944 à Beauvais (OISE).

Fait le 26/08/1999

Pour le Maire absent

L'an mil huit cent soixante-seize le seize Octobre, à six heures du soir, pardevant Jean Charles Collemant, maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Josephine Vaillant, âgée de trente cinq ans, sage femme, domiciliée en cette commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'elle nous a dit être né ce seize Octobre courant, à midi, en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, dans le domicile de ses père et mère, de Joseph Eloy, âgé de trente sept ans, charretier, actuellement absent, et de Léopoldine Rousset, âgée de trente trois ans, manouvrière, son épouse; auquel enfant elle a déclaré donner les prénoms de Joseph. Cette présentation et ces déclarations ont été faites

en présence de Philéas Vaillant, âgé de trente six ans, facteur, et de Emile Albert Supplice, âgé de vingt-six ans, Garde forestier cantonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

[signature] Vaillant Josephine Vaillant

J. L. Perrement

N° 28

Acte de Décès de Marie Jeanne Soutain âgée de soixante sept ans, Epouse de Jean Baptiste Coppin.

22 Octobre 1876

L'an mil huit cent soixante seize le vingt-trois Octobre, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Jean Baptiste Coppin, âgé de soixante huit ans, Galocher, et François Nicolas Hermand âgé de soixante trois ans, bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux Octobre courant à onze heures et demie du soir, Marie Jeanne Soutain, âgée de soixante sept ans, sans profession, née à Belfort (Haut-Rhin) le huit Octobre mil huit cent neuf, et domiciliée en la présente commune, fille légitime de défunts Sébastien Soutain et Marie Jeanne Baucher, Epouse du premier comparant, et belle sœur du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Coppin Hermand J. L. Perrement

N° 29

Acte de Décès de Marie Hélène Honorine Boulanger âgée de quatre vingt-quatre ans et un mois, veuve de Pierre Marie Wallet.

23 Octobre 1876.

+ trois

approuvé: Marminia Wallet

J. L. Perrement

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt-neuf Octobre, à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Désir Théodore Wallet, âgé de cinquante deux ans, bûcheron, et Jules Marminia, âgé de cinquante cinq ans, bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-huit Octobre courant, à cinq heures du soir, Marie Hélène Honorine Boulanger, âgée de quatre vingt-quatre ans et un mois, sans profession, née à Saint Félix, canton de Mouy (Oise), le vingt septembre mil sept cent quatrevingt-douze, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Etienne Boulanger et Marie Anne Masset, veuve de Pierre Marie Wallet, décédé en cette commune le quatorze Janvier mil huit cent cinquante cinq; mère du premier comparant et belle mère du second, est décédée dans son domicile, rue Neuve; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte a que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Marminia Wallet J. L. Perrement

N° 30

Acte de Décès de Virginie Désirée Julie Dufossé âgée de cinquante six ans et deux mois, veuve de Alexandre Corbillon

7 Novembre 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le huit Novembre, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu

Jules Eugène Dufossé, âgé de vingt sept ans, Clerc de notaire, et Narcisse Maillard, âgé de soixante quinze ans, ex Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le sept Novembre courant, à sept heures du soir, Virginie Désirée Julie Dufossé, âgée de cinquante six ans et deux mois, lingère, née et domiciliée en cette commune, fille de défunt Pierre Frédéric Dufossé et Marguerite Julie Prévin, épouse de défunt Alexandre Corbillon, mère du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Eugène Dufossé. Narcisse Maillard. J.B. Perreaux

16: 31

Acte de Naissance de Georges Victor Norbert Bouquet

Garçon légitime

8 Novembre 1876

L'an mil huit cent soixante seize, le neuf Novembre, à sept heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Victor François Joseph Bouquet, âgé de trente cinq ans, charpentier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le huit Novembre courant, à quatre heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Eugénie Dubus, âgée de vingt quatre ans, sans profession, son épouse aussi domiciliée dans la présente commune, et il a donné à cet enfant les prénoms de Georges Victor Norbert. Ces dépôt et présentation ont été faits en présence de Jules Isidore Magnier, âgé de trente cinq ans, menuisier, et de Nicolas Désiré François, âgé de soixante neuf ans, cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, après que lecture en a été faite, ont signé avec nous le présent acte.

Victor Bouquet. Jd. Perreaux

J. Magnier François

Par acte en date du vingt cinq août mil huit cent soixante dix sept a mêmes fins le maire de Bracquemont (Eure), Bernard Georges Victor Norbert, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Blanchard Marie Hélène Joséphine.

Dont procès-verbal fait par nous officier de l'état civil susdit, ce vingt huit août mil huit cent soixante dix sept.

Collemant

Décédé le vingt et un décembre mil neuf cent cinquante au Bretoncelle (Eure-et-Loir)

Le Maire

Paul Lefort

18 Dernière feuillet

16: 32

Acte de Mariage entre Maxime Hen et Flore Esquillon

Garçon majeur et fille mineure.

14 Novembre 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le quatorze Novembre, à dix heures et demie du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maxime Hen, âgé de vingt six ans et neuf mois, bucheron, né dans la présente Commune, le vingt sept janvier mil huit cent cinquante, fils majeur de Charles Désiré Armand Hen, âgé de soixante quatre ans, bucheron, et de Marguerite Victorine Devergez, âgée de soixante ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans cette commune.

Et Demoiselle Flore Esquillon, âgée de près de vingt ans, gantière, née dans la présente Commune le vingt six Novembre mil huit cent cinquante six, fille mineure de François Joseph Esquillon, âgé de cinquante ans, bucheron, et de Flore Virginie Crevecœur, âgée de quarante sept ans, sans profession, tous les trois aussi domiciliés dans cette Commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la

présente commune les dimanches vingt-deux et vingt-neuf Octobre dernier, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, sur les droits et les devoirs respectifs des Epoux; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Maxime Hen, et Flore Lesguillon sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Désiré Hen, âgé de trente-six ans, frère de l'Epoux; et de Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente-six ans, beau-frère de l'Epoux, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente commune; de Théophile Locque, âgé de vingt-six ans, beau-frère de l'Epouse, et de Nicolas Lesguillon, âgé de trente-neuf ans, oncle de l'Epouse, tous les deux aussi bûcherons et domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux

Supplément au registre des actes de Naissance Mariage et décès de la commune de La Neuville en Hez pour l'année mil huit cent soixante seize contenant six feuillets y compris celui-ci et paraphés par nous d'ordre du tribunal civil de Clermont en Argonne trente novembre mil huit cent soixante seize.

Ex. Protz

Leurs pères et mères et les témoins susdénommés, l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux et du père et de la mère de l'Epouse, qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Maxime Hen Flore Lesguillon

Hen Leroy Lesguillon Locque

J. L. Pouemont

N° 33

Acte de Décès de Catherine Gayant âgée de soixante-deux ans et deux mois, épouse de Charles Joseph Alline

15 Novembre 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize le quinze Novembre à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Joseph Alline, âgé de soixante-six ans Garde général particulier, et Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-sept ans, Marchand de bois tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce quinze Novembre courant à une heure du matin, Catherine Gayant, âgée de soixante-deux ans et deux mois, sans profession, née aux Ageux, canton de Liancourt, Oise, le trois septembre mil huit cent quatorze, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Jean

Philippe Gayant, et Catherine Naze, décédés au dits Ageux; Epouse du premier comparant et ami du second, est décédée dans son domicile, rue St Louis; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Albert Labbé J.-L. Pouemont

N° 34
Acte de Naissance de Marie Roeygens.
Fille légitime
19 Novembre 1876

Par acte en date du huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf inscrit ce même jour à la mairie de la Neuville-en-Hez Marie Roeygens, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Oscar Octave Puissant. — Dont mention faite par nous Officier de l'état civil le huit avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Vaillant

Décédée à Agnetz le neuf avril mil neuf cent soixante quatre le 16-11-1964

L'an mil huit cent soixante-seize le dix-neuf Novembre, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Henricus Roeygens, âgé de vingt-sept ans, manouvrier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce dix-neuf Novembre courant à cinq heures et demie du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Augustine Victorine Duverger, âgée de vingt-cinq ans, couseuse de gants, son épouse, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Marie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Prosper Loubet âgé de cinquante-sept ans, menuisier, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-cinq ans, Instituteur, tous deux domiciliés dans la présente commune; lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

L. Duverger Loubet J.-L. Pouemont

TIMBRE 2 fr 10 EN SUS F. 1.

4052

N° 35
Acte de Naissance de Thérèse Salot. Fille légitime
29 Novembre 1876.

L'an mil huit cent soixante-seize, le trente Novembre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de vingt-sept ans, bûcheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Novembre courant, à minuit dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Clémence Hermand, âgée de dix-huit ans et demi, couturière, son épouse aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Thérèse. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante-deux ans, Galocher, et de Auguste Victor Wallet âgé de soixante-trois ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune; lesquels ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite, ainsi que le père de l'enfant.

Salot Hermand A. Wallet J.-L. Pouemont

36

L'an mil huit cent soixante-seize, le douze Décembre, à onze heures du matin, pardevant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, Adjoint au Maire de la

N° 36

Acte de Mariage entre Leocat Nemesse Debrie et Lucienne Petit

Garçon et fille majeurs

12 Décembre 1876.

commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire le onze de ce mois pour remplir aujourd'hui, en son absence, les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Leocat Nemesse Debrie, âgé de vingt six ans, et trois mois, maçon, né à La Rue-Saint-Pierre, canton de Clermont, Oise, le quatre Septembre mil huit cent cinquante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de ladite commune le huit de ce mois, et légalisé le neuf du même mois par Monsieur le Président du Tribunal civil de Clermont; fils majeur de Pierre Francois Mathieu Debrie, âgé de cinquante-neuf ans, aussi maçon, et de Felicité Anastasie Cabay, âgé de cinquante huit ans, ménagère, tous les trois domiciliés à La Rue-Saint-Pierre; —— et Demoiselle Lucienne Petit, âgée de vingt trois ans et trois mois, cuisinière, domiciliée à Passy-Paris rue Desbordes-Valmore 32, et née dans la présente commune le premier Septembre mil huit cent cinquante-trois, fille majeure de Pierre Eugène Petit, âgé de soixante-quatre ans, Manoeuvrier, et de Louise Jacqueline Duverger, âgée de cinquante-sept ans sans profession, ses père et mère domiciliés dans cette commune, lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune de La Rue-Saint-Pierre, les Dimanches dix neuf et vingt-six Novembre dernier, et à Paris, les Dimanches vingt-six Novembre dernier et trois Décembre courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune et les deux certificats de publications et de non opposition, de Paris et de La Rue-Saint-Pierre, dûment délivrés et légalisés. Les futurs Epoux, et leurs pères et mères, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Hector Aymeric Théophile Senel, notaire en la présente commune, le onze Décembre courant, ainsi qu'ils en ont justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Leocat Nemesse Debrie, et Lucienne Petit, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de s nommés Adonis Debrie, âgé de trente quatre ans, maçon, demeurant à Sitz, oncle paternel de l'Epoux, Alfredor Aymeric Denouroy, âgé de trente sept ans, rentier, demeurant à La Rue-Saint-Pierre, cousin de l'Epoux; Achille Antoine Guesnet, âgé de cinquante et un ans, Ingénieur de la Marine, demeurant à Passy-Paris, rue Desbordes-Valmore n° 32, ami de

l'Epouse, et Eugene Petit, agé de trente cinq ans, bucheron, demeurant en cette commune, frere de l'Epouse. Lecture faite du present acte, les nouveaux Epoux les pere et mere et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Debrie père
Debrie
Félicité Cabay
Louise Duvergier
Petit
Lefebvre

N°37
Acte de Décès de Alexandre Jean Guesnet, agé de soixante-huit ans, Epoux de Alexandrine Sophie Dubois.
20 Décembre 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt Décembre, à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de soixante ans, et Léon Lefebvre, âgé de quarante-sept ans, tous les deux propriétaires rentiers et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt Décembre courant, à dix heures du matin, Alexandre Jean Guesnet, âgé de soixante-huit ans, rentier, domicilié en cette commune, né à Clermont, oise, le huit juillet mil huit cent huit, fils des défunts Jean Guesnet et Thérèse Guichard, époux de Alexandrine Sophie Dubois, âgé de soixante et un ans, sans profession, aussi domicilié en cette commune, et une des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue du Cimetière Basset, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Léon Lefebvre — Jules Pollemont

N°38
Transcription de l'Acte
Décès de Narcisse Maillard âgé de soixante quinze ans, Epoux de Marie Anne Honorine Choquet.
20 Décembre 1876.

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt cinq Décembre, à huit heures du matin, nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, que nous a été transmis par Monsieur le Maire de la commune de Fouquières, canton de Grandvilliers, Arrondissement de Beauvais, oise, et qui est parvenu aujourd'hui à huit heures du matin :

N°36
Décès de Narcisse Maillard

L'an mil huit cent soixante seize, le vingt Décembre, à deux heures de relevé, pardevant nous Louis Amable De Saint-Aubin, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de Fouquières, canton de Grandvilliers, Département de l'Oise, sont comparus Dupuis Léonard, marchand de vin, âgé de quarante-quatre ans, domicilié en cette commune, neveu du défunt ci après désigné et Boulon Jean François, employé de commerce, âgé de quarante et un ans, neveu par alliance du dit défunt, demeurant au même lieu, lesquels nous ont déclaré qu'aujourd'hui à midi cinquante minutes, Narcisse Maillard, ancien Instituteur retraité, âgé de soixante quinze ans, demeurant à la Neuville en Hez, canton et Arrondissement

de Clermont (Oise), né à Saint-Arnoult, canton de Formerie même département, le dix huit Prairial an neuf de la République française, fils des défunts Jean Baptiste Maillard, et Marie Clotilde Delasa, épouse de Marie Anne Honorine Choquet, rentière, âgée de soixante quinze ans, demeurant avec son mari à la Neuville-en-Hez, est décédé en la dite commune de Fouquières, dans la salle d'attente de la Gare, sur quoi, après avoir pris les renseignements nécessaires sur le défunt et nous être assuré de son décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture leur en a été faite.

Ont signé Dupuis, Boulon et De St Aubin Maire

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé. Le Maire

J.B. Pruvost

Le trente et un Décembre mil huit cent soixante-huit au soir, nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article quarante trois du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre, contenant trente-huit actes

Le Maire

J.B. Pruvost

Table des Actes contenus au Registre.

N.os des Actes	Noms et Prénoms.	Date des Actes
	Naissances:	
22	Acher, Emile Edouard	19 Août
1	Blin, Félicienne	14 Janvier
9	Boulanger, Léa	22 mars
31	Bouquet, Georges Victor Norbert	9 Novembre
5	Danton, Alfred Henri	6 février
10	Delandat, Ida	28 Avril
26	Dufer, Gaston	10 Octobre
17	Dumoulin, Gaston	26 Mai
20	Duval, Eugène	20 Juillet
27	Eloy, Joseph	16 Octobre
34	Roeygens, Marie	19 Novembre
35	Salot, Thérèse	30 Novembre
25	Croisaufs, Marie	8 Octobre
	Treize Naissances.	
	Mariages:	
11	Carly, Théodule Xavier marié à Darcaigne, Marie Olimpe	29 Avril
36	Debrie, Ciocal Nemesse marié à Petit, Lucienne	12 Décembre
13	Fournier, Ildefonse Georges marié à Jacquet, Victoire	4 mai
16	Godet, Charles Zephir Alfred marié à Croisaufs, Henriette	23 mai

32	Hen. Maxime marié à Lesguillon Flore	14 Novemb
15	Legrand Marc Médéric Albert marié à Lefèvre Clarisse	10 Mai
4	Morenvillé Eugène Alfred, marié à Sommereux Pauline	3 Février
24	Romeva Médardo Plasido, marié à Godeau Léonie	7 Octobre

Huit Mariages.

Décès :

14	Batard Louis Désiré	4 Mai
7	Bertin Camille Eugénie	7 Mars
29	Boulanger Marie Hélène Honorine	29 Octobre
8	Bousiquier Marie Marguerite Marcéline	9 Mars
30	Dufossé Virginie Désirée Julie	8 Novembre
21	Dumoulin Gaston	14 Août
33	Gayant Catherine	15 Novembre
37	Guesnet Alexandre Jean	20 Décembre
23	Hardiviller Pierre Jean Baptiste	22 Août
6	Hermand Marie Elizabeth	24 février
38	Maillard Narcisse	25 Décembre
2	Piget Marie Elizabeth	23 Janvier
12	Richard Augustine	29 Avril
3	Sallot Louise	29 Janvier
18	Soutain Louis Alexandre	12 Juin
28	Soutain Marie Jeanne	23 Octobre
19	Warnier Joséphine Alexandrine	14 Juin

Dix-sept Décès.

Nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, certifions exacte la Table ci-contre des Naissances, Mariages et Décès, contenant trente-huit actes.

A La Neuville en Hez le quinze Janvier mil huit cent soixante dix sept.

Le Maire

J. C. Collemant

Premier feuillet.

1877.

COMMUNE d Sa Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit

ART. 34. — Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'il recevront, soit par note, soit, par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état civil, ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'officier de l'état civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés, par l'officier de l'état civil, à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, » de la part des fonctionnaires y dénommés, sera » poursuivie devant le Tribunal de première » instance, et punie d'une amende qui ne pourra » excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de Sa Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent soixante-dix-sept.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, côté par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-seize.

Perception d

N° 1

Acte de Mariage entre Jules Eugène Dufossé et Louise Victoria Boulanger.

garçon et fille majeure

8 Janvier 1877.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le huit Janvier à onze heures du matin, pardevant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, Adjoint au Maire de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire le sept de ce mois pour remplir aujourd'hui, en son absence les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Jules Eugène Dufossé âgé de vingt-sept ans et onze mois, Clerc de Notaire domicilié dans la présente commune où il est né le vingt-neuf Janvier mil huit cent quarante-neuf, et reconnu par sa mère le cinq septembre mil huit cent cinquante-quatre ainsi que le constate l'acte inscrit sous le numéro 31 au Registre de l'Etat civil de cette commune pour ladite année garçon, fils majeur de défunte Virginie Désirée Julie Dufossé, décédée en cette commune le sept Novembre dernier, — et Demoiselle Louise Victoria Boulanger, âgée de vingt-deux ans et neuf mois, sans profession, née dans la présente commune le sept Avril mil huit cent cinquante-quatre, fille majeure de Alfred Emile Boulanger âgé de quarante-neuf ans, chaudronnier, et de Geneviève Maurobet, âgée de quarante-quatre ans, sans profession, ses père et mère ici présents et consentants, et tous les trois domiciliés en cette commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches dix et dix sept Décembre dernier ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune pour l'année mil huit cent soixante-seize, sans qu'il soit intervenu



Gefet

aucune opposition. Les futurs Epoux et les père et mère de la future, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage, reçu par Me Semel Hector Hyacinthe, notaire en cette commune, le sept Janvier courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Jules Eugène Dufossé, et Louise Victoria Boulanger, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence des nommés Hector Hyacinthe Semel, âgé de cinquante ans, Notaire en cette commune, ami de l'Epoux; Florentin Cyprien Grévin, âgé de quarante sept ans, Marchand de vin à St Ouen (Seine) route de la révolte 120, cousin de l'Epoux; Céleste Albinus Coularé, âgé de trente ans, coiffeur demeurant à Pont Sainte Maxence, oise, cousin de l'Epouse; et Pierre Prosper Maillier âgé de trente six ans, voyageur de commerce, demeurant à Compiègne, oise, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Dufossé Louise Victoria Boulanger Boulanger

Maurobet Coularé Maillier

Grévin Lacroix

N° 2

Acte de Mariage entre Ernest Lesquillon et Eugénie Valerine Rivière.

Copies mairie Allemagne

30 Janvier 1877.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le trente Janvier à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Nouvelle-en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Ernest Lesquillon, âgé de vingt sept ans et sept mois, bûcheron, né dans la présente commune le quatre juin mil huit cent quarante neuf, garçon, fils majeur de Pierre Nicolas Lesquillon, âgé de cinquante sept ans, aussi bûcheron, et de Clementine Elisa Lejeune, âgée de cinquante six ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans cette commune; et Demoiselle Eugénie Valerine Rivière, âgée de dix huit ans et cinq mois, manouvrière, née à Bulles canton de Clermont, oise, le dix sept Août mil huit cent cinquante huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance délivré par Monsieur le Maire de Bulles le treize Janvier courant et légalisé à Clermont le vingt sept du même mois fille mineure de Joseph Ignace Rivière, âgé de cinquante trois ans, manouvrier, tous deux domiciliés en cette commune, et de défunte Célestine Coulon décédée à Bulles, le vingt cinq Janvier mil huit cent soixante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès délivré et légalisé comme l'extrait de naissance ci dessus; lesquels, assistés de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches quatorze et vingt deux Janvier courant comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune pour l'année courante sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mère ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des dispositions du code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Ernest Lesquillon et Eugénie Valerine Rivière sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Félix Lesquillon, âgé de trente ans, Nicolas Lesquillon, âgé de trente neuf ans, tous deux bûcherons, le premier frère de l'Epoux et le second, oncle; de Maxime Hen, âgé de vingt sept ans aussi bûcheron, et de Théophile Locque, âgé de vingt six ans, Employé de chemin de fer, tous deux amis de l'Epouse, et tous les quatre domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mère et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous à l'exception de la mère de l'Epoux, du père de l'Epouse qui ont déclaré ne savoir signer de ce requis.

Ernest Lesquillon — Eugénie Rivière
Lesquillon — Nicolas Lesquillon — Locque Théophile
Lesquillon Félix — Hen — J.B. Collemant

TIMBRE 2 cts UN SOU F. 1.

N° 3

Acte de Naissance de Henriette Camille Favrel

Fille légitime

2 Février 1877

Décédée à ~~La Neuville en Hez~~ Compiègne (Oise) le 14 novembre mil neuf cent soixante trois

Pour le Maire absent
L'Adjoint délégué
G. Shorty

L'an mil huit cent soixante dix sept, le deux février à six heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Fulgence Guilbert Favrel, âgé de quarante huit ans cultivateur, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce deux février courant à trois heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Clémentine Adèle Lefort, son épouse, âgée de quarante cinq ans, ménagère aussi domiciliée en cette commune; et il a donné à cet enfant les prénoms de Henriette Camille. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante sept ans, Marchand de bois, et de Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de cinquante sept ans, Menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Favrel Loubet Labbé J.P. Pelletier

N° 4

Acte de Naissance de Achille François Cottard

Garçon légitime

23 Février 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt trois février à quatre heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu François Edouard Auguste Cottard, âgé de trente quatre ans Garde particulier forestier, domicilié en cette commune

4 cent

TIMBRE 2 fr. 50 CENTS F. 1.

grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce vingt trois février courant à deux heures du soir dans son domicile, de lui déclarant et de Henriette Louise Ernestine Boyelle, âgée de vingt neuf ans, sans profession, son épouse aussi domiciliée dans cette commune, et il a donné à cet enfant les prénoms de Achille François. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Eliacinthe+, âgé de quarante trois ans galocher, et de Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de vingt sept ans, manouvrier, tous deux domiciliés dans la présente commune; lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

+ Hermand approuvé le renvoi ci dessus
Cottard
Herman Salot
J.P. Pelletier

Cottard Herman Salot J.P. Pelletier

N° 5

Acte de Décès de Eusèbe Emile Dumoulin âgé de vingt huit ans et deux mois. Epoux de Maria Hortense Essling.

25 février 1877.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt six février à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Essling, âgé de quarante neuf ans, fumiste domicilié en cette commune, et Sylvestre Dumoulin, âgé de soixante six ans, maçon, domicilié au Fay Saint Quentin, oise, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq février courant à midi, Eusèbe Emile Dumoulin, âgé de vingt huit ans et deux mois maçon fumiste, domicilié dans la présente commune, né au Fay Saint Quentin, canton de Nivillers, oise

le quinze Décembre mil huit cent quarante huit, fils légitime du deuxième comparant et de Euphrasie Desfricourt, âgé de soixante quatre ans, ménagère, domicilié aussi audit Fay-Saint-Quentin, épouse de Marie Hortense Esling, âgé de vingt sept ans et neuf mois couturière, domiciliée dans la présente commune, et gendre du premier comparant, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Esling Dumoulin J.P. Poyeau

No 6.

Acte de Décès de Hector Eloy, âgé de cinq ans et quatre mois. Garçon

27 Février 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt sept février à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Eloy, âgé de trente neuf ans, et Michel Sepelletier Eloy, âgé de trente quatre ans, Bucherons scieurs de long, et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt sept Février courant, à dix heures du matin, Hector Eloy, né et domicilié en cette commune, âgé de cinq ans et quatre mois, fils légitime du premier comparant, et de Marie Alphonsine Guinard, âgé de trente deux ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune et neveu du second comparant est décédé chez ses père et mère, rue de Luzarches, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte



Acte de Naissance de Reine Loubet

Fille légitime

3 Mars 1877.

Décédée à Lyon le 2 avril 1965 (Mairie)

5 f/f

quelles déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Eloy François Eloy Sepelletier

J.P. Poyeau

L'an mil huit cent soixante dix sept, le trois Mars à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Prosper Alexandre Loubet, âgé de trente trois ans, bucheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce trois mars, à six heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Joséphine Arthémise Tournival, âgée de trente six ans, gantière, aussi domiciliée en cette commune, son épouse, et lui a donné à cet enfant le prénom de Reine. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Prosper Loubet, âgé de cinquante sept ans, menuisier, et de Pierre Vincent Mauriceaux âgé de soixante et un ans, rentier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Loubet Mauriceaux

Loubet J.P. Poyeau

L'an mil huit cent soixante dix sept, le douze Mars à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Com-

N° 8

Acte de Naissance de Félix Aimé Grenouilleau garçon naturel

11 Mars 1877

Dixm acte reçu le quatre novembre mil huit cent quatre vingt dix-sept par l'officier de l'état civil de la ville de Beauvais (Oise) il résulte que Félix Aimé Grenouilleau a été reconnu par Zoé Grenouilleau, sa mère domiciliée à Beauvais.

Fait par nous officier de l'état civil le sept novembre mil huit cent quatre vingt dix-sept

Le huit avril mil neuf cent un le dénommé ci contre a contracté mariage avec Mlle Marguerite Sophie Locque, fille majeure, sans profession, née à Beauvais le 13 Mars 1877 ainsi qu'il résulte de l'acte de naissance ci dessus

N° 9

Acte de Décès de Félix Aubert Grignez âgé de trente et un ans (inconnu)

11 Mars 1877.

mune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Félix Pierre Duvergier, âgé de trente six ans, cultivateur demeurant en cette commune, rue Baristot, lequel nous a déclaré que le onze mars courant à sept heures du soir la nommée Zoé Grenouilleau âgée de vingt et un ans, manouvrière, demeurant au même lieu, est accouchée au domicile du déclarant d'un enfant du sexe masculin que l'on nous a présenté, et auquel il donne les prénoms de Félix Aimé, les dites déclaration et présentation faites en présence de Joseph Arthur Demouy âgé de trente ans, Limonadier, et de Etienne Célestin Gibert, âgé de trente cinq ans, aussi Limonadier, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Duvergier Demouy

Gibert

L. G. Perreaux

L'an mil huit cent soixante dix sept, le douze Mars à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Gayant, âgé de quarante et un ans, Garde forestier particulier demeurant à Etouy, ouse, et Alexis Pascal Lecut, âgé de quarante neuf ans Garde Champêtre domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le onze mars courant, dans la soirée, est décédé au lieu dit La croix le

TIMBRE 2 FO 50 CENTS F. I.

Comte, en forêt, sur le territoire de Bulles commune d'Etouy un individu inconnu que suivant un passe port dont il était porteur, est le nommé Félix André Grignez âgé de trente et un ans natif de Paris, chapelier, sans domicile, sa filiation n'étant pas connue. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Gayant

Lecut

L. G. Perreaux

N° 10

Acte de Naissance de Marguerite Sophie Locque, fille légitime.

13 Mars 1877.

Le vingt huit avril mil neuf cent un a été dénommé ci contre a contracté mariage avec Jean Baptiste Honoré Bulteau à La Neuville en Hez le vingt sept mai mil neuf cent trois.

L. Grenouilleau

L'an mil huit cent soixante dix sept, le quatorze Mars à deux heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque, âgé de vingt sixans et demi, employé de chemin de fer, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le treize mars courant, à deux heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, âgé de vingt trois ans, couturière, aussi domiciliée en cette commune, et lui a donné à cet enfant les prénoms de Marguerite Sophie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Théodore Blézy, âgé de cinquante neuf ans, Marchand boulanger, et de Louis Joseph Augot, âgé de soixante dix neuf ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune; lesquels, ainsi que le père, ont signé

avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.

Bléry Locque Théophile Angot J.-P. Collemant

N° 11

Acte de Reconnaissance de Julienne Angot

20 Mars 1877.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt Mars à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Julienne Opportune Angot, manouvrière, âgée de quarante neuf ans, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré qu'elle se reconnaît mère d'un enfant du sexe féminin, né le vingt huit Avril mil huit cent cinquante huit à neuf heures du matin, qui nous a été présenté le même jour et a été inscrit de suite sur les registres de l'Etat civil de la dite année N° 24 des actes, sous les nom et prénoms de Angot Julienne, comme étant né d'elle. Cette déclaration a été faite en présence de Antoine Théodore Bléry, âgé de cinquante neuf ans, Marchand boulanger, et de Théophile Locque, âgé de vingt six ans et demi, employé de chemin de fer, tous deux domiciliés en cette commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Opportune Angot Bléry Locque J.-P. Collemant

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt deux Mars, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de

N° 12

TIMBRE 2 FR 10 EN SUS F. 1

Acte de Mariage

entre

Auguste Casier et Julienne Angot

Garçon majeur et fille mineure

22 Mars 1877.

la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Auguste Casier, âgé de vingt quatre ans garçon boulanger, né à Aertrycke, arrondissement de Bruges, Province de la Flandre occidentale, Royaume de Belgique, le vingt neuf Janvier mil huit cent cinquante trois, fils majeur de Pierre Casier, âgé de cinquante six ans, commissionnaire de grains, et de Sophie Cordenier, âgée de cinquante huit ans, couturière, tous deux demeurant à Ichteghem, canton de Thourout, Arrondissement de Bruges, Belgique, le comparant demeurant de fait dans la présente commune et domicilié de droit avec ses père et mère audit lieu de Ichteghem, et demoiselle Julienne Angot, âgée de dix-huit ans et onze mois, manouvrière, née dans la présente commune le vingt huit Avril mil huit cent cinquante huit fille mineure et naturelle de Julienne Opportune Angot, âgée de quarante neuf ans, manouvrière, sa mère qui l'a reconnue le vingt Mars courant, et avec laquelle elle demeure en cette commune; lesquels, sous l'autorisation de leurs père et mères, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la susdite commune de Ichteghem, les Dimanches onze et dix-huit Février dernier, et en cette commune les Dimanches onze et dix-huit Mars courant, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition les parties nous ont remis: 1° Expédition de l'acte de naissance du futur époux, 2° le Certificat des publications faites à Ichteghem, 3° l'acte de consente

ement audit Mariage donné par les père et mère du futur époux, reçu par Maître Justin Robert Joseph Bazots, notaire de résidence à Eernegem, canton de Ghistelles, arrondissement de Bruges, Belgique, en date du neuf Février dernier, et 4° un certificat constatant qu'il a satisfait à la loi sur la milice de son pays. Les futurs Epoux et les mère et futur époux ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Tout étant ainsi à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après que nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Auguste Cazier et Julienne Angot sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Gustave Adolphe Cornette, âgé de vingt huit ans, maçon; Maximilien âgé de vingt-sept ans, bûcheron; tous deux amis de l'Epoux de Auguste Cornette, âgé de cinquante ans, maçon, cousin de l'Epouse, et de Jean Baptiste Angot, âgé de soixante sept ans, maçon, grand Oncle de l'Epouse, tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Auguste Cazier Julienne Angot
Opportune Angot
Cornette Max Cornette Gustave
Angot J.B. Mercier

5

13e 13.



Acte de Naissance de Susanne Mary.

Fille Légitime

24 Mars 1877

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le vingt cinq Mars, à six heures du soir, devant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Léon Mary, âgé de vingt-quatre ans, cultivateur, domicilié en cette commune, rue de la Place, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a déclaré être né le vingt quatre mars courant à cinq heures vingt minutes du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Lucie Mansard, son épouse, âgé de trente trois ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune, et lui a donné à cet enfant le prénom de Susanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Lucien Alphonse Maigret, âgé de quarante huit ans, cultivateur, et de Joseph Arthur Demouy, âgé de trente ans, Limonadier tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Mary A. Maigret Demouy Jh. Perreau

5

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le quatre Avril à sept heures du matin devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Angot, âgé de soixante sept ans, maçon, demeurant en cette commune, et Frédéric Mercier âgé de soixante deux ans et demi, manouvrier

Par acte en vingt huit octobre mil neuf cent six a été célébré le mariage de Octave Pierre Jean Auguste Cahieux le vingt novembre 1874 à Epouse Jeanne Susanne Mary, dressé à Senlis à avec Georges Henri Démarest. Le Commissaire de police mille huit cent dix sept janvier mil neuf cent sept

G. Guesnon

Décédée à La Neuville en Hez le onze mai mil neuf cent cinquante Sept

Le 11 mai 1957 Le Maire

Paul Lefèvre

N° 14.

Acte de Décès de Pierre Stanislas Cailleux

âgé de quatre vingts ans et onze mois. Veuf de Marianne Félicité Bary.

3 avril 1877.

demeurant à Chambly, ont déclaré que le trois Avril courant, à cinq heures du soir Pierre Stanislas Cailleux, âgé de quatre vingt sans et onze mois, sans profession, domicilié en cette commune, et né dans celle de Campremy canton de Bretheuil, ont le dix neuf floréal an quatre fils légitime des Défunts Martin Cailleux et Marie Adélaide Labille, décédés audit Campremy, et neuf de Marianne Félicité Bary décédée à Etouy, Sur ces deux comparants, est décédé au domicile du premier comparant, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Cailleux Angot J.C. Pellieux

16 15

Acte de Naissance de Henriette Sentier fille légitime

26 avril 1877

L'an mil huit cent soixante dix-sept le vingt six Avril à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Pellieux, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de vingt huit ans, bucheron, demeurant en cette commune rue du Clos à bœufs, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt six Avril courant à deux heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Anatolie Sallot, son épouse, âgé de vingt et un ans gantière, aussi domiciliée en cette commune; et il a donné à cet enfant le prénom de Henriette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de



16-16.

Acte de Décès de Jean Baptiste Florentin Eugène Pécoul âgé de quarante-six ans et cinq mois. Garçon.

5 Mai 1877.

François Sallot âgé de quarante six ans, Jardinier, et Désiré Théodore Hallet âgé de cinquante trois ans, Bucheron tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sentier Sallot Hallet J.C. Pellieux

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le cinq Mai, à quatre heures du soir, devant nous, Jean Charles Pellieux Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Alexis Paschal Lecuyer âgé de cinquante ans, Garde-Champêtre, et Louis Désiré Duverger âgé de trente six ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette Commune lesquels nous ont déclaré que ce cinq Mai courant, à trois heures du soir Jean Baptiste Florentin Eugène Pécoul, âgé de quarante-six ans et cinq mois, Agent d'affaires, domicilié dans la présente Commune, et né à Eplessiers, canton de Poix, (Somme) le quinze Novembre mil huit cent huit, Garçon, fils légitime de Défunts Jean Baptiste Prosper Pécoul et Rose Cécile Honorine Caron, ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lecuyer L. Duverger J.C. Pellieux

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le quatorze Mai, à

N° 17.

Acte de Décès de Félicité Elisa Desaint âgée de cinquante-deux ans, Célibataire

14 Mai 1877.

huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Urbain Legrand, âgé de soixante quinze ans, curé, et François Alexandre Crépin, âgé de soixante sept ans, rentier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Mai, à une heure du matin, Félicité Elisa Desaint, âgée de cinquante-deux ans, domestique, domiciliée en cette commune, et née à Estrées-Saint-Denis, oise, fille de défunts Hilarion Desaint, et Cécile Queutier, amie du deuxième comparant, et domestique du premier, est décédée au domicile dudit Urbain Legrand, rue de l'Eglise, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

J.C. Perrement

Legrand
curé de La Neuville

Crépin

N° 18.

Acte de Naissance de Eugénie Félicie Hen. fille légitime

25 Mai 1877.

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le vingt-cinq Mai à midi, pardevant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Maxime Hen, âgé de vingt-sept ans, bûcheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce vingt-cinq mai courant à neuf heures et demie du matin, dans son domicile rue Saint-Louis, de lui déclarant, et de Flore

TIMBRE 2.75 IN 5.25 F. 1.

Lesguillon, son épouse, âgée de vingt ans, gantière, aussi domiciliée dans la présente commune, et il a donné à cet enfant les prénoms de Eugénie Félicie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente-six ans, bûcheron, et de Henri Ferdinand Levieille, âgé de cinquante sept ans, maçon, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Hen Leroy Levieille J.C. Perrement

N° 19.

Acte de Décès de Eugénie Félicie Hen âgée de dix-huit heures et demie. Célibataire

26 Mai 1877.

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le vingt-six mai, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Maxime Hen, âgé de vingt-sept ans, bûcheron, et Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente-six ans, bûcheron, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-six mai courant, à quatre heures du matin, Eugénie Félicie Hen, âgée de dix-huit heures et demie, née et domiciliée en cette commune, fille légitime du premier comparant, et de Flore Lesguillon, âgée de vingt ans, gantière, aussi domiciliée en cette commune, et nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Saint-Louis, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture faite.

Hen Leroy J.C. Perrement

N° 20

Acte
de
Naissance de Félix Héron. Garçon Légitime

18 Juin 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept le dix huit juin, à huit heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désiré Héron, âgé de trente sept ans, bucheron, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né aujourd'hui dix-huit Juin courant à onze heures et demie du matin dans son domicile, de lui déclarant, et de Désirée Leroy, son épouse, âgé de trente six ans, couseuse de gants, et il a donné à cet enfant le prénom de Félix. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Maxime Héron, âgé de vingt-sept ans et de Louis Leroy, âgé de trente six ans, tous les deux bucherons et domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après qu'lecture en a été faite.

Héron Désiré Héron. Leroy J.P. Poumon

Il a été inscrit à cet acte de naissance la mention suivante: Le cinq août mil huit cent quatre vingt dix neuf, le divorce a été prononcé entre Désiré Héron et Désirée Leroy, son épouse, suivant jugement rendu par le tribunal civil de Clermont, le cinq août mil huit cent quatre vingt dix neuf, enregistré. Le Maire. Veillard

Décédé à Laversine le quatre octobre mil neuf cent quarante sept. Le Maire Paul Lefort

N° 21

Acte
de
Décès de Charles Elisa Foucault
âgé de soixante dix ans et cinq mois
Epoux de Flore Félicité Watou.

10 Juillet 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept, le dix Juillet, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de soixante ans, rentier, et Ambroise Théodore Blézy, âgé de soixante ans, boulanger, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix Juillet courant, à sept heures du matin, Charles Elisa Foucault, âgé de soixante dix ans et cinq mois, ancien Garde forestier, domicilié en cette commune, né en celle de Breuil le Sec, canton de Clermont, ois, le six février mil huit cent sept, fils des défunts Denis Francois Foucault, et Marie Francoise Victoire Lievois, décédés audit Breuil le Sec, Epoux de Flore Felicité Watou, âgé de soixante huit ans, sans profession, domiciliée en cette commune, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Blézy Héron J.P. Poumon

N° 22

Acte
de
Décès de Edmond-Hyacinthe Dubrulle
âgé de vingt-huit ans et sept mois
Célibataire

25 Juillet 1877

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt six Juillet à deux heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Louis Souplet, âgé de cinquante sept ans, banquier domicilié à Clermont, oise, et Pierre Alexandre Frédéric Leguenx, âgé de cinquante sept ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq Juillet courant à sept heures du soir Edmond Hyacinthe Dubrulle, âgé de vingt huit ans et sept mois, rentier, domicilié en cette commune, où il est né le quatorze Décembre mil huit cent quarante huit, fils légitime de Hyacinthe

Dubreuille âgé de quatrevingt un ans, propriétaire et de Marie Louise Augustine Delamarre, âgée de soixante cinq ans sans profession, aussi domiciliés en cette commune; neveu du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Jouy Legueux J.P. Poumet

N°. 23
Acte
de
Décès de Hyacinthe Dubreuille âgé de quatrevingt deux ans et sept mois Epoux de Marie Louise Augustine Delamarre

10 Août 1877.

L'an mil huit cent soixante dix sept, le onze Août à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Bez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Louis Souplet, âgé de cinquante sept ans, banquier demeurant à Clermont, oise, et Pierre Alexandre Frédéric Legueux, âgé de cinquante sept ans, menuisier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix Août courant, à huit heures et demie du soir, Hyacinthe Dubreuille, âgé de quatrevingt deux ans et sept mois Propriétaire rentier, domicilié en cette commune, né à Amiens, comme le trente et un décembre mil sept cent quatrevingt quatorze, fils des défunts Jean Baptiste Hyacinthe Dubreuille et Geneviève Decare; Epoux de Marie Louise Augustine Delamarre, âgé de soixante cinq ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, beau fils du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais. Après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Jouy Legueux J.P. Poumet

N°. 24.
Acte
de
Naissance de Maria Croisaufs

7 août 1877.

Le vingt décembre mil huit cent quatrevingt dix neuf heures du matin acte de mariage entre Pierre Louis Souplet banquier et Adélaïde Séverine Delamarre sans profession tous deux domiciliés en cette commune de la Neuville en Bez le vingt trois novembre mil huit cent quatrevingt dix sept

Le Maire
Paul Lefort

Décédée à la Neuville en Bez le vingt cinq mai mil neuf cent quarante six

Le Maire
Paul Lefort

L'an mil huit cent soixante dix sept, le sept Août à deux heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Bez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu François Joseph Croisaufs, âgé de quarante six ans, bucheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né ce dix sept Août courant, à quatre heures du matin, dans son domicile, rue Neuve, de lui déclarant et de Apoline Adélaïde Severe, son épouse, âgé de quarante quatre ans et deme, couseuse de gants, et il a donné à cet enfant le prénom de Maria. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois, et de Louis Joseph Nicolas Hermant, âgé de quarante deux ans, Peintre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé Hermant Croisaufs J.P. Poumet

L'an mil huit cent soixante dix sept, le vingt sept tombre à sept heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil

N° 25
Acte
de
Naissance de Eugénie Eloy. fille légitime

20 Septembre 1877

Le dénommé ci-contre a contracté mariage le vingt-cinq du mois de novembre mil neuf cent quatre vingt avec Mlle Berthe Hélène Alfred Pérenneau à Montgeroult canton de Chaumont arrondissement de Pontoise département de Seine et Oise officier de l'état civil

Décédé à Theuy sous Clermont le six mars mil neuf cent cinquante huit
Le Maire

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le vingt Septembre courant, à quatre heures et demie du matin, dans son domicile, Nous soussigné, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'état civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu par François Eloy, âgé de trente-neuf ans et demi, Bûcheron, domicilié en cette commune, rue de Lugarbet, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt Septembre courant, à quatre heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Alphonsine Guénard son épouse, âgé de trente-deux ans, manouvrière, avec lui domiciliée; et il a donné à cet enfant le prénom de Eugénie. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante-huit ans, Marchand de bois, et de Henri Alexandre Amédée Sentier, âgé de vingt huit ans, Bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sentier Eloy Labbé J.H. Perrenaut

N° 26
Acte
de
Naissance de Natalie Debrie, fille légitime

4 Octobre 1877.

Le quatorze novembre mil huit cent un le dénommé ci-contre a contracté mariage avec Mlle Dufour Alfred Eugène.
à La Neuville en Hez le quatorze novembre mil neuf cent un
Le Maire officier de l'état civil
Collemant

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le quatre Octobre à huit heures du matin, par-devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Local Nemesse Debrie, âgé de vingt sept ans, maçon domicilié en cette commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce quatre Octobre courant, à trois heures du matin, dans son domicile de lui déclarant et de Lucienne Petit, âgée de vingt quatre ans, ménagère, son épouse, domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Natalie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Duvergier, âgé de trente-six ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé L. Duvergier J.H. Perrenaut

N° 27
Acte
de
Décès de Marie Augustine Paschale Danin âgée de quatre vingts ans et demi, Epouse de Louis François Fauqueux

21 Octobre 1877

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le vingt et un Octobre à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Alfred Hermant, âgé de quarante trois ans, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt cinq ans, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Octobre courant, à huit heures du matin, Marie Augustine Paschale Danin, âgée de quatre vingts ans et demi, sans profession, domiciliée en cette commune, née à Erquery, etc, le vingt avril mil sept cent quatre vingt dix-sept, fille des défunts Charles François Adrien Danin, et Marie Angélique Delachapelle, Epouse de Louis François Fauqueux, âgé de quatre vingts ans et demi, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et tantes des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue Saint Louis; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont

signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hermant Malheur

J.P. Pierrement

N° 28
Acte
de
Décès de Henriette Sentier, âgée de six mois.

27 Octobre 1877

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le vingt-sept Octobre, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de vingt-neuf ans, bûcheron, et François Eloy, âgé de trente-neuf ans et demi aussi bûcheron et tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont declaré que ce vingt-sept Octobre courant, à dix heures moins un quart du matin, Henriette Sentier, âgée de six mois, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime du premier comparant, et de Anatolie Sallot, âgée de vingt et un ans, gantière, aussi domiciliée en cette commune, et amie du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue Cantôt; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les declarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sentier Eloy

J.P. Pierrement

N° 29
Acte
de
Naissance de Amélie Salot, fille légitime

5 Novembre 1877

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le cinq Novembre, à dix heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de vingt-huit ans, bûcheron, domicilié en cette

Par acte en date du vingt décembre mil huit cent quatre vingt dix-huit inscrit ce même jour à la mairie de la Neuville-en-Hez, Salot Amélie dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Duval Eugène.
Dont mention faite par nous officier de l'Etat civil le vingt décembre mil huit cent quatre vingt dix-huit

Vaillant

14e fer

commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le cinq Novembre courant à trois heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Clémence Hermand, âgée de dix neuf ans et demi, couturière, son épouse aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Amélie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante trois ans, galocher, et de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante quatre ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

A. Wallet

Salot Hermand

J.P. Pierrement

N° 30
Acte
de
Décès de Marie Anne Ambroisine Picart, âgée de cinquante sept ans et trois mois. Epouse de Louis Joseph Alexandre Vaillant

6 Novembre 1877.

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le six Novembre, à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Alexandre Vaillant âgé de cinquante huit ans et onze mois, ex Instituteur, et Louis Noël Arnould Bocquet, âgé de trente quatre ans, employé au chemin de fer du Nord, domiciliés le premier dans la présente commune et le second à Clermont, Oise, lesquels nous ont déclaré que ce six Novembre courant, à sept heures et demie du matin, Marie-Anne-Ambroisine Picart, âgée de cinquante sept ans et trois mois, sans profession, née à Réméranglès, le vingt huit Juillet mil huit cent vingt et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts

Pierre Antoine Picart et Marie Jeanne Aimable Lestuvez ; Epouse du premier comparant et belle-mère du second, est décédée dans son domicile, Grande rue de Clermont à Beauvais ; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Vaillant Dr Rocquet J. P. Pertement

N° 31
Acte
de
Décès de Marie Justine Clémence Sorel
âgée de soixante dix-huit ans et quatre mois, veuve de Nicolas Simon Lagache.
18 Novbre 1877.

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le dix neuf Novembre à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Jean-Baptiste Rogez, âgé de quarante trois ans, Négociant, et François Casimir Debeaupuis, âgé de cinquante six ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le dix huit Novembre courant, à sept heures vingt minutes du soir, Marie Justine Clémence Sorel, âgée de soixante dix-huit ans et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Claude Sorel, et Marie Françoise Hévin, veuve de Nicolas Simon Lagache décédé en cette commune, Grand tante du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, situé sur la place ; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Rogez Collet
Debeaupuis J. P. Pertement

N° 32
Acte
de
Mariage entre Ernest Wallet et Eugénie Labbé, Garçon et fille majeurs.
24 Novembre 1877.

15e fo

L'an mil huit cent soixante dix-sept le vingt quatre Novembre, à onze heures du matin, pardevant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, Adjoint au Maire de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, délégué par Monsieur le Maire le vingt-trois de ce mois, pour remplir aujourd'hui en son absence les fonctions d'Officier de l'Etat civil de cette commune, ont comparu Ernest Wallet, âgé de vingt cinq ans et cinq mois, manouvrier, né dans la présente commune le neuf Juin mil huit cent cinquante-deux, comme le constate son acte de naissance inscrit sur le registre de l'Etat civil de cette commune, garçon, fils majeur de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante quatre ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et de défunte Rosalie Ducoron, décédée en cette commune le vingt huit Janvier mil huit cent soixante dix, et soldat reversé dans la réserve de l'armée active le dix-neuf septembre dernier ainsi que le constate son livret individuel qu'il nous présente, et demoiselle Eugénie Labbé, âgée de vingt six ans et huit mois, couturière, née dans la présente commune le six mars mil huit cent cinquante et un, ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil de cette commune, fille majeure de Eugène Théophile Labbé, âgé de quarante six ans, ouvrier d'une scierie mécanique, et de Eugénie Denorroy âgée de quarante quatre ans, couturière, tous trois domiciliés en cette commune ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont

les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches quatre et onze Novembre courant ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des Publications de mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mère nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe masculin, né d'eux le douze février mil huit cent soixante et onze, et qui a été inscrit sur les registres de la présente commune à la date du douze février, sous les noms de Arthur Denorroy, et comme né de père inconnu et de Eugénie Denorroy. Faisant droit à la réquisition des parties, assistées de leurs pères et mère, ici présents et consentants, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du Titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé, au nom de la Loi que Ernest Wallet et Eugénie Labbé sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Eugène Wallet, âgé de trente huit ans, aiguilleur au chemin du Nord, demeurant à Creil, oise, frère de l'Epoux, Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante trois ans, galocher, demeurant en cette commune, oncle

par alliance de l'Epoux, de Joseph Nicolas Sabaloff, âgé de cinquante-neuf ans, Eucheron, demeurant en cette commune, cousin de l'Epouse; et de Narcisse Gourdin, âgé de vingt-sept ans, garçon brasseur, demeurant à la Rue Saint-Pierre, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux leurs pères et mère et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception du premier témoin de l'Epouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requis

A. Wallet

Ernest Wallet — Eugenie Labbé — Labbé

H. Hermand

Denorroy — Eugène Wallet — Lacroix

Gourdin

N° 33

Acte de Décès de Marie Blanche Acher âgée de trois ans et sept mois.

12 Décembre 1877

L'an mil huit cent soixante-dix-sept, le treize Décembre, à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Francisse Acher, âgé de quarante et un ans, manouvrier, et Jean Baptiste Coppin, âgé de soixante-huit ans, Galocher, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le douze Décembre courant à cinq heures du soir, Marie Blanche Acher, âgée de trois ans et sept mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du premier comparant, et de Aurélie Coppin, âgée de trente six ans, ménagère, aussi domiciliée en cette commune, et petite fille du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue de l'Eglise, après

nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

J.P. Perreaux

N° 34
Acte
de
Naissance de Octave Célestin Gobert
Garçon Légitime
24 Décembre 1877.

L'an mil huit cent soixante dix-sept le vingt six Décembre à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Etienne Célestin Gobert, âgé de trente six ans, limonadier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant de sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt quatre Décembre courant, à onze heures et demie du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Marie Thérèse Octavie Lefèvre, âgée de trente ans, sans profession, son épouse aussi domiciliée en cette commune, il a donné à cet enfant les prénoms de Octave Célestin. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Eugène Dufossé, âgé de vingt neuf ans, Clerc de Notaire, et Joseph Arthur Demouy, âgé de trente et un ans limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Par acte en date du vingt-six mai mil huit cent quatre-vingt-dix-huit, inscrit à la gauche à la première d'Octave Célestin Gobert, (Octave Célestin) dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Eugénie Zéphérine Emilienne Beaugrosse.

Dont mention faite par nous, Officier de l'Etat civil le treize Juin mil huit cent quatre vingt dix-huit.

Décédé à Beauvais (Oise), le six Novembre mil neuf cent soixante cinq.
Dont mention le treize Novembre mil neuf cent soixante cinq.
Pour le Maire empêché
L'Adjointe;

Hyckert Demouy

Cuplupon

J.P. Perreaux

L'an mil huit cent soixante dix-sept, le vingt huit Décembre, à dix heures du matin, devant nous Jean Charles

N° 35
Acte
de
Décès de Stéphanie Essling âgée de vingt-sept ans et sept mois, Epouse Célestin Francois Joseph Devillez
27 Décembre 1877.

Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Célestin Francois Joseph Devillez, âgé de trente neuf ans, fumiste, et Jean Essling, âgé de cinquante ans, fumiste, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-sept Décembre courant, à neuf heures du soir, Stéphanie Essling, âgée de vingt sept ans et sept mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille du deuxième comparant, et de Maria Olympe Marminia, âgée de cinquante deux ans, Marchande de beurre, aussi domiciliée en cette commune, et Epouse du premier comparant, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Essling aîné Devillez

J.P. Perreaux

Le trente et un Décembre mil huit cent soixante dix-sept, au soir, nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, en exécution des dispositions de l'article quarante trois du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre contenant trente-cinq actes.

Le Maire
J.P. Perreaux

Table des actes contenus au présent Registre.

Nos des Actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Naissances:	
4	Cottard, Achille François	23 Février
26	Debrie, Natalie	4 Octobre
25	Eloy, Eugénie	20 Septembre
3	Favrel, Henriette Camille	2 Février
34	Gobert, Octave Célestin	26 Décembre
8	Grenouilleau, Félix Aimé	12 Mars
18	Hen, Eugénie Félicie	25 Mai
20	Hen, Félix	18 Juin
10	Locque, Marguerite Sophie	14 Mars
7	Loubet, Reine	3 Mars
13	Mary, Susanne	25 Mars
29	Salot, Amélie	5 Novembre
15	Sentier, Henriette	26 Avril
24	Troisœufs, Maria	17 Août
	14 Naissances.	
	Mariages:	
12	Casier, Auguste marié à Angot, Julienne	22 mars
1	Dufossé, Jules Eugène, marié à Boulanger, Louise Victoria	8 Janvier
2	Lesguillon, Ernest, marié à Rivière, Eugénie Valérine	30 Janvier
32	Wallet, Ernest, marié à Labbé, Eugénie	24 Novembre
	4 Mariages.	

18e/12

	Décès:	
33	Acher, Marie Blanche	13 Décembre
14	Cailleux, Pierre Stanislas	4 Avril
27	Danin, Marie Augustine Paschale	21 Octobre
17	Desaint, Félicité Elisa	14 mai
22	Dubrulle, Edmond Hyacinthe	26 Juillet
23	Dubrulle, Hyacinthe	11 Août
5	Dumoulin, Eusèbe Emile	26 février
6	Eloy, Hector	27 février
35	Essling, Stéphanie	28 Décembre
21	Foucault, Charles Elisa	10 Juillet
9	Grignez, Félix André	12 mars
19	Hen, Eugénie Félicie	26 mai
16	Pécoul, Jean Baptiste Florentin Eugène	3 mai
30	Picart, Marie Anne Ambroisine	6 Novembre
28	Sentier, Henriette	27 Octobre
31	Sorel, Marie Justine Clémence	19 Novembre
	16 Décès.	
11	Reconnaissance de Angot Julienne	20 mars

Nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès, contenant trente-cinq actes.

A La Neuville-en-Hez, le quinze Janvier mil huit cent soixante dix-huit

Le Maire

J. C. Pierremont

Premier feuillet.

1878.

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT
DE L'OISE.

COMMUNE
de La Neuville-en-Hez.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

ART. 35. — Les officiers de l'état civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'officier de l'état civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'officier de l'état civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, » de la part des fonctionnaires y dénommés, sera » poursuivie devant le Tribunal de première ins- » tance, et punie d'une amende qui ne pourra » excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville-en-Hez pendant l'année mil huit cent soixante-dix-huit.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTE, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-dix-sept.

Scote

N° 1

Acte

de

Décès

Alexandrine Joséphine Ducoron

âgée de soixante et onze ans et dix mois

épouse de Pierre Vincent Lacroix

9 Janvier 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le neuf janvier à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Narcisse Charles Vincent Lacroix, âgé de quarante cinq ans, Marbre de Pension, et Auguste Victor Wallet, âgé de soixante quatre ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf janvier courant à six heures du matin, Alexandrine Joséphine Ducoron, âgée de soixante et onze ans et dix mois, sans profession, née à Ecouen (Seine et Oise) le sept mars mil huit cent six, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Nicolas François Ducoron, et Marie Françoise Gabrielle Dangerelime, veuve de Pierre Vincent Lacroix, décédé en cette commune le treize Novembre mil huit cent quarante sept; mère du premier comparant et cousine de second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont a Beauvais. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après lecture en a été faite.

Lacroix A Wallet J.B. Collemant

L'an mil huit cent soixante dix huit, le dix-neuf janvier à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu

N° 2

Acte

de

Mariage entre

Jean-Baptiste Mahieux

et Julia Dufer

Garçon et fille majeurs

19 Janvier 1878.

Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt cinq ans et onze mois, bûcheron, né dans la présente commune le cinq février mil huit cent cinquante deux ainsi que nous l'avons constaté sur son acte de naissance, garçon, fils majeur de Gervais Mahieux âgé de soixante deux ans, aussi bûcheron, et de Marie Rose Amable Damen, âgée de soixante ans, ménagère, tous les trois domiciliés dans la présente commune, le futur étant soldat de la classe de 1872 renvoyé en disponibilité dans ses foyers pour y attendre sa libération du service actif; et Demoiselle Julia Dufer, âgée de vingt deux ans et trois mois, gantière, née dans la présente commune le vingt sept Septembre mil huit cent cinquante cinq ainsi que nous l'avons constaté sur son acte de naissance, fille majeure de Jean Baptiste Theodule Dufer, âgé de quarante six ans, jardinier, et de Victorine Sallot, âgée de quarante cinq ans, gantière, tous les trois aussi domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune le Dimanches six et treize janvier courant ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition

des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Jean-Baptiste Mahieux, et Julia Dufer sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en presence de Jean Charles Mahieux, âgé de quarante quatre ans, facteur, oncle de l'Epoux; de Alfred Hermant, âgé de trente-neuf ans, bûcheron, beau-frère de l'Epoux; de Désir Théodore Wallet, âgé de cinquante-quatre ans, bûcheron, oncle de l'Epouse par alliance, et de Edmond Dufer, âgé de vingt trois ans, frère de l'Epouse, tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Mahieux Jean-baptiste Dufer
Julia Dufer Mahieux Dufer
Salot Mahieux hermant Wallet
Dufer

J.P. Pruneau

L'an mil huit cent soixante-dix-huit, le vingt et un Janvier, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil

N° 3.

Acte de Décès de Céline Leroy, âgée de quatre ans et treize jours

21 Janvier 1878.

de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente-sept ans, soeur de long, et Désiré Hen, âgé de trente sept ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Janvier courant, à midi, Céline Leroy, âgée de quatre ans et treize jours, née et domiciliée en cette commune, fille du premier comparant, et de Léopoldine Hen, son Epouse, âgée de trente et un ans, ménagère, aussi domiciliée dans la présente commune, et nièce du second comparant est décédée au domicile de ses père et mère, rue de l'Eglise; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Leroy Hen

J.P. Pruneau

N° 4

Acte de Décès de Marie Victoire-Joséphine Dérivry, âgée de soixante-dix-sept ans et quatre mois, Epouse de François Delahaye

29 Janvier 1878.

L'an mil huit cent soixante-dix-huit, le vingt-neuf Janvier, à midi, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Hector Hyacinthe Semel, âgé de cinquante et un ans, Notaire, et Louis Joseph Alexandre Vaillant âgé de cinquante huit ans, ex-Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-neuf Janvier courant, à huit heures et demie du matin, Marie Victoire-Joséphine Dérivry, âgée de soixante

dix-sept ans et quatre mois, sans profession, née à Abbeville Saint Lucien, oise, le douze Septembre mil huit cent, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Stanislas Frédéric Dérivry et Marie Aimable Adélaïde Hermand, Epouse de François Delahaye, âgé de quatrevingts ans, propriétaire, aussi domicilié en cette commune, amie du premier comparant et voisine du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Collemant Vaillant J.P. Pouvement

N° 5.
Acte
de
Naissance de Gilbert Clément Liévois
Garçon légitime
3 Février 1878.

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le trois février, à six heures du soir pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désiré Hippolyte Liévois, âgé de quarante et un ans, garçon boulanger, domicilié dans la présente commune, rue de la Grande mare, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce trois février courant à huit heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Alexandrine Loubet, son épouse, âgée de trente neuf ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cett enfant les prénoms de Gilbert Clément. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois et de Ulysse Pauquet, âgé de quarante six ans, Marchand boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Liévois Labbé J.P. Pouvement



N° 6
Acte
de
Naissance de Marie Ernestine Jeanne Leblond
Fille légitime
25 Février 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt-six février, à deux heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Zozime Théodore Leblond, âgé de trente-six ans, cantonnier de chemin de fer, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt cinq février courant, à cinq heures du matin, en sa maison sise en forêt, lieudit la Halte d'Etouy, de lui déclarant, et de Marie Eloise Flore Delabarre, son épouse, âgée de vingt-six ans, employée à la dite halte, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Ernestine Jeanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de André Gabriel Lecomte, âgé de quarante deux ans, Garde forestier, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente sept ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Leblond Lecomte L. Duverger J.P. Pouvement

17e 7

Acte

de

Décès de Pierre Jean Baptiste Maigret

âgé de soixante trois ans et demi

Epoux de Marie Anne Adélaïde Clémentine Leguieux

14 Mars 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le quatorze Mars à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont. Département de l'Oise, ont comparu Lucien Alphonse Maigret âgé de quarante neuf ans, Cultivateur, et Pierre Alexandre Frédéric Leguieux, âgé de cinquante huit ans, Rentier tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Mars courant, à sept heures du matin, Pierre-Jean Baptiste Maigret âgé de soixante trois ans et demi, ancien Marchand de bois, né à La Neuville sur Oudeuil, Oise, le vingt neuf Juin mil huit cent quatorze, et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Pierre Maigret, et Marie Anne Domart, Epoux de Marie Anne Adélaïde Clémentine Leguieux, âgé de soixante quatre ans, cultivateur, aussi domicilié dans la présente commune; fixe du premier comparant et beau fixe du second, tous deux domiciliés dans son domicile, rue de la place, après nous être assurés du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Maigret Leguieux J.C. Collemant

17e 8.

Acte

de

Naissance de Emile Lesquillon

Garçon légitime.

15 Avril 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit le seize Avril à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Lesquillon, âgé de vingt neuf ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune

Par acte de neuf mars mil neuf cent huit a été célébré à la mairie de Lilly le mariage de Lesquillon Emile

Timbre

Le dénommé ci contre a contracté avec Mlle Clotilde Louise Lallié née à Beauvais le 4 juin 1881 a [illegible] 1903.

Le Maire

G. Gueroult

Le dénommé ci contre a contracté mariage à La Neuville le 16 octobre 1909 avec Mlle Denise Marie Isabelle Jolivet née à Nogent le Rotrou le 6 avril 1891 d'après [illegible]

17e 9

Acte

de

Décès de Léa Cornette âgé de deux ans et huit mois.

29 Avril 1878.

Le dénommé ci contre a contracté avec Mlle Clotilde Louise Lallié née à Beauvais le 4 juin 1881 a [illegible] 1903.

Le Maire

G. Gueroult

3 feuilles

G. Gueroult

rue Banfort, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le quinze Avril courant à neuf heures du soir dans son domicile de lui déclarant, et de Eugénie Valérie Rivière, âgée de dix neuf ans et demi, blanchisseuse, son épouse, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Emile. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesguillon âgé de cinquante huit ans, et de Félix Lesguillon âgé de trente et un ans, tous deux bûcherons et domiciliés et domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon J.C. Collemant

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt neuf Avril, à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, est comparu Isidore Auguste Cornette, âgé de cinquante et un ans, maçon, et Joseph Adolphe Jacquet, âgé de cinquante quatre ans, jardinier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Avril courant, à une heure du matin, Léa Cornette, âgée de deux ans et huit mois, née et domiciliée en cette commune, fille de Gustave Adolphe Cornette, âgé de vingt neuf ans, maçon, et de Aurore Eloy, âgée de vingt six ans, couturière, ses père et mère domiciliés dans la présente

commune, grande rue de Clermont à Beauvais, petite fille du premier comparant et amie du second, est décédée au domicile de ses père et mère; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Jacquet Cornette J. P. Rousseau

N° 10.
Acte de Décès de Pierre Eugène Petit âgé de soixante cinq ans et demi, Epoux de Louise Pacifique Duverger.

28 Avril 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt neuf Avril à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eugène Petit, âgé de trente six ans, bûcheron, et Léocal Nemesse Debrie, âgé de vingt sept ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt huit Avril courant, à minuit, Pierre Eugène Petit, âgé de soixante cinq ans et demi, manouvrier, né à Clermont, oise, le dix Octobre mil huit cent douze, et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Claude Médart Petit, et Angélique Catherine Julienne Granger; Epoux de Louise Pacifique Duverger âgée de soixante ans, sans profession aussi domiciliée en cette commune, père du premier comparant et beau père du second, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Petit Debrie J. P. Rousseau

N° 11
Acte de Décès de Rosalie Hélène Dominique, âgée de soixante et un ans et onze mois, Veuve de Louis Eté

30 Avril 1878.

TIMBRE 2 fr 25 cent

L'an mil huit cent soixante dix huit, le trente Avril, à deux heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis François Joseph Dominique dit Levieux, âgé de cinquante trois ans, Caissier central de la Caisse d'Epargne de Rambouillet, seine et Oise, où il est domicilié, et Eugène Gabriel Sorel, âgé de soixante neuf ans, Peintre domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Avril courant à onze heures du matin, Rosalie Hélène Dominique, âgée de soixante et un ans et onze mois, sans profession, pensionnaire à l'Hospice de Pont Chartrain (seine et oise) et née à Rambouillet, seine et oise, le dix neuf mai mil huit cent seize; fille des défunts Jean François Dominique, et Catherine Rosalie Besnard; Veuve de Louis Eté, décédé Directeur des Postes à Trappes, seine et Oise, cousine du premier comparant et amie du second, est décédée dans la présente commune, au domicile de madame Veuve Foucault, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dominique de Levieux Sorel J. P. Rousseau

L'an mil huit cent soixante dix huit, le trois Mai, à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commu-

N° 12

Acte de Naissance de Marie Isabelle Eloy.

Fille légitime.

2 Mai 1878.

ne de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de trente six ans, sage femme, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'elle nous a déclaré né le deux Mai courant, à cinq heures du matin, en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, dans le domicile de ses père et mère, de Joseph Eloy, âgé de trente neuf ans, charretier, actuellement absent, et de Scopolina Rousset, âgée de trente cinq ans, manouvrière, son épouse, auquel enfant elle a déclaré donner les prénoms de Marie Isabelle. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Philéas Vaillant, âgé de trente huit ans, facteur, et de François Edouard Auguste Collard, âgé de trente cinq ans, garde parcheminier, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Vaillant Collard J.B. Delamare

Joséphine Vaillant

N° 13

Acte de Naissance de Juliette Croisaeuf

Fille légitime

1er Juillet 1878

Par acte du 1er juillet 1878 reçu par le maire de la commune de Neuville-Saint-Vaast, M. Ulysse Croisaeuf, âgé de vingt-cinq ans, bûcheron, domicilié dans la commune de Neuville-Saint-Vaast, a reconnu l'enfant ci-contre comme étant de lui.

L'an mil huit cent soixante dix-huit le premier Juillet, à dix heures du matin, pardevant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Amédée Croisaeuf, âgé de vingt cinq ans et demi, bûcheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le premier Juillet courant, à trois heures un quart du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Désirée Croisaeuf, son épouse, âgé de vingt trois ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Juliette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edmond Dufet, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, et Jean Baptiste Mathieux, âgé de vingt six ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Croisaeuf Dufet Mathieux

J.B. Delamare

Décédée à Bovès (Somme) le onze janvier mil neuf cent cinquante quatre

Le 24 novembre 1954

Le Maire de Bovès

Le onze janvier

N° 14.

Acte de Mariage entre Nicolas Amable Gourdin, et Rosa Labbé,

Garçon et fille majeurs

20 Juillet 1878.

avec Mr Henri Jules Emile Edouard Dumesnil fondé de pouvoirs

L'an mil huit cent soixante dix huit le vingt Juillet à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Nicolas Amable Gourdin, âgé de vingt trois ans et demi, manouvrier, né à la Rue Saint Pierre, canton de Clermont, oise, le vingt huit Décembre mil huit cent cinquante quatre, comme le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Narcisse Gourdin, âgé de quarante neuf ans, cultivateur, ayant donné son consentement par acte reçu par Monsieur Alfred Auguste Guérin, Notaire à Bulles oise, le treize juillet courant, qu'il nous présente dûment enregistré, et de Marie Louise Anastasie Debores, âgé de quarante neuf ans, sans profession, ici présente et consentante, tous les trois domiciliés au susdit La Rue Saint Pierr,

le futur ayant justifié par son livret de son envoi dans la disponibilité de l'armée active, et Demoiselle Rosa Labbé, âgée de vingt deux ans et demi gantière, née dans la présente commune le trois Novembre mil huit cent cinquante cinq, ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil de cette commune, fille majeure de Eugène Théophile Labbé, âgé de quarante sept ans, ouvrier de long à la mécanique, et de Eugénie Dencroy, âgée de quarante quatre ans, gantière, ses père et mère ici présents et consentants, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches vingt trois et trente Juin dernier, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, et dans la commune de La Neuville Saint Pierre, les Dimanches trente Juin dernier et sept Juillet courant, ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications et de non opposition dument légalisé qu'ils nous présentent, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs père et mères nous ont déclaré sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun deux

8 sols

ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Nicolas Amable Gourdin, et Rosa Labbé, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Narcisse Gourdin, âgé de vingt sept ans, garçon brasseur, domicilié à La Rue Saint Pierre; frère de l'Epoux, Ernest Wallet, âgé de vingt cinq ans, aiguilleur de chemin de fer, domicilié à Saint just, oncle ami de l'Epoux, de Auguste Wallet, âgé de soixante cinq ans, bûcheron ami de l'Epouse, et de Louis Désiré Duverger âgé de trente sept ans, Instituteur, oncle ami de l'Epoux et tous deux domiciliés en cette commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous. Nicolas Amable Gourdin, Rosa Labbé, Labbé, Adrien Louis Debove, Dencroy, Narcisse Gourdin, E. Wallet, A. Wallet, L. Duverger, J. C. Collemant

N° 15

Acte de Naissance de Juliette Mathieux. Fille légitime.

31 Juillet 1878.

L'an mil huit cent soixante dix-huit le premier Août à sept heures du soir par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jean Baptiste Mathieux, âgé de vingt six ans et demi, bûcheron, domicilié en cette commune, rue Saint Louis, lequel nous a présenté un enfant du sexe

feminin, qui il nous a été dit être né le trente et un juillet dernier à sept heures du soir, dans son domicile de sa déclarant, et de Julia Dufer, âgée de vingt trois ans, gantière, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Juliette. Ces déclaration et presentation ont été faites en présence de Edmond Dufer, âgé de vingt quatre ans, Cordonnier, et de Amédé Croisœufs, âgé de vingt cinq ans et demi, bucheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mahieux Dufer Croisœufs J.P. Vrecourt

N° 16.
Acte
de
Décès de François Sallot, âgé de vingt ans et cinq mois.
10 Août 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le dix Août, à huit heures du matin devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu François Sallot, âgé de quarante sept ans, bucheron, et Pierre Francois Médard Labbé, âgé de cinquante neuf ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix Août courant, à une heure du matin, François Sallot, âgé de vingt ans et cinq mois, maçon, né et domicilié en cette commune, garçon, fils naturel de Appoline Sallot, âgé de quarante deux ans, ménagère, domiciliée au même lieu, ~~habitant~~ du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile de sa mère grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent

+ Noreau
+ approuvé ce renvoi et un mot rayé nul
Sallot Labbé

J.P. Vrecourt

N° 17
Acte
de
Naissance de Marthe Dufer, fille légitime
29 Août 1878.

acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sallot Labbé J.P. Vrecourt

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt neuf Août à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Dufer, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que ce vingt neuf Août courant à cinq heures du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, Hélène Adéline Gueudet, son épouse, âgé de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, est accouchée d'un enfant du sexe féminin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marthe, ajoutant qu'il est né jumeau et sorti le premier du sein de sa mère. Ces déclarations et cette présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt six ans et demi bucheron, et de Amédé Croisœufs, âgé de vingt cinq ans et demi, bucheron; tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dufer Croisœufs Mahieux J.P. Vrecourt

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt neuf Août à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune

N°18
Acte
de
Naissance de Marie Dufor fille Légitime

29 août 1878

de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Edmond Dufor âgé de vingt quatre ans, cordonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que ce vingt neuf Août courant à cinq heures et demie du matin, dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, Hélène Adeline Gueudet, son épouse, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, est accouchée d'un enfant du sexe féminin qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Marie, ajoutant qu'il est né jumeau et sorti le second du sein de sa mère. Ces déclarations et cette présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt six ans et demi, et de Amédée Croisseufs, âgé de vingt cinq ans et demi, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. Mahieux

Dufor Croisseufs

J.C. Collemant

N°19
Acte
de
Naissance de Alfred Eugène Dufossé
Garçon Légitime.

31 août 1878

L'an mil huit cent soixante dix huit, le premier Septembre à neuf heures du matin, par-devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jules Eugène Dufossé, âgé de vingt neuf ans et demi, Clerc de Notaire, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit

Naissance Dufossé à la Neuville en Hez le premier septembre mil huit cent soixante dix huit à dix heures du matin. Officier de l'Etat civil de la Mairie

TIMBRE 2/5 CENTS

le mariage de Dufossé Alfred Eugène a été célébré avec Mlle Boulanger Victorine Augustine Lucile domiciliée à Beauvais le 3 octobre 1877 [illegible]

être né le trente et un Août dernier à neuf heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Victoria Boulanger, son épouse, âgé de vingt quatre ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et lui a donné à cet enfant les prénoms de Alfred Eugène. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alfred Emédé Boulanger, âgé de cinquante et un ans, Chandronnier, et de Louis Désiré Duverger âgé de trente-sept ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lequels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

G. Gueudet

L. Duverger

Eugène Boulanger

J.C. Collemant

N°20
Acte
de
Décès de Marie Dufor, âgée de treize jours

11 Septembre 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le onze Septembre à neuf heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Edmond Dufor, âgé de vingt quatre ans, cordonnier, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt six ans et demi, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze Septembre courant à trois heures du matin, Marie Dufor, âgée de treize jours, sans profession, née et domiciliée en cette commune, chez ses père et mère, Grande rue de Clermont à Beauvais, fille légitime du premier comparant et de Hélène Adeline Gueudet, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et nièce du second

comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dufer

Mahieux

J.P. Rossemont

N° 21
Acte
de
Décès de Marthe Dufer âgée de quatorze jours.

12 Septembre 1878

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le douze Septembre, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Edmond Dufer, âgé de vingt-quatre ans, cordonnier, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt six ans et demi, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce douze Septembre courant à douze heures et demie du soir, Marthe Dufer, âgée de quatorze jours, sans profession, née et domiciliée en cette commune, chez ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, fille légitime du premier comparant et de Hélène Adéline Gueudet, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et nièce du second comparant est décédée au domicile de ses père et mère, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Dufer

Mahieux

J.P. Rossemont

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le dix sept Septembre, à une heure et demie du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat

N° 22
Acte de
Décès de Cécile Joséphine Petit âgée de quatrevingt trois ans et dix mois, Veuve de François Joseph Bazin.

17 Septembre 1878

civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Joseph Jules Bazin, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, et Joseph Laurent Bazin, âgé de trente deux ans, Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Septembre courant, à midi et demie, Cécile Joséphine Petit, âgée de quatrevingt-trois ans et dix mois, sans profession, née et domiciliée à Therdonne, oise, fille des défunts Gervais Isidore Petit et Jeanne Charlotte Bouillet, Veuve de François Joseph Bazin, décédé audit Therdonne le dix sept mars mil huit cent soixante treize, mère du premier comparant et grand mère du second, est décédée en cette commune au domicile du susdit premier comparant, rue de l'Eglise. Après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bazin

Bazin Coignon

J.P. Rossemont

N° 23
Acte
de
Naissance de Augustin Haudegond
Garçon légitime.

8 Octobre 1878

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le huit Octobre, à six heures du soir, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Octave Arnoult Haudegond, âgé de quarante et un ans, charretier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin

qu'il nous a dit être né ce huit Octobre courant à huit heures et demie du matin, + de lui déclarant et de Judith Florentine Thémé, dite Georgette, son épouse, âgée de vingt huit ans, journalière, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom d'Augustin. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante et un ans, manouvrier, et de Joseph Louis Aimé Petit, âgé de quarante ans, Cantonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

+ dans un domicile approuvé.

Haudegond Pétré

Petit

J. P. Collemant

Haudegond Pétré

Petit J. P. Collemant

N° 24

Acte de Mariage entre Adolphe Narcisse Maillard et Victorine Pétré, Garçon et fille majeurs.

26 Octobre 1878

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le vingt six Octobre, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondiment de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt deux ans et quatre mois, bûcheron domicilié dans la présente, né à Boulincourt, annexe d'Agnetz canton de Clermont, oise, le quinze Juin mil huit cent cinquante-six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de défunts Narcisse Adolphe Maillard, et Adèle Joséphine Amélie Horsant, tous les deux décédés audit Boulincourt, le premier le vingt huit Décembre mil huit cent soixante-huit, et la seconde le huit Juillet mil huit cent soixante-sept, ainsi qu'il est constaté par les extraits de leurs actes de décès, dûment légalisés que nous avons sous les yeux; procédant avec l'assistance de Marie Anne Honorine Choquet, âgée de soixante dix-sept ans, propriétaire, demeurant en cette commune, veuve de Narcisse Maillard, en son vivant domicilié au même lieu, décédé à Feuquières (oise) le vingt Décembre mil huit cent soixante seize, ainsi que le constate son acte de Décès transcrit sur le registre de l'Etat civil de la présente commune, son aïeule paternelle ici présente et expressément consentante, le futur, de la classe de 1876, appartenant à l'armée active, mais maintenu en disponibilité dans ses foyers comme dispensé aux termes de l'article 17 de la loi du 27 Juillet 1872, comme il est constaté par son livret qu'il nous présente. — et Demoiselle Victorine Pétré, âgée de vingt quatre ans et dix mois, gantière, née dans la présente commune le vingt six Décembre mil huit cent cinquante-trois, ainsi que nous l'avons constaté sur son acte de naissance, fille majeure de Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante et un ans manouvrier, et de Geneviève Caroline Bayard, âgée de cinquante huit ans, ménagère, ses père et mère ici présents et consentants, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels comparants nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune, les Dimanches six et treize Octobre courant, ainsi qu'il résulte du registre des publications, sans qu'il soit intervenu aucune

opposition des futurs époux, l'aïeule de l'Epoux et les père et mère de l'épouse, ici présents, ayant été interpellés par nous, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Nous, officier de l'Etat civil, faisant droit à la réquisition des comparants, leur avons donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Adolphe Narcisse Maillard, et Victorine Petré, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Aimable Ducroron, âgé de soixante deux ans, manouvrier, François Ducroron, âgé de soixante-sept ans, cultivateur, tous deux Oncles par alliance de l'Epoux, et domiciliés le premier à Bonlieucourt et le second à Gicourt, témoins à ce requis par l'époux, d'après le dit Jules Magnier, âgé de trente-sept ans, menuisier, cousin de l'Epouse, et de Désiré Bayard, âgé de cinquante-cinq ans, journalier, oncle de l'Epoux, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, l'aïeule de l'Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous. +

+ à l'exception de la mère de l'Epouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requise

Adolphe Narcisse Maillard Victorine Petré
Petré
Choquet
Magnier
Bayard
Ducroron
Ducroron
J.H. Pommeret

Adolphe Narcisse Maillard Victorine Petré
Choquet Bayard Ducroron
Magnier Ducroron
J.H. Pommeret

N° 25

Acte de Décès de Nicolas Dormand Lesguillon âgé de quatre-vingt-trois ans et sept mois, époux de Marie Geneviève Dequin.

25 Octobre 1878.

L'an mil huit cent soixante dix huit, le vingt six Octobre, à huit heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvelle en Bez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante neuf ans, et Nicolas Lesguillon, âgé de quarante-deux ans, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq octobre courant à six heures moins un quart du soir Nicolas Dormand Lesguillon, âgé de quatre vingt trois ans et sept mois, bûcheron, né à Ravenel canton de Saint Just (Oise) le sept mars mil sept cent quatrevingt quinze, et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Nicolas Lesguillon, et Marie Geneviève Lemaire; Epoux de Marie Geneviève Dequin, âgée de soixante dix huit ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et père des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue du Connétable Raoul, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon
J.H. Pommeret

N° 26.

Acte de Décès de Marie Célestine Bonnefoy âgée de soixante-cinq ans et huit mois, Veuve de François Joseph Dauzet

5 Décembre 1878.

L'an mil huit cent soixante dix-huit, le cinq Décembre à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuvelle en Bez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Eugène Gabriel Sorel, âgé de soixante

neuf ans, Peintre, et Pierre Louis Héron, âgé de soixante deux ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce cinq Décembre courant, à deux heures du matin Marie Célestine Bonnefoy, âgée de soixante douze ans, et huit mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Simon Bonnefoy, et Marie Joséphine Sophie Borel, veuve de François Joseph Dauzet, décédé en cette commune le vingt-huit Avril mil huit cent soixante-dix, cousine du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, rue du Connétable Raoul; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Héron Borel J.L. Collemant

Le trente et un Décembre mil huit cent soixante-dix-huit, au soir, nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, en exécution des dispositions de l'article quarante-trois du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre contenant vingt-six actes.

Le Maire

J.L. Collemant

Table des Actes contenus au présent Registre

14 pt

Nos des Actes	Noms et Prénoms.	Date des Actes
	Naissances:	
18	Dufer, Marie	29 Août
17	Dufer, Marthe	29 Août
19	Dufossé, Alfred Eugène	1er Septembre
12	Eloy, Marie Isabelle	3 mai
23	Haudegond, Augustin	8 Octobre
6	Leblond, Marie Ernestine Jeanne	26 février
8	Lesguillon Emile	16 avril
5	Liévois Gilbert Clément	3 février
15	Mahieux Juliette	1er Août
13	Troisœufs Juliette	1er Juillet
	10 Naissances.	
	Mariages:	
14	Gourdin, Nicolas Amable, marié à Labbé, Rosa	20 Juillet
2	Mahieux, Jean Baptiste, marié à Dufer, Julia	19 Janvier
24	Maillard Adolphe Narcisse marié à Pétré, Victorine	26 Octobre
	3 Mariages.	
	Décès:	
26	Bonnefoy, Marie Célestine	5 Décembre
9	Cornette, Léa	29 Avril

4	Dérivoy Marie Victoire Joséphine	29 Janvier
11	Dominique Rosalie Hélène	30 Avril
1	Ducoron Alexandrine Joséphine	9 Janvier
20	Dufer Marie	11 Septbre
21	Dufer Marthe	12 Septbre
25	Léguillon Nicolas Dormand	26 Octobre
3	Leroy Céline	21 Janvier
7	Maigret Pierre Jean Baptiste	14 mars
22	Petit Cécile Joséphine	17 Septbre
10	Petit Pierre Eugène	29 Avril
16	Sallet François	10 Août

13 Décès.

Nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès, contenant vingt-six actes.

A La Neuville-en-Hez, le seize Janvier mil huit cent soixante-dix neuf.

Le Maire

J. H. Collemant

15 Sept. Ed. Cey



Premier feuillet.

1879.

COMMUNE de La Neuville-en-Hez

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'OFFICIER PUBLIC se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

ART. 34. — Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y sont dénommés.

ART. 35. — Les officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

ART. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

ART. 38. — L'officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

ART. 39. — Ces actes seront signés par l'officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, où mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

ART. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

ART. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'officier de l'état civil à la fin de chaque année ; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit huit cent soixante-dix-neuf.

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbrés, côtés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTE, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-dix-huit.

N° 1.

Acte de Décès de Louis Joseph Duverger, âgé de soixante-trois ans et cinq mois, Veuf de Marie Augustine Bourtillier.

3 Janvier 1879.

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le deux Janvier à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Désiré Duverger, âgé de trente-sept ans et huit mois, Instituteur, et Alexis Pascal Lecut, âgé de cinquante et un ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le trois Janvier courant, à neuf heures et quart du soir, Louis Joseph Duverger, âgé de soixante-trois ans et cinq mois, Bucheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis Joseph Duverger, et Emélie Constance Descoulleurs, Veuf de Marie Augustine Bourtillier, décédé en cette commune le quinze Octobre mil huit cent soixante-treize; père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger Lecut J.B. Perreaux

N° 2.

Acte de Naissance de Flore Sophie Locque, fille légitime.

9 Janvier 1879

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le dix Janvier à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque, âgé de vingt-huit ans, employé au chemin de fer, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a déclaré que le neuf Janvier courant à trois heures du soir un enfant du sexe féminin qu'il nous présente est né dans son domicile de lui déclarant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, âgé de vingt-cinq ans, cultivateur, aussi domiciliée en cette commune, et lui a donné à cet enfant les prénoms de Flore Sophie. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Maxime Hen, âgé de vingt-huit ans, employé au chemin de fer, et de Ernest Saint-Léger, âgé de trente-huit ans, Charbonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Locque Hen St Léger J.B. Perreaux

N° 3.

Acte de Décès de Jean François Régis Cros, âgé de vingt-sept ans et huit mois, célibataire.

20 Janvier 1879

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le vingt Janvier à sept heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu François Edouard Auguste Cottard, âgé de trente-six ans, Garde forestier demeurant en cette commune, et Alexis Pascal Lecut, âgé de cinquante et un ans, Garde de Champêtre demeurant au même lieu, lesquels nous ont déclaré que ce vingt Janvier courant à cinq heures du soir, au lieu dit le Camp du Chêne en forêt, sur le territoire de cette commune, est décédé Jean François Régis Cros, âgé de vingt-sept ans et huit mois, né au Puy, (Haute-Loire), le sept Mai mil huit cent cinquante et un, ouvrier cordonnier, résidant

à Auzay, mise, fils des défunts Pierre Cros et Victoire Gallet, garçon, inconnu des deux comparants. Après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Cottard Lecuit J.P. Pollemont

5

N° 4
Acte
de
Naissance de
Alphonse Paul
Flamermont
Garçon légitime

25 Janvier 1879.

Par acte en date du 11 [illegible] 1901 inscrit tant sur la marge de l'acte de naissance de Flamermont Alphonse Paul qu'à la suite a été dressé l'acte de mariage entre M. Flamermont Alphonse Paul et Mlle Antoinette Augustine Gatinois. Dont mention faite par nous officier de l'état civil de La Neuville-en-Hez le 11 [illegible] 1901.

Vaillant

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le vingt-six Janvier, à cinq heures du soir, par devant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jean Pierre Flamermont, âgé de trente quatre Garde forestier, demeurant en cette commune, au lieu dit Carrefour du Lieutenant, en Forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt-cinq Janvier courant, à cinq heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Alphonsine Garjant, âgée de vingt-six ans, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Alphonse Paul. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de André Gabriel Lecomte, âgé de quarante trois ans, garde forestier et de Alphonse Achille Bailly, âgé de trente trois ans, cantonnier forestier, tous les deux domiciliés de la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Flamermont Lecomte
Bailly J.P. Pollemont

5

N° 5



Acte de Décès de Flore Sophie Locque âgée de un mois.

8 Février 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le huit février à sept heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théophile Locque, âgé de vingt huit ans, employé de chemin de fer, et Maxime Hen, âgé de vingt huit ans, aussi employé de chemin de fer, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce huit février, à sept heures du soir, Flore Sophie Locque, âgée de un mois, née et domiciliée dans cette commune, fille légitime du premier comparant et de Joséphine Lesquillon, âgée de vingt-cinq ans, couturière, aussi domiciliée en cette commune, et mère du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Hen
Locque Théophile J.P. Pollemont

5

N° 6
Acte
de
Décès de Victorine Petré, âgée de vingt-cinq ans, Epouse de Narcisse Maillard.

13 Février 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le dix-huit Février, à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt deux ans et demi, bûcheron, et Octave Petré, âgé de vingt sept ans, manouvrier, tous deux domiciliés

dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré ce dix huit Février courant, à sept heures du matin, Victorine Pétré, âgé de vingt cinq ans, garçon, né et domicilié en cette commune, fils légitime de Pierre Désiré Pétré, âgé de soixante et un ans, manouvrier, et de Geneviève Caroline Bayard, âgé de cinquante huit ans, ménagère, tous deux aussi domiciliés dans la présente commune, Epoux du premier comparant et sœur du second, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Baillard Pétré J.P. Pellemant

16e 7
Acte de Décès de Léopolde Mansard, âgé de soixante treize ans et huit mois Epoux de Marie Thérèse Victoire Labette

26 Février 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le vingt sept Février à dix heures du matin, devant nous Jean Charles Collemarit, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Leon Mary, âgé de vingt cinq ans, Cultivateur, demeurant en cette commune, et Anatole Casimir Descordeurs, âgé de trente quatre ans, garçon épicier, demeurant à Beauvais, oise, lesquels nous ont déclaré que le vingt sixe février courant, à douze heures et demie du matin, Léopolde Mansard, âgé de soixante treize ans et huit mois, Cultivateur, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Médard Mansard, et Marguerite Morenville, Epoux de Marie Thérèse Victoire Labette, âgé de soixante treize ans, sans profession aussi domicilié en cette commune et beau-père des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de la place; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été fait.

Anatole Descordeurs
Léon Mary J.P. Pellemant

Décédée le 8 à Neuville-sur-Oise le 21 octobre 1873.

Acte de Naissance de Marie Madeleine Blanchet. Fille naturelle

1er Avril 1879.

Par acte en date du vingt huit Novembre mil huit cent soixante dix-neuf reçu par Me Dufour notaire à Paris, l'enfant dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a été reconnu par Anatole Bourgeois Maître d'hôtel demeurant à Paris rue St. Maur n° 27. + officiers de l'Etat civil
J.P. Pellemant

+ Il en a été délivré une 1re Expédition enregistrée comm. suit: Enregistré à Clermont le vingt Décembre 1879 f° 49 V°. c. 2 reçu neuf francs trente huit centimes Somme comprise signé: D. St Germain
9.38 J.P. Pellemant

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le trois Avril, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemarit, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joséphine Vaillant, âgée de trente sept ans, sage-femme, domiciliée dans la présente commune, laquelle nous a déclaré que le premier Avril courant, à minuit, la nommée Blanche Blanchet, âgée de vingt-deux ans, sans profession, domiciliée en cette commune, rue de Sugarches, est accouchée dans son domicile d'un enfant du sexe féminin, qu'elle nous a présenté, et auquel elle donne les prénoms de Marie Madeleine; les dites déclaration et présentation faites en présence de Louis Désiré Drevergey, âgé de trente huit ans, Instituteur et de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, et ont la déclarante et les témoins signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Joséphine Vaillant
L. Drevergey Labbé J.P. Pellemant

+ et par acte en date du trois Juin mil huit cent quatre-vingt reçu par Me Dufour notaire à Paris, l'enfant a été reconnu par Mr Georges Rodrigo d'Allemagne officier de l'état civil

La commune a été mariée le 17 septembre 1913 avec Georges Rodrigo d'Allemagne officier de l'état civil

N° 9

Acte de Naissance de Marie Julie Suzanne Boucher
Fille Légitime

12 avril 1879

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le quatre Avril, à dix heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, a comparu Charles Ferdinand Léopold Boucher âgé de vingt-six ans et trois mois, clerc de notaire, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Samedi douze Avril courant à trente cinq minutes du matin, de son domicile, de lui déclarant et de Marie Valentine Fidéline Barbier, âgé de dix huit ans et sept mois, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et a déclaré que l'enfant auquel elle vient de donner le jour et auquel il entend donner les prénoms de Marie Julie Suzanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Hector Hyacinthe Semet, Notaire, âgé de cinquante deux ans, et de Antoine Théodore Bléry, âgé de soixante et un ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Semet Boucher Bléry

J. P. Collemant

L'an mil huit cent soixante dix-neuf le vingt-sept Avril, à huit heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, canton et arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Charles Ferdinand Léopold Boucher âgé de vingt-six ans et trois mois, clerc de notaire, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le Samedi douze Avril courant à trente cinq minutes du matin, de son domicile, de lui déclarant et de Marie Valentine Fidéline Barbier, âgé de dix huit ans et sept mois, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et a déclaré que l'enfant auquel elle vient de donner le jour et auquel il entend donner les prénoms de Marie Julie Suzanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Hector Hyacinthe Semet, Notaire, âgé de cinquante deux ans, et de Antoine Théodore Bléry, âgé de soixante et un ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Semet Boucher Bléry

J. P. Collemant

« Par acte en date du dix-neuf août mil huit cent quatre-vingt dix neuf, inscrit le même jour, de la mairie de l'Eguille, (Charente Inférieure), Boucher (Marie Julie Suzanne) dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Cecilia (Eugène Ferdinand). Dont mention faite par nous, et il a donné à cet enfant les prénoms de Julie Suzanne. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Hector Hyacinthe Semet, Notaire, âgé de cinquante deux ans, et de Antoine Théodore Bléry, âgé de soixante et un ans, boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite. »

Semet Boucher Bléry

J. P. Collemant

Vu par nous Maire de la Neuville en Hez, pour légalisation de la signature de Collemant, officier de l'état civil.

La Neuville en Hez le 28 Avril 1879

Le Maire

Collemant

Vu pour légalisation de la signature de Collemant, Maire de la Neuville en Hez.

Clermont le 28 Avril 1879

Pour le Sous-Préfet

Le Conseiller de Préfecture

Illisible

Décédé à L'Eguille (Charente Maritime) le 19 janvier 1973 le Maire

N° 10

Acte de Décès de Angadresme Félicité Soutain, âgée de soixante dix huit ans et un mois, Epouse de Caton Rhuel Croisaux.

27 avril 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf le vingt sept Avril, à quatre heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Prosper Alexandre Soubet, âgé de trente cinq ans, manouvrier, et François Sallet, âgé de quarante huit ans, Manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt sept Avril courant, à quatre heures du matin, Angadresme Félicité Soutain, âgée de soixante dix huit ans et un mois, sans profession, née et domiciliée en cette commune, fille naturelle de Marguerite Angadresme Soutain, décédée, Epouse de Caton Rhuel Croisaux, âgé de quatre vingt ans et demi, bucheron aussi domicilié en cette commune, et aïeule des deux comparants, est décédée dans son domicile, rue de la place; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sallet Soubet J. P. Collemant

N° 11

Acte de Naissance de Eugène Soubet, Garçon Légitime

27 avril 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf le vingt huit Avril, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Prosper Alexandre Soubet, âgé de trente cinq ans, manouvrier, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt sept Avril courant, à dix heures du soir, dans son domicile,

de lui déclarant, et de Joséphine Arthémise Fournival, âgée de trente huit ans, gantière, aussi domiciliée en cette commune, son Epouse; et il a donné à cet enfant le prénom de Eugène. Ces déclaration et présentation faites en présence de François Sallot, âgé de quarante-huit ans, manouvrier, et de Henri Sentier, âgé de trente ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sallot Leubet Sentier J.P. Perrement

N° 12

Acte de Décès de Alphonse Désiré Hen, âgé de quarante-huit ans et sept mois. Epoux de Joséphine Désirée Bocquet

9 Mai 1879.

L'an mil huit cent soixante dix neuf le neuf Mai, à trois heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de soixante deux ans, rentier, et Ulysse Pauquet, âgé de quarante-huit ans, Boulanger, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Mai courant à deux heures du soir, Alphonse Désiré Hen, âgé de quarante-huit ans et sept mois, rentier, né et domicilié en cette commune, fils des défunts Lucien Hubert Hen, et Marie Agnès Duru, Epoux de Joséphine Désirée Bocquet, âgée de quarante-neuf ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et ami des deux comparants, est décédée

6e fol.

dans son domicile, rue de la Fontaine; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Héron J.P. Perrement

N° 13

Acte de Décès de Eléonore Ardouin, âgée de soixante-treize ans et trois mois. Veuve de Jean Joseph Napoléon Margara

8 Juin 1879

L'an mil huit cent soixante dix neuf le neuf Juin, à deux heures du soir devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Benjamin Ferand, âgé de cinquante-neuf ans, sans profession, demeurant à Bulles, oise, et Henri Démarest, âgé de trente-huit ans, cultivateur, demeurant à Litz, oise, lesquels nous ont déclaré que le huit Juin courant, à neuf heures du matin, Eléonore Ardouin, âgée de soixante-treize ans et trois mois, rentière, née et domiciliée à Etouy, canton de Clermont, oise, fille légitime de défunts Louis Ardouin, et Antoinette Casier décédés à Etouy, Veuve de Jean Joseph Napoléon Margara et amie des deux comparants, est décédée dans la présente commune, au domicile de Angélique Caillot, âgée de cinquante-trois ans, sans profession, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bferrand Démarest J.P. Perrement

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le vingt-six Juin à six heures du matin, pardevant nous Jean Charles

N° 14

Acte de Naissance de Lucien Leblond, garçon légitime et Jumeau

23 Juin 1879.

Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Zozime Théodore Leblond, âgé de trente sept ans et demi, cantonnier de chemin de fer, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le vingt trois Juin courant, à onze heures du soir, dans son domicile, sis en forêt, lieu dit la Halte d'Etouy, Marie Eloïse Flore Delabarre, son épouse, âgée de vingt sept ans et demi, employée à ladite Halte, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Lucien, ajoutant qu'il est né jumeau et sorti le premier du sein de sa mère. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Leblond Labbé — L. Duverger — J.-P. Pressemant

N° 15

Acte de Naissance de Auguste Leblond, garçon légitime et Jumeau

23 Juin 1879

L'an mil huit cent soixante dix neuf le vingt six Juin à six heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Zozime Théodore Leblond, âgé de trente sept ans et demi, cantonnier de chemin de fer, domicilié dans la présente commune, lequel nous a déclaré que le vingt trois Juin

7e f°

courant, à onze heures et demi du soir, dans son domicile, sis en forêt, lieu dit la Halte d'Etouy, Marie Eloïse Flore Delabarre, son épouse, âgée de vingt sept ans et demi, employée à ladite Halte, est accouchée d'un enfant du sexe masculin, qu'il nous a présenté et auquel il a donné le prénom de Auguste, ajoutant qu'il est né jumeau et sorti le second du sein de sa mère. Ces déclarations et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de cinquante huit ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente huit ans, Instituteur, tous les deux deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Leblond — L. Duverger — J.-P. Pressemant

Labbé

N° 16

Acte de Mariage entre Joseph Victor Mary et Louise Créach

Veuf et fille majeure

30 Juin 1879

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le trente Juin, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Victor Mary, âgé de trente huit ans et neuf mois, Garde particulier, né à Beulincourt, commune d'Agnetz (Oise) le seize septembre mil huit cent quarante, comme le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; fils majeur de Pierre Joseph Mary, âgé de soixante dix sept ans, ex garde particulier, et de Caroline Silvie Pitre, âgée de soixante huit ans,

sans profession, domiciliés le futur dans la présente commune et ses père et mère à Boulencourt commune d'Agnetz ; et veuf de Marie Philomène Durand décédée à Aprémont, aisne, le vingt mars dernier, comme le constate l'extrait de son acte de décès dûment légalisé que nous avons sous les yeux ; ——————

Et Demoiselle Louise Créach, âgée de vingt-cinq ans et onze mois, domestique, domiciliée dans la présente commune, née à Saint Pol de Léon, Arrondissement de Morlaix, département du Finistère, le trente et un juillet mil huit cent cinquante deux, fille majeure de Laurent Créach, âgé de cinquante sept ans cordonnier, domicilié à Brest (Finistère) ayant donné son consentement par acte reçu par Me de Kersauson de Penrendreff et l'un de ses collègues, notaires à Brest finistère, le vingt et un juin courant, et qu'elle nous présente dûment enregistré, et de défunte Jeanne Choquer, décédée à Lambézellec, Finistère, le quatre Septembre mil huit cent soixante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui est présenté dûment légalisé ; lesquels le futur époux assisté de ses père et mère ici présents et consentants, et la future épouse, en vertu de l'acte de consentement susénoncé nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle d'Agnetz les dimanches huit et quinze Juin courant, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune et par le certificat dûment légalisé qui nous est présenté, sans qu'il soit

† cinq

†† ainsi que le constate un extrait de naissance qu'elle nous présente dûment légalisé

1 renvoi approuvé et 2 mots rayés nuls

Louise Creach

Marj.

Leroy

Desguingatte

Allinie

Carby

J. B. Pellerin



interverne aucune opposition. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Joseph Victor Mary et Louise Créach sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Joseph Hyacinthe Leroy, âgé de cinquante et un ans, domicilié à Boulincourt, commune d'Agnetz, parrain de l'Epoux ; Joseph Désiré Gaëtan Desguingatte, âgé de quarante-quatre ans, domicilié à Fay, commune d'Agnetz, beau frère par alliance de l'Epoux, le premier bûcheron et le second principal clerc Mr Lemeux d'avoué ; et Charles Joseph Allinie, âgé de soixante neuf ans, Garde général, ami de l'Epouse, domicilié en cette commune, et Théodule Xavier Carby, âgé de trente ans, garde-moulin, domicilié à Clermont, ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, la mère de l'Epouse ayant déclaré ne savoir signer de ce requise.

Louise Creach Marj.

Leroy Desguingatte Allinie

Carby

J. B. Pellerin

N° 17
Acte de Naissance de Ernestine Lesguillon
fille légitime
5 Juillet 1879.

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le cinq Juillet à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Lesguillon, âgé de trente ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, rue Tantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce cinq Juillet courant, à trois heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Eugénie Valérine Rivière, âgée de vingt et un ans, brouière, son épouse, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Ernestine. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de cinquante-neuf ans, bûcheron, et de Charles Levasseur, âgé de soixante-cinq ans, cordonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon
Levasseur
J.C. Poyenant

N° 18
Acte de Décès de Auguste Leblond
âgé de vingt jours.
14 Juillet 1879

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le quatorze Juillet, à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Zozime Théodore Leblond, âgé



de trente-sept ans et demi, cantonnier de chemin de fer, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente-huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Juillet courant, à dix heures du matin, Auguste Leblond, âgé de vingt jours, né et domicilié dans cette commune, fils légitime du premier comparant, et de Marie Eloïse Flore Delabarre son épouse, âgée de vingt-sept ans et demi, employée à la Halte d'Etouy, aussi domiciliée en cette commune, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, sis en cette commune à la dite Halte d'Etouy; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Leblond Duverger
J.C. Poyenant

N° 19
Acte de Décès de Lucien Leblond, âgé de vingt-trois jours.
17 Juillet 1879.

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le dix-sept Juillet à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, département de l'Oise, ont comparu Zozime Théodore Leblond, âgé de trente-sept ans et demi, cantonnier de chemin de fer, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente-huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Juillet à cinq heures du matin Lucien Leblond, âgé de vingt-trois jours, né et domicilié dans cette commune, fils légi-

hum du premier comparant, et de Marie Eloïse Flore Delabarre, son épouse, âgée de vingt-sept ans et demi, employé à la Halle d'Etouy, ainsi domicilié en cette commune, ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, sis en cette commune, à ladite Halle d'Etouy, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sablon Dumeyer C. J.A. Pommeret

N° 20

Acte de Naissance de Jeanne Fournier fille légitime

16 Juillet 1879

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le dix-sept juillet à huit heures du matin, par-devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Alexis Célestin Bayard, âgé de soixante-trois ans, rentier, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le seize juillet courant à minuit, dans son domicile, de Marie Louis Bayard sa fille, âgée de trente ans, sans profession, épouse de Pierre Louis Alphonse Fournier, âgé de trente-sept ans, Négociant, actuellement absent, tous les deux domiciliés à Paris, quai de Jemmapes, n° 34 bis; auquel enfant il a déclaré donner le prénom de Jeanne. Cette présentation et ces déclarations ont été faites en présence de Antoine Eliacinthe Hermant, âgé de quarante-cinq ans, Gantier, et de Philéas Vaillant, âgé de trente-neuf ans, Facteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé

+ Alfred
++ P.

approuvé deux mots rayés nuls et les deux renvois ci-dessus

Bayard
Hermant
Vaillant
J.A. Pommeret

BIBLIOTHÈQUE 2 CTS EN SUS

N° 21

Acte de Mariage de César Eugène Bataille et Marie Carpentier

Garçon majeur et fille mineure

2 Août 1879.

avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite. Bayard Hermant Vaillant J.A. Pommeret

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le deux Août, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Magloire César Eugène Bataille, âgé de vingt et un ans, et trois mois, peintre décorateur, domicilié à Saint-Just-en-chaussée, chef-lieu de canton, oise, et résidant dans la présente commune, né à Orléans, Département du Loiret, le deux mai mil huit cent cinquante-huit, comme le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Eugène Yves Bataille, âgé de quarante-sept ans, peintre, et de Adelphine Césarine Soulas, âgé de quarante-trois ans, sans profession, domiciliés ensemble audit Saint-Just-en-chaussée, et exempté du service militaire ainsi qu'il est constaté par le certificat d'exemption délivré par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, visé, le trente Juillet dernier et qu'il nous présente. — Et demoiselle Marie Carpentier, âgé de dix-huit ans et neuf mois, chemisière, née dans la présente commune le deux Novembre mil huit cent soixante, ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil de cette commune, fille mineure de Charles Casimir Carpentier, âgé de soixante-

quatre ans, Charretier, et de Marie Marguerite Adèle Valérie Cocu, âgée de cinquante et un ans, couturière, ses père et mère, tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels, assistés de leurs père et mère, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Saint-Just-en-Chaussée les Dimanches six et treize Juillet dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi que le constatent les deux actes insérés au Registre des publications de Mariage de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non opposition délivré par Monsieur le Maire de Saint-Just, qu'ils nous présentent dûment légalisé. Les futurs époux, et leurs père et mère ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Magloire César Eugène Bataille, et Marie Carpentier, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Louis Joseph Nicolas Hermand, âgé de quarante trois ans et demi, peintre, de Antoine Théodore Blévy, âgé de soixante deux ans, Marchand boulanger, tous deux amis de l'Epoux et domiciliés dans la présente commune; de Philogone Martial Carpentier âgé de Quarante et un ans, charpentier, demeurant à Beauvais, oncle de l'Epouse; et de Charles Gustave Cocu, âgé de trente ans, conducteur des ponts et chaussées, demeurant à Saint-Just-en-Chaussée, cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs père et mères et les témoins ses dénommés l'ont signé avec nous.

Magloire César Eugène Bataille
Marie Carpentier Eugène Bataille
Césarine Adèle Coulas Carpentier
Adèle Cocu Hermand
Blévy Carpentier
L.M. Pergaud
5

N° 22

Acte de Naissance de Emile Charles Bouvet.

Garçon Légitime.

8 août 1879

Par acte de mariage en date du 9 décembre 1905 mis en marge de l'acte de naissance d'Emile Charles Bouvet dressé par le maire de cette commune, Bouvet Emile Charles est marié avec Mlle Bandurgue Louise. Dont mention faite par nous officier de l'état civil le vingt huit janvier 1906.

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le huit Août, à sept heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Charles Alexandre Augustin Bouvet, âgé de trente six ans, peintre, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce huit Août courant, à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Juliette Zaïre Bonnay, âgé de vingt cinq ans, sans profession,

Collemant

Décédé à La Neuville en Hez le treize janvier mil neuf cent cinquante et un — Le 14 janvier 1951 P. Le Maire

son épouse domicilié au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Emile Charles. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eugène Gabriel Sorel, âgé de soixante-dix ans propriétaire, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-huit ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bouret — L. Duverger — J. P. Pierremont

N° 23
Acte de Naissance de Charles Roeygens
Garçon légitime
13 Août 1879

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le treize Août à une heure du soir, pardevant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henricus Roeygens, âgé de trente ans, manouvrier, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce treize Août courant, à huit heures du matin, dans son domicile, grande Rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Augustine Victorine Duverger, âgée de vingt-huit ans, couseuse de gants, son épouse, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Charles. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante ans, menuisier, et de Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente-huit ans, bûcheron, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec

nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer, de ce requis.

Loubet — Leroy — J. P. Pierremont

N° 24
Acte de Décès de François Nicolas Hermand, âgé de soixante six ans et demi, époux de Julie Eugénie Soutain.
13 Août 1879.

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le treize Août à six heures du soir, devant nous, Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean-Baptiste Coppin, âgé de soixante-dix ans Galocher, et Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce treize Août courant, à onze heures du matin François Nicolas Hermand, âgé de soixante-six ans et demi, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Jean Baptiste François Hermand, et Madeleine Joséphine Sallot, époux de Julie Eugénie Soutain, âgée de soixante-sept ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune; beau-frère du premier comparant et cousin du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Coppin — Loubet — J. P. Pierremont

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le seize Août à huit heures du matin, devant nous Jean Charles

N° 25.
Acte
de
Décès de Louise Pacifique Duverger, âgée de soixante et un ans et quatre mois, veuve de Pierre Eugène Petit
16 Août 1879.

Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Eugène Petit, âgé de trente-sept ans et demi, manouvrier, et Léocal Nemesse Debrie, âgé de vingt-neuf ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce seize Août courant, à une heure et demie du matin Louise Pacifique Duverger, âgée de soixante et un ans et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre Joseph Duverger, et Marie Louise Ducreux, veuve de Pierre Eugène Petit, décédé en cette commune le vingt-huit avril mil huit cent soixante dix huit, mère du premier comparant et belle-mère du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Petit Debrie J.A. Poyemont

N° 26
Acte
de
Décès de Charles Roeygens, âgé de dix jours.
23 Août 1879

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le vingt-trois Août à une heure du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante ans, menuisier, et Toussaint Désiré Leroy, âgé de trente huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont

13e fol.

déclaré que ce vingt-trois Août courant, à dix heures du matin, Charles Roeygens, âgé de dix jours, né et domicilié en cette commune, fils légitime de Henricus Roeygens, âgé de trente ans, manouvrier, et de Augustine Victorine Duverger, âgée de vingt-huit ans couseuse de gants, son épouse, tous deux domiciliés en cette commune, et ami des deux comparants, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Loubet Leroy J.A. Poyemont

N° 27
Acte
de
Naissance de Abel Joseph Gourdin
Garçon légitime
24 Août 1879

L'an mil huit cent soixante-dix-neuf, le vingt-cinq Août, à midi, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Nicolas Amable Gourdin, âgé de vingt-quatre ans et demi, manouvrier, domicilié dans la présente commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le vingt-quatre Août courant, à onze heures du soir, dans son domicile, de lui, déclarant, et de Rosa Labbé, son épouse, âgée de vingt-trois ans et demi, gantière, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de + ~~Albert~~ Joseph. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Amédée Prosper Ernest

+ Abel approuvé Gourdin Dufer

J.A. Poyemont

Sallot, âgé de trente ans, manouvrier, et de Edmond Dufer, âgé de vingt cinq ans, cordonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après qu'il lecture en a été faite.

Gourdin Dufer Sallot J.C. Collemant
5

16:28
Acte
de
Décès de Abel Joseph Gourdin, âgé de vingt-quatre jours.
17 Septembre 1879.

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le dix-sept Septembre, à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Nicolas Amable Gourdin, âgé de vingt-quatre ans et demi, manouvrier, et Edmond Dufer, âgé de vingt cinq ans, cordonnier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Septembre courant, à quatre heures du soir, Abel Joseph Gourdin, âgé de vingt-quatre jours, né et domicilié en cette commune, fils légitime du premier comparant, et de Rosa Sabbé, âgé de vingt-trois ans et demi, gantière domiciliée au même lieu, et ami du deuxième comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Gourdin Dufer J.C. Collemant
5

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le dix-huit

16:29
Acte
de
Mariage entre Narcisse Joachim Gourdin et Elise Sabbé.
Garçon et fille majeurs
18 Octobre 1879.

Octobre, à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de La Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Narcisse Joachim Gourdin, âgé de vingt-neuf ans, garçon tisseur, né à La Rue Saint-Pierre, canton de Clermont, (Oise) le trois septembre mil huit cent cinquante, comme le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Narcisse Gourdin, âgé de cinquante ans, cultivateur, et de Marie Louise Anastasie Debovet, âgée de cinquante ans, sans profession, tous les trois domiciliés au susdit La Rue-Saint-Pierre, le futur n'appartenant pas à l'armée ainsi qu'il est constaté par le certificat d'exemption du service militaire, qu'il nous présente, délivré par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont le vingt du présent mois; — et Demoiselle Elise Sabbé, âgée de vingt-cinq ans et demi, couturière, née dans la présente commune le neuf Avril mil huit cent cinquante-quatre, ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil de cette commune, fille majeure de Eugène Théophile Sabbé, âgé de quarante-huit ans, ouvrier à la mécanique, et de Eugénie Denorroy, âgée de quarante-cinq ans, gantière, tous les trois domiciliés dans la présente commune, lesquels assistés de leurs pères et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de La Rue Saint-Pierre

les Dimanches vingt et vingt sept Avril dernier, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, et par le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et leurs pères et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du Titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux; chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que Narcisse Joachim Gourdin, et Elise Labbé sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Nicolas Amable Gourdin, âgé de vingt-quatre ans et demi, manouvrier, frère de l'Epoux; de Etienne Célestin Gobert, âgé de trente-huit ans, Limonadier, ami de l'Epoux, de Auguste Victor Wallet, âgé de soixante-six ans, Bûcheron, oncle par alliance de l'Epouse; et de Eugène Delamare, âgé de quarante-deux ans, fabricant de semelles en bois, ami de l'Epouse. Tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, leurs pères et mères

15e fol.

et les témoins sus-dénommés l'ont signé avec nous.

Narcisse Joachim Gourdin Elise Labbé

Gourdin Gobert

Labbé Gourdin

Amoroy A. Wallet Delamare

J. P. Collemant

N° 30

Acte de Naissance de Lucie Eloy. - fille légitime.

21 Octobre 1879.

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le vingt deux Octobre, à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Joseph Eloy, âgé de quarante ans, domestique, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt et un Octobre courant, à dix heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Léopoldine Roussel, âgée de trente-six ans, son épouse, manouvrière aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Lucie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Prosper Levasseur, âgé de soixante dix ans, rentier, et de Joseph Victor Mary, âgé de trente neuf ans, Garde particulier tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Eloy Levasseur J. P. Collemant

L'an mil huit cent soixante dix neuf, le deux No-

N° 31

Acte

de

Décès de Jean Baptiste Angot âgé de soixante neuf ans et dix mois, époux de Catherine Rosalie Magnier

2 Novembre 1879.

vembre, à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Agénor Bourdon, âgé de quarante neuf ans, Marchand Epicier domicilié à Etouy, oise, et Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante ans, Menuisier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce deux Novembre à deux heures du soir, Jean Baptiste Angot, âgé de soixante neuf ans et dix mois, maçon, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Joseph Louis Angot et Thérèse Pommère, Epoux de Catherine Rosalie Magnier, âgé de soixante sept ans, sans profession, domicilié au même lieu, beau père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bourdon Lequeux J.B. Collemant

N° 32

Acte

de

Décès de Jules Marmonia âgé de cinquante huit ans et dix mois, époux de Hortense Ambroisine Wallet

19 Décembre 1879

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le dix-neuf Décembre à midi devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jules Hector Prothais âgé de quarante et un ans, rentier de long demeurant à Clermont, et François Eugène Delayen, âgé de soixante-deux ans, cantonnier domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix neuf Décembre courant, à dix heures du matin, Jules Marmonia, âgé de cinquante-huit ans et dix mois, rentier de long, né et domicilié en cette commune, fils des défunts Pierre Henri Marmonia, et Geneviève Victoire Pélagie Cloy, époux de Hortense Ambroisine Wallet, âgée de cinquante-huit ans, couturière aussi domiciliée en cette commune, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, rue Neuve, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Prothais. Delayen J.B. Collemant

N° 33

Acte

de

Décès de Victor Chereau âgé de quinze jours.

22 Décembre 1879.

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le vingt trois Décembre, à deux heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Ferdinand Léopold Boucher, âgé de vingt-sept ans, clerc de Notaire, et Jules Lesage, âgé de cinquante-neuf ans, Marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux Décembre courant à dix heures et demie du soir, Victor Chereau, âgé de quinze jours, né à Paris, Huitième Arrondissement, le sept Décembre courant, et domicilié dans la présente commune, fils naturel reconnu de Constant Ambroise Chereau, âgé de vingt-six ans, vernisseur, et de Ernestine Billeux, âgé de

vingt quatre ans, cuisinière, domiciliés même rue à Paris, le père n° 23 et la mère n° 25 de ladite Nuelle Pelée et ami des deux comparants, est décédé en cette commune au domicile de Félicité Godefroy, Veuve Leroy âgée de cinquante ans, sans profession, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Le Sage — Ed. Boucher — J. A. Pruneau

L'an mil huit cent soixante dix-neuf, le trente et un Décembre au soir, nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, en exécution des dispositions de l'article quarante trois du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre contenant trente-trois actes.

Le Maire

J. A. Pruneau

Table des Actes contenus au présent Registre.

Nos des Actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Naissances:	
8	Blanchet+, Marie Madeleine	3 Avril
9	Boucher, Marie Julie Suzanne	14 Avril
22	Bouvet, Emile Charles	8 Août
30	Eloy, Lucie	22 Octobre
4	Flamermont, Alphonse Paul	26 Janvier
20	Fournier, Jeanne	17 Juillet
27	Gourdin, Abel Joseph	25 Août
15	Leblond, Auguste	26 Juin
14	Leblond, Lucien	26 Juin
2	Locque, Flore Sophie	10 Janvier
17	Lesguillon, Ernestine	5 Juillet
11	Loubet, Eugène	28 Avril
23	Roeygens, Charles	13 Août
	13 Naissances.	
	Mariages:	
21	Bataille, Magloire César Eugène, marié à Carpentier, Marie	2 Août
29	Gourdin, Narcisse Joachim, marié à Labbé, Elise	18 Octobre
16	Mary, Joseph Victor, marié à Créach, Louise	30 Juin
	3 Mariages.	
	Décès:	
31	Angot, Jean Baptiste	2 Novembre
13	Ardouin, Eléonore	9 Juin
33	Chereau, Victor	23 Décembre
3	Cros, Jean François Régis	20 Janvier
1	Duverger, Louis Joseph	4 Janvier
25	Duverger, Louise Pacifique	16 Août
28	Gourdin, Abel Joseph	17 Septembre
12	Hen, Alphonse Désiré	9 mai
24	Hermand, François Nicolas	13 Août
18	Leblond, Auguste	14 Juillet

+ reconnue Bourgeois

J. A. Pruneau

19	Leblond	Lucien	17 Juillet
3	Secque	Flore Sophie	8 Février
7	Mansard	Leopolde	27 Février
32	Marminia	Jules	19 Décembre
6	Petré	Victorine	18 Février
26	Roeygens	Charles	23 Août
10	Soutain	Augadresme Félicité	27 Avril

17 Décès

Nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, certifions exacte la présente table des Naissances, Mariages et Décès, contenant trente-trois actes.

A la Neuville-en-Hez, le Vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix.

Le Maire

J. C. Collemant

Premier feuillet.

1880.

de La Neuville en Hez.

ARRONDISSEMENT DE CLERMONT.

DÉPARTEMENT DE L'OISE.

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt

Le présent registre contenant Vingt Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, SCOTÉ, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent soixante-dix-neuf.

N° 1.

Acte de Décès de Marie Catherine Prudence Astasie Cocq, âgée de cinquante trois ans et huit mois, Veuve de Louis Alexandre Soutain.

17 Janvier 1880.

L'an mil huit cent quatrevingt, le dix sept Janvier à huit heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Alexandre Soutain, âgé de trente trois ans, gardien de la Paix, demeurant à Paris, rue de la Folie Regnault n° 32, et Jean Baptiste Coppin âgé de soixante dix ans, galochier domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix sept Janvier courant, à sept heures du soir Marie-Catherine-Prudence Astasie Cocq, âgée de cinquante trois ans et huit mois, manouvrière, née à Balagny-sur-Thérain, Oise, le dix-huit mai mil huit cent vingt-sept et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Pierre François Cocq et Célestine Rose Lambert, veuve de Louis Alexandre Soutain, décédé en cette commune le onze Juin mil huit cent soixante-seize, mère du premier comparant, et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, rue Saint-Louis; après nous être assuré du Décès, nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Soutain Coppin J.B. Collemant

5

L'an mil huit cent quatrevingt, le quatre Mars, à onze heures du matin, par devant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, adjoint au Maire de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, faisant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en l'absence du Conseiller municipal qui les remplit à défaut de Maire en exercice, ont comparu Henri Victor Leuzel, âgé de vingt huit ans et neuf mois, principal Clerc de Notaire, demeurant à Saint Just-en-Chaussée, Oise, né à Casteleu (Seine inférieure) le vingt huit Mai mil huit cent cinquante six, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur du défunt Henri Céleste Leuzel, décédé à Saint-Valery-sur-Somme, Département de la Somme, le quinze Janvier mil huit cent soixante et onze, ainsi qu'il est constaté par le extrait de son acte de décès que nous avons sous les yeux, et de Marie Anne Angélique Huguet, âgée de quarante quatre ans, ménagère, demeurant audit Saint-Valery sur-Somme, ici présente et consentante; le futur appartenant à l'armée active mais dispensé aux termes de l'article 17 de la loi du 27 Juillet 1872, ainsi qu'il est constaté par son livret qu'il nous présente. ——— Et Demoiselle Blanche Labbé, âgée de dix neuf ans et demi, sans profession, née dans la présente commune, le deux Septembre mil huit cent soixante, ainsi que le constate son acte de naissance, fille mineure de Eugène Théophile Labbé, âgé de âgé de quarante neuf ans, scieur à la mécanique, et de Eugénie Denoroy, âgée de quarante cinq ans, ganthière, ses père et mère ici présents et consentants,

N° 2

Acte de Mariage entre Henri Victor Leuzel et Blanche Labbé, garçon majeur et fille mineure.

4 Mars 1880.

et tous les trois domiciliés dans la présente commune ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune, dans la commune de Saint Just en chaussée, et dans celle de Saint Valery sur somme, les Dimanches huit et quinze Février dernier, sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il résulte des actes inscrits au Registre des publications, et des deux certificats qui nous sont présentés dûment légalisés. Les futurs Epoux, et leurs père et mères, ont déclaré sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Henri Victor Leuzel, et Blanche Labbé, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Ernest Alexandre Villervalle, âgé de vingt-huit ans, maître maçon, et Ernest Wallet, âgé de vingt-sept ans, aiguilleur au chemin de fer du Nord, tous deux domiciliés à Saint Just en chaussée, et amis de l'Epoux ; de Désiré

Paschal Fournival, âgé de trente ans, bourrelier demeurant à Breuil le Sec, oise, parrain de l'Epouse, et de Narcisse Joachim Gourdin, âgé de vingt-neuf ans, garçon brasseur, domicilié en cette commune, beau frère de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, la mère de l'Epoux, les père et mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

L. Leuzel — Blanche Labbé
Marie anne Auguste — Labbé Denoreo
E. Wallet — E. Villervalle
Fournival
Gourdin — Lacroix

N° 3

Acte de Décès de Augustine Eléonore Caboche âgée de soixante-neuf ans et 11 mois, Epouse de Auguste Coignon.

5 mars 1886

L'an mil huit cent quatrevingt, le cinq Mars à cinq heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire en exercice, ont comparu Auguste Coignon, âgé de soixante et onze ans ancien Instituteur, demeurant en cette commune, et Philippe Constantin Lequeux, âgé de cinquante sept ans, cultivateur, demeurant à Haudivillers, oise, lesquels nous ont déclaré que ce cinq Mars courant, à midi, Augustine Eléonore Caboche, âgée de soixante-neuf ans et onze mois, sans profession, née à Haudivillers, oise, le trois Avril

mil huit cent dix, et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Martin Ambroise Caboche, et Joséphine Augustine Dodé, décédés audit Hardivillers; Epouse du premier comparant et belle-sœur du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Cögnon Legueux J.B. Pruvost
5

N° 4

Acte de Naissance de Armand Rigault garçon légitime

24 Mars 1880

Par acte du 6 avril 1907 dressé par nous maire d'office de l'état civil de la Neuville en Hez, Armand Rigault dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Mlle Marie Victorine Ricour née à Bar-sur-Aube (Aube) suivant acte de l'officier de l'état civil de la Neuville en Hez.

L'an mil huit cent quatre-vingt le vingt-quatre Mars, à neuf heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'état civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu André Constant Rigault, âgé de trente-six ans, Garde particulier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce vingt-quatre Mars courant, à une heure du matin, dans son domicile, de lui déclarant et de Louise Calopin, son épouse, âgé de trente deux ans et demi, sans profession, aussi domicilié en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Armand. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Joseph Alline, âgé de soixante dix ans, garde général particulier, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de trente trois ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Rigault Bazin J.B. Pruvost
5 Alline

N° 5

Acte de Naissance de Marguerite Godet fille légitime

29 Mars 1880.

Par acte dressé du dix-neuf décembre mil huit cent quatre-vingt dix-huit, enregistré en même jour à la mairie de la Neuville-en-Hez, Marguerite Godet dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Bolle Henri Victor. Dont mention faite par nous, officier de l'Etat civil le dix-neuf décembre mil huit cent quatre vingt dix-huit.

L'an mil huit cent quatre-vingt, le trente Mars à une heure du soir, par devant nous Jean Charles Collemant, Membre du conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de vingt neuf ans, charpentier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Mars courant, à une heure du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Henriette Broussays son épouse, âgée de vingt deux ans et demi, sans profession, aussi domicilié en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom de Marguerite. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Eugène Ernest Fouilly, âgé de quarante et un ans, brossier et de Nicolas Félix Lesquillon, âgé de quarante trois ans, bûcheron, tous les deux domiciliés

Décédée à La Neuville en Hez, Oise, le vingt huit Août mil neuf cent

soixante-six -
Dont mention le lendemain.
Le Maire :
A. Méjan

dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Godet L. Pouilly Lesguillon J. P. Prisement

N° 6.

Acte de Décès de François Alexandre Sallot âgé de soixante-dix-neuf ans et un mois, veuf de Marie Madeleine Catherine Delihu

31 Mars 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le trente et un Mars, à huit heures matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu Joseph Alexandre Salot, âgé de cinquante-quatre ans, bûcheron et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente et un Mars courant, à deux heures et demie du matin, François-Alexandre Salot, âgé de soixante-dix-neuf ans et un mois, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Jean-Baptiste Salot, et Marie Soutain, veuf de Marie Madeleine Catherine Delihu, décédée en cette commune le vingt et un Novembre mil huit cent cinquante-deux, père du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les



N° 7

Acte de Décès de Eugène Amédée Sagnier âgé de un an et quatre mois célibataire

1er Avril 1880

déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Salot Labbé J. P. Prisement

L'an mil huit cent quatrevingt, le deux Avril à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu Auguste Abel Sagnier, âgé de trente-sept ans, Marchand Epicier, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente-neuf ans, Instituteur tous domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le premier Avril courant, à onze heures du soir, Eugène Amédée Sagnier âgé de un an et quatre mois, né à Bresles, oise, le huit Décembre mil huit cent soixante dix-huit et domicilié en cette commune, fils légitime de Athanase Sagnier, âgé de trente ans, Epicier et de Berthe Angèle Bouchinet, âgée de vingt cinq ans, sans profession, domiciliés audit Bresles, neveu du premier comparant et ami du second, est décédé en cette commune, au domicile de Julie Delille, agée de soixante-quatre, sans profession, rue de l'Eglise; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Sagnier L. Duverger J. P. Prisement

N° 8

Acte
de
Naissance de
Henriette Sentier
Fille légitime

6 avril 1880

Le dénommée a contracté mariage le cinq avril mil neuf cent quatre avec Jean Félix à Neuville en Hez le cinq avril mil neuf cent quatre
Le Maire
Vallon

Décédée à Laversines (Oise) le vingt neuf mars mil neuf cent soixante deux
Le 3 avril 1962 Le Maire

L'an mil huit cent quatre-vingt, le six Avril, à une heure du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Henri Alexandre Amédé Sentier, âgé de trente et un ans, bucheron, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce six Avril courant, à midi et demi dans son domicile, de lui déclarant, et de Anaïs Sallot, âgé de vingt-quatre ans, sans profession, son épouse domiciliée avec même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Henriette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Sallot, âgé de quarante-neuf ans, Bûcheron, et de Nicolas Félix Lesguillon, âgé de quarante-trois ans, bucheron, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Sentier Sallot

Lesguillon

J.C. Pouleau

L'an mil huit cent quatre-vingt, le dix Avril, à onze heures du matin, par devant nous Harnesse Charles Vincent Lacroix, Adjoint au Maire de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, faisant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en l'absence du Conseiller municipal qui les remplit à défaut de Maire en exercice, ont comparu Désir Alphonse Duval, âgé de vingt-sept ans, maréchal, né dans la présente commune le dix-sept février mil huit cent cinquante-trois, ainsi qu'il est constaté par son acte de naissance, garçon, fils majeur de défunt Jean François Désiré Duval, décédé en cette commune le dix-sept Janvier mil huit cent cinquante-neuf, ainsi que nous nous en sommes assuré, et de Prudence Elisa Poulain, âgé de cinquante ans, sans profession, de mère ici présente et consentante et tous les deux domiciliés dans la présente commune, le futur ayant justifié par son livret militaire de son envoi dans la réserve de l'armée active; d'une part. ——

et Dame Sophie Aglaé Crémery, âgée de trente neuf ans et dix mois, maîtresse de forge, demeurant à Saint Félix, canton de Mouy (Oise), où elle est née le premier Juin mil huit cent quarante, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé; fille majeure de Jean Baptiste Crémery, âgé de soixante huit ans, Garde champêtre demeurant à Ansacq même canton, et de défunte Sophie Aglaé Leclère, décédée audit Saint Félix le vingt huit septembre mil huit cent soixante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; et veuve de défunt Prosper Nicolas

N° 9

Acte
de
Mariage entre

Désir Alphonse Duval & Sophie Aglaé Crémery.
Garçon majeur & Veuve

10 avril 1880

décédé audit Saint Félix le trois Juin mil huit cent soixante dix-neuf, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; le père de la future étant ici présent et consentant, d'autre part. ——

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et dans celle de Saint Félix les dimanches quatorze et vingt et un mars dernier sans qu'il soit intervenu aucune opposition, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune, et par le certificat qui est présenté dûment légalisé. Les futurs Epoux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Ch. Corpechot, notaire à Mouy (Oise) le huit Avril mil huit cent quatrevingt, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi que Désir Alphonse Duval et Sophie Aglaé Trémery, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement

le présent acte en présence de Alphonse Honoré Poulain, âgé de quarante huit ans, cultivateur demeurant à Thury, canton de Mouy (Oise) oncle maternel de l'Epoux, de Alexandre Ernest Courtois âgé de trente neuf ans, Aubergiste, demeurant en cette commune, ami de l'Epoux; de Joseph Désiré Orget, âgé de cinquante neuf ans, ouvrier maréchal, demeurant à Thury, ami de l'Epouse, et de Achille Delafraye, âgé de quarante et un an tabletier, demeurant à Saint Félix, aussi ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, la mère de l'Epoux, le père de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Alphonse Désir Duval Elisa Poulain

Sophie Aglaé Trémery Trémery

Poulain Courtois A. Delafraye

Orget

Lacroix

N° 10

Acte de Décès de Octavie Elise Geffroy, âgée de trois mois et vingt-quatre jours

14 Avril 1880

L'an mil huit cent quatrevingt, le quatorze Avril, à midi, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu Aristide Edmond Geffroy, âgé de trente neuf ans, Employé, demeurant à Vaugirard (Seine) rue Pétel, numéro 10, et Alexandre Ernest Courtois,

âgé de trente-neuf ans, Aubergiste, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce quatorze Avril courant, à huit heures du matin, Octavie Elise Geffroy, âgée de trois mois et vingt-quatre jours, née à Vaugirard le vingt et un Décembre dernier, et domiciliée au même lieu, fille légitime du premier comparant, et de Elise Désirée Duval âgée de vingt-huit ans, couturière, domiciliés avec Vaugirard, rue Petel, et femme du second comparant, est décédée en cette commune au domicile de ce dernier, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Geffroy [illegible] Duval J.A. Perreuel

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt-six Avril, à cinq heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Louis Lucien Plessier, âgé de trente-cinq ans, Cantonnier forestier, domicilié dans la présente commune, au lieu dit Le Magasin, en Forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce vingt six Avril courant à cinq heures et

N° 11

Acte de Naissance d'Eugénie Plessier. Fille légitime

26 avril 1880

Décédée à Le Meux (Oise) le seize juillet mil neuf cent cinquante sauf le acte et un juillet mil neuf cent cinquante huit Le Maire Paul Lefort



N° 12

Acte de Décès de Marie Euphrasie Chabert âgée de soixante dix-sept ans célibataire

28 avril 1880.

dième du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Séverine Hélène Dupuy, son épouse, âgée de trente-deux ans, sans profession, domiciliés au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Eugénie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-neuf ans, instituteur, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans, marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Plessier L. Duverger G. Labbé J.A. Perreuel

L'an mil huit cent quatre-vingt, le vingt-neuf Avril, à midi, devant nous Jean Charles Collemant Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Hector Hyacinthe Sernel, âgé de cinquante trois ans, Notaire, et François Delahaye, âgé de quatre-vingt deux ans, Propriétaire, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt huit Avril courant à six heures et demie du soir, Marie Euphrasie Chabert, âgée de soixante dix sept ans, rentière, née à Beauvais le cinq mars mil huit

cent trois, et domiciliée en cette commune, célibataire, fille des défunts Pierre Promy Chabert, et Marie Anne Joseph Bougy Bellanger, décédés à Beauvais, tante du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bonnefoy Delahaye J.H. Pourmont

16e 13

Acte de Naissance de Jules Bonnefoy. Garçon légitime.

18 Mai 1880

Le dénommé ci contre a contracté mariage le vingt septembre mil neuf cent cinq avec Melle Corbillon femme Marguerite Le Mandier mtre le 12 fév 911 à Paris 8e Arrt civil Favre

Décédé à la Neuville-en-Hez le 10 septembre 1912 Le Maire:

L'an mil huit cent quatrevingt le dix neuf Mai à midi, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Joseph Constant Bonnefoy, âgé de vingt huit ans et dem cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix-huit Mai courant, à neuf heures du soir, dans son domicile, rue du Clos à Bouf, de lui déclarant, et de Marie Adélaide Adrienne Berthelin, son épouse, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Jules. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Constant Bonnefoy, âgé de cinquante deux ans, cultivateur, et de Pierre Alexandre Frederic Lequeux, âgé de soixante ans, propriétaire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainé que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bonnefoy Bonnefoy fils J.H. Pourmont

Lequeux

16e 14

Acte de Décès de Eugène Soubet, âgé de un an et un mois.

13 Juin 1880.

L'an mil huit cent quatrevingt le quatorze Juin à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu François Hyppolite Pourmont, âgé de soixante-douze ans, manouvrier, et Pierre Emmanuel Prosper Soubet, âgé de soixante et un ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le treize Juin courant, à minuit, Eugène Soubet, âgé de un an et un mois, né et domicilié dans cette commune, fils légitime de Prosper Alexandre Soubet, âgé de trente-six ans manouvrier, et de Joséphine Arthémise Pourmont, âgée de trente-neuf ans, gantière, tous les deux aussi domiciliés dans la présente commune, et petit-fils des deux comparants, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous

cent trois, et domiciliée en cette commune, célibataire, fille des défunts Pierre Premy Chabert, et Marie Anne Joseph Bougey Bellanger, décédés à Beauvais, tante du premier comparant et amie du second, est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Présent Delahaye J.B. Pruvenal

L'an mil huit cent quatrevingt le dix neuf Mai à midi, pardevant nous Jean Charles Collemant Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Joseph Constant Bonnefoy, âgé de vingt huit ans et demi, Cultivateur, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le dix huit Mai courant, à neuf heures du soir, dans son domicile, rue du Clos à Bouf, de lui déclarant, et de Marie Adélaide Adrienne Bertholon, son épouse, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Jules. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Constant Bonnefoy, âgé de cinquante deux ans, cultivateur et de Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante ans, propriétaire, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bonnefoy Bonnefoy fils J.B. Pruvenal

Lequeux

L'an mil huit cent quatrevingt le quatorze Juin à sept heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu François Hyppolite Fournival, âgé de soixante-douze ans, manouvrier, et Pierre Emmanuel Gaspar Soubet, âgé de soixante et un ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le treize Juin courant, à minuit, Eugène Soubet, âgé de un an et un mois, né et domicilié dans cette commune, fils légitime de Gaspar Alexandre Soubet, âgé de trente-six ans manouvrier, et de Joséphine Arthémise Fournival, âgée de trente neuf ans, gantière, tous les deux aussi domiciliés dans la présente commune, et petit fils des deux comparants, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous

---

16e 13

Acte de Naissance de Jules Bonnefoy

Garçon légitime

18 Mai 1880

Le dénommé ci contre a contracté mariage le neuf septembre mil neuf cent onze avec Melle Cordillot Jeanne Marguerite à Neuville en H. le 12 Juin 911 à 9 heures du soir

Officier de l'état civil

Décédé à la Neuville-en-Hez le 10 septembre 1972 Le Maire:

16e 14

Acte de Décès de Eugène Soubet, âgé de un an et un mois.

13 Juin 1880.

en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Fournival Loubet J.P. Pressemant

N° 15

Acte de Décès de Athanase Louis Bocquet âgé de soixante dix huit ans Veuf de Prudence Marceline Descouleurs

22 Juin 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le vingt trois Juin à six heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu François Remy Bled, âgé de cinquante-trois ans, Cultivateur, et Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-deux Juin courant, à quatre heures du soir, Athanase Louis Bocquet, âgé de soixante dix-huit ans, rentier, né à La Bruyère, canton de Liancourt, oise, le quatre mai mil huit cent deux, et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Louis François Bocquet et Marie Victoire Sophie Mazil, veuf de Prudence Marceline Descouleurs, décédée en cette commune le vingt-six février mil huit cent soixante-sept; beau-père du premier comparant, et ami du second, est décédé au domicile du susdit François Remy Bled, son gendre, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte

que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Bled Labbé J.P. Pressemant

N° 16

Acte de Naissance de Eudoxie Mary fille légitime

25 Juin 1880

La dénommée ci contre a contracté mariage le quatorze octobre mil huit cent quatre vingt six avec Léon Eugène Normand né à La Rue Saint Pierre le 23 août 1855

Le Maire

Vaillant

Décédée à La Rue St Pierre le dix-sept novembre mil neuf cent quarante sept

Le Maire

Paul Lefort

L'an mil huit cent quatrevingt le vingt-cinq Juin à sept heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Joseph Victor Mary, âgé de trente-neuf ans et neuf mois, Garde particulier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né ce vingt-cinq Juin courant, à trente minutes du matin, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Louise Créach, son épouse, âgée de vingt-sept ans et onze mois, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Eudoxie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente-neuf ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé

Mary

L. Duverger J.P. Pressemant

N° 17

Acte de Naissance de Françoise Joséphine Calippe.

Fille légitime

26 Juin 1880

Le trente septembre mil huit cent soixante dix neuf devant nous a comparé pour contracter mariage avec Mlle Blanche Henriette Joseph Dupont, né à Bailly (Seine et Oise) le 6 juillet 1854, à la Mairie de Bailly le vingt trois novembre mil huit cent soixante dix neuf. Témoins officiels de l'état civil.

Vallerot

L'an mil huit cent quatre vingt, le vingt sept Juin à huit heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Victor Georges Calippe, âgé de vingt cinq ans et onze mois, Garde forestier domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt six Juin courant, à neuf heures du soir, en sa maison sise en forêt, lieudit le Carrefour du Lieutenant, de lui, déclarant, et de Florentine Ernestine Colpin, son épouse, âgée de vingt trois ans et neuf mois, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Françoise Joséphine. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans, Marchand de bois, et de Charles Zéphir Alfred Gobet, âgé de vingt neuf ans, Charpentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Calippe Labbé Gobet J.C. Collemant

L'an mil huit cent quatre vingt, le vingt Juillet à onze heures du matin, par devant nous Chevalier de la Légion d'honneur Charles Vincent Lacroix, Adjoint au Maire de la

N° 18

Acte de Mariage entre François Ernest Cellier et Félicité Bled. Garçon majeur et fille mineure.

20 Juillet 1880

commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, faisant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune en l'absence du Conseiller municipal qui les remplit à défaut de Maire en exercice, ont comparu François Ernest Cellier, âgé de vingt cinq ans et cinq mois, Sous-Chef de Gare, demeurant en cette commune, domicilié à Bouillancourt en Sery Canton de Camaches, Département de la somme, y étant né le vingt trois février mil huit cent cinquante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; garçon, fils majeur de Parfait Antoine Cellier, âgé de cinquante ans, peintre en bâtiments domicilié audit Bouillancourt, ayant donné son consentement à ce mariage par acte reçu par Me Ernest Renard, notaire à Dieppe, (Seine inférieure) le vingt trois Juin dernier et qu'il nous présente dûment enregistré, et de feue Justine Ludivine Crétel décédée audit Bouillancourt, le quatre mai mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et étant dispensé du service militaire, classé non disponible comme étant employé dans la Compagnie du chemin de fer du Nord ainsi qu'il est constaté par un certificat d'inscription qu'il nous présente; ——— et Demoiselle Félicité Bled, âgée de vingt ans et huit mois, lingère, née dans la présente commune le trente et un octobre mil huit cent cinquante neuf ainsi que le constate son acte

de naissance inscrit sur le registre de l'Etat civil de cette commune pour ladite année, fille mineure de Louis Frédéric Bled, âgé de quarante-huit ans, manouvrier, et de Désirée Troisœufs, âgée de quarante-cinq ans, lingère, tous les trois domiciliés dans la présente commune, et les pères et mère de la future ici présents et consentants, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches quatre et onze juillet courant ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et dans celle de Bouillancourt-en-Sery les Dimanches treize et vingt Juin dernier ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de Mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi que François Ernest Tellier, et Félicité Bled, sont unis par le Mariage. Le tout a été

fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jacques François Crétel âgé de cinquante et un ans, propriétaire demeurant à Rouen, oncle maternel de l'Epoux; de Gaston Achille Dominique Tellier, âgé de vingt et un ans, peintre décorateur demeurant à Bouillancourt-en-Sery (somme) frère de l'Epoux; de Lucien Maximin Bled, âgé de cinquante deux ans manouvrier oncle de l'Epouse, et de Edmond Auguste Bled, âgé de trente-deux ans, cousin de l'Epouse, manouvrier tous les deux domiciliés à la Rue Saint Pierre. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, le père de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous, la mère de l'Epouse ayant déclaré ne savoir signer de ce requise.

M. Bl. Félicité Bled Bled
Gaston Tellier
Bled Edmond
Bled Lucien
Lacroix

N° 19

Acte de Naissance de Palmyre Marie Anaïs Bataille.

Fille légitime.

21 Juillet 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le vingt deux Juillet à huit heures du matin pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Magloire César Eugène Bataille, âgé de

Mention

Par acte en date du dix-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf inscrit le même jour à la mairie de Saint-Genest-en-Chaussée (Oise) Bataille Palmyre Marie Anaïs dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Daudrix Pierre.
Dont mention faite par nous, officier de l'état civil le vingt-huit Janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf

Le Maire

Décédé à Excideuil en Perigord Excideuil le six Janvier mil neuf cent soixante cinq

Le Maire

vingt-deux ans, peintre décorateur, demeurant à Bulles, canton de Clermont, oise, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a déclaré être né le vingt et un juillet courant, à neuf heures du soir, dans le domicile de Charles Casimir Carpentier son beau père, rue Saint Louis, en cette commune, de lui déclarant et de Marie Carpentier, son épouse, âgé de dix-neuf ans, chemisière, aussi domiciliée à Bulles, et il a donné à cet enfant les prénoms de Palmyre-Marie-Anaïs. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante ans Marchand de bois, et de Louis Désiré Duverger, âgé de trente neuf ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Bataille E. Labbé. Duverger J.B. Prieur

N°. 20

Acte de Naissance de Léon Emile Saint Léger. Garçon légitime

22 Juillet 1880

Par acte en date du vingt novembre mil neuf cent sept inscrit le même jour à la mairie

L'an mil huit cent quatre-vingt le vingt trois Juillet à sept heures du soir, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, a comparu Ernest Léon Saint-Léger, âgé de quarante ans, Marchand de charbon de bois, demeurant dans la présente commune, grande rue de Clermont à

Le Mariage entre Eugène Gustave Emile Bernaville et Mathilde Léopoldine Béatrix Fouque Veuf et Fille majeure a été inscrit sur l'acte de naissance de l'époux ci-contre

Dont mention faite par nous officier de l'état civil le vingt novembre mil neuf cent sept.

G. Guesnon

Léon de Neuville entre Saint Léger dont la naissance a été constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Elise Cunimbert Petit

Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le vingt-deux Juillet courant, à onze heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Irma Eléonore Iphigénie Debonlieu son épouse, âgé de trente ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant les prénoms de Léon Emile. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François-Toussaint Hebert, âgé de cinquante-trois ans, Marchand Boucher, et de Alfred Emédée Boulanger, Chaudronnier, âgé de cinquante trois ans, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Saint Léger Hébert Boulanger J.B. Prieur

N°. 21.

Acte de Mariage entre Eugène Gustave Emile Bernaville et Mathilde Léopoldine Béatrix Fouque Veuf et Fille majeure

29 Juillet 1880

L'an mil huit cent quatre-vingt le vingt neuf Juillet à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Eugène Gustave Emile Bernaville, âgé de trente ans et cinq mois, Chef de Station, domicilié à Bulles, canton de Clermont, oise, né à Chaulnes somme, le dix-neuf février mil huit cent cinquante, ainsi que le constate l'extrait de son acte

de naissance qu'il nous présente dûment légalisé; veuf de Marie Geneviève Stéphanie Etévé, décédée à Origny, canton d'Hirson, Aisne, le dix Avril mil huit cent soixante dix neuf, ainsi que le constate son acte de Décès qui nous est présenté dûment légalisé; fils majeur de François Clément Bernaville, âgé de soixante quatorze ans, rentier, demeurant à Chaulnes, ici présent et consentant, et de défunte Noële Françoise Désiré Basset, décédée à Chaulnes le huit Novembre mil huit cent soixante dix, ainsi que le constate l'extrait de son acte décès qui nous est présenté dûment légalisé. ——— Et demoiselle Mathilde Léopoldine Béatrix Fouque, âgée de vingt deux ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, chez sa mère, née à Paris, onzième arrondissement, le quatre Août mil huit cent cinquante-huit, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'elle nous présente, fille majeure de Pierre Marie Fouque, dont l'âge, la profession et le domicile sont inconnus, ainsi que le constate l'acte de notoriété délivré par Monsieur le Juge de Paix du canton de Clermont, oise, et qui est présenté dûment enregistré, et de Marie Gabrielle Vidal, âgée de cinquante deux ans, receveuse des postes, domiciliée dans la présente commune, sa mère ici présente et consentante; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et dans celle de Bulles, les Dimanches dix-huit et vingt cinq du présent mois, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre

des Publications de Mariages de cette commune, et par le certificat dûment légalisé qui nous est présenté, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Victor Achille Guidon, notaire à Bulles, oise, le vingt huit Juillet courant ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Eugène Gustave Emile Bernaville, et Mathilde Léopoldine Béatrix Fouque, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en dressé immédiatement le présent acte en présence de François Désiré Joachim Bernaville, âgé de quarante ans, cultivateur demeurant à Chaulnes, frère de l'Epoux; de Gustave Alfred Deprecq, âgé de quarante et un ans, Chef de Gare à la Boissière le Déluge, ami de l'Epoux; de Pierre Elie Dominique Dard, âgé de quarante trois ans, receveur des postes et télégraphes, demeurant à Clermont, ami de l'Epoux, et de Benjamin Ferand, âgé de soixante ans, Propriétaire demeurant à Bulles, aussi ami de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux

l'Epoux, le père de l'Epouse, la mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous

Bessand Bernville J.P. Collemant

N° 22

Acte de Naissance de Hélène Claire Aimmée Coulon

Fille légitime

18 Août 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le dix-neuf Août à neuf heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Jules Alfred Coulon, âgé de trente ans, Boulanger, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-huit Août courant à quatre heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Maria Zoé Bary, son épouse âgée de vingt ans, sans profession, aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant les prénoms de Hélène-Claire Aimmée. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Sabbé, âgé de soixante ans, Marchand de bois, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de trente quatre ans, limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Sabbé

Coulon Bazin J.P. Collemant

N° 23

Acte de Décès de Hélène Claire Aimmée Coulon

âgée de quatorze jours.

1er Septembre 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le premier Septembre à six heures du soir, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Jules Alfred Coulon, âgé de trente ans, boulanger, et Joseph Louis Aimé Petit, âgé de quarante et un ans, cantonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce premier Septembre courant, à trois heures du soir Hélène-Claire-Aimmée Coulon, âgée de quatorze jours, née et domiciliée en cette commune, fille légitime du premier comparant, et de Maria Zoé Bary, son épouse, âgée de vingt ans, sans profession, domiciliée au même lieu et aimi du second comparant, est décédée au domicile desdits père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Coulon Petit J.P. Collemant

N° 24

Acte de Mariage entre Antoni Alexandre Denamur et Maria Boulanger.

Homme veuf et fille majeure

4 Septembre 1880

L'an mil huit cent quatrevingt, le quatre Septembre, à onze heures du matin, pardevant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de Maire en exercice, ont comparu Antoni Alexandre Denamur, âgé de vingt trois ans, et quatre mois, mouleur, né à Rantigny, canton de Liancourt, oise, le quinze Avril mil huit cent cinquante-sept, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, et où il est domicilié; veuf de Marie Clémentine Alphonsine Lavoine, décédée à Rantigny, le six Avril dernier ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé; et fils majeur de Louis Alexandre Denamur, âgé de quarante-neuf ans, mouleur, et de Aurélie Victoria Vignon, âgée de quarante-quatre ans, laitière, ses père et mère domiciliés au dit Rantigny, et ici présents et consentants; + —— Et Demoiselle Maria Boulanger, âgée de vingt et un ans, gantière, domiciliée dans la présente commune où elle est née le quinze Août mil huit cent cinquante-neuf, ainsi que nous nous en sommes assuré, fille majeure de défunt François Jean-Baptiste Boulanger, décédé en cette commune le onze Décembre mil huit cent soixante-quinze, comme le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de Cloïde Ubertine Boudeville, âgée de

+ le futur étant dispensé du service militaire actif, comme ayant un frère sous les drapeaux ainsi que nous nous en sommes assuré

Denamur Antoni
Maria Boulanger
Gaudeau
Denamur
Bull
Mercier
Boulanger
J. Ch. Perreaux

cinquante six ans, sans profession, sa mère domiciliée en cette commune et ici présente et consentante, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans celle de Rantigny les Dimanches vingt deux et vingt neuf Août dernier ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour la présente année, et le certificat de publications et de non opposition qu'ils nous présentent dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le Mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la requisition des parties nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux, chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Antoni Alexandre Denamur et Maria Boulanger sont unis par le mariage le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Arsène Gaudeau, âgé de quarante sept ans, chaudronnier, oncle par alliance de l'Epoux, de Frédéric Victor Bulle, âgé de trente-six ans, mouleur, ami de l'Epoux tous deux domiciliés à Rantigny; de Louis Boulanger

âgé de trente trois ans, scieur de long, domicilié à Rantigny, frère de l'Epouse, et de Anatole Mercier, âgé de trente six ans, ébéniste, domicilié à Clermont, beau frère de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, le père de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, la mère de l'Epoux et la mère de l'Epouse ayant déclaré ne savoir signer de ce requises.

Denamur Antoni Maria Boulanger
Bull Boulanger
Denamur Gaudeau
Mercier
J.L. Prieuret

N° 25

Acte de Décès de Louis Désiré Charlier âgé de cinquante trois ans et huit mois; Epoux de Louise Elisabeth Devimeux.

10 Septembre 1880.

L'an mil huit cent quatrevingt le dix Septembre, à onze heures du matin, devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, ont comparu Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante et un ans, menuisier, et Louis Désiré Duverger, âgé de trente neuf ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix Septembre courant, à dix heures du matin, Louis Désiré Charlier, âgé de cinquante trois ans et huit mois, manouvrier, né à Bulles, oise, le vingt huit Décembre mil huit cent vingt six, et domicilié dans la présente commune, Epoux de Louise Elisabeth Devimeux, âgée de quarante huit ans, gantière, domiciliée au même lieu, fils naturel de défunte Prudence Charlier, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Loubet L. Duverger J.L. Prieuret

N° 26

Acte de Naissance de Léonie Roeygens. Fille légitime.

25 Septembre 1880.

Pas de date du vingt six octobre mil neuf cent un inscrit au même jour à la mairie de la Neuville en Hez Léonie Roeygens dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Chéry Jules. Dont mention faite par nous officier de l'Etat civil le vingt six octobre mil neuf cent un. G. Maire.
Vaillant

L'an mil huit cent quatrevingt le vingt cinq Septembre à six heures du soir, par devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Henricus Roeygens, âgé de trente et un ans, manouvrier, domicilié en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt cinq Septembre courant, à huit heures du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Augustine Victorine Duverger, âgée de vingt neuf ans, couseuse de gants, son épouse, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Léonie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Emmanuel Prosper Loubet, âgé de soixante et un ans, menuisier, et de Charles Zéphir Alfred Godet, âgé de vingt neuf ans, Charpentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels

ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Soubeb Godet J.S. Porseuf

N° 27

Acte de Naissance de Maria Essling, fille légitime

29 Septembre 1880

Décédée à Paris 1e Arrondissement le dix Juin mil neuf cent soixante sept. Dont mention le dix neuf Juin mil neuf cent soixante sept. Le Maire: P/ L'Adjoint Cornet

L'an mil huit cent quatrevingt, le trente Septembre à huit heures du matin, par devant nous Jean Charles Collemant, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de Maire en exercice, a comparu Pierre Essling, âgé de quarante-cinq ans, constructeur de cheminées, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le vingt-neuf Septembre courant, à dix heures du soir, dans son domicile, rue de la place, de lui déclarant et de Antoinette Duverger, son épouse, âgée de quarante-trois ans, couturière domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Maria. Ces déclaration et présentation ont été faite en présence de Joseph Arthur Demouy, âgé de trente trois ans, Limonadier, et de Noël Théodore Lejeune, âgé de quarante-huit ans, maréchal, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite, ainsi que le père

P. Essling Demouy

Lejeune J.S. Porseuf

N° 28

Acte de Naissance de Fernande Dufer, fille légitime.

19 Novembre 1880

Par acte en date du dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, mis au même jour à la mairie de la Neuville-en-Hez, Fernande Dufer, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Henri Adolphe David. Dont mention faite par nous officier de l'Etat civil le dix-sept avril mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf.

Vaillant

Décédée le vingt trois janvier mil neuf cent cinquante quatre à Lagny (Seine et Marne) Le Maire, Paul Lefort

L'an mil huit cent quatrevingt, le dix-neuf Novembre à cinq heures du soir, par devant nous Isidore Magnier, Membre du Conseil municipal de la commune de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire et d'adjoint en exercice, a comparu Edmond Dufer, âgé de vingt-six ans, cordonnier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né ce dix-neuf Novembre courant, à onze heures du matin, dans son domicile rue Cantôt, de lui déclarant et de Hélène Adéline Gueudet, son épouse, âgée de vingt-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Fernande. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Baptiste Théodule Dufer, âgé de quarante-neuf ans, jardinier, et Jean Baptiste Mahieux, âgé de vingt-huit ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Dufer Edmond Mahieux

Dufer Magnier

L'an mil huit cent quatrevingt, le vingt-quatre Novembre, à huit heures du matin, devant nous Isidore Magnier Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier

N° 29

Acte

de

Décès de Charles Prosper Levasseur âgé de soixante et onze ans et un mois, Epoux de Marie Eugénie Ortwein

24 Novembre 1880

de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire et d'adjoint en exercice, ont comparu Pierre Louis Héron, âgé de soixante quatre ans, rentier, et Désiré Duverger, âgé de trente neuf ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt quatre Novembre courant, à sept heures du matin, Charles Prosper Levasseur, âgé de soixante et onze ans et un mois rentier, né à Cannes, Oise, le deux Octobre mil huit cent neuf, et domicilié dans la présente commune, Epoux de Marie Eugénie Ortwein, âgé de soixante quatre ans, sans profession, domicilié au même lieu, fils des défunts Aimable Prosper Levasseur, et Victoire Alexandrine Budin, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, ruelle du Clos à Bauf; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Duverger Héron Magnier

N° 30

Acte

de

Mariage entre Désir Ernest Olivier Cornette et Rosa Wallet

Garçon et fille majeurs.

Six Décembre 1880

L'an mil huit cent quatrevingt le six Décembre à onze heures du matin, pardevant nous Isidore Magnier Membre du Conseil municipal de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions de Maire et officier de l'Etat civil de cette commune à défaut de maire et d'adjoint en exercice, ont comparu Désir Ernest Olivier Cornette, âgé de vingt-cinq ans et neuf mois, menuisier, domicilié à Noyers-Saint-Martin, canton de Froissy, Département de l'Oise, où il est né le neuf Février mil huit cent cinquante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de naissance dûment légalisé que nous avons sous les yeux, garçon, fils majeur de Pierre Philippe Cornette, âgé de soixante-huit ans, menuisier, et de Marie Marguerite Prudence Cocu, âgé de cinquante huit ans, ménagère, tous les deux domiciliés ainsi au dit Noyers-Saint-Martin, et ayant donné leur consentement à ce mariage par acte reçu par Me Jules Arthur Sandras, notaire à Noyers-Saint-Martin, le premier Décembre courant, et qui de nous présenté dûment enregistré, le futur appartenant à la disponibilité de l'armée active comme étant de la classe de 1875 et sur le point de passer dans la réserve, ainsi que nous nous en sommes assuré sur la présentation de son livret militaire; —

— et Demoiselle Rosa Wallet, âgé de vingt et un ans et six mois, gantière, née dans la présente commune le six Juin mil huit cent cinquante neuf ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au Registre de l'Etat civil de cette commune pour ladite année, fille majeure de Désir Théodore Wallet, âgé de cinquante sept ans fondeur de lattes, et de Justine Alphonsine Sallot, âgé de cinquante sept ans, sans profession, ses père et mère avec lesquels elle demeure dans la présente commune, et ici présents et consentants; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches quatorze et vingt et un Novembre dernier comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour l'année courante

et dans celle de Noyers Saint-Martin les Dimanches vingt et un et vingt-huit du même mois ainsi qu'il est constaté par le certificat de publications et de non opposition dûment légalisé qui nous est présenté ainsi qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage devant Me Jules Arthur Sandras, notaire audit Noyers Saint-Martin, le trois Décembre courant, ainsi que le constate le certificat dudit notaire, qu'ils nous ont remis. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que **Désir Ernest Olivier Cornette** et **Rosa Wallet**, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Casimir Carpentier, âgé de cinquante-quatre, charretier, oncle par alliance de l'Epoux, domicilié dans la présente commune; Alfred Maxime Vendôme, âgé de quarante ans, maréchal, demeurant à Noyers Saint-Martin, parrain de l'Epoux; de Charles Callon, âgé de trente et un ans, fondeur de lettres, beau-frère de l'Epoux; et de Théodule Dufer, âgé de cinquante ans, jardinier, oncle par alliance de l'Epoux, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux

Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Désir Ernest Olivier Cornette — Rosa Wallet
Wallet — Vendôme — Carpentier
Callon — Dufer — Magnier

N° 31.

Acte de Naissance de Berthe Léonie Demouy. Fille légitime

10 Décembre 1880

Décédée à ~~La Nouillon~~ Saint Jean de Maurienne (Savoie) le six septembre mil neuf cent soixante.

Pour le Maire absent
L'Adjoint délégué

L'an mil huit cent quatre-vingt le onze Décembre, à huit heures du matin, par devant nous Isidore Magnier, Membre du Conseil municipal de la Commune de la Nouville en Bas, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions de maire et officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire et d'adjoint en exercice, a comparu Joseph Arthur Demouy, âgé de trente-quatre ans, limonadier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, que il nous a dit être né le dix Décembre courant, à six heures du matin, dans son domicile, rue de la place, de lui déclarant, et de Léonie Marceline Carpentier, son épouse, âgé de vingt-huit ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de **Berthe Léonie**. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Joseph Alfred Godet, âgé de vingt-neuf ans, Charpentier, et Edmond Dufer, âgé de vingt-six ans, cordonnier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Demouy — Dufer — Godet
Magnier

N° 32

Acte de Décès de Jean Baptiste Anatole Maigret, âgé de vingt-cinq ans et dix mois célibataire.

17 Décembre 1880.

L'an mil huit cent quatrevingt le dix-sept Décembre à huit heures du matin, devant nous Isidore Magnier, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, remplissant les fonctions d'officier de l'Etat civil de cette commune, à défaut de maire et d'adjoint en exercice, ont comparu Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante et un ans, menuisier, et Lucien Alphonse Maigret, âgé de cinquante-deux ans cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce dix-sept Décembre courant, à trois heures du matin Jean Baptiste Anatole Maigret, âgé de vingt-cinq ans, garçon épicier, né et domicilié en cette commune, garçon fils légitime de défunt Jean Baptiste Maigret, et de Marie Anne Adélaïde Clémentine Lequeux, âgée de soixante-sept ans, sans profession, domiciliée au même lieu; et neveu des deux comparants, est décédé au domicile de sa mère, rue de la place; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

+ et dix mois, approuvé:

Lequeux

A. Maigret

Magnier

A. Maigret

Magnier

Lequeux

L'an mil huit cent quatrevingt, le trente et un Décembre au soir, nous Isidore Magnier, Membre du Conseil municipal, remplissant les fonctions de Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article quarante-trois du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent registre contenant trente-deux actes.

Magnier

Table des Actes contenus au présent Registre.

N° des Actes	Noms et Prénoms.	Date des Actes
	Naissances :	
19	Bataille (Palmyre Marie Anaïs	22 Juillet
13	Bonnefoy, Jules	19 Mai
17	Calippe, Françoise Joséphine	27 Juin
22	Coulon, Hélène Claire Aimmée	19 Août
31	Demouy, Berthe Léonie	11 Décembre
28	Dufer, Fernande	19 Novembre
27	Essling, Maria	30 Septembre
5	Godet, Marguerite	30 Mars
16	Mary, Eudoxie	25 Juin
11	Plessier, Eugénie	26 Avril
4	Rigault Armand	24 Mars
26	Roeygens, Léonie	25 Septembre
20	Saint-Léger, Léon Emile	23 Juillet
8	Sentier, Henriette	6 Avril
	14 Naissances.	
	Mariages :	
21	Bernaville, Eugène Gustave Emile marié à Fouque, Mathilde Léopoldine Béatrix	29 Juillet
30	Cornette, Désir Ernest Olivier marié à Wallet, Rosa	6 Décembre
24	Denamur, Antoni Alexandre marié à Boulanger, Maria	4 Septembre
9	Duval, Désir Alphonse marié à Trémery, Sophie Aglaé	10 Avril

N° des actes	Noms et Prénoms. Mariages: (suite)	Date des actes
2	Leuzel, Henri Victor marié à Labbé, Blanche	4 mars
18	Tellier, François Ernest marié à Bled, Félicité	20 Juillet

6 Mariages

Décès:

15	Bocquet, Athanase Louis	23 Juin
3	Caboche, Augustine Eléonore	5 Mars
12	Chabert, Marie Euphrasie	29 Avril
25	Charlier, Louis Désiré	10 Septembre
1	Cocq, Marie Catherine Prudence Astasie	17 Janvier
23	Coulon, Hélène Claire Aimmée	1er Septembre
10	Geffroy, Octavie Elise	14 Avril
29	Levasseur, Charles Prosper	24 Novembre
14	Loubet, Eugène	14 Juin
32	Maigret, Jean Baptiste Anatole	17 Décembre
7	Sagnier, Eugène Amédée	2 Avril
6	Sallot, François Alexandre	31 Mars

12 Décès.

Nous, Isidore Magnier, conseiller municipal remplissant les fonctions de Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, à défaut de Maire et d'adjoint en exercice, Certifions exacte la présente Table des Naissances, Mariages et Décès contenant trente-deux actes

A la Neuville-en-Hez le vingt cinq Janvier mil huit cent quatrevingt-un.

Magnier

N°s des actes	Noms et Prénoms.	Date.
	Mariages (suite)	des Actes.
2	Seugel, Henri Victor marié à	4 mars
	Labbé, Blanche	
18	Cellier, François Ernest marié à	20 Juillet
	Bled, Félicité	

6 Mariages

Décès :

15	Bocquet, Athanase Louis	23 Juin
3	Caboche, Augustine Eléonore	5 Mars
12	Chabert, Marie Euphrasie	29 Avril
25	Charlier, Louis Désiré	10 Septembre
1	Cocq, Marie Catherine Fridence Astasie	17 Janvier
23	Coulon, Hélène Claire Aimmée	1er Septembre
10	Geffroy, Octavie Elise	14 Avril
29	Lavasseur, Charles Prosper	24 Novembre
14	Loubet, Eugène	14 Juin
32	Maugret, Jean Baptiste Anatole	17 Décembre
7	Magnier, Eugène Amedée	2 Avril
6	Sallot, François Alexandre	31 Mars

12 Décès.

Nous, Isidore Magnier, Conseiller municipal remplissant les fonctions de Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, à défaut de Maire et d'adjoint en exercice, Certifions exacte la présente table des Naissances, Mariages et Décès contenant trente-deux actes

A la Neuville-en-Hez le vingt cinq Janvier mil huit cent quatre-vingt-un.

Magnier



Premier feuillet.

1881

Commune de la Neuville en hez

Arrondissement de Clermont.

Département de l'Oise

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. Les actes de l'état civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, noms, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. Les officiers de l'état civil ne pourront rien inscrire dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par invocation quelconque, que ce qui aura été déclaré par les comparants.

Art. 37. Les témoins produits aux actes de l'état civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, à leur choix, par les personnes intéressées.

Art. 38. L'officier de l'état civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins ; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. Les actes seront signés par l'officier de l'état civil, par les comparants et les témoins, ou mention sera faite de la cause qui empêchera la comparante et les témoins de signer.

Art. 42. Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. Les registres seront clos et arrêtés par l'officier de l'état civil à la fin de chaque année ; et dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, l'autre au greffe du Tribunal de première instance, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents de la part des fonctionnaires y dénommés, sera poursuivie devant le Tribunal de première instance, « et punie d'une amende qui ne pourra excéder « cent francs. »

Registre destiné à constater par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et décès des citoyens de La Neuville en hez

pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-un.

Le présent registre contenant Vingt-Deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scotè, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre vingt-.

L'an mil huit cent quatrevingt un, le quatre Janvier, à onze heures du matin, pardevant nous

N° 1

Acte de Mariage entre Eugène Arthur Favrel et Célina Bled. Garçon et Fille majeurs.

4 Janvier 1881

Isidore Magnier, Membre du Conseil municipal de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, remplissant les fonctions de Maire et officier de l'état civil de cette commune à défaut de Maire et d'adjoint en exercice, ont comparu Eugène Arthur Favrel, âgé de vingt-trois ans, deux mois, cultivateur, demeurant en cette commune, né à Avrigny, canton de Clermont, le premier Novembre mil huit cent cinquante sept ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon fils majeur de Fulgence Guilbert Favrel, âgé de cinquante-deux ans, Cultivateur, et de Clémentine Lefort, âgé de quarante neuf ans, sans profession domiciliés dans la présente commune; et appartenant à l'armée active comme disponible de la classe de 1877, ainsi qu'il en a justifié par la présentation de son livret militaire; — Et demoiselle Célina Bled, âgée de vingt quatre ans et deux mois sans profession, demeurant aussi en cette commune où elle est née le cinq Octobre mil huit cent cinquante six, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure de François Remi Bled, âgé de cinquante trois ans, cultivateur, et de Marie Madeleine Bocquet, âgée de quarante cinq ans, sans profession, aussi domiciliés en cette commune; lesquels, assistés de leurs pères et mères, ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches douze et dix-neuf Décembre mil huit cent quatre-vingt, comme le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour ladite année, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe féminin né d'eux le quatre Juin mil huit cent soixante seize, à Paris, sixième Arrondissement, rue Saint Sulpice numéro 32, et qui a été inscrit sur les registres de cet Arrondissement à la date du cinq Juin sous les noms de Marie Joséphine, et comme né de Elvina Bled, et de père non dénommé. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de Mariage devant Me Hector Hyacinthe Semel, Notaire en cette commune le trois janvier courant, ainsi que le constate le certificat dudit Notaire qu'ils nous remettent. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnés et des dispositions du code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la Loi, que Eugène Arthur Favrel et Célina Bled, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Eugène Lefort, âgé cinquante-six ans, jardinier demeurant à Senlis, oncle maternel de l'Epouse; de Charles Lemoine, âgé

TIMBRE 2 fr 50 EN SUS F

2e feuille

de quarante ans, employé demeurant à Paris, cousin germain de l'Epoux; de Jean Baptiste Théodore Bled, âgé de cinquante-six ans, cantonnier, et de Remy Bled, âgé de vingt-sept ans, bourrelier, tous les deux domiciliés à Nourard-le-Franc, et cousins de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les pères et mères des Epoux et les témoins susdits nommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Eugène Arthur Favrel Célina Bled Favrel
Bled Bocquet Lefort Maymier

Bled. Bled Remy
Maymier

N° 2

Acte de Naissance de Ida Léonie Maillard

Fille légitime.

10 Février 1881.

Par acte de mariage en date du vingt huit octobre mil neuf cent cinq ins crit a même jour à la mairie de la Neuville en Hez Maillard Ida Léonie dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Dardy Adrien Léonard Dont mention faite par nous officier de l'Etat civil le 28 octobre 1905.

Vaillant

L'an mil huit cent quatrevingt-un, le onze février à quatre heures du soir par-devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt-quatre ans et demi, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix février courant à neuf heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Clémence Eugénie Itha Lepage, son épouse, âgée de vingt-trois ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Ida Léonie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas

décédée à La Fin Saint Pierre Oise - le quinze avril mil neuf cent soixante-dix - dont acte -

TIMBRE 2 fr 50 EN SUS F. 1.

Le Maire,
A. Meary

N° 3

Acte de Mariage entre Léopold Carpentier et Charlotte Eugénie Rogez. Garçon majeur et fille mineure

15 Février 1881.

3e feuillet

Lesguillon, âgé de quarante-trois ans, bûcheron, et de Félix Lesguillon, âgé de trente quatre ans, aussi bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Maillard Lesguillon Lesguillon Pérot

L'an mil huit cent quatrevingt-un, le quinze février à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Léopold Carpentier, âgé de vingt-sept ans et demi, négociant, domicilié à Rantigny canton de Liancourt, oise, où il est né le treize juillet mil huit cent cinquante-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de défunt Louis Théophile Carpentier, décédé audit Rantigny, le vingt-quatre Octobre mil huit cent soixante-dix neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Louise Hyacinthe Lemaire, âgée de cinquante-deux ans, sans profession domiciliée audit Rantigny, ici présente et expressément consentante, et ayant justifié par son livret militaire de son envoi dans la réserve de l'armée active; — Et Demoiselle Charlotte Eugénie Rogez âgée de vingt ans et dix mois, sans profession, née dans la présente commune le trente mars mil huit cent soixante, ainsi que nous nous en sommes assurés,

de quarante ans, employé, demeurant à Paris, cousin germain de l'Epoux ; de Jean Baptiste Théodore Bled, âgé de cinquante six ans, cantonnier, et de Remy Bled, âgé de vingt sept ans, bourrelier, tous les deux domiciliés à Nourard le Franc, et cousins de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les pères et mères des Epoux et les témoins susnommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epouse qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Eugène Arthur Pasrel Célina Bled Jeanne Bled Bocquet Legrand Maumier

Bled. Bled Remy Maumier

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le onze février à quatre heures du soir par devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Adolphe Narcisse Maillard, âgé de vingt-quatre ans et demi, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix février courant à neuf heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant et de Clémence Eugénie Ithia Lepage, son épouse, âgée de vingt-trois ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Ida Léonie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas

N° 2

Acte de Naissance de Ida Léonie Maillard

Fille légitime.

10 Février 1881.

Par acte de mariage en date du vingt-huit octobre mil huit cent cinq ans cité a même jour à la mairie de la Neuville en Hez Maillard Ida Léonie dont la Mère sans est constatée dans cet acte de consentement a été marié avec Eddy Adrien Lemard dont mention faite par nous officier de l'Etat civil le 28 octobre 1905.

Vaillard

Décédés à La Rue Saint Pierre - Oise - le quinze août mil neuf cent soixante-dix - dont acte -

TIMBRE 2 fr 50 EN SUS F. 1.

Le Maire, A. Méary

N° 3

Acte de Mariage entre Léopold Carpentier et Charlotte Eugénie Rogez. Garçon majeur et fille mineure

15 Février 1881.

3e Famille

Lesquillon, âgé de quarante-trois ans, bucheron, et de Félix Lesquillon, âgé de trente-quatre ans, aussi bucheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. Lesquillon Lesquillon Hoyt

Maillard

L'an mil huit cent quatre-vingt-un, le quinze février à onze heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Léopold Carpentier, âgé de vingt-sept ans et demi, négociant, domicilié à Rantigny canton de Liancourt, oise, où il est né le treize juillet mil huit cent cinquante-trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, fils majeur de défunt Louis Théophile Carpentier, décédé audit Rantigny le vingt-quatre octobre mil huit cent soixante-dix-neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Louise Hyacinthe Lemaire, âgée de cinquante deux ans, sans profession, domiciliée audit Rantigny, ici présente et expressément consentante ; et ayant justifié par son livret militaire de son envoi dans la réserve de l'armée active ; — Et Demoiselle Charlotte Eugénie Rogez âgée de vingt ans et dix mois, sans profession, née dans la présente commune le trente mars mil huit cent soixante, ainsi que nous nous en sommes assurés

fille mineure de Charles Jean Baptiste Rogez, âgé de quarante six ans, et de Emma Eugénie Collier, âgée de quarante trois ans, négociants, ses père et mère ici présents et consentants, et tous les trois domiciliés dans la présente commune; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune et dans la commune de Rantigny, les dimanches trente janvier dernier et six février courant, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des Publications de mariages de cette commune, et par le certificat qui nous est présenté dûment légalisé, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage devant Mᵉ Isoré notaire à Bresles, le cinq février courant, ainsi que le constate le certificat dudit notaire, qu'ils nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Léopold Carpentier, et Charlotte Eugénie Rogez, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement, en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le

présent acte, en présence de Théophile François Véret âgé de cinquante neuf ans, Bouchu, demeurant à Rantigny, parrain de l'Epoux; de François Pervillé âgé de trente neuf ans, cultivateur, demeurant à Liancourt, oise, cousin par alliance de l'Epoux; de Louis Auguste Henri Pauquet, âgé de quarante et un ans, négociant, demeurant à Creil, oncle par alliance de l'Epouse, et de François Casimir Debeaupuis, âgé de cinquante neuf ans, rentier, demeurant dans la présente commune, parrain de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, la mère de l'Epoux les père et mère de l'Epouse et les témoins sus dénommés l'ont signé avec nous.

Le maire

Léopold Carpentier — Rogez collier

Charlotte Eugénie Rogez

E. Collier — Véret — Pervillé

H. Pauquet

Debeaupuis

N° 4.

Acte de Décès de Nicolas Jean Pierre Hardivillé âgé de quatre vingt neuf ans et quatre mois, Veuf de Marie Louise Rosalie Villon.

12 Avril 1881.

L'an mil huit cent quatre vingt un, le douze Avril à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Nicolas Eugène Hardiviller, âgé de cinquante six ans et demi, menuisier demeurant à Boulincourt commune d'Agnetz, et Antoine Eugène Frécourt, âgé de quarante sept ans, rentier demeurant en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce douze Avril

courant à cinq heures du soir Nicolas Jean Pierre Hardiville, âgé de quatrevingt neuf ans et quatre mois, sans profession, né à Agnetz le vingt huit Novembre mil sept cent quatrevingt onze et domicilié dans la présente commune, fils de défunts Pierre Hardiville et de Rose Félicité Thibault, veuf de Marie Louise Rosalie Villon, père du premier comparant et aïeul par alliance du second, est décédé au domicile de Désiré Cholet sa belle fille, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Emy Hardiville

Frécourt

N° 5

Acte de Mariage entre Emile Lesguillon et Ismérie Duval

Garçon majeur et fille mineure

30 Avril 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le trente Avril à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Emile Lesguillon, âgé de vingt six ans, menuisier, né dans la présente commune le vingt trois mars mil huit cent cinquante cinq ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; soldat renvoyé dans ses foyers en attendant son passage dans la réserve qui aura lieu le premier Juillet prochain, ainsi qu'il est constaté par son livret qu'il nous présente, fils majeur de Pierre Nicolas Lesguillon, âgé de soixante et un

ans, bûcheron, et de Clémentine Elisa Lejeune, âgée de soixante ans, sans profession, tous les trois domiciliés dans la présente commune; ——— et Demoiselle Ismérie Duval, âgée de dix neuf ans et demi, sans profession, domiciliée dans la présente commune, où elle est née le vingt quatre Septembre mil huit cent soixante et un, ainsi que nous nous en sommes assuré, fille mineure de Casimir Marie Duval, âgé de cinquante deux ans, ancien boutonnier, domicilié de droit en cette commune et de fait à Loos (Nord) et de Elisa Angot, âgée de quarante trois ans, journalière aussi domiciliée en cette commune; lesquels, sous l'autorisation de leurs pères et mères, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites en cette commune les Dimanches dix sept et vingt quatre avril courant ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. A l'appui de leur réquisition, les parties nous ont remis l'acte de consentement audit mariage donné par le père de la future épouse, reçu par Me Henri Louis Joseph Delehelle, notaire à Haubourdin (Nord) en date du huit Avril courant. Les futurs époux et les personnes présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre

du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Emile Lesquillon, et Ismérie Duval sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Nicolas Lesquillon, âgé de quarante quatre ans bucheron, oncle de l'Epoux, de Henri Ferdinand Leveille, âgé de soixante et un ans, maçon, parrain de l'Epoux, tous deux domiciliés en cette commune; de Eugene Duval, âgé de cinquante ans, cultivateur, oncle paternel de l'Epouse, demeurant à Litz, et de Agnor Boudon, âgé de cinquante ans, limonadier demeurant à Bouy, oncle maternel par alliance de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, les pères et mères des Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne savoir signer de ce requise. Ismérie Duval

Lesquillon Emile Elisa Agnot

Lesquillon Lesquillon Leveille

Duval Eugène

Boudon Agnor

L'an mil huit cent quatrevingt un le sept Mai à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arron-

6e famille

N°6

Acte de Décès

De Césarine Alexandrine Poulain, âgée de soixante treize ans et sept mois. Epouse de Victor Delamare

6 Mai 1881.

dissement de Clermont. Département de l'Oise, ont comparu Victor Delamare, âgé de soixante trois ans, rentier, et Eugène Delamare, âgé de quarante quatre ans, fabricant de semelles, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le six Mai courant à dix heures un quart du soir, Césarine Alexandrine Poulain, âgée de soixante treize ans, et sept mois sans profession, née à Aérion le seize septembre mil huit cent sept et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Alexandre Agnan Poulain et Marguerite Césarine Hainselin, Epouse du premier comparant et mère du second, est décédée dans son domicile, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delamare Delamare

N°7

Transcription de l'Acte de Décès

De Jean Baptiste Coppin âgé de soixante douze ans. Veuf de Marie Jeanne Soutain

L'an mil huit cent quatrevingt un, le vingt six Mai à huit heures du matin, nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de la ville de Clermont, oise, et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures du matin:

N°4.

Décès de Jean Baptiste Coppin. Veuf

7 Janvier 1881.

— L'an mil huit cent quatrevingt un, le sam di huit Janvier à trois heures de relevée, par devant nous, Joseph Noël

Auguste Decuignières, Maire, officier de l'Etat Civil de la Ville de Clermont (Oise), sont comparus à l'Hôtel de Ville, les sieurs Joseph Clément Barroyer, receveur de l'Hospice, âgé de soixante quinze ans, demeurant à Clermont rue du Châtellier n° 10, et Charles Louis Jules Michel, économe de l'Hospice, âgé de quarante six ans, demeurant à Clermont, rue des fontaines n° 40, — lesquels nous ont déclaré que Jean Baptiste Coppin, fabricant de bois à galoches, âgé de soixante douze ans, né à la Neuville en Hez (Oise) y demeurant, veuf de Marie Jeanne Soutain fils de feus Pierre Germain Coppin et de Marie Anne Victoire Duverger, est décédé à Clermont, rue de la Madeleine n° 7, hier sept Janvier à dix heures du soir; et après nous être assuré du décès, conformément à la Loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite. ——————

Ainsi signé au Registre: Barroyer, Michel, Decuignières.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte, que nous avons signé Le Maire

Noel

N° 8.
Acte de Mariage entre Joseph Oliger, et Uranie Marine Villez
Garçon et fille majeurs

30 Mai 1881.

L'an mil huit cent quatrevingt un, le trente Mai à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Oliger, âgé de trente et un ans, boulanger, né à Landange, Arrondissement de Sarrebourg, Département de la Meurthe, le dix Avril mil huit cent cinquante, ainsi que le constate l'extrait

TIMBRE 2 fr 10 EN SUS F. 1

de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, domicilié dans la présente commune et ayant opté pour la nationalité française le seize Août mil huit cent soixante douze ainsi que nous nous en sommes assuré; fils majeur de Joseph Oliger, âgé de cinquante neuf ans, propriétaire, et de Marie Leclaire âgée de cinquante deux ans, sans profession, ses père et mère demeurant ensemble à Hessen, Arrondissement de Sarrebourg (Alsace-Lorraine) et ayant donné leur consentement audit mariage par un acte passé devant Mr François Joseph Ricklin, notaire à la résidence de Sarrebourg, le cinq Avril dernier, et qu'il nous présente dûment enregistré; — et Demoiselle Uranie Marine Villez, âgée de quarante neuf ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune où elle est née le huit Janvier mil huit cent trente deux, ainsi que nous nous en sommes assuré, fille majeure de défunts Louis Joseph Villez décédé en cette commune le deux mars mil huit cent soixante cinq, et Elisabeth Boudin, décédée au même lieu le quatre Novembre mil huit cent soixante dix, ainsi que le constatent leurs actes de Décès que nous avons consultés; + lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune les dimanches huit et quinze mai courant, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage

+ et n'ayant ni aïeuls ni aïeules ainsi que le constatent les mêmes actes.

Joseph Oliger
H. Villez
Mre Coppin
Favret
Hrabrouse
Zérong

Noel

reçu par Me Victor Achille Guidon, notaire à Bulles (Oise) le vingt neuf Mai courant, ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'ils nous ont remis. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Joseph Oliger et Uranie Marine Villez sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Fulgence Guilbert Favrel âgé de cinquante trois ans, cultivateur; de Joseph Jean Marie Croisaufs, âgé de soixante ans, bucheron, tous deux amis de l'Epoux; Pierre Louis Héron, âgé de soixante quatre ans, et François Alexandre Crépin, âgé de soixante et onze ans, tous deux rentiers et amis de l'Epouse, et tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Joseph Oliger — H. Villez
Favrel — Crois Ocrsfor
Héron — Mre E. Crépin
Leroy

L'an mil huit cent quatrevingt un, le trente et un Mai à huit heures matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la

N° 9

Acte de Naissance de Annette Croisaufs Fille légitime

30 Mai 1881

Timbre 2 fr. 50 en sus F. 1

Jamais en acte dix neuf cinq mai mil huit cent quatre vingt un est intervenu ce même jour entre la mairie de la Neuville en Hez et Annette Croisaufs fille majeure, contenant mariage avec Favrel, Joseph Marie. Dont mention faite pour nous officier de l'état civil de la Neuville en Hez le 6 Juin 1901

Leroy

Décédée à Neuilly en Thelle le vingt mai mil neuf cent cinquante-trois. De 23 mai 1953 à Neuilly

Vaultefort

N° 10

Acte de Décès de Joséphine Victorine Boulanger âgée de soixante-six ans Epouse de François Vincent Côme Sommereux.

10 Juin 1881.

L'an mil huit cent quatrevingt un, le dix Juin, à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Vincent Côme Sommereux âgé de soixante-sept ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, et Alfred Eugène Moronvillé, âgé de vingt-sept ans, manou-

commune de la Neuville en Hez Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Arthur Victor Croisaufs, âgé de trente deux ans et demi, cultivateur de long, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le trente Mai courant à six heures et demie du soir, dans son domicile, ruelle des Essarts, de lui déclarant et de Elise Wallet, âgé de vingt six ans, couseuse de gants, son épouse aussi domiciliée en cette commune, et il a donné à cet enfant le prénom d'Annette. Les déclaration et présentation ont été faites en présence de Toussaint Désiré Leroy, âgé de quarante ans, cultivateur de long, et de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante deux ans, Marchand de bois, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer. Labbé

Leroy

vier, domicilié à Agnetz (Oise), lesquels nous ont déclaré que ce dix Juin courant, à trois heures et demie du soir, Josephine Victorine Boulanger, âgée de soixante six ans et sept mois, fournalière, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts Louis Joseph Boulanger, et Honorine Severine Desfleurs, épouse du premier comparant et belle-mère du second est décédée dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mouraille

Sommereux

16e 11
Acte
de
Naissance de
Raymond Mary
Garçon légitime

12 Juin 1881

Par acte de mariage en date du trois octobre 1907 inscrit en mairie de Epernay (Marne) Raymond Mary sont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Léonie Berthe Pahin Dont mention a été faite en marge officier de l'état civil le 15 9bre 1907

L. Garenne

L'an mil huit cent quatrevingt un le douze Juin à six heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Joseph Victor Mary, âgé de quarante ans et demi, menuisier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce douze Juin courant, à cinq heures et demie du soir, dans son domicile, rue du Connétable Raoul, de lui déclarant, et de Louise Creach, son épouse âgée de vingt huit ans et onze mois, sans profession domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Raymond. Ces déclarations



et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante deux ans, Marchand de bois, et de Louis Désiré Dumage âgé de quarante ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Labbé J. Dumage

16e 12
Acte
de
Mariage entre Joseph Constancien Croisaufs et Aimé Victorine Boucher. Veufs

15 Juin 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un le quinze Juin à huit heures du soir, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, et dans la salle de la maison commune, ont comparu Joseph Constancien Croisaufs, âgé de cinquante quatre ans, bûcheron, demeurant dans la présente commune où il est né le dix neuf mars mil huit cent vingt sept, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, veuf de Célestine Désirée Sallot, décédée dans cette commune le quatre mai mil huit cent soixante six comme il est constaté par son acte de décès auquel nous nous sommes reporté; fils majeur de François Etienne Croisaufs, âgé de soixante dix huit ans bûcheron, domicilié en cette commune, et de défunte Félicité Rose, décédée dans la présente commune le dix neuf mars mil huit cent cinquante trois,

ainsi que nous nous en sommes assuré, le père du futur étant ici présent et consentant. —
Et dame Aimé Victorine Boucher, âgée de cinquante-six ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune où elle est née le vingt et un Juillet mil huit cent vingt-cinq, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté; veuve de Louis Frumence Blanchet, décédé à la hemaudière, section de Servaville Salmonville (seine inférieure) le cinq mars mil huit cent soixante-quinze ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de Décès qui nous est présenté dûment légalisé; fille majeure des défunts Louis Joseph Boucher, décédé en cette commune le quatre octobre mil huit cent quarante, ainsi que nous l'avons constaté sur son acte de Décès et Henriette Victoire Hubart, décédée à Beauvais le neuf mai mil huit cent soixante trois, ainsi que le constate l'extrait de son acte de Décès qui nous est présenté dûment légalisé; et petite-fille du côté paternel de défunts Boniface Boucher et Marie Louise Boucher, tous deux décédés en cette commune, le premier le deux Juin mil huit cent trente-neuf et la seconde le premier septembre mil huit cent quarante-trois; et du côté maternel, de défunts Pierre Hubart et Marie Compagnon, décédés au même lieu, le premier le vingt-quatre Juillet mil huit cent vingt-neuf et la seconde le vingt-avril mil huit cent vingt-cinq, le tout ainsi que nous nous en sommes assuré par la vérification des actes de Décès ins-



crits sur les registres de l'Etat civil de cette commune, lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches cinq et douze Juin courant ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux, sur notre interpellation, ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Nous avons donné lecture aux parties des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, après quoi, faisant droit à la réquisition des comparants, nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la loi, que Joseph Constancien Troisœufs, et Aimé Victorine Boucher, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte, en présence de Alphonse Achille Bailly, âgé de trente-six ans, manouvrier, Alexandre Ernest Courtois, âgé de quarante ans, Aubergiste, tous les deux amis de l'Epoux et domiciliés dans la présente commune; de ~~Joseph Agénor Rivière âgé de cinquante sept ans~~ Fulgence Théodore Louvet, âgé de trente six ans, manouvrier, neveu par alliance de l'Epouse, et de Antoine Eliacinthe Hermant, âgé de quarante-sept ans, fabricant

de bois à galoches, ami de l'Epoux, tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, et approuvé huit mots rayés nuls, le père de l'Epoux a déclaré ne savoir signer de ce requis

Joseph Constancon Trousseau

Beily aimé Bordier
Copston Lavet
Hermann

16e 13
Acte de Présentation d'un enfant sans vie

18 Juin 1881

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le dix-huit Juin à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Férot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Charles Mahieux, âgé de quarante huit ans, et Philéas Vaillant, âgé de quarante et un ans, tous les deux facteurs domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, qu'il nous ont dit être né de Eugène Gustave Emile Bernaville, âgé de trente et un ans, Chef de Station et de Mathilde Léopoldine Béatrix Fougue, son épouse âgée de vingt trois ans, sans profession, domiciliés ensemble à Bulles, (Oise), déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère ce dix-huit Juin courant à onze heures du matin dans le domicile de Marie Gabrielle Vidal



16e 14
Acte de Décès de Charles Nicolas Delaherche âgé de quatre-vingt trois ans Epoux de Marguerite Désirée Battavoine.

27 Juin 1881.

âgé de cinquante trois ans, Receveur des postes en cette commune, grande rue de Clermont à Beauvais; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après que lecture en a été faite.

Mahieux Vaillant

L'an mil huit cent quatre-vingt un, le vingt huit Juin à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Férot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Charles Nicolas Delaherche âgé de quarante sept ans, cultivateur, domicilié dans la présente commune, et Athanase Delaherche, âgé de trente et un ans, manouvrier demeurant à Etouy, canton de Clermont, oise, lesquels nous ont déclaré que le vingt sept Juin courant, à trois heures et demie du soir, Charles Nicolas Delaherche, âgé de quatre-vingt trois ans et neuf mois, né à Ully le vingt et un fructidor de l'An cinq de la République française (7 Sept. 1797), sans profession domicilié dans la présente commune, fils légitime des défunts Nicolas Delaherche et Geneviève Romain Pauchet, époux de Marguerite Désirée Battavoine, âgé de soixante dix ans, sans profession dom
cilié au même lieu, et père des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de

Lagarches ; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Le Secrétaire

15e
Acte
de
Décès de Louis Jean Baptiste Hermand
âgé de soixante seize ans
Garçon
28 Juin 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le vingt neuf Juin à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Perot Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Jean Baptiste Hermand âgé de soixante douze ans, bûcheron, et Antoine Clarinthe Hermand, âgé de quarante-sept ans fabricant de bois à galoches, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt huit Juin courant à huit heures du soir, Louis Jean Baptiste Hermand âgé de soixante seize ans, manouvrier, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts François Hermand et Thérèse Augustine Vignon, veuf de Honorine Muillot décédée à Catenoy, est le deux janvier mil huit cent soixante quatre, père du premier comparant et oncle du second est décédé au domicile de Clarisse Hermand rue du Clos à Bœufs, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite

Hermand Hermand

16e
Acte
de
Naissance de Juliette Lesquillon
Fille légitime
9 Juillet 1881

Le dit nommé ci contre a contracté mariage à Catenoy le 6 Juin 1903 avec la nommée Clarisse Lamarque Etoupe Joseph. Fait communiqué le 19 mars 1918
L'officier de l'état civil

L'an mil huit cent quatrevingt un le dix Juillet à deux heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Ernest Lesquillon âgé de trente deux ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune rue Cantôt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le neuf Juillet courant à huit heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Eugénie Valérine Rivière, âgée de vingt trois ans, brossière, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Juliette. Cette déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre Nicolas Lesquillon, âgé de soixante et un ans, bûcheron, et de Emile Lesquillon, âgé de vingt six ans, menuisier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, lecture faite que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Lesquillon Lesquillon
Lesquillon

16e 17
Acte
de Mariage entre Célesphore François Joseph Devillez et Marie Hortense Esling
Veufs.
18 Juillet 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le dix huit Juillet à onze heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, et dans la maison commune dudit lieu, ont comparu Célesphore François-

Joseph Devillez, âgé de quarante-deux ans et demi, maçon fumiste, domicilié dans la présente commune, né à Saint Amand, Province du Hainaut, Belgique, le vingt-huit Décembre mil huit cent trente-huit, ainsi qu'il est constaté par l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé, veuf de Stéphanie Essling, décédée en cette commune le vingt-sept Décembre mil huit cent soixante-dix-sept, ainsi que le constate son acte de décès auquel nous nous sommes reporté; fils majeur de défunt François Joseph Devillez, décédé à Saint Amand, le dix-sept octobre mil huit cent soixante-deux, ainsi qu'il est constaté dans l'acte de son précédent mariage auquel nous nous sommes reporté sur le registre de l'Etat civil de cette commune pour l'année mil huit cent soixante-dix, et de Joséphine Herbiniaux, âgée de soixante-deux ans, sans profession, domiciliée au susdit Saint-Amand; procédant avec le consentement de ladite veuve sus nommée sa mère, ainsi qu'il résulte d'un acte reçu par Léon Misonne, notaire à Pleurus, canton de Gosselies (Hainaut) le quatre Décembre mil huit cent quatre-vingt, et qui nous est présenté dûment enregistré; — et Maria Hortense Essling, âgée de trente-deux ans, couturière, belle-sœur du futur, domiciliée aussi dans la présente commune, née à Paris, septième Arrondissement, le deux Mai mil huit cent quarante-neuf ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est remis dûment légalisé; veuve de Eusèbe Emile Dumoulin, décédé dans la présent commune le vingt-cinq février mil huit cent soixante-dix-sept ainsi que le constate son acte de décès auquel nous nous sommes reporté; fille majeure de Jean Essling, âgé de cinquante-trois ans, maçon-fumiste et de Maria Olympe Marminia, âgée de cinquante-cinq ans, marchande de beurre, domiciliés également en cette commune, l'un et l'autre ici présents et consentants; lesquels comparants nous requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches trois et dix Juillet courant, ainsi qu'il résulte du registre des publications qui a été mis sous nos yeux. A l'appui de leur réquisition, les parties nous ont remis, en outre des pièces ci-dessus mentionnées, une expédition de l'arrêté du Roi des Belges autorisant le futur à contracter mariage avec sa belle-sœur et l'expédition délivrée par le greffier du tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, du décret du Président de la République française en date du sept Juin dernier, portant dispense de parenté en faveur des futurs Epoux. Les futurs Epoux, ainsi que les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré sur notre interpellation qu'il ~~n'a point été fait de contrat de mariage~~ + Aucune opposition à ce mariage ne nous ayant été signifiée, nous avons donné lecture aux parties des pièces ci-dessus énoncées, et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément

+ a été fait un contrat de mariage, reçu par Mr Semel Hector Hyacinthe, notaire en cette commune le dix-huit Juillet courant, ainsi qu'il résulte du certificat par lui délivré le même jour et à nous présenté.

approuvé le renvoi ci-dessus et neuf mots rayés nuls

F. Devillez M. Essling

Essling

O. Marminia

Courtois

M. Marminia

Tallon

d'affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Célestphore François Joseph Deville et Maria Hortense Esling sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement et nous en avons dressé le présent acte en présence de Albert Ernest Courtois, âgé de quarante ans, Aubergiste de Thiverny Célestin Gobert, âgé de trente neuf ans, Cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente commune et amis de l'Epoux, de Marcellin Edouard Marmonia, âgé de cinquante neuf ans, rentier, domicilié à Agnetz, oncle maternel de l'Epouse, et de Charles Tallon, âgé de trente et un ans, fondeur de lattes, demeurant en cette commune, ami de l'Epoux. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, le père et mère de l'Epoux et les témoins ont dénommés l'ont signé avec nous

C Deville C Esling Courtois
C Marmonia Tallon

Maire

Sur l'an mil huit cent quatre vingt un le dix huit juillet à neuf heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Périot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Henri Marie Joseph de Waubert de Genlis, âgé de vingt six ans, employé de la Compagnie du Chemin de fer du Nord, demeurant à Persan (Seine et Oise), lequel nous a déclaré que ce

16 18
Acte de Naissance de Fernande Henriette Marie de Waubert de Genlis.
Fille naturelle
15 juillet 1881

Sur l'acte de mariage de Célestin Gobert avec Marie Joseph Blanche Eugénie Sacrois de Neuville en Hez 22 août 1881 on a mentionné la naissance de Fernande Henriette Marie de Waubert de Genlis et la reconnaissance dont elle a été l'objet de la part de son père. Dressé par nous Maire de Neuville en Hez soussigné. Le 23 août 1881
Vaillant

Le mariage mentionné ci-contre a été célébré en Thiverny le 22 août 1881 et non avec Marie Joseph Blanche Eugénie Sacrois de Neuville en Hez comme il est dit ci-contre. Dressé par nous Maire de Thiverny soussigné le vingt neuf décembre mil huit cent quatre vingt un
Le Maire
Vaillant

dix huit Juillet courant, à deux heures et demie du soir, il est né en la maison de Marie Anne Honorine Choquet, veuve Maillard âgée de soixante dix-neuf ans, grande rue de Clermont à Breuvery, un enfant du sexe féminin qu'il nous présente, et auquel il déclare donner les prénoms de Fernande Henriette Marie, se reconnaissant pour être le père de cet enfant, et l'avoue ne de Clotilde Désirée Dufossé, âgée de vingt et un ans, sans profession, demeurant dans la présente commune; les présentes déclaration et présentation faites en présence de Elie Jules Frédéric Dufossé, âgé de trente ans, manouvrier, et de Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante et un ans, ancien Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, et ont le déclarant et les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture.

H de Waubert de Genlis
Dufossé Vaillant
Maire

16 19
Acte de Mariage entre Louis Ferdinand Drocourt et Blanche Marie Eugénie Sacrois
Garçon et Fille majeurs
2 Août 1881

L'an mil huit cent quatre vingt un, le deux Août à onze heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Périot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Ferdinand Drocourt, âgé de vingt cinq ans et neuf mois, Epicier, domicilié à Fresnoy en Thelle, canton de Neuilly en Thelle, et Marie Eugénie Sacrois, né audit Neuilly en Thelle, le dix Octobre mil

huit cent cinquante-cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé ; garçon, fils majeur de Dominique Pantaléon Drocourt, âgé de cinquante quatre ans, et de Louise Amélie Gosselin, âgé de cinquante et un ans, commerçants, domiciliés audit Fresnoy-en-Thelle et ici présents et consentants ; et soldat de la classe de 1875 appartenant à la réserve de l'armée active ainsi que le Constate son livret militaire qu'il nous présente. — et Demoiselle Blanche Marie Eugénie Lacroix, âgée de vingt deux ans et trois mois, sans profession, née dans la présente commune le quinze avril mil huit cent cinquante-neuf ainsi que le constate son acte de naissance inscrit au registre de l'Etat civil de cette commune pour ladite année, fille majeure de Harnesse Charles Vincent Lacroix, âgé de quarante neuf ans, Maître de pension, et de Marie Antoinette Clotilde Boyart, âgé de quarante et un ans, sans profession, ses père et mère ici présents consentants, et tous les trois domiciliés dans la présente commune ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et en celle de Fresnoy-en-Thelle, les dimanches dix-sept et vingt-quatre juillet dernier, comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariage de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent, sans

qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux, leurs pères et mères nous ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il a été fait un contrat de mariage devant Me Hector Rydenthe Lemel, notaire en cette commune, le cinq juillet dernier, ainsi que le constate le certificat dudit notaire, qu'ils nous ont remis. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement nous avons prononcé, au nom de la loi que Louis Ferdinand Drocourt, et Blanche Marie Eugénie Lacroix sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Henri Ferdinand Serrin, maire de Neuilly-en-Thelle, Membre du Conseil général de l'Oise, et Chevalier de la Légion d'Honneur, âgé de quarante-huit ans, parrain de l'Epoux, Auguste Pierre Antoine Drocourt, âgé de soixante six sept ans, menuisier, oncle de l'Epoux, tous les deux domiciliés audit Neuilly-en-Thelle ; Louis Joseph Boyart, âgé de soixante-sept ans, propriétaire, demeurant à Bresles grand oncle maternel de l'Epouse, et Amédé Boyart, âgé de quarante ans, cultivateur, demeurant aussi à Bresles, oise, cousin de l'Epouse. Lecture faite du présent acte les nouveaux Epoux, leurs pères et mères et les témoins

ci-dénommés l'ont signé avec nous.

B. Lacroix

Gosselin

Marie Boyard

Boyard

N° 20
Acte
de
Naissance de
Maurice Mathieux
Garçon légitime
11 Août 1881
Décédé à Clermont (Oise) le seize décembre mil neuf cent cinquante sept
Le Maire

L'an mil huit cent quatrevingt un le douze Août à deux heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jean Baptiste Mathieux, âgé de vingt neuf ans et demi, bucheron, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le onze Août courant à sept heures du soir dans son domicile rue Saint Louis, de lui déclarant, et de Julia Dufay, âgée de vingt-six ans, gantière, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de **Maurice**. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Edmond Dufer, âgé de vingt sept ans, cordonnier, et de Pierre François Labbé, âgé de soixante-deux ans, marchand de bois, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Mathieux Emile Jean Baptiste

Labbé

N° 21
Acte
de
Décès de Marie Gabrielle Deligny
Agée de vingt-neuf ans
Epouse de Timothée Engel
21 Août 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un le vingt et un Août à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Timothée Engel, âgé de trente huit ans et demi, tailleur demeurant à Paris, rue du Poteau n° 18, et Gustave Adolphe Cornette, âgé de trente deux ans, maçon, demeurant dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt et un Août courant, à onze heures et demie du matin Marie Gabrielle Deligny, âgée de vingt neuf ans, couturière, demeurant à Paris rue du Poteau n° 18, fille des défunts François Berhan Deligny et Marie Rose Delarge, épouse du premier comparant et cousine du second, est décédée en cette commune, dans le domicile de ce dernier, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Engel Timothée

Cornette

N° 22
Acte
de
Mariage entre
Henri Marie Joseph de Waubert de Genlis
Clotilde Désirée Dufosse
Garçon et fille majeurs
23 Août 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un le vingt trois Août à onze heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, et en la mairie de cette commune ont comparu Henri Marie Joseph de Waubert de Genlis, âgé de vingt six ans, Employé de la Compagnie du Chemin de

fer du Nord, demeurant ci devant à Nesle (somme) et actuellement à Persan (seine et Oise) né à Amiens (somme) le trente Avril mil huit cent cinquante cinq, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment régularisé; garçon, fils majeur de Louis Henry de Wambert de Gentes, âgé de soixante trois ans, propriétaire demeurant à Amiens, rue Jules Barni, numéro quatrevingt dix neuf, et de Elisabeth Emeline Lefebvre du Grosriez, âgée de cinquante ans, propriétaire demeurant à Paris, rue Villehardouin, numéro douze; et dispensé du service militaire comme étant employé dans la Compagnie des Chemins de fer du Nord ainsi qu'il en a justifié par la présentation d'un certificat d'inscription sur les contrôles de la non-disponibilité et demoiselle Clotilde Désirée Dufossé, âgée de vingt et un ans et neuf mois, sans profession, demeurant dans la présente commune où elle est née le deux Novembre mil huit cent cinquante neuf, ainsi que le constate son acte de naissance auquel nous nous sommes reporté, fille majeure de défunt Jules Frédéric Dufossé, décédé en cette commune le dix-huit Novembre mil huit cent soixante-neuf, ainsi que le constate son acte de décès que nous avons consulté, et de Antoinette Clémentine Maillard âgé de cinquante trois ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, et ici présente et consentante. Lesquels comparants procédant, le futur comme majeur et libre dans l'exercice de ses droits à la suite des actes respectueux ci-après énoncés, et la future avec l'assistance de sa mère, nous ont requis de procéder à la célébration

de leur mariage. Les publications ont été faites savoir: à Nesle (somme), et à Persan (seine et Oise), les Dimanches vingt six Juin et trois Juillet de la présente année, et dans la présente commune les Dimanches dix et dix sept Juillet dernier, ainsi que le constatent les certificats en règle qui nous ont été présentés et les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante. Trois actes respectueux ont été signifiés à la requête du futur Epoux, à son père et à sa mère, savoir: le premier reçu par Me Hector Hyacinthe Semel, notaire en cette commune, le vingt neuf Mai mil huit cent quatrevingt, et notifié à sa mère le neuf Juin suivant, par Me Antonin Albert Laverne notaire à Paris, et à son père le quinze Juin même mois par Me Dournel, notaire à Amiens; le deuxième reçu par Me Jolidon, notaire à Beaumont sur Oise le vingt cinq mars mil huit cent quatrevingt un, et notifié à sa mère le trente du même mois par Me Laverne et à son père le douze Avril suivant par Me Martin notaire à Amiens. Le troisième reçu par Me Vidal notaire à Beaumont sur Oise le treize mai dernier, et notifié à son père le vingt quatre du même mois par Me Martin, notaire à Amiens, et à sa mère le trois Juin suivant par Me Laverne. Opposition à ce mariage ayant été signifiée à l'officier de l'Etat civil de la commune de Persan par acte de Me Jules Auguste Godet, huissier à Beaumont-sur-Oise, en date du vingt et un Juin dernier, et à l'officier de l'Etat civil de la présente Commune par exploit de Me Désiré Alfred Darras, huissier à Clermont (oise), en date du vingt deux du même mois, à la requête

de Monsieur Louis Henri de Waubert de Genlis, père du futur, la main levée de cette opposition a été donnée par jugement du tribunal de première instance d'Amiens en date du sept juillet dernier, lequel n'a été l'objet d'aucune mention d'opposition ou d'appel ainsi que le constatent deux certificats ci-dessous enoncés. Les comparants nous ont en même temps déclaré qu'ils reconnaissent et veulent légitimer un enfant du sexe féminin né d'eux le dix-huit juillet mil huit cent quatre-vingt-un dans la présente commune sur les registres de laquelle il a été inscrit à la date du dix-huit juillet, sous les noms de Fernande Henriette Marie et comme né d'eux mêmes. A l'appui de leur réquisition, les parties ont produit : 1° l'acte de naissance du futur ; 2° les certificats des publications faites dans les communes de Nesle et de Forsan ; 3° les actes respectueux signifiés au père et à la mère du futur sous les dates ci-dessus indiquées ; 4° une copie de la signification d'opposition ; 5° expédition du jugement du tribunal de première instance d'Amiens qui donne main levée de l'opposition formé par le père du futur ; 6° le certificat délivré par l'avoué du futur constatant que le jugement ordonnant la main levée a été signifié à Avoué suivant acte du vingt-neuf juillet dernier, et à partie suivant autre acte du huit août suivant ; et 7° le certificat en date du treize dudit mois d'août délivré par le Greffier en chef du tribunal civil d'Amiens constatant qu'audit jour le même jugement ordonnant la main levée n'avait été l'objet d'aucune mention d'opposition ou d'appel. Les futurs Epoux, interpellés par nous, en exécution de la loi du dix juillet mil huit

cent cinquante, nous ont déclaré qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Nous, officier de l'Etat civil, faisant droit à la réquisition des parties, leur avons donné lecture de toutes les pièces ci-dessus mentionnées, et des dispositions du Code Napoléon, au Chapitre six du titre du Mariage, sur les droits et les devoirs respectifs des époux ; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Henri Marie Joseph de Waubert de Genlis et Clotilde Désirée Dufossé sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement et nous en avons dressé le présent acte en présence de Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante et un ans, ancien Instituteur, demeurant dans la présente commune, ami de l'Epoux ; Edmond Léon Fournival, âgé de vingt deux ans, manouvrier, demeurant à Boulincourt commune d'Agnetz, ami de l'Epoux, Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante neuf ans, tonnelier ami de l'Epouse, et de Elie Jules Frédéric Dufossé, âgé de trente ans, manouvrier, frère de l'Epouse, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels témoins nous ont dit que les nouveaux Epoux et la mère de l'Epouse ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

H. de Waubert de Genlis Clotilde Dufossé
Vaillant Wallet
Fournival
C. Maillard.

N° 23
Acte
de
Présentation d'un enfant sans vie
19 Sept^bre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un le dix neuf Septembre, à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Denis Gustave Coutenot âgé de quarante sept ans, cordonnier, et Emile Loubet âgé de vingt neuf ans, menuisier, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe féminin, qu'ils nous ont dit être du dit Denis Gustave Coutenot, l'un des comparants et de Stéphanie Antoinette Loubet, son épouse âgée de trente huit ans, sans profession, déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui à deux heures et demie du soir; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G. Coutenot Loubet Emile

N° 24
Acte
de
Présentation d'un enfant sans Vie
19 Septembre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt-un, le dix-neuf Septembre, à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Denis Gustave Coutenot, âgé de quarante-sept ans, cordonnier, et Emile Loubet, âgé de vingt-neuf ans, menuisier, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont présenté un enfant sans vie, du sexe masculin, qu'ils nous ont dit être dudit Denis Gustave Coutenot, l'un des comparants, et de Stéphanie Antoinette Loubet, son épouse, âgé de trente huit ans, sans profession, déclarant, en outre, que cet enfant est sorti du sein de sa mère aujourd'hui à cinq heures du soir; desquelles présentation et déclarations nous avons dressé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

G Coutenot Loubet Emile

N° 25
Acte
de
Décès de Lucie Eloy, âgée de deux ans.
25 Septembre 1881.

L'an mil huit cent quatrevingt un le vingt six Septembre, à sept heures du matin, par devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Joseph Eloy, âgé de quarante deux ans, manouvrier, et Louis Désiré Duvergez, âgé de quarante ans, Instituteur, domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-cinq Septembre courant, à onze heures du soir Lucie Eloy âgée de deux ans, né et domiciliée dans la présente commune, fille légitime du premier comparant, et de Léopoldine Roussel, son épouse âgé de trente huit ans, domiciliée au même lieu, et ame du second, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Eloy L. Duvergez

N° 26

Acte

de

Décès de Marie Anne Adélaïde Clémentine Legueux

âgée de soixante-huit ans

Veuve de Pierre Jean Baptiste Maigret

28 Septembre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le vingt six Septembre à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Alexandre Frédéric Legueux, âgé de soixante deux ans, menuisier, et Frédéric Legueux âgé de trente neuf ans, ancien Epicier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt cinq Septembre courant à dix heures et demie du soir, Marie Anne Adélaïde Clémentine Legueux, âgée de soixante huit ans sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Agnetz le dix-neuf Octobre mil huit cent treize, veuve de Pierre Jean Baptiste Maigret, décédée en cette commune le quatorze mars mil huit cent soixante dix huit, fille des défunts François Clément Legueux et Marie Anne Gabrielle Vannier, sœur du premier comparant et tante du second, est décédée dans son domicile, rue de la Place, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Legueux

Legueux

L'an mil huit cent quatrevingt un le vingt neuf Septembre à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement

N° 27

Acte

de

Décès de Marie Geneviève Degaigne

âgée de quatrevingt ans

veuve de Nicolas Dormand Lesguillon

29 Sept.bre 1881

de Clermont, Département de l'Oise, est comparu Pierre Emmanuel Prosper Soubet, âgé de soixante deux ans, menuisier, et Nicolas Lesguillon, âgé de quarante quatre ans, manouvrier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt neuf Septembre courant à quatre heures du matin, Marie Geneviève Degaigne, âgée de quatrevingt un ans, sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Bailleul le 30 le trente Août mil huit cent, veuve de Nicolas Dormant Lesguillon décédé en cette commune le vingt cinq Octobre mil huit cent soixante dix-huit; fille des défunts François Degaigne et Marie Julie Graux, amie du premier comparant et mère du second, est décédée dans le domicile dudit Pierre Emmanuel Prosper Soubet premier comparant, rue de la Place; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesguillon

Lesguillon Soubet

N° 28

Acte

de

Décès de Antoine Frédéric Boully

âgé de cinquante quatre ans et quatre mois époux de Hortense Delayen.

30 Octobre 1881.

L'an mil huit cent quatrevingt un, le trente et un Octobre à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu François Eugène Delayen, âgé de soixante quatre ans, cultivateur et Joseph Jean Marie Croisaufs, âgé de soixante et un ans, bûcheron, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le

trente Octobre courant, à minuit, Antoine Théodore Boully, âgé de cinquante quatre ans et quatre mois, Charretier domicilié dans la présente commune, né en cette de Warignies (Oise) le vingt trois Juin mil huit cent vingt sept, Epoux de Honorine Delayen âgé de soixante et un ans, Ganthier, domiciliés au même lieu, fils naturel de Jane Geneviève Boully, et cousin par alliance des deux comparants, ici décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Honorine Delayen

16e 29
—
Acte
de
Naissance de René Arsène Coulon
Garçon légitime

30 Octobre 1881

Par acte de mariage entre de la mairie de cette ville, Coulon René Arsène, dont la naissance est constatée dans l'acte ci contre a contracté mariage avec Jeanne Marguerite Olivier ont remis la pièce de 21 juin 1906 l'officier de l'état civil

G. Guerne

L'an mil huit cent quatre vingt un, le trente et un Octobre à sept heures et demie du matin, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Jules Alfred Coulon, âgé de trente et un ans, boulanger domicilié dans la présente commune grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le trente Octobre courant, à midi, dans son domicile, de lui déclarant, et de Maria Zoé Bary, son épouse, âgée de vingt et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de René Arsène, les déclaration et présentation ont été faites en présence de Isidore Auguste Cornette, âgé de cinquante cinq ans, maçon et de Joseph Laurent Bazin, âgé de trente cinq ans limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite

Bazin Coulon Cornette

27

16e 30
—
Acte
de
Naissance de Francisca Marguerite Mariette
fille légitime

2 Novembre 1881

L'an mil huit cent quatre vingt un, le trois Novembre à six heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Alphonse Marcellus Mariette, âgé de trente cinq ans et demi, cultivateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le deux Novembre courant à sept heures et demie du soir, dans son domicile de lui déclarant, et de Alphonsine Victorine Dupuis son épouse, âgé de trente cinq ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Francisca Marguerite les déclaration et présentation ont été faites en présence de Isidore Magnier, âgé de quarante ans, menuisier, et de Pierre Médard Labbé âgé de soixante deux ans, marchand de bois, domiciliés en cette commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après lecture faite

Mariette Magnier Labbé

N° 31
Acte
de
Décès de Jean François Ferdinand Prudhomme
âgé de quatrevingt trois ans et trois mois. Célibataire
9 Novembre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le neuf Novembre à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Joseph Alexandre Vaillant, âgé de soixante et un ans, ancien Instituteur, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Novembre courant, à dix heures et demie du matin, Jean François Ferdinand Prudhomme âgé de quatrevingt trois ans et trois mois, ancien prêtre en retraite, domicilié dans la présente commune, né en celle de Rothois, canton de Marseille oise, le dix huit Juillet mil sept cent quatrevingt-dix huit, célibataire, fils des défunts Jean Simon Prudhomme et Marie Louise Gosset, et ami des deux comparants est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

L. Duverger Vaillant

N° 32
Acte
de
Décès de Marcéline Léonie Taupin
âgée de vingt neuf ans et huit mois
Epouse de Joseph Demouy
27 Novembre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un, le vingt huit Novembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Joseph Demouy âgé de trente cinq ans, charpentier, demeurant en cette commune

Vingt deux mois de Demouy [illegible]

et Louis Ambroise Taupin âgé de cinquante cinq ans, Entrepreneur de dragage, demeurant à Saint-Firmin oise, lesquels nous ont déclaré que le vingt-sept Novembre courant à quatre heures du soir, Marcéline Léonie Taupin, âgée de vingt-neuf ans et huit mois, Epicière, domiciliée dans la présente commune, née en celle de Saint-Firmin le dix huit mars mil huit cent cinquante deux, Epouse du premier comparant, et fille du second, et de Octavie Virginie-Emilie Seillier, âgée de cinquante cinq ans, sans profession, domiciliée aussi à Saint Firmin, est décédée dans son domicile, rue de la Place; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Demouy Taupin

N° 33
Acte de Naissance
de Héloïse Flore Sophie Locque.
Fille légitime
1er Décembre 1881

L'an mil huit cent quatrevingt un le deux Décembre à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Théophile Locque âgé de trente et un ans et demi, manouvrier, domicilié dans la présente commune, + ~~grande~~ rue du ~~Clermont~~ Connétable Raoul, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin qu'il nous a dit être né le premier Décembre courant, à huit heures vingt minutes du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Joséphine Lesguillon, son épouse, âgée de vingt sept ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Héloïse Flore Sophie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Nicolas Lesguillon, âgé de quarante quatre ans,

+ approuvé deux mots rayés nuls.

Locque
Lesguillon
Lesguillon

Par acte de mariage du 18 mai 1901 Héloïse Flore Sophie Locque s'est mariée avec Marcellin Oliry né à Lizy le 16 mars 1871
Lesquier
Vaillant

manoeuvrier, et Emile Lesguillon, âgé de vingt-un ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon

Lesguillon

Loeger

Noy

N° 34.

Transcription de l'Acte de Décès de Victoire Julie Prévost, âgée de quatrevingt-quatre ans veuve de Ferdinand Pinon.

L'an mil huit cent quatrevingt-un, le dix sept Décembre à huit heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'acte de Décès dont la teneur suit qui nous a été transmis par Monsieur le Maire de la ville de Clermont, oise, et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures et demie du matin.

N° 337.

Décès de Victoire Julie Prévost, Vve Pinon.

22 Octobre 1881

— L'an mil huit cent quatrevingt-un, le samedi vingt-deux Octobre, à midi, pardevant nous Joseph Noël Auguste Decuignières, Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont, (oise), sont comparus, à l'Hôtel-de-Ville, les sieurs Joseph Clément Barroyer, Receveur de l'Hospice, âgé de soixante-seize ans, demeurant à Clermont, rue du Châtellier n° 10. Charles Louis Jules Michel, économe de l'Hospice, âgé de quarante-sept ans, demeurant à Clermont, rue des fontaines n° 40, lesquels nous ont déclaré que: Victoire Julie Prévost, ménagée, âgée de quatrevingt-quatre ans, née à la Neuville-en-Hez, oise, y demeurant, Veuve de Ferdinand Pinon, fille de Louis Joseph Prévost et de Victoire Neutre, est décédée à Clermont, rue de la Madeleine n° 7 aujourd'hui à sept heures du matin, et après nous être assuré du décès conformément à la loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Premier feuillet

Ex. Prévost

TIMBRE 2 FR 50 EN SUS F. 1.

Supplément au Registre des Actes de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, pour l'année mil huit cent quatre vingt-un, contenant deux feuillets cotés et paraphés par moi, Président du Tribunal, aujourd'hui vingt-six Décembre mil huit cent quatre vingt-un.

Ex. Prévost

4053

Ainsi signé au Registre: Barroyer, Michel, Decuignières

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé.

Le Maire

Noy

L'an mil huit cent quatrevingt-un le trente et un Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant trente-quatre actes.

Le Maire

Noy

Table des Actes contenus au présent Registre

N° des Actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Naissances :	
13	Bernaville, Présentation d'un enfant sans vie	18 Juin
29	Coulon, Rene Arsène	31 Octobre
23	Coutenot, Présentation d'un enfant sans vie	19 Septembre
24	Coutenot, - id -	19 Septembre
16	Esquillon, Juliette	10 Juillet
33	Locque, Héloise Flore Sophie	2 Décembre
20	Mahieux, Maurice	12 Août
2	Maillard, Ida Léonie	11 février
30	Mariette, Francisca Marguerite	3 Novembre
11	Mary, Raymond	12 Juin
9	Croisœufs, Annette	31 Mai
18	le Waubert de Genlis, Fernand Henriette	16 Juillet
	12 Naissances.	
	Mariages :	
3	Carpentier, Léopold, marié à Bogez, Charlotte Eugénie	15 février
17	Devillez, Télesphore François Joseph marié à Essling, Maria Hortense	16 Juillet
19	Drolourt, Louis Ferdinand marié à Lacroix, Blanche Marie Eugénie	2 Août
1	Favrel, Eugène Arthur marié à Bled, Célina	4 Janvier
3	Esquillon, Emile marié à Duval, Jumérie	30 Avril
8	Oleger, Joseph marié à Villez, Uranie Marine	30 mai

N° des Actes	Noms et Prénoms	Date des Actes
	Mariages (suite)	
12	Croisœufs, Joseph Constantin marié à Boucher, Aline Victorine	15 Juin
22	le Waubert de Genlis, Henri Marie Joseph marié à Dufossé, Clotilde Désirée	23 Août
	8 Mariages.	
	Décès :	
13	Bernaville présentation d'un enfant sans vie	18 Juin
10	Boulanger, Joséphine Victorine	10 Juin
28	Boully, Antoine Théodore	31 Octobre
7	Coppin, Jean Baptiste	8 Janvier
23	Coutenot, Présentation d'un enfant sans vie	19 Septembre
24	Coutenot - id -	19 - id -
27	Degaigne, Marie Geneviève	29 Septembre
14	Delaherche, Charles Nicolas	27 Juin
21	Deligny, Marie Gabrielle	21 Août
25	Eloy, Lucie	26 Septembre
4	Hardiville, Nicolas Jean Pierre	13 Avril
15	Hermand, Louis Jean Baptiste	29 Juin
26	Lequeux, Marie Anne Adélaïde Clémentine	26 Sept[bre]
6	Toulain, Césarine Alexandrine	7 mai
34	Prévost, Victorie Julie	22 Octobre
31	Prudhomme, Jean François Ferdinand	9 Novembre
32	Taupin, Marcelline Léonie	28 Novembre
	17 Décès	

Nous, Alphonse Adrien Feret, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, certifions cet acte la présente table des Naissances Mariages et Décès contenants trente-quatre actes.

A la Neuville-en-Hez, le Vingt-cinq Janvier mil huit cent quatre vingt-deux

A. Maire

Premier feuillet.

1882

COMMUNE
de La Neuville en Hez

ARRONDISSEMENT
DE CLERMONT

DEPARTEMENT
DE L'OISE

L'Officier public se conformera aux dispositions des articles du Code civil dont la teneur suit :

Art. 34. — Les actes de l'état-civil énonceront l'année, le jour et l'heure où ils seront reçus, les prénoms, nom, âge, profession et domicile de tous ceux qui y seront dénommés.

Art. 35. — Les Officiers de l'état-civil ne pourront rien insérer dans les actes qu'ils recevront, soit par note, soit par énonciation quelconque, que ce qui doit être déclaré par les comparants.

Art. 37. — Les témoins produits aux actes de l'état-civil ne pourront être que du sexe masculin, âgés de vingt et un ans au moins, parents ou autres, et ils seront choisis par les personnes intéressées.

Art. 38. — L'Officier de l'état-civil donnera lecture des actes aux parties comparantes, ou à leurs fondés de procuration et aux témoins; il y sera fait mention de l'accomplissement de cette formalité.

Art. 39. — Ces actes seront signés par l'Officier de l'état-civil, par les comparants et les témoins; ou mention sera faite de la cause qui empêchera les comparants et les témoins de signer.

Art. 42. — Les actes seront inscrits sur les registres, de suite, sans aucun blanc. Les ratures et les renvois seront approuvés et signés de la même manière que le corps de l'acte. Il n'y sera rien écrit par abréviation, et aucune date ne sera mise en chiffres.

Art. 43. — Les registres seront clos et arrêtés par l'Officier de l'état-civil à la fin de chaque année; et, dans le mois, l'un des doubles sera déposé aux archives de la commune, *l'autre au greffe du Tribunal de première instance*, sous les peines portées en l'article 50, conçu en ces termes :

« Toute contravention aux articles précédents, « de la part des fonctionnaires y dénommés, sera « poursuivie devant le Tribunal de première ins- « tance, et punie d'une amende qui ne pourra « excéder cent francs. »

REGISTRE destiné à constater, par des actes authentiques, les Naissances, Adoptions, Mariages et Décès des citoyens de La Neuville en Hez pendant l'année mil huit cent quatre-vingt-deux.

Le présent registre contenant Vingt deux feuillets de papier timbré, cotés par premier et dernier, et paraphés par nous, Scoté, Président du Tribunal civil de l'arrondissement de Clermont, en exécution de l'article 41 du Code civil.

Fait double, à Clermont, le premier décembre mil huit cent quatre-vingt-un.

E Scoté

L'an mil huit cent quatrevingt deux Le Sept Janvier, a huit heures du matin, nous Alphonse Adrien Perot maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez Canton

N° 1

Transcription de l'Acte de Décès de Virginie Grevin âgée de trente-neuf ans célibataire

21 Avril 1881.

et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'Acte de Décès dont la teneur suit, qui nous a été transmis par Monsieur le Sous Préfet de l'arrondissement de Clermont, Oise, et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures et demie du matin:

Traduction

Certificat.

Dans le village Novocelka du Gouvernement de Wladimir, district de Pereslavsk, le 21 Avril 1881 est décédée Virginie Grevin, citoyenne française originaire de Neuville-en-Hez, âgée de trente-neuf ans, dont le corps a été inhumé au cimetière du village le 22 du même mois. Ce décès a été inscrit dans le registre de l'Eglise de Notre Seigneur, du village de Novocelka. Ce que je certifie en apposant au présent le sceau de l'Eglise. Le 2 Juillet 1881 (L.S.) (signé:) Paul Gromoff, prêtre du village de Novocelka.

(signé:) André Bessonoff, lecteur de l'Eglise.

Suivent les légalisations par: le Commissaire de police, le chef du district de Pereslavsk, le gouverneur de Wladimir et le Ministère Impérial des affaires étrangères.

Pour traduction certifiée conforme à l'original en langue russe d'autre part.

A St Petersbourg le 2 Décembre 1881

Le traducteur Adjoint du Consulat

signé: A. Desfossé

Vu pour légalisation de la signature de M. A. Desfossé traducteur adj. du Consulat, apposée ci-dessus.

St Petersbourg le 2 Décembre 1881

Le Gérant du Consulat de France

signé: E. Dingaud

Le Ministre des Affaires étrangères certifie véritable la

N° 2

Acte de Naissance de Marie Antoinette Blin

Fille légitime.

17 Janvier 1882.

Par acte en date du vingt-six novembre mil huit cent quatre vingt-dix-huit, inscrit ce même jour à la mairie de Thury-sous-Clermont, Blin, Marie Antoinette, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre, a contracté mariage avec Dion Félix Arthur.

Dont mention faite par nous, officier de l'état civil le 6 décembre 1898.

Vaillant

Décédée à Thury-sous-Clermont le quatre juin mil neuf cent cinquante deux

Le 25 Juin 1952

Paul Lefort

signature de M. Dingaud.

Paris le 28 Décembre 1881

Par autorisation du Ministre, le Chef du Bureau de l'Etat civil délégué. signé: H. Rai

— Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte, que nous avons signé.

Le Maire

Noël

L'an mil huit cent quatrevingt deux, le dix-huit Janvier à midi, pardevant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Pierre François Nicolas Alphonse Blin, âgé de quarante-six ans, Garde forestier, domicilié en cette commune au Carrefour du Magasin, en forêt, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le dix-sept Janvier courant, à huit heures du soir, dans son domicile, de lui déclarant et de Marie Sophie Clémentine Ernestine Dupuis, âgée de quarante ans, ménagère, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Antoinette. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jules Crépin, âgé de cinquante quatre ans, Brigadier forestier, et de Joseph Laurent Bazin, âgé de trente-cinq ans, Limonadier, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite.

Blin Crépin Bazin

Noël

N° 3.

Acte

de

Naissance de Henriette Clémence Favrel

Fille légitime

19 Janvier 1882

Par acte en date du vingt septembre mil neuf cent quatre une ordonnance du même jour a la mairie de Bonnieres en Thelle Favrel Henriette Clemence dont la naissance est constatée dans l'acte a été transcrit mariage avec Marie Victorine Joseph. Dont un mot fait par nous officier de l'Etat civil le 12 septembre 1904.

Favrel

L'an mil huit cent quatrevingt deux le dix neuf Janvier à six heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Eugène Arthur Favrel, âgé de vingt quatre ans, Cultivateur, domicilié dans la présente commune, grande rue de Clermont a Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin que il nous a dit être né ce dix neuf Janvier courant, à deux heures du matin dans son domicile, de lui déclarant, et de Célina Bled son épouse, âgée de vingt cinq ans, sans profession domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Henriette Clémence. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Joseph Adolphe Jacquet, âgé de cinquante huit ans, Perruquier et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Favrel

Jacquet

L. Duverger

N° 4

Acte de Décès de Théophile Martin

âgé de quatrevingt un ans 1 mois. Epoux de Elisa Victorine Monthier

26 Janvier 1882.

L'an mil huit cent quatrevingt deux le vingt sept Janvier, à midi, devant nous, Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François Médard Labbé, âgé de soixante deux ans, marchand de bois, et Pierre Emmanuel Prosper Soubet, âgé de soixante deux ans, menuisier, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt six Janvier courant, à neuf heures du matin, Théophile Martin, âgé de quatrevingt un ans et onze mois, rentier, domicilié dans cette commune, né à Paris le vingt quatre ventôse an huit, fils de défunts Marie Louise Rosalie Martin épouse de Thérèse Victorine Monthier, âgé de soixante treize ans, domiciliée au même lieu, rentière, et ami des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Labbé Soubet

N° 5

Acte de Décès de Angèle Flore Joséphine Locque

âgée de un an et trois mois

3 Février 1882

L'an mil huit cent quatrevingt deux le trois Février à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théophile Locque, âgé de trente et un ans et demi, manouvrier, et Nicolas Lesquillon, âgé de quarante quatre ans, manouvrier, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que ce trois février courant, à quatre heures et demie du soir, Angèle Flore Joséphine Locque âgé de un an et trois mois, sans profession, domicilié dans cette commune, née à Clermont, ce le vingt six Octobre mil huit cent quatrevingt, fille légitime du premier comparant et de Joséphine Lesquillon, âgée de vingt

+ Joséphine approuve Locque Lesquillon

sept ans et demi, couturière, domiciliée au même lieu et petite nièce du second comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, rue du Connétable Raoul, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon

N° 6

Acte de Naissance de Lucien Lesguillon

Garçon légitime

4 Février 1882

Décédé à Agnetz le vingt neuf mars mil neuf cent cinquante et un.

Le 1er juillet 1951

L'Adjoint délégué

L'an mil huit cent quatrevingt deux le quatre février à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Emile Lesguillon, âgé de vingt sept ans, manouvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né ce quatre février courant à sept heures du matin, dans son domicile, rue de l'Eglise, de lui déclarant, et de Ismérie Duval, son épouse, âgée de vingt ans, brossière domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant le prénom de Lucien. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Félix Lesguillon, âgé de trente cinq ans, et de Nicolas Lesguillon, âgé de quarante quatre ans, tous deux manouvriers et domiciliés en cette commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Lesguillon Lesguillon Lesguillon

L'an mil huit cent quatrevingt deux le dix neuf Février à quatre heures du soir, pardevant nous

N° 7

TIMBRE 2 fr 50 EN SUS F. 1.

Acte de Naissance de Armand Edouard Devillers

Garçon légitime

18 Février 1882

Par acte de mariage du 26 octobre 1909 a été célébré en la ville de Saint Denis le mariage de Devillers dénommé ci contre avec Marie Laure Laride

L'officier de l'Etat civil

Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise a comparu Pierre Clément Devillers, âgé de trente ans, menuisier, domicilié dans la présente commune lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit être né le dix-huit février courant, à onze heures du soir, dans son domicile, rue du Clos à Bœufs, de lui déclarant, et de Armantine Aurélie Dubois, âgée de vingt quatre ans et demi, sans profession, son épouse domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Armand Edouard. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alexis Alexandre Augustin Angot, âgé de soixante-sept ans, comptable, et de Louis Désiré Duverger, âgé de quarante et un ans, Instituteur, tous deux domiciliés en cette commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Devillers Angot Duverger

N° 8

Acte de Décès de Thérèse Salot, âgé de cinq ans et trois mois.

21 Février 1882

L'an mil huit cent quatrevingt deux, le vingt-deux Février, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Antoine Eliacinthe Hermand, âgé de quarante huit ans, galochier, et Amédée Prosper Ernest Salot, âgé de trente deux ans, manou-

vrier, tous deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt et un février courant, à huit heures du soir, Thérèse Salot, âgée de cinq ans et trois mois, née et domiciliée en cette commune, fille légitime du second comparant, et de Clémence Hermand, âgée de vingt-trois ans, couturière domiciliée au même lieu, et petite-fille du premier comparant, est décédée au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Salot. H. Hermand

N° 9

Acte de Décès de Alexis Maxime Féret âgé de soixante-dix-neuf ans, Epoux de Virginie Sophie Marchand

27 Février 1882.

L'an mil huit cent quatrevingt-deux, le vingt-sept février, à une heure du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ludovic Delafraye, âgé de trente-deux ans, cultivateur demeurant à Saint-Félix, oise, et Louis Gayant, âgé de quarante-six ans, Garde particulier demeurant dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept Février courant, à cinq heures du matin, Alexis Maxime Féret, âgé de soixante-dix-neuf ans, rentier domicilié dans la présente commune, né à Etouy, le dix-neuvième jour du mois de pluviôse, an onze de la République française, fils légitime de défunts Alexis Féret et Françoise Mallard, Epoux de Virginie Sophie



Marchand, âgé de soixante-sept ans, rentière domiciliée au même lieu; cousin du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delafraye Gayant

N° 10

Acte de Naissance de Paul Bertin

Garçon légitime

16 Mars 1882.

Par acte de mariage célébré à Clermont le 2 avril 1910 a été célébré à la mairie de Clermont le mariage de Paul Bertin ci-contre dénommé avec Thérèse Laval né à Clermont le 13 mars 1892 L'officier de l'Etat civil.

Mariage dessous jugement de divorce rendu le 8 novembre mil neuf cent vingt par le Tribunal civil de Clermont et transcrit le 1er juillet 1921 Le vingt quatre juillet mil neuf cent cinquante sept

L'an mil huit cent quatrevingt-deux, le dix-sept Mars, à huit heures du soir, par devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Honoré Bertin, âgé de vingt-cinq ans et dix mois, maçon domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, qu'il nous a dit né le seize Mars courant, à trois heures du soir, dans son domicile, grande rue de Clermont à Beauvais, de lui déclarant, et de Joséphine-Marie-Louise-Eugénie Lequenne, son épouse, âgée de dix-huit ans et demi, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Paul. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Jean Bertin, âgé de vingt et un ans et demi, maçon, et de Léon Mary, âgé de vingt-neuf ans, Cultivateur, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous

Le Maire Paul Lefort

Marie à Menestreau en Villette (Loiret) le onze août mil neuf cent vingt et un avec Marie Valentine Romion le 25 juillet 1957 Le Maire

Vaultéfort

Décédé à Clermont oise le 5 décembre 1959 le 17 décembre 1959

le présent acte après que lecture en a été faite.

Bertin Honoré Bertin

Léon Marc

N° 11

Acte de Naissance de Charles Léopold Théophile Joseph Carpentier

Garçon légitime

2 Avril 1882

Le cinq juin mil neuf cent cinq a été contracté le mariage de Carpentier Charles Léopold Théophile Joseph ci contre avec Mademoiselle Durant Sara Judith Modeste Gabrielle

Le Neuville ... le vingt et un juillet mil neuf cent cinq.

Le Maire

Vaillant

décédé à Clermont-Oise le vingt quatre mars mil neuf cent soixante dix dont acte le 13 juin 1970

Le Maire

A Méon

L'an mil huit cent quatrevingt-deux le trois Avril, à neuf heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Léopold Carpentier, âgé de vingt huit ans et demi, négociant, demeurant à Rantigny, oise, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le deux Avril courant à onze heures du soir, dans le domicile de Charles Jean Baptiste Rogez, son beau père, rue de Clermont à Beauvais, dans la présente commune, de lui déclarant, et de Charlotte Eugénie Rogez, son épouse, âgée de vingt deux ans, sans profession, aussi domiciliée audit Rantigny, et il a donné à cet enfant les prénoms de Charles-Léopold-Théophile-Joseph. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Charles Jean-Baptiste Rogez, âgé de quarante-sept ans, négociant, et de François Casimir Debeaupuis, âgé de soixante ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte, après que lecture en a été faite. Rogez Collier

Carpentier

Debeaupuis



N° 12

Acte de Décès de Gilbert Clément Liévois

âgé de quatre ans et deux mois

2 Avril 1882.

L'an mil huit cent quatrevingt deux, le trois Avril, à midi, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre Emmanuel Prosper Soubet, âgé de soixante deux ans, menuisier, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante et un ans, Instituteur, tous les deux domiciliés en cette commune, lesquels nous ont déclaré que le deux Avril courant, à huit heures du soir, Gilbert Clément Liévois, âgé de quatre ans et deux mois, né et domicilié en cette commune, fils légitime de Désiré Hyppolite Liévois, âgé de quarante cinq ans, garçon boulanger, et de Alexandrine Soubet, âgée de quarante trois ans, sans profession, tous les deux domiciliés en cette Commune, petit fils du premier comparant et ami du second, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Soubet Le Duverger

N° 13

Acte de Naissance de Maximilien Olivier Fernand Cornette

Garçon légitime

14 Avril 1882

L'an mil huit cent quatrevingt-deux, le quinze Avril, à midi, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Désir Ernest Olivier Cornette, âgé de vingt-sept ans, menuisier, domicilié dans la présente commu-

Par acte du 7 septembre 1907 inscrit le même jour à la mairie de Bredes Cornette Maximilien Olivier Fernand dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Mlle Rémond Charlotte Léontine Dont mention le vingt septembre mil neuf cent sept 7.

Décédé à Paris (10e Arrondissement) le sept novembre mil neuf cent cinquante six

Le Maire

Vauchefort

que lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né le quatorze Avril courant, à six heures trois quarts du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Rosa Wallet, son épouse, âgée de vingt trois ans, gantière, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant les prénoms de Maximilien Olivier Fernand. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Pierre François Médard Labbé, âgé de soixante-deux ans marchand de bois, et de Pierre Clément Devillers âgé de trente ans, menuisier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

Cornette Devillers Labbé

N° 14

Acte de Décès de Emilie Philippine Delamarre

âgée de soixante-douze ans Veuve de Pierre Dufay

30 Avril 1882

L'an mil huit cent quatrevingt-deux le trente Avril à neuf heures du matin devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Honoré Désiré Hubart, âgé de soixante et onze ans, maçon, et Victor Delamare âgé de soixante quatorze ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente Avril, à cinq heures et demie du matin, Emilie Philippine Delamarre, âgée de soixante douze ans, domestique domiciliée en cette commune, née à Litz le cinq Avril mil huit cent dix, fille

TIMBRE 2 fr 50 LE SUS F. 1

légitime des défunts François Delamarre, et Anne Emilie Debeaupuits, décédés à Litz, Veuve de Pierre Dufay, décédé audit Litz le quatorze mars mil huit cent soixante six, et amie des deux comparants, est décédée au domicile du susdit Louis Honoré Désiré Hubart, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Delamare Hubart

N° 15

Acte de Naissance de Timoléon Lefèvre

Garçon légitime

6 Mai 1882

Décédé à Beauvais (Oise) le onze décembre mil neuf cent soixante trois

Pour le Maire absent L'Adjoint délégué

A. Méay

L'an mil huit cent quatrevingt deux le six Mai à neuf heures du soir, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Louis Jules Lefèvre, âgé de trente ans manouvrier, domicilié dans la présente commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin qu'il nous a dit être né ce six Mai courant à six heures et demie du matin, dans son domicile, de lui déclarant, et de Zulma Marie Eugénie Demagny, son épouse, âgée de vingt trois ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et il a donné à cet enfant le prénom de Timoléon. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de Alfred Hermand âgé de quarante-trois ans, et Henri Alexandre Amédée Sentier, âgé de trente-trois ans, tous les deux bûcherons et domiciliés dans la présente

Commune, lesquels ont signé avec nous le présent acte après que lecture lui a été faite, le père ayant déclaré ne savoir signer de ce requis.

Surnommé Sentier

N° 16

Acte de Décès de Rosalie Sophie Borel âgée de quatre-vingts ans Veuve de Pierre César Wallet

12 Mai 1882

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le treize Mai à sept heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Aimé Prudent Wallet âgé de cinquante-huit ans, maçon, demeurant à Thury-sous-Clermont, et Alphonse Désiré Wallet âgé de quarante-deux ans, bûcheron, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le douze Mai courant à huit heures du soir, Rosalie Sophie Borel, âgée de quatre-vingts ans sans profession, domiciliée en cette commune où elle est née, fille légitime des défunts Charles Borel et Sophie Collier, veuve de Pierre César Wallet, décédé en cette commune le vingt sept Septembre mil huit cent soixante dix, et mère des deux comparants, est décédée au domicile du second, rue de Luzarches; après nous être assuré du Décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Wallet Wallet Alphonse

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le trente et un Mai à quatre heures du soir, devant nous, Alphonse Adrien

N° 17

TIMBRE 2½ CENTS

Acte de Décès de Marie Elizabeth Didard âgée de soixante-seize ans et Quatre-mois. Veuve de Lucien Agricolas Waré

31 Mai 1882

Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Charles Collemant, âgé de cinquante-trois ans, propriétaire, et Charles Nicolas Delaherche, âgé de quarante-huit ans, Cultivateur, tous deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que ce trente et un Mai courant à onze heures du matin Marie Elizabeth Didard, âgée de soixante-seize ans et quatre mois, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille légitime des défunts Nicolas Didard et Marie Anne Adélaïde Gallet, veuve de Lucien Agricolas Waré, décédé en cette commune le dix-huit février mil huit cent quarante-neuf, belle mère du premier comparant et tante du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

J. P. Collemant Delaherche

N° 18

Acte de Décès de Etienne Firmin Berlin âgé de cinquante ans, époux de Victoire Labitte

1er Juin 1882

L'an mil huit cent quatre-vingt deux, le premier Juin à six heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Honoré Berlin, âgé de vingt six ans, maçon, et Jean Berlin, âgé de vingt deux ans, maçon, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce

premier Juin courant, à dix heures et demie du matin. Etienne Firmin Berlin, âgé de cinquante ans, Garçon boulanger, domicilié dans la présente Commune, né à Saint Martin-aux-Bois le onze mars mil huit cent trente deux, fils légitime des défunts Antoine Firmin Berlin, et Marie Anne Célestine Couillard, Epoux de Victoire Labette, âgé de cinquante ans, journalière, domiciliée en cette commune, et père des deux comparants, est décédé dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Honoré Berlin Berlin Charles

L'an mil huit cent quatre vingt deux, le vingt-quatre Juin à six heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de La Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Pierre César Wallet, âgé de soixante-deux ans, manouvrier et Louis Frédéric Wallet, âgé de soixante-neuf ans, tonnelier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce vingt-quatre Juin courant, à deux heures et demie du matin, Alphonse Achille Bailly, âgé de trente-sept ans, fabricant de tabatières, domicilié dans la présente commune, né à Crèvecœur le Grand, oise, le vingt sept Juin mil huit cent quarante-cinq, fils légitime de défunt Alphonse Achille Bailly, et de Flore Pavillon, âgé de cinquante-huit ans, sans profession, domiciliés au susdit Crèvecœur, Epoux de Marie Appoline Amélia Maille, âgé de trente-quatre ans, sans profession, domiciliée en cette commune, et non des deux comparants, est décédé dans son domicile, rue de Lagarches, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Wallet Wallet

L'an mil huit cent quatre vingt deux le vingt quatre Juin à huit heures du matin, nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, avons procédé à la transcription de l'Acte de Décès dont la teneur suit, que nous a été transmis par M. le Maire de la Ville de Clermont oise et qui nous est parvenu aujourd'hui à sept heures et demie du matin. ———

L'an mil huit cent quatre vingt deux le mercredi premier mars, à cinq heures du soir, pardevant nous, Joseph Noël Auguste Decuignières Maire, officier de l'Etat civil de la Ville de Clermont (Oise) sont comparus, à l'Hôtel de Ville, les sieurs Louis Adolphe Guinard, employé, âgé de quarante ans, demeurant à Clermont, rue de Condé n° 92 et Nicolas Victor André Rochet, employé, âgé de cinquante-huit ans demeurant à Clermont, rue de Condé n° 66, lesquels nous ont déclaré que Emile Dérecart, sans profession, âgé de quarante cinq ans né à la Neuville en Hez (Oise) y demeurant, célibataire, fils de Pierre Auguste Dérecart et de Augustine

---

17° 19

Acte de Décès de Alphonse Achille Bailly âgé de trente-sept ans Epoux de Marie Appoline Amélia Maille

24 Juin 1882.

17° 20

Transcription de l'Acte de Décès de Emile Dérecart Célibataire âgé de quarante-cinq ans

17° 7°

Décès de Emile Dérecart, Célibataire

1er Mars 1882.

Célestine Briet, est décédé à Clermont, rue Saint-André n° 2 aujourd'hui à une heure du matin; et après nous être assuré du décès, conformément à la Loi, avons rédigé le présent acte, que les déclarants ont signé avec nous, après lecture faite.

Ainsi signé au Registre: Guénard, Richet et Desuignières.

Et de cette transcription nous avons dressé le présent acte que nous avons signé

Le Maire

N° 21

Acte de Décès de Antoinette Eugénie Danse âgée de soixante dix-huit ans et neuf mois. Veuve de Achille Guesnet

27 Juin 1882

L'an mil huit cent quatrevingt deux le vingt huit juin à quatre heures du soir devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise ont comparu Achille Antoine Guesnet, âgé de cinquante sept ans, Ingénieur de la marine en retraite, et Georges Louis Henri Guesnet, âgé de vingt deux ans, Etudiant, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le vingt-sept juin courant à neuf heures du soir, Antoinette Eugénie Danse, âgée de soixante dix huit ans et neuf mois sans profession, domiciliée dans la présente commune, née à Beauvais le vingt deux Septembre mil huit cent trois, fille légitime des défunts Louis Antoine Danse et Marguerite Eugénie Anselin; Veuve de Achille Guesnet décédé à Paris le vingt six Janvier mil huit cent soixante treize; mère du premier comparant et grand mère du second, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

A. Guesnet

G. Guesnet



N° 22

Acte de Naissance de Marie Emilie Saint Léger fille légitime

25 Juillet 1882.

Par acte du 10 février 1902 inscrit le même jour à la mairie de la Neuville en Hez Mlle Marie Emilie Saint Léger, dont la naissance est constatée dans l'acte ci-contre a contracté mariage avec Frédéric Quiton Hébert. Dont mention faite le 10 février 1902.

Tourillon

L'an mil huit cent quatrevingt deux, le vingt sept Juillet, à neuf heures du matin, pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, a comparu Ernest Léon Saint-Léger, âgé de quarante deux ans, Marchand de charbon de bois, demeurant dans la présente commune, grande rue de Clermont à Beauvais, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il nous a dit être né le vingt-cinq Juillet courant à cinq heures et demie du soir, dans son domicile, de lui déclarant, et de Irma Eléonore Iphigénie Debonlier, son épouse âgée de trente deux ans sans profession, domiciliée au même lieu; et il a donné à cet enfant les prénoms de Marie Emilie. Ces déclaration et présentation ont été faites en présence de François Toussaint Hébert âgé de cinquante cinq ans, boucher, et de Amable Patenotte, âgé de trente-cinq, Marchand de café, le premier domicilié en cette commune et le second à la Rue Saint-Pierre, lesquels, ainsi que le père, ont signé avec nous le présent acte après que lecture en a été faite.

A. Léger A. Patenotte

Hébert

N° 23

Acte de Décès de Caton Rhul Croisaeufs âgé de quatre-vingt quatre ans, veuf de Angadresme Félicité Fontaine

11 Août 1882.

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le onze Août à quatre heures du soir devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu François Sallot, âgé de cinquante et un ans, bûcheron, et Joseph Victor Mary, âgé de quarante et un ans, manœuvre tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce onze Août courant à midi, Caton Rhul Croisaeufs, âgé de quatre-vingt quatre ans, bûcheron, né et domicilié dans la présente commune, fils légitime des défunts François Croisaeufs et Marie Madeleine Julien Evasseur, veuf de Angadresme Félicité Fontaine, décédé en cette commune le vingt-sept Avril mil huit cent soixante-dix-neuf, aïeul du premier comparant et voisin du second, est décédé au domicile du dudit François Sallot, rue du Connétable Raoul, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Sallot

L'an mil huit cent quatre-vingt deux le seize Août à dix heures et demie du matin, par devant nous Alphonse Adrien Perot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Louis Arthur Aurérin, âgé de

N° 24

Acte de Mariage entre Louis Arthur Aurérin et Maria Maigret, garçon et fille majeurs.

16 Août 1882

vingt cinq ans, cultivateur, domicilié à la Rue Saint Pierre, même canton, né à Rochy-Condé, canton de Mouy, le trente et un Juillet mil huit cent cinquante sept ainsi que le constate son acte de naissance que il nous présente dûment légalisé, garçon majeur, fils légitime, ainsi qu'il résulte de l'acte de mariage qu'il nous présente, de Louis Ferdinand Misa Aurérin, âgé de quarante neuf ans, Charretier, et de Hortense Désirée Lanquepin, âgé de cinquante deux ans, sans profession, ses père et mère domiciliés ensemble à Fitz-James, canton de Clermont, oise, et ici présents et consentants, lesquels ont affirmé par serment, conformément à l'avis du Conseil d'Etat du 30 mars 1808, que c'est par erreur que dans l'acte de naissance du futur époux, on lui a donné le nom de Aurérain au lieu de Aurérin, son véritable nom patronymique, ainsi que le constate l'extrait de l'acte de mariage de ses père et mère sus visé; le futur époux étant classé dans les services auxiliaires de l'armée ainsi qu'il en a justifié par la présentation de son livret;

Et demoiselle Maria Maigret, âgée de trente deux ans, sans profession, domiciliée de fait à Gicourt commune d'Agnetz, canton de Clermont, oise, et de droit dans la présente Commune où elle est née le onze Juillet mil huit cent cinquante ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, fille majeure des défunts Jean Baptiste Maigret, décédé en cette Commune le quatorze mars mil huit cent soixante

dix-huit, et Marie Anne Adélaïde Clémentine Lequeux, décédée au même lieu le vingt-cinq Septembre mil huit cent quatrevingt-un ainsi que le constatent leurs actes de Décès que nous avons consultés; ses aïeuls paternels et maternels étant aussi décédés dans la présente commune ainsi que nous nous en sommes assuré; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage, dont les publications ont été faites les Dimanches trente juillet dernier et six Août courant, dans la présente commune et dans celles de La Rue-Saint-Pierre, Fitz-James et Agnetz, ainsi qu'il est constaté par les deux actes inscrits au Registre des publications de mariages de cette commune et par les trois certificats qui nous sont présentés dûment légalisés, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, sur notre interpellation, nous ont déclaré qu'il a été fait un contrat de mariage reçu par Me Hector Hyacinthe Semel, notaire en cette commune, le premier Août courant ainsi qu'il en est justifié par le certificat qu'il nous ont remis. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon, au chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour époux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Louis-

Arthur Aurérin et Maria Maigret, sont unis par le mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune, les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Achille Lanquepin, âgé de cinquante-deux ans, tabletier, demeurant à Rochy-Condé, oise, oncle maternel de l'Epoux; de Auguste Désiré Masse, âgé de trente deux ans, Cultivateur, demeurant à la Rue-Saint-Pierre, ami de l'Epoux; de Lucien Alphonse Maigret, âgé de cinquante trois ans, Cultivateur, oncle paternel de l'Epouse; et de Pierre Alexandre Frédéric Lequeux, âgé de soixante-deux ans, propriétaire, oncle maternel de l'Epouse et tous les deux domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous. +

+ à l'exception de la mère de l'Epoux qui a déclaré ne pouvoir signer de ce requise

approuvé

Aurérin

Maria Maigret

Lanquepin

Aurérin

Masse

A. Maigret

Lequeux

Maria Maigret

Louis Arthur Aurérin Aurérin

Lanquepin Masse

A. Maigret

Lequeux

Nov

N° 25

Acte de Mariage entre Elisé Joseph Paul Dessoile et Léontine Sallot, garçon et fille majeurs.

28 Septembre 1882

L'an mil huit cent quatrevingt-deux le vingt-huit Septembre, à onze heures du matin pardevant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Elisé Joseph Paul Dessoile, âgé de vingt-quatre ans et neuf mois, maçon, né à Roberval oise, le dix-neuf Décembre mil huit cent cinquante-

sept ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé ; domicilié dans la présente commune, et appartenant à l'armée active comme étant classé dans la Disponibilité de la classe 1877 ainsi que le constate son livret militaire qu'il nous présente ; garçon, fils majeur de Elisé Joseph Paul Dessoile âgé de quarante neuf ans, entrepreneur de travaux publics, et de Marie Louise Honorine Lagny, âgée de quarante cinq ans sans profession, domiciliés ensemble à Mouy (Oise) et ayant donné leur consentement audit mariage par un acte passé devant Me Louis Joseph Edmond Budin notaire à Mouy, le sept Décembre mil huit cent quatre vingt un, et qu'il nous présente dûment légalisé et enregistré ; — Et Demoiselle Léontine Sallot âgée de vingt deux ans et quatre mois, couturière, née dans la présente commune le quatre mai mil huit cent soixante, ainsi que le constate son acte de naissance que nous avons consulté, majeure, fille naturelle de Appoline Sallot âgée de quarante six ans, sans profession, sa mère ici présente et consentante et avec laquelle elle est domiciliée dans la présente commune ; lesquels nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites en cette commune et en celle de Mouy, les dimanches dix sept et vingt quatre Septembre courant comme le constatent les deux actes inscrits au registre des publications de mariages de cette commune pour l'année courante, et le certificat de publications et de non-opposition qu'ils nous présentent, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs époux et les personnes

présentes pour autoriser le mariage nous ont déclaré sur notre interpellation qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus énoncées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage, nous avons demandé aux comparants s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé au nom de la Loi que Elisé Joseph Paul Dessoile, et Léontine Sallot sont unis par le mariage. — Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Jean Bertin âgé de vingt deux ans, maçon ; et Etienne Célestin Gobert âgé de quarante ans, limonadier, tous deux amis de l'Epoux, de Joseph Alexandre Sallot âgé de cinquante six ans, et de François Sallot, âgé de cinquante et un ans tous deux manœuvriers et oncles de l'Epouse, et tous les quatre domiciliés dans la présente commune. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, la mère de l'Epouse et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous, déclarant et affirmant par serment que c'est par erreur si dans l'acte de consentement reçu par Me Budin le nom de famille a été ainsi orthographié : Dessoille, contrairement à l'acte de naissance qui indique Dessoile qui est la véritable orthographe.

Dessoile Elisé Joseph Paul — Léontine Sallot
Sallot — Bertin — Gobert — Sallot
Sallot

N°26

Acte de Décès de Urbain Legrand âgé de quatre-vingt-un ans célibataire

9 Octobre 1882

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le neuf Octobre à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Péret, maire et officier de l'Etat civil de la commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu François René Legrand, âgé de soixante sept ans, propriétaire demeurant à Maisoncelle Saint Pierre, et Casimir Martin, âgé de cinquante ans, Cordonnier, domicilié dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce neuf Octobre courant à six heures un quart du matin, Urbain Legrand âgé de quatre-vingt un ans, rentier domicilié dans la présente commune, né en celle de Maisoncelle Saint Pierre, le cinq juillet mil huit cent un, célibataire, fils des défunts Pierre Urbain Legrand et Marie Madeleine Letuvée, tous deux décédés au dit Maisoncelle-Saint Pierre, canton de Noailles, Oise, oncle du premier comparant et ami du second, est décédé dans son domicile, rue de l'Eglise, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Legrand Martin

N°27

Acte de Décès de Joseph Théophile Heinsselin âgé de vingt-cinq ans et demi célibataire

12 Octobre 1882

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le douze Octobre à sept heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Péret, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Théophile Heinsselin, âgé de cinquante et un ans, employé de chemin de fer, et Alexis Paschal Lecuit âgé de cinquante cinq ans, Garde Champêtre, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que ce douze Octobre courant à six heures du soir, Joseph Théophile Heinsselin, âgé de vingt-cinq ans et demi, né au Quesnel Aubry, canton de Crossy, Oise, le vingt six mars mil huit cent cinquante sept, employé de chemin de fer, domicilié dans la présente commune, fils légitime du premier comparant, et de Marie Joséphine Bazin, âgé de cinquante et un ans, sans profession, domiciliée au même lieu, et ami du second comparant, est décédé au domicile de ses père et mère, grande rue de Clermont à Breuvans, après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Lecuit Heinsselin

N°28

Acte de Décès de Sophie Virginie Marchand âgée de soixante-sept ans et cinq mois, veuve de Alexis Maxime Péret.

27 Octobre 1882.

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux, le vingt-sept Octobre, à cinq heures du soir, devant nous Alphonse Adrien Péret, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ulysse Pauquet, âgé de cinquante et un ans, rentier, et Louis Gayant, âgé de quarante-six ans, Garde particulier, tous les deux domiciliés dans la présente commune lesquels nous ont déclaré que ce vingt-sept Octobre courant, à trois heures du soir Sophie Virginie Marchand, âgée de soixante sept ans et cinq mois, sans profession, domiciliée dans

la pronte Commune, née à Clermont, vers le dix-neuf Mai mil huit cent quinze, fille des défunts Sieur Jean Baptiste Marchand et Anne Suzanne Françoise Buffe, veuve de Alexis Maxime Feret décédé en cette commune le vingt sept Février dernier, et ami des deux comparants, est décédée dans son domicile grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du décès, nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Gayant

16e 30

Acte de Décès de Auguste Fulgence Eloy, âgé de cinquante-sept ans et dix mois, Epoux de Aimée Céleste Justine Baillet

1er Novembre 1882

L'an mil huit cent quatrevingt deux le deux Novembre à midi devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de Laneuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont Département de l'Oise, ont comparu Gustave Adolphe Cornette, âgé de trente trois ans, et Isidore Auguste Cornette, âgé de cinquante six ans, tous les deux maçons et domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le premier Novembre courant, à quatre heures et demie du soir, Auguste Fulgence Eloy, âgé de cinquante sept ans et dix mois, facteur de bois, né et domicilié dans la présente commune, fils des défunts Michel Lepelletier Eloy, et Narcisse Caroline Dubois, décédés en cette commune; Epoux de Aimée Céleste Justine Baillet, âgée de quarante sept ans, sans profession, domiciliée en cette commune, beau-père du premier comparant et ami du second, est décédé dans

16e 30

Acte de Décès de Marie Augustine Alexandrine Sommereux, âgée de quatrevingt huit ans Veuve de Jean Charles Mahieux

9 Novembre 1882.

son domicile grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Cornette Cornette

L'an mil huit cent quatrevingt deux le dix Novembre à dix heures du matin devant nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Charles Mahieux, âgé de quarante neuf ans, facteur, et François Casimir Debeaupuit âgé de soixante et un ans, rentier, tous les deux domiciliés dans la présente commune, lesquels nous ont déclaré que le neuf Novembre courant à neuf heures et demie du soir, Marie Augustine Alexandrine Sommereux, âgée de quatrevingt huit ans, sans profession, née et domiciliée dans la présente commune, fille des défunts François Sommereux et Marie Françoise Leblond, veuve de Jean Charles Mahieux, décédé en cette commune le dix huit Novembre mil huit cent trente huit, mère du premier comparant et cousine du second, est décédée dans le domicile du susdit Jean Charles Mahieux, son fils, grande rue de Clermont à Beauvais; après nous être assuré du Décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mahieux Debeaupuis

N° 31

Acte de Mariage entre Ernest Valentin Lejeune et Julia Ismérie Debeaupuis.

Garçon majeur et fille mineure

22 Novembre 1882

L'an mil huit cent quatrevingt deux, le vingt-deux Novembre, à midi, par devant nous Alphonse Adrien Perot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Ernest Valentin Lejeune, âgé de vingt et un ans et neuf mois, maréchal, né à Bresles, canton de Nivillers, oise, le quatorze février mil huit cent soixante et un, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qu'il nous présente dûment légalisé, garçon, fils majeur de Noël Théodore Lejeune, âgé de cinquante ans, maréchal, et de Aline Lucie Dubus, âgée de quarante-cinq ans, Epicière, tous les trois domiciliés dans la présente Commune; le futur étant exempté du service militaire ainsi qu'il en a justifié par la présentation d'un certificat d'exemption délivré par Monsieur le Sous-Préfet de Clermont, oise, le dix-huit de ce mois.

Et Demoiselle Julia Ismérie Debeaupuis âgée de vingt ans et demi, sans profession, née à Aumont, Canton de Senlis, oise, le trois mai mil huit cent soixante-deux, ainsi que le constate l'extrait de son acte de naissance qui nous est présenté dûment légalisé, fille mineure de défunt Félix Debeaupuis, décédé à Saint Léonard, Canton de Senlis, oise, le onze Avril mil huit cent soixante dix ainsi que le constate l'extrait de son acte de décès qui nous est présenté dûment légalisé, et de Marie Thérèse Octavie Lefèvre, âgée de quarante deux ans, Limonadière, toutes deux domiciliées dans la présente

commune; lesquels, assistés de leurs père et mères ici présents et consentants, nous ont requis de procéder à la célébration de leur mariage dont les publications ont été faites dans la présente commune les Dimanches douze et dix-neuf du présent mois, ainsi que le constatent les deux actes inscrits au Registre des Publications de Mariages de cette commune pour l'année courante, sans qu'il soit intervenu aucune opposition. Les futurs Epoux et les personnes présentes pour autoriser le mariage, ont déclaré, sur notre interpellation, qu'il n'a point été fait de contrat de mariage. Faisant droit à la réquisition des parties, nous avons donné lecture aux comparants des pièces ci-dessus mentionnées et des dispositions du Code Napoléon au Chapitre six du titre du Mariage; après quoi nous leur avons demandé s'ils voulaient se prendre pour Epoux. Chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, nous avons prononcé, au nom de la loi, que Ernest Valentin Lejeune, et Julia Ismérie Debeaupuis, sont unis par le Mariage. Le tout a été fait publiquement en la maison commune les portes ouvertes, et nous en avons dressé immédiatement le présent acte en présence de Engelbert Delavière, âgé de trente-cinq ans, maréchal demeurant à Etouy, oncle paternel de l'Epoux, Denis Gustave Coutenot, âgé de quarante-huit ans, Cordonnier, demeurant en cette commune, cousin de l'Epoux, de Jean François Chrisostome Lefèvre, âgé de soixante-treize ans, rentier, demeurant à Auteuil, aïeul maternel de l'Epouse; et de Narcisse Debeaupuis, âgé

de soixante et un ans, manouvrier, demeurant au Grand Jeswoy, oncle paternel de l'Epouse. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux, la mère de l'Epouse, et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Lejeune Ernest J. Debeaupuis
Lejeune Debeer V. Lefèvre
Desbuais Gboulenger
Vigoret
Debeaupuis

Mort

17e 32

Acte de Décès de Ambroise Victor Mennessier âgé de soixante dix-huit ans époux de Marie Geneviève Joséphine Beauval.

30 Novembre 1892.

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le premier Décembre, à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Mennessier, âgé de quarante-huit ans, curé, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante et un ans, Instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le trente Novembre dernier à onze heures trois quarts du soir Ambroise Victor Mennessier, âgé de soixante-dix-huit ans, sans profession, domicilié dans la présente Commune, né à Liancourt-Saint-Pierre, canton de Chaumont, Oise, le huit Août mil huit cent quatre, fils des défunts Pierre Mennessier, et Catherine Cormier, Epoux de Marie Geneviève Joséphine Beauval, âgé de soixante dix-huit ans, sans profession, domicilié au même lieu, père du premier comparant et an-

du second, est décédé au domicile dudit premier comparant, son fils, grande rue de Clermont à Beauvais, après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mennessier L. Duverger

Mort

L'an mil huit cent quatre-vingt-deux le trente et un Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Périot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant Cinquante deux actes.

L. Maire

Mort

Table des Actes contenus au présent Registre.

Nos des Actes	Noms et Prénoms	Dates des Actes
	Naissances :	
10	Berlin, Paul	17 mars
2	Blin, Marie Antoinette	18 Janvier
11	Carpentier, Charles Léopold Théophile Joseph	3 Avril
13	Cornette, Maximilien Olivier Fernand	15 Avril
7	Devillers, Armand Edouard	19 février
3	Favrel, Henriette Clémence	19 Janvier
15	Lefèvre, Timolion	6 Mai
6	Esquillon, Ernestine	4 Février
22	Saint-Léger, Marie Emilie	27 Juillet

9 Naissances.

de soixante et un ans, manouvrier, demeurant au Grand Jesnoy, oncle paternel de l'Epoux. Lecture faite du présent acte, les nouveaux Epoux, les père et mère de l'Epoux, la mère de l'Epouse, et les témoins susdénommés l'ont signé avec nous.

Lejeune Ernest J. Debeaupuis

Lejeune Dubois V. Lejeune

Desbaux Gl Coulenot Legouet

Debeaupuis

17e 32

Acte de Décès de Ambroise Victor Mennessier âgé de soixante dix huit ans Epoux de Marie Geneviève Joséphine Beauval.

30 Novembre 1892.

L'an mil huit cent quatrevingt-deux le premier Décembre à huit heures du matin, devant nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville-en-Hez, Canton et Arrondissement de Clermont, Département de l'Oise, ont comparu Jean Baptiste Mennessier, âgé de quarante-huit ans, cuvé, et Louis Désiré Duverger, âgé de quarante et un ans, instituteur, tous les deux domiciliés dans la présente Commune, lesquels nous ont déclaré que le trente Novembre dernier à onze heures trois quarts du soir Ambroise Victor Mennessier, âgé de soixante-dix-huit ans, sans profession, domicilié dans la présente commune, né à Liancourt-Saint-Pierre, canton de Chaumont, oise, le huit Août mil huit cent quatre, fils des défunts Pierre Mennessier, et Catherine Cormier, Epoux de Marie Geneviève Joséphine Beauval, âgé de soixante dix-huit ans, sans profession, domicilié au même lieu, père du premier comparant et ami

17 fr

du second, est décédé au domicile dudit premier comparant, son fils, grande rue de Clermont à Beaumis; après nous être assuré du décès nous en avons dressé le présent acte que les déclarants ont signé avec nous après que lecture en a été faite.

Mennessier Duverger Lejeune

L'an mil huit cent quatrevingt deux le trente et un Décembre au soir, nous Alphonse Adrien Pérot, maire et officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, en exécution des dispositions de l'article 43 du Code Napoléon, avons clos et arrêté le présent Registre contenant Cinquante deux actes.

Le Maire

Table des Actes contenus au présent Registre.

N°s des Actes	Noms et Prénoms	Dates des Actes
	Naissances :	
10	Berlin, Paul	17 mars
2	Blin, Marie Antoinette	18 Janvier
11	Carpentier, Charles Léopold Théophile Joseph	3 Avril
13	Cornette, Maximilien Olivier Fernand	15 Avril
7	Devillers, Armand Edouard	19 février
3	Favrel, Henriette Clémence	19 Janvier
15	Lefèvre, Lemolion	6 Mai
6	Esquillon, Lucien	4 Février
22	Saint-Léger, Marie Emilie	27 Juillet

9 Naissances.

N° des actes	Noms et prénoms			Date des actes
	Mariages :			
24	Aurérin . Louis Arthur Maigret . Maria	marié à		16 Août
25	Dessoile . Elisé Joseph Paul Sallot Léontine	marié à		28 Septembre
31	Lejeune . Ernest Valentin Debeaupuis . Julia Homérie	marié à		20 Novembre
	3 Mariages			
	Décès :			
19	Bailly . Alphonse Achille			24 Juin
18	Bertin . Etienne Firmin			1er Juin
16	Borel . Rosalie Sophie			13 Mai
21	Danse . Antoinette Eugénie			28 Juin
14	Delamarre . Emilie Philippine			30 Avril
20	Derecart Emile (transcription d'acte			24 Juin
17	Didard . Marie Elizabeth			31 Mai
29	Eloy . Auguste Fulgence			2 Novembre
9	Féret . Alexis Maxime			27 Février
1	Grivin . Virginie (transcription d'acte			7 Janvier
27	Heinsselin . Joseph Théophile			12 Octobre
26	Legrand . Urbain			9 Octobre
12	Lévois . Gilbert Clément			3 Avril
5	Locque . Angèle Flore Joséphine			3 Février
28	Marchand . Sophie Virginie			27 Octobre
4	Martin . Théophile			27 Janvier
32	Mennessier Ambroise Victor			1er Décembre
8	Sallot . Thérèse			22 Février
30	Sommereux . Marie Augustine Alexandrine			10 Novembre
23	Croisaufs Caton Rhul			11 Août
	20 Décès			

1874

Nous Alphonse Adrien Pérot, Maire et Officier de l'Etat civil de la Commune de la Neuville en Hez, certifions exacte la présente table des Naissances, Mariages & Décès contenant trente deux actes.

A la Neuville en Hez, le vingt-cinq Janvier mil huit cent quatrevingt trois.

Le Maire

DÉPARTEMENT DE L'OISE

Arrondissement DE CLERMONT

Commune de La Neuville en Hez

(An 1873 à l'an 1882)

Table décennale des Actes de Naissances, Mariages et Décès de la commune de La Neuville en Hez du premier janvier 1873 au trente-et-un décembre 1882 dressée en exécution du décret du 20 juillet 1807.

NOMS	PRÉNOMS	DATES DES ACTES.
	Naissances	
Acher	Marie Blanche	26 Mai 1874.
Acher	Emile Edouard F	10 Août 1876.
Balochard	Remi	26 7bre 1873.
id.	Marie	8 Juin 1875
Bataille	Palmyre Marie Anaïse F	22 Juillet 1880.
Bertin	Paul	17 Mars 1882
Blanchet	Marie Madeleine Rose F	3 Avril 1879.
Bliz	Marie Claire Philomène	22 7bre 1873.
id	Célienne F	14 Janvier 1876.
id.	Marie Antoinette F	18 Janvier 1882.
Bonnefoy	Jules F	19 Mai 1880.
Boucher	Marie Julie Suzanne F	14 Avril 1879.
Boulanger	Juliette Louise	20 8bre 1873.
id.	Léa F	22 Mars 1876.
Bouquet	Georges Victor Norbert	9 8bre 1876.
Bouvet	Emile Stanislas	8 Août 1879.

Bouvet	Emile Stanislas	F	8 Août 1879
Calippe	Françoise Josephine		27 Juin 1880
Carpentier	Charles Léopold Théophile Joseph	F	3 Avril 1882
Cornette	Léa		5 août 1875
id	Maximilien Olivier Fernand	F	13 Avril 1882
Cottard	Achille François		23 février 1877
Coulon	Hélène Claire Aimmée		19 Août 1880
id.	René Arsène		31 8bre 1881
Danton	Alfred Henri		6 février 1876
Debrie	Natalie		4 8bre 1877
Delaherche	Théodore Alexandre	F	29 août 1873
Delandat	Ida		28 Avril 1876
Demouy	Berthe Léonie	F	11 8bre 1880
Devillers	Armand Edouard		19 février 1882
Dufer	Gaston	F	18 8bre 1876
id.	Marie		29 Août 1878
id.	Fernande	F	19 9bre 1880
id	Marthe		29 août 1878
Dufossé	Alfred Eugène	F	1er 7bre 1878
Dumoulin	Marie Annette		27 août 1874
id.	Gaston		26 Mai 1876
Duval	Marie Léphirine	F	5 Mai 1873
id	Eugène		20 Juillet 1876
Eloy	Noemi		20 Août 1873

	Eloy Joseph	F	16 8bre 1876
	id. Eugénie	F	20 7bre 1877
	id. Marie Isabelle		3 Mai 1878
	id Lucie		22 8bre 1879
	Essling Mathias		6 Avril 1874
	id Maria	F	30 7bre 1880
	Favrel Henriette Camille	F	2 février 1877
	id Henriette Clémence		19 Janvier 1882
	Flammermont Alphonse Paul		26 Janvier 1879
Fournier	Jeanne		17 Juillet 1879
Gobert	Octave Célestin	F	26 8bre 1877
Godet	Marguerite	F	30 Mars 1880
Gourdin	Abel Joseph		25 août 1879
Grenouilleau	Félix Finé		12 Mars 1877
Haudegond	Marie		7 Mai 1874
id	Augustin		8 8bre 1878
Hen	Hermine	F	2 août 1874
id	Eugénie Félicie		25 Mai 1877
id	Félix	F	18 Juin 1877
Labbé	Aimmée		4 8bre 1874
Lacroix	Claire Marie Clotilde		26 Juin 1875
id	Marie Claire Augustine	F	26 Juin 1875
Leblond	Marie Ernestine Jeanne		26 février 1878
id.	Auguste		26 Juin 1879

Leblond	Lucien		26 Juin 1879
Lefèvre	Timoléon	F	6 Mai 1882
Leroy	Céline		9 Janvier 1874
Lesguillon	Emile	F	16 Avril 1878
id.	Ernestine		5 Juillet 1879
id.	Juliette		10 Juillet 1881
id.	Lucien	F	11 février 1882
Levieil	Léon Georges		15 xbre 1874
Liévois	Arcade Jules		20 Janvier 1875
id.	Gilbert Clément		3 février 1878
Locque	Félicité Blandine		6 Juin 1875
id.	Marguerite Sophie		14 Mars 1877
id.	Flore Sophie		10 Janvier 1879
id.	Héloïse Flore Sophie		2 xbre 1881
Loubet	Reine	F	3 Mars 1877
id.	Eugène		28 Avril 1879
Mahieux	Juliette	F	1er Août 1878
id.	Maurice	F	12 Août 1881
Maillard	Ida Léonie	F	11 février 1881
Mansard	Clotilde		21 février 1874
Mariette	Francisca Marguerite		3 9bre 1881
Mary	Suzanne	F	25 Mars 1877
id.	Eudoxie	F	25 Juin 1880
id.	Raymond		12 Juin 1881



TIMBRE 2 FR EN SUS F. 1.

	Petit Emilienne	F	30 Juin 1875
	Plessier Eugénie	F	26 Avril 1880
	Richard Hippolyte	F	10 7bre 1873
	id. Augustine		5 9bre 1875
	Rigault Armand		24 Mars 1880
	Roeygens Henri	F	21 Janvier 1873
	id. Louise	F	2 février 1875
	id. Marie	F	19 9bre 1876
	id. Charles		13 Août 1879
Roeygens	Léonie		25 7bre 1880
Saint Léger	Léon Emile		23 Juillet 1880
id.	Marie Emilie		27 Juillet 1882
Salot	Thérèse		30 9bre 1876
id.	Amélie		5 9bre 1877
Sentier	Henriette		26 Avril 1877
id.	Henriette	F	6 Avril 1880
Tirand	Henri Léon		23 7bre 1874
Troisœufs	Arthur		1er 8bre 1873
id.	Ernest		21 Juin 1874
id.	Marie		8 8bre 1876
id.	Maria	F	17 Août 1877
id.	Juliette	F	1er Juillet 1878
id.	Annette	F	31 Mai 1881
De Waubert de Genlis	Fernande Henriette		18 Juillet 1881

Reconnaissances

Angot	Julienne	20 Mars 1877.
Bourgeois	Marie Madeleine	3 Avril 1879.

Mariages

Angot	Jean Baptiste Narcisse	
	Boisselin Marie Pauline Anaïs	28 8bre 1875
Aurérin	Louis Arthur	
	Maigret Maria	16 Août 1882
Bataille	Mayloire César Eugène	
	Carpentier Marie	2 Août 1879.
Bemaville	Eugène Gustave Emile	
	Fouque Mathilde Léopoldine Béatrix	29 Juillet 1880.
Carly	Théodule Xavier	
	Darcaigne Marie Olimpe	29 Avril 1876.
Carpentier	Léopold	
	Rogez Charlotte Eugénie	15 février 1881.
Casier	Auguste	
	Angot Julienne	26 Mars 1877.
Cornette	Gustave Adolphe	
	Eloy Aurore	5 9bre 1874.
id.	Denis Ernest Olivier	
	Wallet Rosa	6 xbre 1880.
Debrie	Léocal Nemesse	
	Petit Lucienne	12 xbre 1876.
Denamur	Antoine Alexandre	



	Boulanger Maria	4 7bre 1880
	Denorroy Casimir	
	Tallon Zulma	14 Janvier 1873
	Dessoile Elisée Joseph Paul	
	Sallot Léontine	28 7bre 1882
	Devillez Telesphore François Joseph	
	Essling Maria Hortense	16 Juillet 1881
	Drocourt Louis Ferdinand	
	Lacroix Blanche Marie Eugénie	2 Août 1881
Dufer	Edmond	
	Gueudet	2 39bre 1875
Dufossé	Jules Eugène	
	Boulanger Louise Victoria	8 Janvier 1877.
Dumoulin	Eusèbe Emile	
	Essling Marie Hortense	3 Mars 1873
Duval	Denis Alphonse	
	Trémery Sophie Aglaé	10 Avril 1880
Favrel	Eugène Arthur	
	Bled Célina	4 Janvier 1881
Feine	Paul Sébastien Martin	
	Champy Marie Eugénie	21 Juillet 1875
Fournier	Ildefonse Georges	
	Jacquet Victoire	4 Mai 1876
Geffroy	Aristide Edmond	

	Duval Elise Désirée	20 9bre 1873
Gâtel	Charles Zéphir Alfred	
	Croisants Henriette	23 Mai 1876.
Gourdain	Nicolas Annable	
	l'abbé Rosa	20 Juillet 1878
Gouvion	Narcisse Joachim	
	l'abbé Elise	18 8bre 1879.
Mon	Maxime	
	Desquilbon Flore	14 8bre 1876
Legrand	Marc Mederic Albert	
	Lefèvre Clarisse	10 Mai 1876.
Lejeune	Ernest Valentin	
	Debeaupuis Julia Emérie	28 9bre 1872
Desquilbon	Félix	
	Croisants Alexandrine	28 Juin 1873
id	Ernest	
	Rivière Eugénie Valérie	30 Janvier 1877
id.	Emile	
	Duval Emérie	30 Avril 1881
Leuzel	Henri Victor	
	l'abbé Blanche	16 Mars 1880
Levieille	Edouard Vital	
	Croisants Amante	8 8bre 1874
Lecque	Théophile Desquilbon Joséphine	1er Juillet 1874.

Malvieux	Jean Baptiste	
	Dufer Julia	
Maillard	Adolphe Narcisse	19 Janvier 1878
	Petré Victorine	26 8bre 1878.
Mary	Jean	
	Mansard Lucie	6 février 1875
id.	Joseph Victor	
	Creach Louise	30 Juin 1870.
Massel	Léon	
	Levieille Perpétue Constance	11 7bre 1875
Moreuville	Eugène Alfred	
	Sommereux Pauline	3 février 1876.
Oger	Joseph	
	Hillez Uranie Marie	30 Mai 1881
Roerjgens	Henricus	
	Duverger Augustine Victorine	16 8bre 1875
Roméra	Medardo Plasido	
	Godeau Léonie	7 8bre 1876.
Salot	Amédée Prosper Ernest	
	Hermand Clémence	24 Juillet 1875
Sentier	Henri Alexandre Amédée	
	Sallot Anatolie	17 Juillet 1875
Tellier	François Ernest	
	Bled félicité	20 Juillet 1880

Troisœufs	Joseph Constancien	
	Boucher Aimée Victoria	15 Juin 1881
Wallet	Ernest	
	Labbé Eugénie	30 Janvier 1877.
de Wauchert de Genlis	Henri Marie Joseph	
	Dufossé Clotilde Désirée	23 août 1881.

Décès.

Acher	Marie Blanche	13 xbre 1877.
Angot	Jean Baptiste	2 9bre 1879.
Ardouin	Eléonore	9 Juin 1879.
Bailly	Alphonse Achille	24 Juin 1882.
Batard	Marie Elisabeth Silvie	18 Mars 1875
id	Louis Désiré	4 Mai 1876
Bernaville	× × ×	18 Juin 1881.
Bertin	Camille Eugénie	7 Mars 1876.
id.	Etienne Firmin	1er Juin 1882
Bocquet	Athanase Louis	23 Juin 1880
Bonnefoy	Marie Célestine	5 xbre 1878.
Borel	Rosalie Sophie	13 Mai 1882
Boucher	Auguste Napoléon	22 Juin 1874
Boulanger	François Jean Baptiste	12 xbre 1875
id.	Marie Hélène Honorine	29 8bre 1876
id.	Josephine Victorine	10 Juin 1881
Boully	Antoine Théodore	31 8bre 1881.

Bousiquier	Marie Marguerite Marceline	9 Mars 1876
Boutillier	Marie Augustine	15 8bre 1873
Butteux	Alfredine	21 xbre 1873
Caboche	Augustine Eléonore	5 Mars 1880
Cailleux	Pierre Stanislas	4 Avril 1877.
Chabert	Marie Euphrasie	29 Avril 1880
Charlier	Louis Désiré	10 7bre 1880
Chereau	Victor	23 xbre 1879
Cocq	Marie Catherine Prudence Astarie	17 Janvier 1880.
Collemant	Clémence	9 février 1875
Coppin	Jean Baptiste	8 Janvier 1881
Cornette	Léa	29 Avril 1878
Coulon	Hélène Claire Aimmée	1er 7bre 1880
Coutenot	× × ×	19 7bre 1881
id.	× × ×	19 7bre 1881.
Cros	Jean François Régis	20 Janvier 1879.
Danin	Marie Augustine Paschale	21 8bre 1877.
Danse	Antoinette Eugénie	28 Juin 1882
Degaigne	Marie Geneviève	29 7bre 1881
Delaherche	Charles Nicolas	27 Juin 1881
Delamarre	Emilie Philippine	30 Avril 1882
Delayen	François Marie	14 xbre 1875
Deligny	Marie Gabrielle	21 août 1881.
Dérécart	Emile, transcription.	24 Juin

Dérivry	Marie Victoire Josephine	20 Janvier 1878
Desaint	Félicité Elisa	14 Mai 1877.
Desprès	Louise Césarine	27 Août 1875
Didart	Marie Elisabeth	31 Mai 1882
Diguet	Marie Marguerite Julie	21 février 1878
Dodé	Gabriel	23 Mars 1873
Dominique	Rosalie Hélène	30 Avril 1878
Douche	Charles François	11 Avril 1875
Ducoron	Alexandrine Josephine	9 Janvier 1878
Dubuille	Edmond Hyacinthe	26 Juillet 1877.
id.	Hyacinthe	11 Août 1877.
Dubus	Narcisse Caroline	26 Mai 1873.
Dufer	Marie	11 7bre 1877.
id.	Marthe	12 7bre 1878
Dufossé	Virginie Désirée Julie	8 9bre 1876
Dumoulin	Emile Emile	26 février 1877.
id.	Gaston	14 Août 1876
id.	Marie Annette	28 août 1878
Dupuis	Arthémise Félicité	25 Avril 1873
Duval	Marie Anne Elisa	26 août 1875
Duverger	Louis Joseph	4 Janvier 1879
id.	Louise Pacifique	16 août 1879
id.	Marie Antoinette	19 7bre 1874
Eloy	Hector	27 février 1877.

Eloy	Lucie	26 7bre 1881
id.	Auguste Sulpice	2 9bre 1882.
Esling	Stephanie	28 7bre 1877.
Favrel	Julienne Eléonore	3 Mars 1882.
Féret	Alexis Maxime	27 février 1882.
Foucault	Charles Elisa	10 Juillet 1877.
Gagniage	Geneviève	20 février 1872.
Gaynet	Catherine	15 9bre 1876.
Geffroy	Octavie Elise	14 Avril 1880
Gérardot	Adélaïde Célestine Virginie	16 Janvier 1873.
Gourdin	Abel Joseph	17 7bre 1879
Grévin	Marguerite Julie	13 Juillet 1874
id.	Virginie	7 Janvier 1882.
Grignez	Félix André	12 Mars 1877.
Guesnet	Alexandre Jean	20 7bre 1876
Hardiviller	Pierre Jean Baptiste	22 Août 1876.
Hardivillé	Nicolas Jean Pierre	12 Avril 1881.
Hariel	Bertin Amable Félix	23 Mars 1874.
Heinsselin	Joseph Théophile	12 octobre 1882
Hen	Lucien Hubert	16 9bre 1875
id.	Eugénie Félicie	26 Mai 1877.
id.	Alphonse Désiré	9 Mai 1879
Hermand	Marie Elisabeth	24 février 1876
id.	François Nicolas	13 août 1879.

Hermand	Louis Jean Baptiste	29 Juin 1881.
Hinard	Marie Marguerite	29 Août 1874
Hubert	Narcisse Désiré	11 février 1875
Labbé	Aimmée	5 bre 1874
Lacroix	Claire Marie Clotilde	30 Juin 1875
Lanoe	Jeanne Léonida	25 Mars 1874
Lblond	Auguste	14 Juillet 1879.
id.	Lucien	17 Juillet 1879.
Legrand	Urbain	9 octobre 1882.
Legueux	Marie Anne Adelaïde Clémentine	26 7bre 1881.
Leroy	Céline	21 Janvier 1878.
Lesquillon	Nicolas Germand	26 8bre 1878.
Levasseur	Honoré Charles Denis	5 8bre 1875
id.	Charles Prosper	24 8bre 1880
Levois	Gilbert Clément	3 Avril 1883
Locoge	Flore Sophie	2 Février 1879.
id.	Angèle Flore Josephine	3 Février 1882.
Loubet	Eugène	14 Juin 1880
Magnier	Cyrille Isidore	29 Août 1878
Maigret	Jean Baptiste	16 Mars 1878
id	Jean Baptiste Anatole	17 8bre 1880
Maillard	Narcisse	25 8bre 1876
Mansard	Jules Joseph	22 8bre 1874
id	Léopold	27 février 1879.

Marchand	Sophie Virginie	27 octobre 1882
Marminia	Jules	10 8bre 1879
Martin	Théophile	27 Janvier 1882
Monnessier	Ambroise Victor	1er 8bre 1882.
Pécoul	Jean Baptiste Florentin Eugène	5 Mai 1877.
Petit	Cécile Josephine	17 7bre 1878.
id.	Pierre Eugène	20 Avril 1878
Pétré	Victorine	18 Février 1879.
Picart	Marie Anne Ambroisine	6 9bre 1877.
Piget	Marie Isabeth	23 Janvier 1876.
Pillon	Marie Josephine Celeste	2 Juin 1875
Postel	Marie Félicité Célestine	10 février 1874
Poulain	Pierre Alexandre	8 8bre 1873
id.	Césarine Alexandre	7 Mai 1881.
Prévost	Victoire Julie	22 8bre 1881.
Prudhomme	Jean François Ferdinand	9 8bre 1881.
Richard	Augustine	29 Avril 1876
Roeygens	Charles	23 Août 1879.
Sagnier	Eugène Amédé	2 Avril 1880
Sallot	Louise	29 Janvier 1876
id.	François	10 Août 1878
id.	François Alexandre	31 Mars 1880
id.	Chérèse	22 février 1882
Sertier	Henriette	27 8bre 1877.

Sommereux	Marie Augustine Alexandrine	10 9bre 1882
Sorel	Marie Justine Clémence	19 9bre 1877
Soutain	Geneviève Victoire	2 8bre 1873
id	Louis Alexandre	12 Juin 1876
id	Marie Jeanne	23 8bre 1876
id	Angadresme Félicité	27 Avril 1879
Taupin	Marceline Léonie	28 9bre 1881
Troisœufs	× × ×	23 Juillet 1873
id	Caton Rhul	11 Août 1882
Villon	Louise Rosalie	9 8bre 1873
Wallet	Marie Eulalie	23 Juin 1874
Warnier	Josephine Alexandrine	14 Juin 1876

Certifié véritable par le greffier du tribunal civil de première instance séant à Clermont, oise

E. Marbière

TRIBUNAL DE 1re INSTANCE DE CLERMONT (OISE)